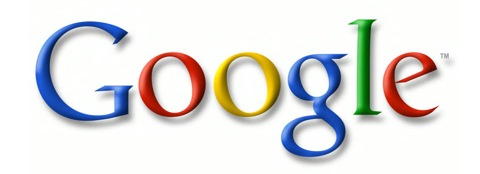
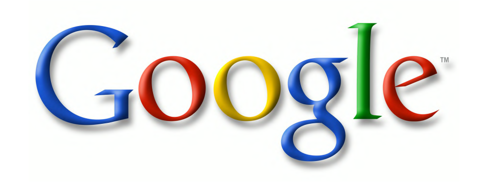





VE RI
TAS

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON.

TOME XXIX.

DE L'IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON,

AVEC LES DESCRIPTIONS ANATOMIQUES

DE DAUBENTON,

SON COLLABORATEUR.

XXIX.

NOUVELLE ÉDITION,

COMMENCÉE PAR FEU M. LAMOUROUX, PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE;

ET CONTINUÉE PAR M. A. G. DESMAREST,

Membre titulaire de l'Académie royale de Médecine, professeur de Zoologie à l'École royale vétérinaire d'Alfort, membre de la Société philomathique, etc.

MAMMIFÈRES. — TOME XIV.

A PARIS,

CHEZ VERDIÈRE ET LADRANGE,

LIBRAIRES, QUAI DES AUGUSTINS.

1831.

HISTOIRE NATURELLE.

LES SAPAJOUS[1] ET LES SAGOINS.[2]

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre; tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description dans le volume précédent, et que nous avons compris sous les noms génériques de *Singes*, *Babouins* et *Guenons*, appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le nouveau monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce qu'on peut les diviser en deux classes; la première est celle des Sapajous, et la seconde celle des Sagoins; les uns et les au-

(1) *Sapajou*, mot dérivé de *Cayouassou*, nom de ces animaux au Brésil, et qui se prononce *sajouassou*.

(2) *Sagoin*, *Sagouin*, mot dérivé de *Cagui*, qui se prononce *sagoui*, et qui est le nom de ces animaux dans leur pays natal, au Brésil.

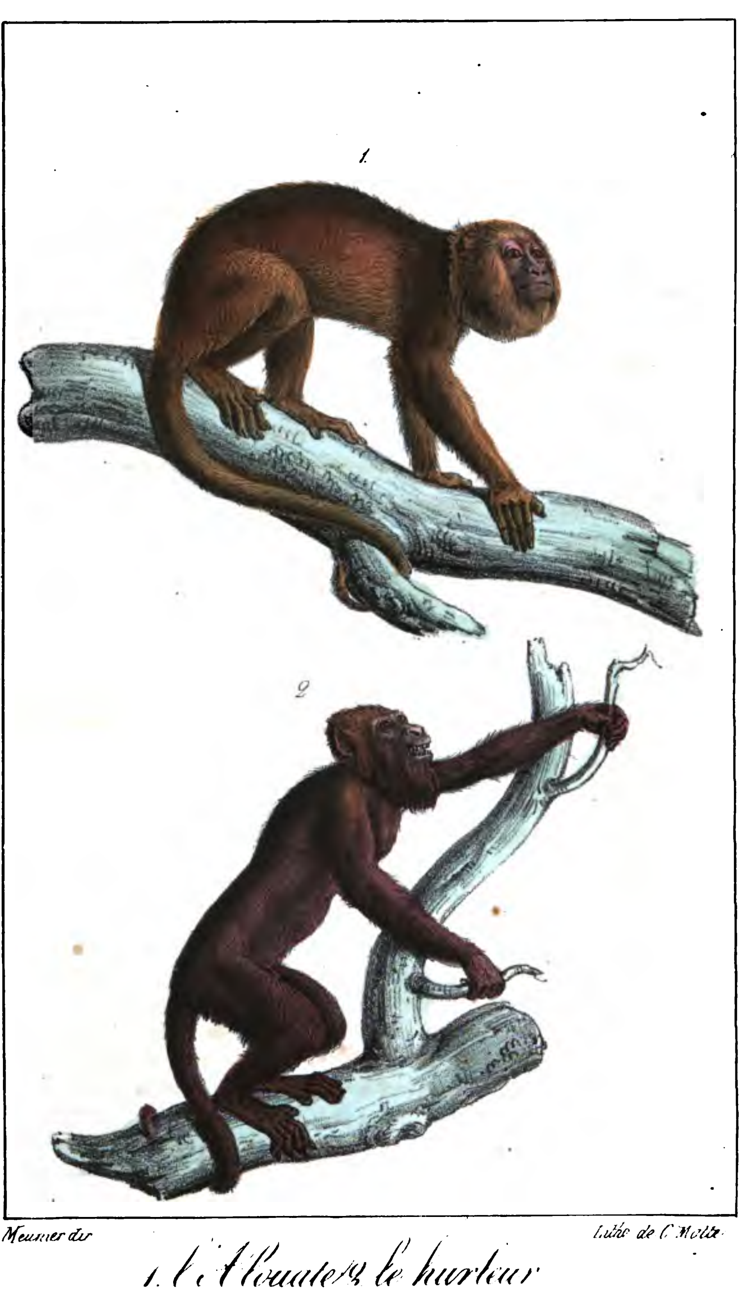
tres ont les pieds conformés à-peu-près comme ceux des singes, des babouins et des guenons; mais ils diffèrent des singes, en ce qu'ils ont des queues; ils diffèrent des babouins et des guenons, en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues, ni callosités sur les fesses; et enfin ils diffèrent de tous trois, c'est-à-dire des singes, des babouins et des guenons, en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez mince, et les narines ouvertes à-peu-près comme celles de l'homme, au-dessous du nez; au lieu que les sapajous et les sagoins ont cette cloison des narines fort large et fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au-dessous du nez : ainsi les sapajous et les sagoins sont non seulement spécifiquement, mais même génériquement différents des singes, des babouins et des guenons. Et lorsque ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux; car tous les sapajous ont la queue *prenante*, c'est-à-dire musclée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît; cette queue qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité, est ordinairement dégarnie de poil en dessous et couverte d'une peau lisse. Les sagoins, au contraire, ont tous la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même

temps ils l'ont entièrement velue, lâche et droite; en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière, ni pour saisir ni pour s'accrocher : cette différence est si apparente qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagoin.

Nous connaissons huit sapajous que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces; la première est l'*Ouarine* ou *Gouariba* du Brésil : ce sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *Alouate* à Cayenne que par la couleur : l'ouarine a le poil noir et l'alouate l'a rouge, et comme ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce; la seconde est le *Coaita* qui est noir comme l'ouarine, mais qui n'est pas si grand et dont l'*Exquima* nous paraît être une variété; la troisième est le *Sajou* ou *Sapajou* proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connaît vulgairement sous le nom propre de *Singe-capucin;* il y a dans cette espèce une variété que nous appellerons le *Sajou gris*, et qui ne diffère du *Sajou brun* que par cette différence du poil : la quatrième espèce est le *Saï*, que les voyageurs ont appelé le *Pleureur*, il est un peu plus grand que le sajou, et il a le museau plus large : nous en connaissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil; le premier est d'un brun-noirâtre, et le second d'un roux-blanchâtre; enfin, la cinquième espèce est le *Saïmiri*, qu'on appelle

vulgairement le *Singe aurore* ou *Sapajou orangé:* celui-ci est le plus petit et le plus joli des sapajous.

Nous connaissons de même six espèces de sagoins; le premier et le plus grand de tous est le *Saki,* qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu qu'on l'a nommé *Singe à queue de renard;* il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur; j'en ai vu deux qui paraissaient adultes, dont l'un était presque une fois plus grand que l'autre. Le second sagoin est le *Tamarin,* il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes, mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troisième est l'*Ouistiti,* qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face, et par sa queue annelée. Le quatrième est le *Marikina,* qui a une crinière autour du cou et un flocon de poil au bout de la queue comme le lion, ce qui lui a fait donner le nom de *petit-Lion.* Le cinquième est le *Pinche,* qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le *Mico,* qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces Sapajous et de ces Sagoins, dont la plupart n'étaient ni dénommés, ni décrits, ni connus.



Meunier del.

Litho de C. Motte.

1. l'Alouate 2. le hurleur

L'OUARINE[1]
ET L'ALOUATE.[2]

L'Alouate Ouarine ou Guariba, *Mycetes fuscus*, Desm.; *Stentor fuscus*, Geoff.; *Simia Belzebuth*, Linn.
L'Alouate roux, *Mycetes seniculus*, Desm.; *Stentor seniculus*, Geoff.; *Simia seniculus*, Linn.

L'Ouarine et l'Alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent; ils

(1) *Ouarin*, *Ouarine*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.

Guenons, appelées *Ouarines*, sont toutes noires et grandes comme les grands chiens; elles crient si haut qu'on les peut entendre d'environ une lieue. Miss. du P. d'Abbeville, page 152.

« Guariba Brasiliensibus. » Marcgr., Hist. nat. Bras., pag. 226, fig. *Nota*. Il est vraisemblable que le mot de *Ouarine*, *Ouarina*, vient de *Guariba*, qu'on doit prononcer *gouariba*.

« Cercopithecus niger pedibus fuscis. *Le Sapajou noir.* » Briss., Reg. anim., pag. 194.

Paniscus. Linn., Syst. nat., edit. X, pag. 26. *Nota*. M. Linnæus a mal indiqué cet animal; il le confond avec le Coaita, et sa description, ainsi que sa phrase, est composée et mêlée de celle de Browne et de celle de Marcgrave, dont le dernier a décrit le *Guariba*, et le premier le *Coaita*.

(2) Alouate. *Allouata* à Cayenne n'est qu'une variété de l'ouarine; celui-ci est d'un brun-noir, et l'alouate d'un rouge-brun : tous deux

surpassent de beaucoup les plus grosses guenons, et approchent de la grandeur des babouins; ils ont la queue prenante, et sont par conséquent de la famille des Sapajous, dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non seulement par leur taille, mais aussi par leur voix, qui retentit comme un tambour, et se fait entendre à une très-grande distance. « Marcgrave raconte (1) que, tous les « jours, matin et soir, les ouarines s'assemblent « dans les bois; que l'un d'entre eux prend une « place élevée et fait signe de la main aux autres « de s'asseoir autour de lui pour l'écouter; que, dès « qu'il les voit placés, il commence un discours à « voix si haute et si précipitée, qu'à l'entendre de « loin, on croirait qu'ils crient tous ensemble; que « cependant il n'y en a qu'un seul, et que, pen- « dant tout le temps qu'il parle, tous les autres « sont dans le plus grand silence; qu'ensuite, lors- « qu'il cesse, il fait signe de la main aux autres de « répondre, et qu'à l'instant tous se mettent à crier « ensemble, jusqu'à ce que, par un autre signe de

---

font un bruit épouvantable, et on leur a donné également l'épithète de *Hurleurs*. *Arabata* dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla. « Les « singes jaunes, dit cet auteur, qu'ils appellent *Arabata*, font un bruit « insupportable et si lugubre qu'ils font horreur. » Histoire de l'Orénoque, par Gumilla, page 8.

« Cercopithecus barbatus maximus ferrugineus stentorosus. Alouata, « *Singe rouge*. » Barrère, Hist. nat. de la Fr. équin., pag. 150.

« Cercopithecus barbatus saturate spadiceus. *Le Singe rouge de « Cayenne*. » Briss., Reg. anim., pag. 206.

(1) Marcgrave, Hist. Bras., pag. 226.

« la main, il leur ordonne le silence; que dans le « moment ils obéissent et se taisent; qu'enfin, alors « le premier reprend son discours ou sa chanson, « et que ce n'est qu'après l'avoir encore écoutée « bien attentivement qu'ils se séparent et rompent « l'assemblée. » Ces faits, dont Marcgrave dit avoir été plusieurs fois témoin, pourraient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux: le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux; ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux dans la concavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie et forme des hurlements par écho; aussi a-t-on distingué ces sapajous de tous les autres par le nom de *Hurleurs:* nous n'avons pas vu l'ouarine, mais nous avons les dépouilles d'un alouate et un embrion desséché de cette même espèce, dans lequel l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire l'os de la gorge est déja très-sensible (1). Selon Marcgrave, l'ouarine a la face large et carrée, les yeux noirs et brillants, les oreilles courtes

(1) Ce singe *Alouate* est un animal sauvage, rouge-bai, fort gros, qui fait un bruit effroyable semblable à un râlement qu'on entend de bien loin, et c'est par le moyen de l'os hyoïde qui est d'une structure singulière. Barrère, Essai de l'Histoire naturelle de la France équinox., page 150. — Dans l'île Grande ou l'île Saint-George, sous le Tropique, à deux lieues du continent de l'Amérique, il y a des singes grands comme des veaux, qui font un bruit si étrange, que ceux qui n'y sont pas accoutumés croient que les montagnes vont s'écrouler.... Ils sont très-farouches. Voyage de Le Gentil, tome I, page 15.

et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser : les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisants et polis; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe ronde; le poil des mains, des pieds et d'une partie de la queue est brun. Le mâle est de la même couleur que la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos, et sautent avec cette charge de branches en branches et d'arbres en arbres; les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchants; on ne peut les apprivoiser ni même les dompter; ils mordent cruellement, et, quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils ne laissent pas d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable, que par leur air d'impudence: comme ils ne vivent que de fruits, de légumes, de graines et de quelques insectes, leur chair n'est pas mauvaise à manger (1). « Les chas-

(1) Les Singes sont le gibier le plus ordinaire et le plus du goût des Indiens de l'Amazone.... Il y en a d'aussi grands qu'un lévrier. Voyage sur la rivière de l'Amazone, par M. de la Condamine, page 164. — Cayenne est le pays des singes.... Quand on a une fois vaincu sa répugnance pour en manger, il est certain qu'on les trouve fort bons; leur chair est blanche, et quoique peu chargée de graisse pour l'ordi-

« seurs, dit Oexmelin, apportèrent sur le soir des « singes qu'ils avaient tués dans les terres du cap « Gracias-a-Dio; on fit rôtir une partie de ces « singes et bouillir l'autre, ce qui nous sembla fort « bon; la chair en est comme celle du lièvre, mais « elle n'a pas le même goût étant un peu dou- « ceâtre, c'est pourquoi il y faut mettre beaucoup « de sel en la faisant cuire; la graisse en est jaune « comme celle du chapon, et plus même, et a fort « bon goût; nous ne vécûmes que de ces animaux « pendant tout le temps que nous fûmes là, parce « que nous ne trouvions pas autre chose; si bien « que tous les jours les chasseurs en apportaient « autant que nous en pouvions manger. Je fus « curieux d'aller à cette chasse, et surpris de l'in- « stinct qu'ont ces bêtes de connaître plus parti- « culièrement que les autres animaux ceux qui

---

naire, elle ne laisse pas d'être tendre, délicate et de bon goût; leurs têtes font de bonnes soupes, et on les sert dessus, comme un chapon bouilli, etc. Voyage de Desmarchais, tome III, pages 311 et 338. — Il y a des guenons à Cayenne aussi grosses que de grands chiens, de couleur de rouge-de-vache; on les appelle les *Hurleurs*, parce qu'étant en troupes, ils hurlent d'une façon, que d'abord l'on croit que c'est une troupe de pourceaux qui se battent; ils sont affreux et ont une gueule fort large; je crois qu'ils sont furieux; si les Sauvages les flèchent, ils retirent la flèche de leur corps avec leurs mains comme une personne; la chair de ces hurleurs est très-bonne à manger, elle ressemble à la chair du mouton; il y a à manger pour dix personnes; ils ont un cornet intérieur en la gorge qui leur rend le cri effroyable. Voyage de Binet, pages 341 et 342. — Les sauvages Achaguas de l'Orenoque sont friands des singes jaunes, qu'ils appellent *Arabata*, lesquels font matin et soir un bruit insupportable. Histoire de l'Orenoque, par Gumilla, page 8.

« leur font la guerre, et de chercher les moyens,
« quand ils sont attaqués, de se secourir et de se
« défendre. Lorsque nous les approchions, ils se
« joignaient tous ensemble, se mettaient à crier
« et faire un bruit épouvantable, et à nous jeter
« des branches sèches qu'ils rompaient des ar-
« bres; il y en avait même qui faisaient leur saleté
« dans leurs pates qu'ils nous envoyaient à la tête;
« j'ai remarqué aussi qu'ils ne s'abandonnent ja-
« mais, et qu'ils sautent d'arbres en arbres si sub-
« tilement que cela éblouit la vue; je vis encore
« qu'ils se jetaient à corps perdu de branches en
« branches sans jamais tomber à terre; car, avant
« qu'ils puissent être à bas, ils s'accrochent ou
« avec leurs pates ou avec la queue; ce qui fait
« que, quand on les tire à coups de fusil, à moins
« qu'on ne les tue tout-à-fait, on ne les saurait
« avoir; car, lorsqu'ils sont blessés, et même mor-
« tellement, ils demeurent toujours accrochés aux
« arbres, où ils meurent souvent et ne tombent
« que par pièces. J'en ai vu de morts depuis plus
« de quatre jours, qui pendaient encore aux ar-
« bres si bien, que fort souvent on en tirait quinze
« ou seize pour en avoir trois ou quatre tout au
« plus : mais, ce qui me parut plus singulier, c'est
« qu'au moment que l'un d'eux est blessé, on les
« voit s'assembler autour de lui, mettre leurs doigts
« dans la plaie, et faire de même que s'ils la vou-
« laient sonder; alors, s'ils voient couler beaucoup
« de sang, ils la tiennent fermée pendant que d'au-

« tres apportent quelques feuilles, qu'ils mâchent « et poussent adroitement dans l'ouverture de la « plaie; je puis dire avoir vu cela plusieurs fois, « et l'avoir vu avec admiration. Les femelles n'ont « jamais qu'un petit qu'elles portent de la même « manière que les Négresses portent leur enfant: « ce petit, sur le dos de sa mère, lui embrasse le « cou par-dessus les épaules avec les deux pates « de devant; et des deux de derrière, il la tient « par le milieu du corps: quand elle veut lui don- « ner à téter, elle le prend dans ses pates, et lui « présente la mamelle comme les femmes.... On « n'a point d'autre moyen d'avoir le petit que de « tuer la mère, car il ne l'abandonne jamais; étant « morte, il tombe avec elle, et alors on le peut « prendre. Lorsque ces animaux sont embarrassés, « ils s'entr'aident pour passer d'un arbre ou d'un « ruisseau à un autre, ou dans quelque autre ren- « contre que ce puisse être.... On a coutume de « les entendre de plus d'une grande lieue (1). »

Dampier (2) confirme la plupart de ces faits,

(1) Histoire des Aventuriers, par Oexmelin, tome II, page 251 et suivantes.

(2) Les singes qui se trouvent dans les terres de la baie de Campèche, sont les plus laids que j'aie vu de ma vie; ils sont beaucoup plus gros qu'un lièvre, et ont de grandes queues de près de deux pieds et demi de long; le dessous de leur queue est sans poil, et la peau en est dure et noire, mais le dessus, aussi bien que tout le reste du corps, est couvert d'un poil rude, long, noir et hérissé; ils vont de vingt ou trente de compagnie, rôder dans les bois où ils sautent d'un arbre à l'autre; s'ils trouvent une personne seule, ils font mine de la vouloir dévorer.

néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous le bras et l'autre sur le dos. En général, les sapajous, même de la plus petite espèce, ne produisent pas en grand nombre, et il est très-vraisemblable que ceux-ci qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

Lors même que j'ai été seul, je n'ai pas osé les tirer, surtout la première fois que je les vis; il y en avait une grosse troupe, qui se lançaient d'arbre en arbre par-dessus ma tête, craquetaient des dents et faisaient un bruit enragé; il y en avait même plusieurs qui faisaient des grimaces de la bouche et des yeux, et mille postures grotesques; quelques-uns rompaient des branches sèches et me les jetaient; d'autres répandaient leur urine et leurs ordures sur moi; à la fin, il y en eut un plus gros que les autres, qui vint sur une petite branche au-dessus de ma tête, et sauta tout droit contre moi, ce qui me fit reculer en arrière, mais il se prit à la branche au bout de la queue, et il demeura là suspendu à se brandiller et à me faire la moue; enfin, je me retirai, et ils me suivirent jusqu'à nos huttes avec les mêmes postures menaçantes. Ces singes se servent de leur queue aussi bien que de leurs pates, et ils tiennent aussi ferme avec elle. Si nous étions deux ou plusieurs ensemble, ils s'enfuyaient de nous. Les femelles sont fort embarrassées pour sauter après les mâles avec leurs petits; car elles en ont ordinairement deux; elles en portent un sous un de leurs bras, et l'autre, qui est assis sur leur dos, se tient accroché à leur cou avec ses deux pates de devant: ces singes sont les plus farouches que j'aie vu de ma vie, et il ne nous fut jamais possible d'en apprivoiser aucun, quelque artifice que nous missions en œuvre pour en venir à bout; il n'est guère plus aisé de les avoir quand on les a tirés, parce que s'ils peuvent s'attacher à quelques branches avec la queue ou avec les pates, ils ne tombent point à terre pendant qu'il leur reste le moindre souffle de vie; après en avoir tiré un, et quelquefois lui avoir cassé une jambe ou un bras, j'ai eu compassion de voir cette pauvre bête regarder fixement et manier la partie blessée, et la tourner d'un côté ou d'autre: ces singes sont fort rarement à terre, et il y en a même qui disent qu'ils n'y vont jamais. Tome III, page 304.

Caractères distinctifs de ces espèces.

L'ouarine a les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez, la cloison des narines très-épaisse; il n'a point d'abajoues, point de callosités sur les fesses; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et très-longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave; il est de la grandeur d'un lévrier; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'ouarine, et ne paraît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée et qu'il a le poil d'un rouge-brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles, dans ces espèces, sont sujettes à l'écoulement périodique, mais par analogie je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avait que les singes, babouins et guenons à fesses nues, qui soient sujets à cet écoulement.

ADDITION

A L'ARTICLE DE L'ALOUATE.

L'on trouvera ici (*pl.* 442) la figure du grand sapajou que nous avons appelé *Alouate,* et qu'on nomme à Cayenne singe rouge : on le désigne

aussi assez communément, ainsi que l'ouarine, par la dénomination de Singe hurleur. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur, et par quelques caractères qu'on pourrait attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquait dans notre ouvrage, et nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonier, médecin du roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guyane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au Brésil, et très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avait vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil, le nez est aplati, les narines sont larges, les joues garnies sur les côtés de poils fauves et clair-semés avec de grands poils noirs au-dessus des yeux, et il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des mâchoires; les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à

cause du dessèchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras, depuis l'épaule au poignet, n'ont que dix pouces neuf lignes, et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; et le pied, cinq pouces deux lignes, depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun-roux. Le corps est très-fourni de poils, surtout aux épaules où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures, mais leur partie intérieure est presque sans poil, et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *Singe rouge*, parce qu'en effet il paraît rouge par l'opposition des couleurs des différents endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brunes roussâtres, et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête et sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le

coude jusqu'au poignet, sont d'un brun-roux très-foncé qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins, mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine; elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité, ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci : au reste, cette queue, dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux-brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un abre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort; la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue, se conserve et dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes es-

pèces de fruits. Ils ne sont pas féroces, mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *Hurleurs*. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos et prend entre ses bras pour lui donner à téter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesses qu'on nomme communément des singeries; ils portent ordinairement la tête basse et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance; ils s'accrochent très-souvent avec le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur et influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-temps en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler: on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, et ce cri, qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement et pendant long-temps l'air qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la tra-

chée-artère, on trouve une cavité osseuse qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme; cette cavité osseuse est attachée par des ligaments membraneux qui l'environnent; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité, passe en montant par un canal membraneux, épais et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière d'une bourse à cheveux : c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux, que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur, qui a vu et nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit. « Les alouates habitent les forêts « humides qui sont près des eaux ou des marais. « On en trouve communément dans les îlets boisés « des grandes savannes noyées, et jamais sur les « montagnes de l'intérieur de la Guyane. Ils vont « en petit nombre, souvent par couples et quel- « quefois seuls. Le cri ou plutôt le râlement ef- « froyable qu'ils font entendre, est bien capable « d'inspirer de la terreur; il semble que les forêts « retentissent des hurlements de toutes les bêtes « féroces rassemblées. C'est ordinairement le ma- « tin et le soir qu'ils font ce bruit; ils le répètent « aussi dans le cours de la journée, et quelquefois « pendant la nuit. Ce râlement est si fort et si « varié, que l'on juge souvent qu'il est produit

« par plusieurs de ces animaux, et l'on est surpris « de n'en trouver que deux ou trois, et quelque- « fois de n'en voir qu'un seul. L'alouate vit rare- « ment long-temps en captivité. Le mâle est plus « gros que la femelle; celle-ci porte son petit sur « son dos.

« Rien n'est plus difficile à tuer que ces animaux; « il faut leur tirer plusieurs coups de fusil pour « les achever, et tant qu'il leur reste un peu de « vie, et quelquefois même après leur mort, ils « demeurent accrochés aux branches par les pieds « et la queue. Souvent le chasseur s'impatiente de « perdre son temps et ses munitions pour un aussi « mauvais gibier; car, malgré le témoignage de « quelques voyageurs, la chair n'en est pas bonne; « elle est presque toujours d'une dureté excessive, « aussi est-elle exclue de toutes les tables : c'est « uniquement le besoin et la privation des autres « mets, qui en font manger aux habitants peu aisés « et aux voyageurs. »

J'ai dit (*page* 13, *ci-avant*) que j'ignorais si les femelles ouarines étaient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumais qu'il n'y avait que les singes, les babouins et les guenons à fesses nues qui fussent sujettes à cet écoulement. Cette présomption était peut-être bien fondée, car M. Sonnini de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle, dans les grands et les petits sapajous et dans tous les sagoins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus

qu'en général les sapajous et les sagoins vivent en troupes dans les forêts, qu'ils portent sur le dos leurs petits qui les embrassent étroitement, et que, lorsque l'on tue la mère, le petit, tombant avec elle, se laisse prendre; c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivants.

Nous pouvons ajouter à ces observations, que la plupart de ces animaux, tels que l'alouate, l'ouarine, le coaita, etc., ont une physionomie triste et mélancolique, et que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de désir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces sapajous hurleurs, M. Camper, très-savant anatomiste, qui s'est occupé de la comparaison des organes vocaux dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les singes, m'écrit au sujet de l'alouate dans les termes suivants (1).

« J'ai trouvé, dans le quinzième volume de votre « excellent ouvrage sur l'Histoire naturelle, la « description d'un os hyoïde, *n°* 1444, qui ap- « partient à l'alouate, et de près de huit pouces « de circonférence, etc.

« Mon ardeur pour disséquer cet animal fut « d'autant plus animée, que vous me paraissiez « beaucoup désirer de connaître la conformation « singulière de cette partie.

---

(1) Lettre écrite par M. Camper à M. de Buffon, datée de Klein-lankum, le 15 novembre 1778.

« M. Vicq-d'Azyr eut la bonté de me faire voir « deux os pareils, lorsque j'étais à Paris en 1777; « le plus grand de ces os avait un peu plus de « huit pouces de circonférence...., et je le dessinai « avec empressement.... Je vis bien que la caisse « osseuse, quoique très-mince, était la base de la « langue; j'y distinguai même les articulations qui « avaient servi aux cornes de cet os; mais je ne « comprenais rien de sa situation, ni de sa con- « nexion avec les parties voisines....

« Curieux de connaître un animal si extraordi- « naire, je fis des recherches pour le trouver, mais « personne, même dans toute la Hollande, ne « possédait ce singe, quoique nous soyons très à « portée de l'avoir de Surinam et de nos autres « colonies de la Guyane, où il se trouve en très- « grand nombre; cependant je le trouvai à la fin, « au mois d'octobre de cette année 1778, à Am- « sterdam, chez M. le docteur Clokner, natura- « liste célèbre, dont vous connaîtrez le mérite par « les additions que M. le professeur Allamand a « ajoutées à l'édition hollandaise de votre ou- « vrage.

« Retourné en Frise à ma campagne, je me mis « en devoir de satisfaire ma curiosité en disséquant « l'organe de la voix de cet animal singulier....; et « je vais, monsieur, vous faire part de mes obser- « vations à ce sujet, en vous envoyant la copie de « mes dessins anatomiques, afin de vous donner

« avec plus de précision, une idée de la structure « de cette partie intéressante.

« L'animal avait, depuis l'occiput jusqu'à l'ori- « gine de la queue, quinze pouces de longueur, « et douze pouces depuis la mâchoire inférieure, « vers l'os pubis. La queue était longue de vingt- « deux pouces, y compris la partie prenante qui « l'était de dix.

	pi.	po.	lig.
Largeur de la tête, depuis l'occiput jusqu'à l'extrémité du museau	o	4	6
Largeur de la mâchoire inférieure	o	2	o
Longueur de l'os du bras	o	6	o
Longueur du cubitus	o	5	6
Longueur de la paume de la main	o	1	6
Longueur des doigts	o	2	3
Longueur des cuisses	o	6	o
Longueur des jambes	o	6	o
Longueur de la plante du pied	o	3	6
Longueur des orteils	o	1	6

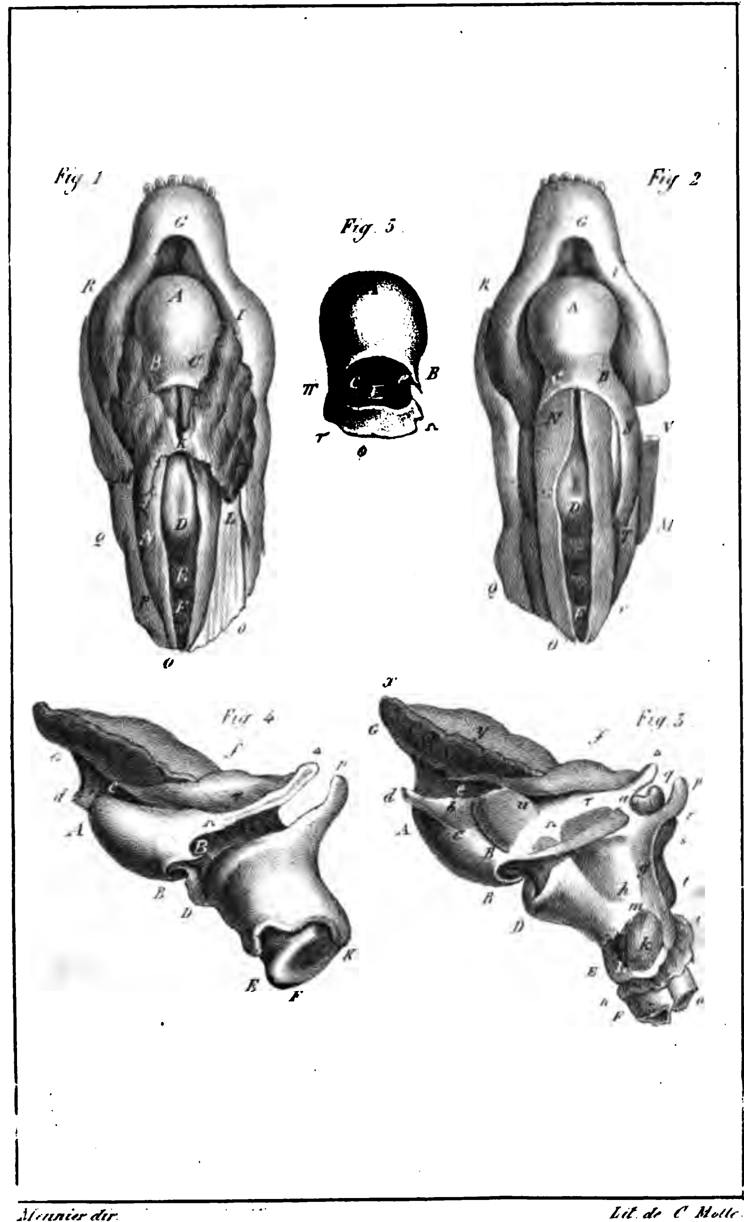
« La couleur du poil et la forme de toutes les « parties du corps et des membres, étaient comme « vous les avez décrites.

« Les dents incisives sont très-petites, ainsi que « les canines, et le museau est assez court.

« Les quatre premières figures (1) représentent « l'organe de cet alouate; la cinquième, l'os hyoïde « dont M. Vicq-d'Azyr m'a fait présent.

« La première et la seconde donnent les glandes « et les muscles du cou, la tête étant couchée sur

(1) Voyez la planche 442.



Meunier dir. Lit. de C. Motte.

« la table. Toutes ces parties sont de grandeur « naturelle.

« Dans la troisième et la quatrième figure, on « voit l'organe de la voix en profil, et détaché du « cou. J'ai donné, autant que je l'ai pu, les mêmes « caractères aux parties analogues, afin d'éviter la « confusion.

« *Figure* 1re, A, B, C, est la base de l'os de la « langue, couverte par les muscles miliohyoïdiens « qui ne paraissent presque pas à cause de leur « délicatesse et de la transparence qu'ils avaient « acquise dans l'esprit de vin dans lequel l'animal « avait été conservé.

« I, G, H, les deux branches de la mâchoire in- « férieure couverte par les massétères, S et R.

« D, le cartilage thyroïdien; E, le cricoïdien; « F, la trachée-artère.

« I, K, 4, M, H, les deux glandes submaxil- « laires très-considérables, et unies par-devant « en K.

« O, P, M et O 4, les sterno-mastoïdiens.

« R, Q, les muscles peaussiers ou *latissimi colli*, « mis de côté.

« A, G, les génio-hyoïdiens : NO, les sterno- « hyoïdiens.

« *Figure* 2, A, B, C, D, E, F, G, I, N, O, Q, R, « comme dans la première figure.

« S T, thyrio-hyoïdien, dont l'insertion est dans « l'échancrure de la base de l'os hyoïdien B, Θ, Ω, *fig*. 5.

« T O, le sterno-thyroïdien, dont l'autre partie « monte de W en V. L'intervalle entre B, C, D, « dépend de ce que la tête fut relevée en haut « sur la table. Dès que la tête forme un angle « droit avec le cou, l'éminence du cartilage thy- « roïdien s'applique à l'échancrure de la base de « l'os hyoïde, comme on le verra dans la troisième « figure.

« *Figure* 3, A, B, C, D, E, F, G, comme dans « les précédentes.

« B, Ω, échancrure latérale de l'os hyoïde.

« Ω, Γ, corne de cet os.

« Γ, Δ, partie cartilagineuse de la corne.

« D, p, k, m, cartilage thyroïdien.

« a, B, stylo-hyoïdien.

« B, Ω, u, b, bucco-glosse.

« Γ, Ω, u, cérato-glosse.

« Δ, f, u, e, stylo-glosse; G e, b, d, génio- « glosse; b, c, d, génio-hyoïde.

« g, h, Γ, Ω, thyro-hyoïdien.

« i, n, glande thyroïdienne unie en *n* avec celle « de l'autre côté.

« K, l, m, crico-thyroïdien.

« O, œsophage.

« y, x, langue dont le bord est ondoyé par les « dents qui y ont imprimé leurs vestiges.

« q, r, l'épiglotte : *r* le petit cartilage entre cette « partie et la pointe de l'aryténoïdien s, t.

« *Figure* 4, A, B, B, Ω, Γ, Δ. D, p, K. K, E. « Δ, Γ, f, c. e, G, comme dans la *figure* 3. On y

« voit le cartilage thyroïdien et cricoïdien plus « clairement, et l'articulation en K; aussi tout l'os « de la langue avec sa corne Δ, et celle du carti- « lage thyroïdien p, entoure avec la corne, du « côté opposé, presque tout l'œsophage : il y man- « que encore les bouts que j'avais malheureuse- « ment coupés, ne m'attendant pas à des extré- « mités si longues.

« *Figure* 5. Celle-ci représente la base de l'os « hyoïde que m'a donné M. Vicq-d'Azyr, placé « comme dans les *figures* 1 *et* 2.

« A, B, C, la partie antérieure.

« B, C, l'échancrure antérieure qui reçoit sur « ses bords les muscles sterno-hyoïdiens.

« Ω et Ψ, les cavités qui ont reçu les têtes des « cordes de l'os hyoïde.

« Ω, Ξ, Ψ, Φ, la base de l'os hyoide qui reçoit les « muscles et l'attache de la langue.

« Ω, Θ, B, Ψ, Π, c, les échancrures latérales.

« B et C, deux pointes osseuses entre lesquelles « est la véritable base Ω Φ Ψ : il y a une grande « ouverture dans laquelle l'air poussé des pou- « mons tombe, après avoir passé la fente de la « glotte.

« La voix formée par la fente de la glotte, en- « tre donc dans la caisse osseuse augmentée par « la partie membraneuse qui se trouve entre le « cartilage thyroïdien et cet os b, c, d, *figure* 1re; « après quoi elle retourne par une ouverture très- « considérable qui est sous la racine de l'épiglotte,

« dans le creux formé par l'épiglotte et les carti-
« lages arythénoïdiens au-dessus de la fente. Cette
« même voix passe en troisième lieu par l'ouver-
« ture q, r, s, *figure* 3, dans le fond de la bouche.
« L'organe forme donc une espèce de flûte dont
« les chasseurs se servent pour rappeler les chiens.

« Dans les babouins, j'ai trouvé que la base de
« l'os hyoïde était aussi creuse, mais beaucoup
« moins; la poche membraneuse, au contraire, est
« très-considérable dans ces animaux, et forme
« un boursoufflement au cou quand ils crient. La
« racine de l'épiglotte est perforée dans ceux-ci
« comme dans le pithèque. Dans les orangs-ou-
« tangs, l'os hyoïde est semblable au nôtre; ils ont
« cependant deux poches membraneuses d'une
« grandeur considérable qui descendent quelque-
« fois sur l'os de la poitrine, sur les os du bras,
« jusque vers le dos au-dessus des omoplates; cha-
« que poche a alors son orifice distinct au-dessus
« de la fente de la glotte. La modulation de la
« voix est donc impossible dans ces animaux.

« Mais ce qui m'a paru fort extraordinaire, c'est
« l'organe de la voix dans le renne, qui est en
« tout conforme à celui des babouins, comme je
« l'ai déja indiqué dans mes observations sur le
« renne, *volume XV* de votre Histoire naturelle,
« édition de Hollande, *page* 53.

« Comme l'alouate que j'ai disséqué avait déja
« changé ses dents, il paraît avoir acquis sa gran-
« deur naturelle; mais en comparant le grand os

« du Cabinet du Roi, et celui qui est dans le ca-
« binet de M. Vicq-d'Azyr, dont l'orifice est simple
« et sans les éminences pointues B, C, *fig.* 5, il
« paraît qu'il y a deux espèces d'alouates, et que
« la seconde est très-probablement près de deux
« fois plus grande que celle dont nous venons de
« donner la description : la grandeur de la caisse
« osseuse semble autoriser cette conjecture. Le
« corps sera donc de deux pieds et demi, ce qui
« fait pour un tel animal déja une taille gigan-
« tesque, surtout lorsqu'il se tient debout sur ses
« deux jambes postérieures, longues aussi de deux
« pieds et demi. »

Cette dernière réflexion de M. Camper est très-juste; car il y a des alouates et des ouarines qui ont plus de cinq pieds lorsqu'ils sont debout; et il est à désirer que ce célèbre anatomiste réunisse dans un seul ouvrage toutes les observations qu'il a faites sur les organes de la voix et de l'ouïe, et sur la conformation de plusieurs autres parties intérieures de différents animaux.

DESCRIPTION

DE L'ALOUATE.

L'Alouate qui a servi de sujet pour cette description était fort petit et paraissait fort jeune; il n'avait que cinq pouces quatre ou cinq lignes, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur était de sept pouces neuf lignes; elle avait sur le côté inférieur une paume, qui s'étendait de la longueur de trois pouces, depuis l'extrémité de la queue, et qui dénotait que l'animal se servait de cette partie comme d'un doigt pour se suspendre et pour saisir différentes choses. Ce petit animal était desséché et racorni; cependant on voyait distinctement que la tête était fort grosse à proportion de la grandeur du reste du corps; il avait le museau allongé, les yeux grands, le nez saillant à son origine, large et aplati par le bout; les ouvertures des narines se trouvaient fort éloignées l'une de l'autre et placées sur les côtés du nez (1); les oreilles étaient grandes, il y avait cinq doigts à chaque

(1) J'ai remarqué cette conformation sur tous les sapajous et les sagoins que j'ai vus; et j'ai observé qu'au contraire les ouvertures des narines se trouvent au-dessous du nez, et ne sont séparées que par une cloison étroite dans les autres animaux de la classe des singes; j'ai employé ce caractère dans une division méthodique de ces animaux.

pied; les ongles étaient jaunâtres et pliés en gouttières.

Les joues et le bout du museau avaient du poil qui était déja long; le front, la tête, le corps, la queue et les jambes étaient couverts d'un poil fauve-roussâtre; il n'y avait qu'un duvet sur la poitrine et sur le ventre.

Quoique les différentes parties du corps de cet animal fussent déformées par le desséchement, il m'a paru que le nœud de la gorge était à proportion plus gros que dans les autres animaux, et qu'il s'étendait entre les branches de la mâchoire. Ayant ouvert cette tubérosité, j'ai reconnu qu'elle était creuse et formée par une lame assez dure pour faire croire qu'elle se serait ossifiée dans l'adulte; je n'ai pas douté que la tubérosité que je voyais dans le jeune alouate dont il s'agit, ne fût un indice très-apparent de la poche osseuse qui est dans la gorge de l'alouate, et qui rend sa voix très-forte.

J'ai vu la peau d'un alouate adulte qui avait un pied onze pouces et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; une partie des os de la tête tenait à cette peau. Les dents étaient au nombre de trente-six comme dans les autres sapajous; les branches de la mâchoire inférieure avaient beaucoup de hauteur et de largeur, principalement à l'endroit de leur contour; elles laissaient entre elles une espace vide assez grand pour contenir la poche osseuse qui est dans la gorge de l'alouate; cette étendue de la mâchoire inférieure rendait la tête fort grosse, elle le paraissait encore plus qu'elle ne l'était réellement par la longueur des poils de la gorge et des côtés de la tête qui avaient environ un pouce et demi; ceux des flancs étaient longs

de près de trois pouces; le poil de la tête, de la face supérieure du cou, celui des quatre jambes et de la queue était brun avec des teintes de roux et de couleur de marron; le poil du reste du corps avait une couleur rousse plus ou moins foncée dans différents endroits; la peau était épilée sur la poitrine et sur le ventre, il y restait cependant quelques poils bruns. Cette peau avait été envoyée de Cayenne; il y avait cinq doigts à chaque pied, les ongles étaient noirs et pliés en gouttière, celui du pouce des pieds de derrière était plus large que les autres.



Meunier del.

Litho de C. Motte

le Coaita

LE COAITA[1] ET L'EXQUIMA.[2]

L'ATÈLE COAITA, *Ateles paniscus*, Geoff., Desm.; *Simia paniscus*, Linn.

La GUENON DIANE, *Cercopithecus Diana*, Geoff., Desm.; *Simia Diana*, et *Simia Roloway*, Linn., Gmel. (3).

LE Coaita (*pl.* 443) est, après l'ouarine et l'alouate,

(1) *Coaita* ou *Qoata*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *Chameck*, au Pérou. *Nota.* Le mot *Coaita* pourrait bien venir de *Caitaia*, nom d'un autre sapajou dans la langue brasilienne, qui cependant doit se prononcer *saitaia*.

« Cercopithecus major niger faciem humanam referens *Quoata.* » Barrère, Hist. nat. de la Franc. équin., pag. 150.

« Cercopithecus in pedibus anterioribus pollice carens, caudâ inferius versus apicem pilis destitutâ. *Le Belzebuth.* » Briss., Reg. anim., pag. 211.

« Simia fusca major palmis tetradactylis, caudâ prehensili ad apicem subtus nuda. *The four. fingoered Monkie.* » Brownes, Hist. of. Jamaïc., chap. 5, sec. V.

(2) « Cercopithecus barbatus Guineensis in Congo vocatur *Exquima.* » Marcgr., Hist. nat. Brasil., pag. 227. *Nota.* Je crois que c'est à cette espèce de Coaita qu'il faut rapporter le passage suivant du P. d'Abbeville. « Il y a, dit-il, en l'île de Maragnon, d'autres guenons qui s'appellent *Cayou* (*Sajou*), d'autant qu'elles sont toutes noires; elles portent une barbe longue de plus de quatre doigts, aucunes environ d'un demi-pied de long, et sont très-belles et plaisantes à voir. » Miss. au Maragnon, page 252.

(3) Buffon réunit l'*Exquima* de Marcgrave au *Coaita*, mais à tort;

Meunier del. [redacted] *Litho de C. Motte*



le [redacted]

LE COAITA[1] ET L'EXQUIMA.[2]

L'ATÈLE COAITA, *Ateles paniscus*, Geoff., Desm.; *Simia paniscus*, Linn.
La GUENON DIANE, *Cercopithecus Diana*, Geoff., Desm.; *Simia Diana*, et *Simia Roloway*, Linn., Gmel. (3).

LE Coaita (*pl.* 443) est, après l'ouarine et l'alouate,

(1) *Coaita* ou *Qoata*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *Chameck*, au Pérou. *Nota*. Le mot *Coaita* pourrait bien venir de *Caitaia*, nom d'un autre sapajou dans la langue brasilienne, qui cependant doit se prononcer *saitaia*.

« Cercopithecus major niger faciem humanam referens *Quoata*. » Barrère, Hist. nat. de la Franc. équin., pag. 150.

« Cercopithecus in pedibus anterioribus pollice carens, caudâ inferius versus apicem pilis destitutâ. *Le Belzebuth*. » Briss., Reg. anim., pag. 211.

« Simia fusca major palmis tetradactylis, caudâ prehensili ad apicem subtus nuda. *The four. fingoered Monkie*. » Brownes, Hist. of. Jamaïc., chap. 5, sec. V.

(2) « Cercopithecus barbatus Guineensis in Congo vocatur *Exquima*. » Marcgr., Hist. nat. Brasil., pag. 227. *Nota*. Je crois que c'est à cette espèce de Coaita qu'il faut rapporter le passage suivant du P. d'Abbeville. « Il y a, dit-il, en l'île de Maragnon, d'autres guenons qui s'appellent *Cayou* (*Sajou*), d'autant qu'elles sont toutes noires; elles portent une barbe longue de plus de quatre doigts, aucunes environ d'un demi-pied de long, et sont très-belles et plaisantes à voir. » Miss. au Maragnon, page 252.

(3) Buffon réunit l'*Exquima* de Marcgrave au *Coaita*, mais à tort;

le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où, par sa familiarité, et même par ses caresses empressées, il méritait l'affection de ceux qui le soignaient: mais, malgré les bons traitements et les soins, il ne put résister aux froids de l'hiver de 1764: il mourut, et fut regretté de son maître, qui eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au Cabinet du Roi. J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail; celui-ci était un mâle, et le premier une femelle, tous deux étaient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou, par son naturel doux et docile, diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate, qui sont indomptables et farouches; il en diffère aussi, en ce qu'il n'a pas, comme eux, une poche osseuse dans la gorge; il a, comme l'ouarine, le poil noir, mais hérissé; il en diffère encore, aussi bien que de tous les autres sapajous, en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains, et que le pouce lui manque; par ce seul caractère et par sa queue prenante, il est aisé de le distinguer des guenons, qui toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Marcgrave appelle *Exquima* est d'une espèce très-voisine de celle du *Coaita*, et même n'en est peut-être qu'une simple va-

---

c'est un singe d'Afrique, qui appartient au genre des Guenons. C'est le même que le Roloway, dont la description se trouve dans le volume précédent, tome XIII des *Mammifères*, p. 402. Desm. 1831.

riété; il me paraît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'exquima était de Guinée et de Congo; la figure qu'il en donne suffit seule pour démontrer l'erreur, car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous et point aux guenons, qui toutes ont la queue lâche: or, nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et à Congo que des guenons et point de sapajous; par conséquent, l'exquima de Marcgrave n'est pas, comme il le dit, une *Guenon* ou *Cercopithèque* de Guinée, mais un *Sapajou à queue prenante*, qui sans doute y avait été transporté du Brésil: le nom d'*Exquima* ou *Quima*, en ôtant l'article *ex*, et qui doit se prononcer *qouima*, ne s'éloigne pas de *quoaita*, et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom du *Coaita:* tout concourt donc à faire croire que cet *Exquima* de Marcgrave, qu'il dit être une *Guenon* ou un *Cercopithèque* de Guinée, est un *Sapajou* du Brésil, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, auquel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur et par la queue prenante; la seule différence remarquable, c'est que l'exquima a du poil blanchâtre sur le ventre, et qu'il porte au-dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts (1). Nos coaitas n'a-

(1) « Cercopithecus barbatus Guineensis; in Congo vocatur *Exquima*, « pilos habet fuscos sed per totum dorsum quasi adustos seu ferrugineos;

vaient ni ce poil blanc ni cette barbe; mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, c'est que j'ai reconnu, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de blancs et de noirs, les uns sans barbe et d'autres avec une barbe: « Il y a, dit Dampier (1), « dans les terres de l'Isthme de l'Amérique, de « grands troupeaux de singes, dont les uns sont « blancs et la plupart noirs; les uns ont de la « barbe, les autres n'en ont point: ils sont d'une « taille médiocre.... Ces animaux ont quantité de « vers dans les entrailles (2).... Ces singes sont fort « drôles, ils faisaient mille postures grotesques « lorsque nous traversions les bois; ils sautaient « d'une branche à l'autre avec leurs petits sur le « dos; ils faisaient des grimaces contre nous, cra- « quetaient des dents et cherchaient l'occasion de « pisser sur nous; quand ils veulent passer du « sommet d'un arbre à l'autre, dont les branches

« fuscis autem punctulatim inspersus color albus, venter albicat et mentum inferius; barbam quoque egregiè albam habet, constantem capillis duos digitos longis et amplius passis quasi ordinatim pexa fuisset; « quando hæc species irascitur, os amplè diducendo et mandibulas celeriter movendo exagitat hominem : egregiè saltant, varios fructus comedunt. » Marcgr., Hist. natur. Brasil., pag. 227 et 228, ubi vide figuram.

(1) Voyage de Dampier, tome IV, page 225.

(2) Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles; j'en tirai une fois ma pleine main du corps d'un que nous ouvrîmes, et il y en avait de sept ou huit pouces de long. Voyage de Dampier, tome IV, page 225.

« sont trop éloignées pour y pouvoir atteindre « d'un saut, ils s'attachent à la queue les uns des « autres, et ils se brandillent ainsi jusqu'à ce que « le dernier attrape une branche de l'arbre voisin, « et il tire tout le reste après lui. » Tout cela, et jusqu'aux vers dans les entrailles, convient à nos coaitas; M. Daubenton (1), en disséquant ces animaux, y a trouvé une grande quantité de vers dont quelques-uns avaient jusqu'à douze et treize pouces de longueur; nous ne pouvons donc guère douter que l'exquima de Marcgrave ne soit un sapajou de l'espèce même, ou de l'espèce très-voisine de celle du coaita.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer, que si l'animal indiqué par M. Linnæus, sous le nom de *Diana* (2), est en effet, comme il le dit, l'*Exquima* de Marcgrave; il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la *queue prenante*, et qui seul doit décider si ce *Diana* est du genre des *Sapajous* ou de celui des *Guenons*,

---

(1) Voyez ci-après les parties intérieures du coaita.

(2) « Diana simia caudata barbata fronte barbaque fastigiata. » Linn., act. Stockh. 1754, pag. 210, tab. 6. « Cercopithecus barbatus Gui-« neensis, Marcgravii.... Habitat in *Guineâ*, magnitudo felis majoris; « nigra punctis albidis. Dorsum postice ferrugineum, femora subtus « helvola, gula pectusque alba, frons pilis erectis albis fastigiatis, linea « transversa in formam lunæ crescentis, barba fastigiata nigra subtus « alba insidens tuberi adiposo, linea alba ab ano ad genua ab exteriori « latere femorum ducta. Ludibunda omnia dejicit, peregrinos nutitando « salutat, irata ore hiat maxillasque exagitat; vocata respondet *greek*. » Linn., Syst. nat., edit. X, pag. 26 et 27.

et, par conséquent, s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très-apparents, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaita; celui qu'a décrit M. Brisson avait du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps, au lieu que ceux que nous avons vus étaient entièrement noirs, et n'avaient que très-peu de poil sur ces parties inférieures, où l'on voyait la peau qui était noire comme le poil. Des deux coaitas, dont parle M. Edwards (1), l'un était noir et l'autre était brun; on leur avait donné, dit-il, le nom de *Singe-araignée*, à cause de leu rq ueue et de leurs membres qui étaient fort longs et fort minces: ces animaux sont en effet fort éfilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On m'en présenta un, il y a plusieurs années, sous le nom de *Chamek* (2), que l'on me dit venir des côtes du Pérou; j'en fis prendre les mesures et faire une description (3), je la rapporte ici pour

(1) Voyez Glanures, page 222.

(2) Ce singe est d'une espèce différente du coaita; il en diffère principalement, parce que ses mains sont pourvues d'un très-petit pouce sans ongle, qui manque au coaita. M. Geoffroy l'appelle Atèle Chamek, *Ateles subpentadactylus*. Desm. 1831.

(3) Cet animal venait de la côte de Bancet au Pérou, il était âgé de treize mois; il pesait environ six livres; il était noir par tout le corps; la face nue, avec une peau grenue et de couleur de mulâtre; le poil de deux à trois pouces de longueur et un peu rude; les oreilles de même couleur que la face et aussi dégarnies de poil, fort ressemblantes à celles de l'homme; la queue longue d'un pied dix pouces, grosse de cinq

qu'on puisse la comparer avec celle que M. Daubenton a faite du coaita, et reconnaître qu'à quel-

---

pouces de circonférence à la base, et de onze lignes à l'extrémité, elle était ronde et garnie de poils en dessus et en-dessous à son origine, et sur une longueur de treize pouces, mais sans poil par-dessous sur une longueur de neuf pouces à son extrémité, où elle est aplatie par-dessous et sillonnée dans son milieu, et ronde par-dessus; l'animal se sert de sa queue pour se suspendre et s'accrocher, il s'en sert aussi comme d'une cinquième main pour saisir ce qu'il veut amener à lui; il avait treize pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; neuf pouces et demi de circonférence derrière les bras, et un pied un pouce sur la pointe du sternum qui est très-relevé; neuf pouces et demi devant les pates de derrière; le cou avait cinq pouces et demi de circonférence; il n'y avait que deux mamelles placées presque sous les aisselles; la tête avait cinq pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros, et deux pouces au-dessous des yeux; le nez treize lignes de longueur; les yeux étaient fort ressemblants à ceux d'un enfant, ils avaient neuf lignes de longueur d'un angle à l'autre, l'iris en était brun et environné d'un petit cercle jaunâtre, la prunelle était grande, et il y avait d'un œil à l'autre huit lignes de distance; l'oreille avait un pouce six lignes de longueur et dix lignes de largeur; le tour de la bouche treize lignes; les bras, six pouces trois lignes de longueur et trois pouces de circonférence; l'avant-bras, six pouces de longueur et deux pouces et demi de circonférence; le reste de la main, cinq pouces de longueur; la paume de la main, un pouce trois lignes de largeur; il avait aux mains quatre grands doigts garnis d'ongles, et un petit pouce sans ongle qui n'était long que de deux lignes; l'index avait deux pouces deux lignes de longueur; le doigt du milieu deux pouces et demi; l'annulaire, deux pouces quatre lignes, et le petit doigt, deux pouces; les ongles, trois lignes et demie à quatre lignes de longueur; la jambe, six pouces jusqu'au genou, et quatre pouces huit lignes de circonférence au plus gros; depuis le genou jusqu'au talon, cinq pouces quatre lignes, et trois pouces de circonférence; le pied, cinq pouces et demi de longueur; il avait aux pieds cinq doigts mieux proportionnés que ceux des mains; le pouce avait un pouce six lignes de longueur; l'index, deux pouces; le doigt du milieu, deux pouces deux lignes; l'annulaire, deux pouces, et le petit doigt, un pouce neuf lignes; le pied, deux pouces trois lignes de largeur.

ques variétés près, ce chamek du Pérou est le même animal que le coaita de la Guyane.

Ces sapajous sont intelligents et très-adroits; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident et se secourent; la queue leur sert exactement d'une cinquième main; il paraît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds (1): la nature semble les avoir dédommagés par-là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pêchent et prennent du poisson avec cette longue queue, et cela ne me paraît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaitas prendre de même avec sa queue et amener à lui un écureuil qu'on lui avait donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les manger (2): et il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élancer d'un arbre à un autre (3). Ils ne pro-

(1) « This creature has no more than four fingers to each of its fore paws, « but the top of the tail is smooth underneath, and on this it depends « for its chief actions, for the creature holds every thing by it, and sling « it self with the greatest ease from every tree and post by its means.... « It is a native of the main continent; and a part of the food of the « Indians. » Russel., Hist. of Jamaïca, chap. 5, sect. 5.

(2) A l'île de Gorgonia sur la côte du Pérou, je remarquai des singes qui venaient cueillir des huîtres lorsque la marée était basse, et qui les ouvraient de cette manière: ils en prenaient une qu'ils mettaient sur une pierre, et avec une autre pierre ils la frappaient jusqu'à ce qu'ils eussent rompu l'écaille en morceaux, ensuite ils en avalaient les poissons. Voyage de Dampier, tome IV, page 288.

(3) En allant à Panama, je vis en Capira qu'une de ces guenons

duisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos; ils mangent du poisson, des vers et des insectes, mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire : ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits, et l'on prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger (1).

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le coaita n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue prenante et très-longue; la cloison des narines très-épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant; il a le poil et la peau noire; la face nue et tannée, les oreilles aussi nues et faites comme

sauta d'un arbre à un autre, qui était de l'autre côté de la rivière, ce qui me fit beaucoup émerveiller; elles sautent où elles veulent, s'entortillant la queue en une branche pour se branler, et, quand elles veulent sauter en un lieu éloigné et qu'elles ne peuvent y atteindre d'un saut, elles usent alors d'une gentille façon, qui est qu'elles s'attachent à la queue les unes des autres, et font par ce moyen comme une chaîne de plusieurs, puis après elles s'élancent et se jettent en avant, et la première, étant aidée de la force des autres, atteint où elle veut et s'attache à un rameau, puis elle aide et soutient tout le reste jusqu'à ce qu'elles soient toutes parvenues, attachées, comme je l'ai dit, à la queue les unes des autres. Histoire naturelle des Indes, par Joseph d'Acosta, page 200.

(1) Ces animaux sont de taille médiocre, mais fort gras dans la belle saison, lorsque les fruits sont mûrs; la chair en est exquise, et nous en mangions beaucoup. Voyage de Dampier, tome IV, page 225.

celles de l'homme; il a environ un pied et demi de longueur, et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; il marche à quatre pieds.

L'exquima est à-peu-près de la même grandeur que le coaita; il a, comme lui, la queue prenante; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps; il varie pour les couleurs, il y en a de noirs et de fauves sur le dos, et de blancs sur la gorge et le ventre; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées : d'autant qu'il y a des coaitas qui ne sont pas tout noirs, et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge et le ventre. Les femelles, dans ces deux espèces, ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

ADDITION

A L'ARTICLE DU COAITA.

M. Vosmaër dit, *page* 5 de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connus que les singes, l'ancien nom de *Singe* qu'on lui donne partout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *Singes*, mais je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui,

n'ayant point de queue, et marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme; et ce n'est que pour distinguer les différents genres de ces animaux, que je les ai divisés par cinq noms génériques; savoir, les singes, les babouins, les guenons, les sapajous et les sagoins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, et, les deux derniers, aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaër, « qui ait pris la peine de bien représenter le coaita, « *voyez la planche* 443. Cependant, en le com« parant avec la figure qu'il en donne, l'on s'aper« cevra bientôt qu'il est un peu trop maigre, que « la face est trop saillante, et que le dessinateur « a trop allongé le museau. » La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a dessiné; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre, et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature; ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop allongé: en sorte qu'il est probable que le *Coaita* ou *Qouatto,* dont M. Vosmaër donne la description, était un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre coaita par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, *page* 10 de la même description, que l'exquima de Marcgrave, que Linnæus a indiqué sous le nom de *Diana*, n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer « M. de Buffon, que le diana n'a point la queue « prenante, puisque nous l'avons vu vivant. » Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très-fort que le diana de Linnæus soit l'exquima de Marcgrave; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaita, qui n'ait la queue prenante; en sorte que si le diana n'a pas la queue prenante, non seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce, mais même par le climat, puisque, n'ayant pas la queue prenante, il serait du genre des guenons, et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son coaita était aussi gras que le nôtre était maigre, et que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita, que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouatte. Il habite, comme eux, les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de balatas, etc.; il mange de préférence ceux du *palmier commun*. Sa queue,

dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnaie, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher : lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grace. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les mordre, mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, et leur graisse est

jaune, mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne et préférable à celles de toutes les autres espèces de sapajous; néanmoins ils ont l'estomac, les intestins et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles et blancs. Ils sont aussi très-délicats et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats; c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité, que le coaita, dont nous avons donné la description et la figure, était maigre et avait le visage allongé.

Les grands sapajous noirs que M. de la Borde indique sous le nom de *Quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides; qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entre eux. Ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou

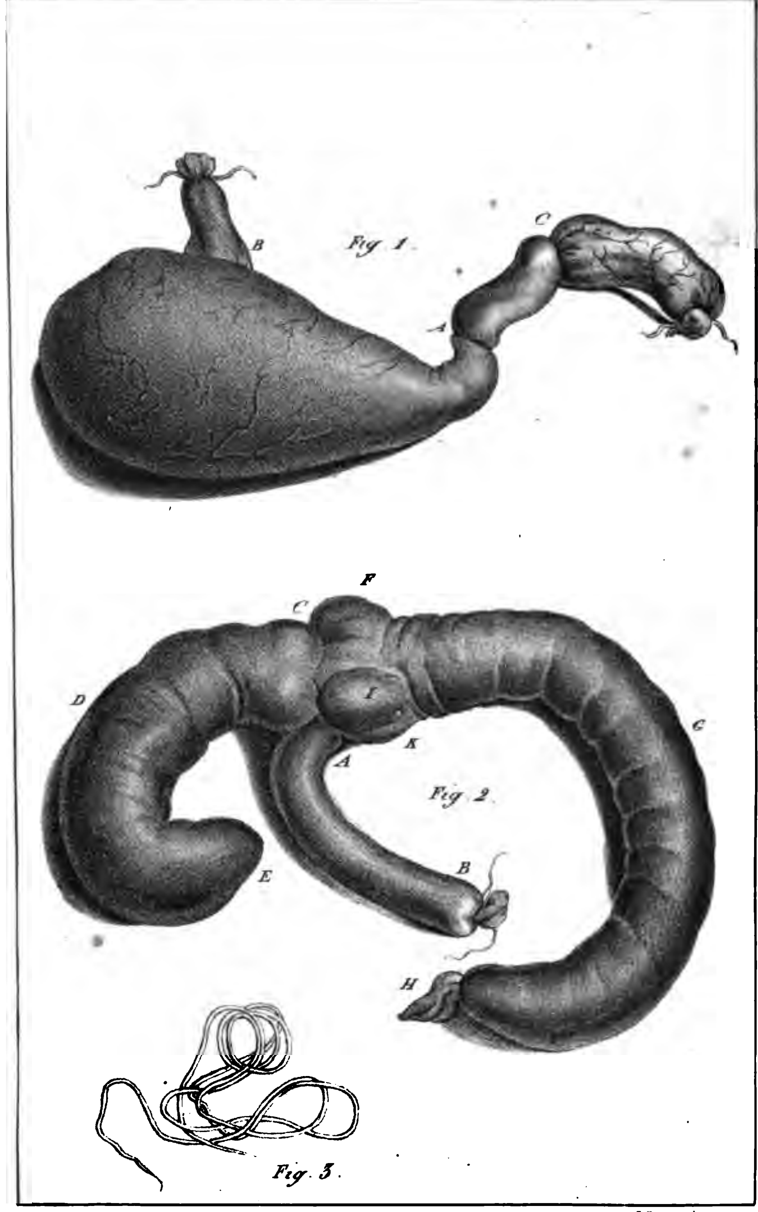
grands sapajous rouges; ils s'apprivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup (1).

(1) Note communiquée par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

DESCRIPTION
D'UN COAITA.

La tête du Coaita (*pl.* 443) est petite et longue ; il a le museau gros et allongé, le front élevé, les yeux grands, les oreilles courtes et le nez aplati ; sa cloison est fort large et les narines sont ouvertes sur les côtés du nez ; le museau, le chanfrein, le tour des yeux, les paupières et les oreilles avaient une couleur de chair, mêlée de teintes rougeâtres et noirâtres, et quelques poils noirs et rudes comme des poils de barbe ; il ne se trouvait point de cils sur le bord des paupières ; le corps était court, et, quoique très-maigre, il semblait avoir été étoffé ; car le coffre de la poitrine était grand ; les jambes étaient longues, et la queue encore plus longue, étant rabattue sur le corps, elle s'étendait beaucoup plus loin que la tête de l'animal.

Il n'y a que quatre doigts dans les pieds de devant, le pouce manque en entier, on n'en voit point de vestiges, et on ne sent rien sous la peau qui puisse en indiquer les rudiments ; mais il y a un gros tubercule sur la partie externe de la face intérieure du carpe ; ce tubercule est formé par un renflement de la peau, en le comprimant on y trouve peu de résistance ; on distingue seulement un os du carpe qui est saillant, et qui semble correspondre au pisiforme de l'homme. Les pieds de derrière avaient chacun cinq doigts et étaient



Lith. de C. Motte Meunier del.

conformés comme ceux des autres animaux de ce genre; la plante des quatre pieds du coaita avait une couleur noire; les ongles étaient plats et de la même couleur.

La queue était à-peu-près cylindrique sur la longueur de seize pouces, depuis son origine; le reste qui avait huit pouces de long était aplati; il y avait sur le côté inférieur deux faces convexes, distinguées l'une de l'autre par un sillon longitudinal, qui n'était bien marqué que sur la longueur de cinq pouces, il disparaissait presque entièrement vers le bout de la queue; cette partie se terminait en pointe et était recourbée en bas en forme de crosse, de la longueur de huit pouces; la portion recourbée servait à l'animal comme un doigt pour saisir tout ce qu'elle pouvait embrasser et pour s'accrocher: cet appui était si fort qu'il se suspendait à une branche par le bout de sa queue et balançait son corps pour porter les pieds sur un autre point d'appui, où il s'établissait en dépliant la portion de sa queue qui embrassait la branche; le côté inférieur de cette portion faisait la même fonction que la face intérieure d'un doigt: aussi était-elle sans poil, et y avait-il des rides transversales aux endroits des articulations des fausses vertèbres, comme il y en a aux endroits des articulations des phalanges des doigts. On a vu un coaita qui se servait de sa queue, comme l'éléphant se sert de sa trompe, pour porter à sa bouche; il saisissait avec l'extrémité de la queue, et il conduisait un écureuil, avec lequel il était enfermé dans une chambre. Le reste de la queue et tout le corps du coaita était couvert d'un poil noir, rude et lisse, le plus long se trouvait sur les épaules et avait près de quatre pouces; le poil de l'occiput était dirigé en haut vers le sommet, et celui du

sommet en avant vers le front; le poil du front était court et formait une pointe à la racine du nez; les aisselles, la poitrine, le ventre, les aines et les doigts n'avaient que peu de poil; on y voyait la peau qui était de couleur noirâtre, c'est sans doute cette couleur qui a fait donner au coaita le nom de *Belzebuth*.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	1	4	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........................	0	4	5
Circonférence du bout du museau.............	0	4	4
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux..................................	0	6	3
Contour de l'ouverture de la bouche	0	2	4
Distance entre les deux narines	0	0	4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil..........................	0	1	4
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	0	1	7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	0	0	8
Ouverture de l'œil.........................	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein...........	0	0	11
La même distance en ligne droite.............	0	0	6 ½
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles...............................	0	10	0
Longueur des oreilles.......................	0	0	10
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.............................	0	1	8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	2	7
Longueur du cou	0	2	2
Circonférence.............................	0	6	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.............................	0	10	8

	pi.	po.	lig.
La même circonférence devant les jambes de derrière	0	9	4
Longueur du tronçon de la queue	2	0	0
Circonférence à l'origine	0	4	8
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	7	0
Circonférence du poignet	0	3	2
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	4	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	7	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	5	10

Ce coaita pesait neuf livres ; à l'ouverture de l'abdomen, il s'est trouvé sur les intestins plusieurs vers (*pl.* 444, *fig.* 3) très-longs et très-minces, ils étaient cylindriques et pointus par les deux bouts, les plus grands avaient jusqu'à treize pouces de longueur sur environ un quart de ligne de diamètre.

L'épiploon était très-court, et en partie caché entre l'estomac et le cœcum qui s'étendait transversalement de droite à gauche ; l'estomac était à gauche.

Le duodenum avait deux courbures en forme de S romaine ; la convexité de la première courbure était en arrière, et celle de la seconde en avant dans l'hypocondre droit ; l'arc de cette courbure s'étendait sous le rein et aboutissait au jejunum qui faisait des circonvolutions dans la région ombilicale et dans le côté droit ; celles de l'ileum étaient dans la région hypogastrique et dans l'iliaque droite, ensuite cet intestin s'étendait en avant dans le côté droit, et aboutissait au cœcum dans l'hypocondre du même côté ; le colon était dirigé transversalement de droite à gauche derrière l'estomac sur le cœcum avant de se joindre au rectum.

Le pancréas s'étendait derrière l'estomac depuis la rate jusqu'au duodenum; son extrémité droite avait deux branches, l'une dirigée en avant et l'autre en arrière contre la seconde courbure du duodenum.

L'estomac (*pl.* 444, *fig.* 1) avait une forme très-singulière, il ressemblait à une poire dont le petit bout formait le pylore (*A*); l'œsophage (*B*) entrait dans l'endroit le plus gros, ainsi la partie droite (*AB*) n'avait point de pli ni de courbure; le duodenum formait deux étranglements dont l'un (*C*) semblait être un second pylore, il se trouvait à trois pouces de distance du vrai pylore (*A*).

Les intestins grêles avaient tous un diamètre à-peu-près égal, excepté l'ileum (*AB*, *pl.* 444, *fig.* 2) qui était moins gros sur la longueur d'un pied près du jejunum; le cœcum (*CDE*) était long, recourbé en forme de crosse et arrondi par le bout, il avait moins de diamètre près de l'insertion de l'ileum que dans le reste de son étendue; le colon (*FGH*) avait trois bandes tendineuses qui formaient à son origine trois gros renflements (*FIK*) placés les uns à côté des autres; le colon et le rectum avaient à-peu-près le même diamètre, excepté vers l'anus, où le rectum était un peu plus gros.

Le foie était composé de cinq lobes, un dans le milieu et deux de chaque côté, celui du milieu avait une scissure qui le partageait en deux parties presque égales; le ligament suspensoir passait dans cette scissure, et la vésicule du fiel était incrustée dans la partie droite de ce lobe près de la scissure; le lobe inférieur du côté droit était plus épais et presque aussi large que celui du milieu; le lobe supérieur droit était un peu plus petit que l'inférieur du même côté, et à-peu-près aussi

étendu que l'inférieur gauche; le supérieur du côté gauche était le plus petit des cinq; ce viscère avait au dehors et au dedans une couleur rouge-pâle, et pesait sept onces quatre gros et demi.

La vésicule du fiel était très-longue, cylindrique dans la plus grande partie de son étendue et pointue par le bout, elle avait peu de diamètre, et par conséquent une forme très-différente de celles qui ont été observées sur les vésicules des animaux dont j'ai donné la description jusqu'ici dans cet ouvrage. La vésicule dont il s'agit ne contenait que peu de liqueur.

La rate avait la forme d'une navette; elle était large dans le milieu et étroite aux deux bouts; elle avait trois faces longitudinales, une externe et deux internes, et dans le côté inférieur une scissure transversale qui s'étendait jusqu'au milieu; ce viscère était au dehors de couleur rougeâtre, et au dedans de couleur noirâtre: il pesait cinq gros.

Le rein droit était un peu plus avancé que le gauche, l'enfoncement avait peu de largeur; les dernières substances de l'intérieur étaient bien distinctes, et il y avait plusieurs gros mamelons dans le bassinet.

Le centre nerveux du diaphragme était peu transparent et en partie charnu autour de l'œsophage. Les poumons étaient composés de six lobes, quatre à droite et deux à gauche, disposés comme dans la plupart des animaux; le cœur était placé dans le milieu de la poitrine, la pointe dirigée obliquement en arrière et à gauche; la crosse de l'aorte jetait deux branches.

Le bout de la langue était épais et arrondi; il y avait sur le milieu de la partie antérieure un sillon longitudinal et huit grosses glandes à calice sur la partie

postérieure, rangées en deux files obliques, de façon que les deux premières, une de chaque côté, étaient beaucoup plus loin l'une de l'autre que les deux dernières; toute la surface de la langue était couverte de papilles et parsemée de petites glandes, rondes et blanches.

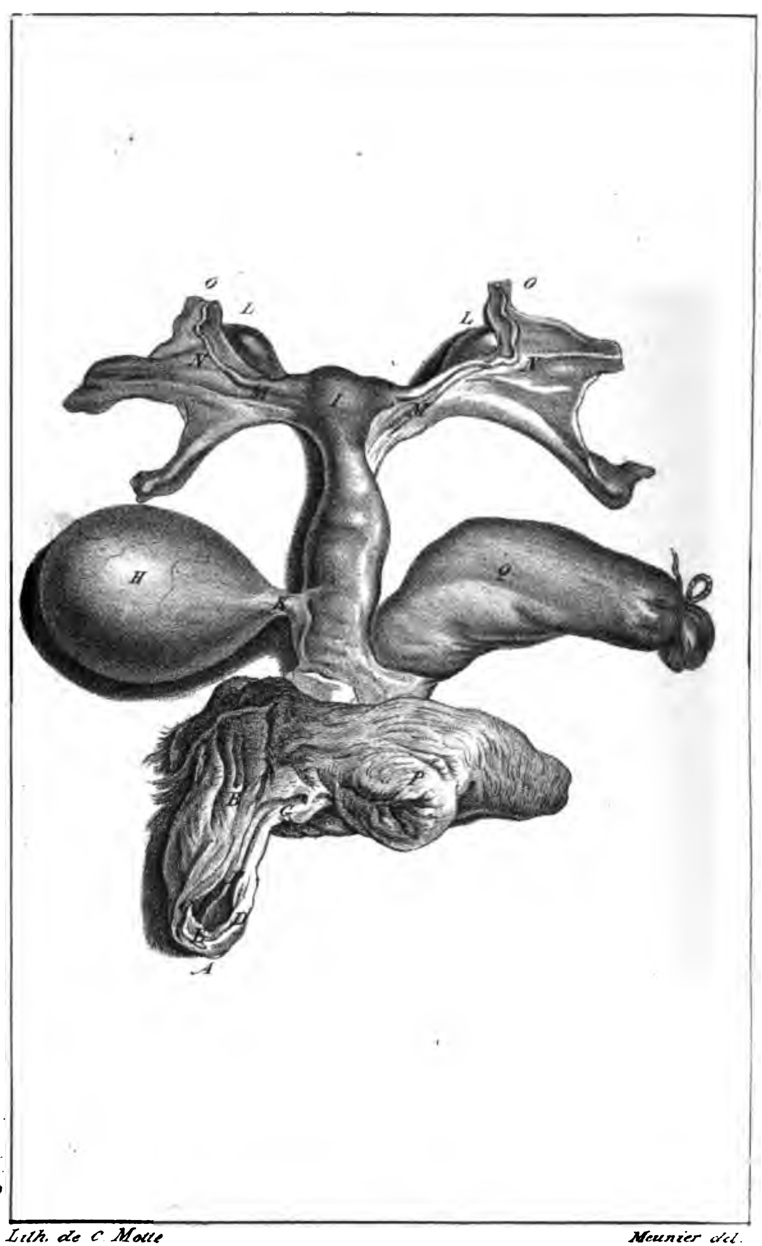
L'épiglotte était épaisse et échancrée dans le milieu; il y avait sur le palais six larges sillons transversaux, dont les bords étaient peu élevés et interrompus dans le milieu de leur longueur, ils formaient chacun deux convexités en avant.

Le cerveau était fort gros, il pesait trois onces cinquante-quatre grains, et recouvrait le cervelet en entier; ils étaient séparés l'un de l'autre par deux petites lames osseuses qui sortaient de chaque côté de l'os occipital; le cervelet pesait trois gros et demi.

Il n'y avait que deux mamelons sur la poitrine, un de chaque côté, entre la première et la seconde côte.

Le scrotum était petit, mais bien marqué; le gland et le prépuce avaient une couleur mêlée de blanchâtre et de noirâtre, et ils étaients couvert de rides; il y avait de plus sur le gland de petites écailles rudes et dirigées en arrière; la verge était cylindrique; la vessie avait la forme d'un triangle allongé, dont la pointe aboutissait à l'urètre.

Les testicules étaient ovoïdes et de couleur blanchâtre à l'extérieur et à l'intérieur, il y avait au dedans un axe tendineux; les canaux déférents étaient de moitié plus gros près de la vessie que dans le reste de leur longueur; les vésicules séminales avaient trois faces à-peu-près égales, elles étaient fort allongées et terminées en pointe : on voyait très-distinctement les cellules dont



Lith. de C. Motte *Meunier del.*

elles étaient composées, et il en sortait une liqueur roussâtre; les prostates étaient compactes, rondes, et placées sur la racine des vésicules séminales.

La femelle de coaita qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération, était à-peu-près de la grandeur du mâle que je viens de décrire. Le clitoris (*AB*, *pl.* 445) était excessivement grand, il sortait de la longueur d'un pouce et demi, et il avait un pouce neuf lignes de circonférence; son extrémité (*A*) était un peu moins grosse; le gland (*CD*) était composé de deux tubercules noirâtres, entourés d'un prépuce (*CAD*) lâche et séparé par un sillon (*EF*) qui s'étendait le long du clitoris jusqu'à l'entrée (*G*) du vagin. Ce sillon était large et profond, et il formait une gouttière longue d'un pouce et demi; les lèvres de la vulve étaient beaucoup plus épaisses à l'entrée du vagin que le long de la gouttière du clitoris, qui faisait partie de la vulve; la vessie (*H*) était ovale; la matrice (*I*) n'avait point de cornes; l'orifice de l'urètre était placé à huit lignes de distance de l'entrée du vagin; l'urètre (*K*) avait peu de longueur; l'orifice de la matrice était transversal, en forme de bec de tanche, ses bords avaient beaucoup d'épaisseur; les testicules (*LL*) étaient gros, et les trompes (*MMNNOO*) fort apparentes; l'anus (*P*) et une partie (*Q*) du rectum sont aussi représentés dans la *pl.* 445, avec les parties de la génération.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	7	3	0
Circonférence du duodenum	0	2	3
Circonférence du jejunum	0	2	3
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	0	10

	pi.	po.	lig.
Longueur du cœcum	0	4	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	0	4	0
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	2	4
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	3	0
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	2	6
Circonférence du rectum près du colon	0	2	6
Circonférence du rectum près de l'anus	0	3	3
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	1	0	6
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	8	3	6
Grande circonférence de l'estomac	0	11	0
Petite circonférence	0	8	10
Profondeur du grand cul-de-sac	0	1	6
Circonférence de l'œsophage et du pylore	0	1	7
Longueur du foie	0	5	0
Largeur	0	5	8
Sa plus grande épaisseur	0	0	11
Longueur de la vésicule du fiel	0	2	8
Son plus grand diamètre	0	0	3
Longueur de la rate	0	4	0
Épaisseur dans le milieu	0	1	3
Longueur des reins	0	1	9
Largeur	0	1	2
Épaisseur	0	0	9
Longueur du centre nerveux du diaphragme, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	1	2
Largeur	0	2	0
Circonférence de la base du cœur	0	3	7
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	1	7
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	1	1
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors	0	0	3½
Longueur de la langue	0	2	3

	pi.	po.	lig.
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	0	6
Largeur de la langue	0	0	9
Longueur du cerveau	0	2	10
Largeur	0	2	4
Épaisseur	0	1	2
Longueur du cervelet	0	1	0
Largeur	0	1	7
Épaisseur	0	0	8
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	5
Longueur de la vulve	0	1	6
Longueur du vagin	0	2	0
Circonférence	0	1	7
Grande circonférence de la vessie	0	0	6
Petite circonférence	0	4	6
Longueur de l'urètre	0	1	1
Circonférence	0	0	8
Longueur du col et du corps de la matrice	0	1	2
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	0	1	0
Longueur des testicules	0	0	6 1/2
Largeur	0	0	3 1/2
Épaisseur	0	0	2 1/2

La tête du squelette du coaita diffère de celle du sajou brun, en ce que le museau est plus long et plus gros; mais, au reste, il y a peu de différences entre les têtes de ces deux animaux.

Les dents du coaita sont au nombre de trente-six, comme celles du saï, du sajou brun et du saïmiri (1).

Il y a quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes de

(1) Voyez ci-après les descriptions du Saï, du Sajou brun et du Saïmiri.

chaque côté, neuf vraies et cinq fausses; dans le squelette qui a servi de sujet pour cette description, le sternum n'était pas ossifié en entier, il ressemblait à celui du sajou gris pour le nombre des os et pour les articulations des côtes.

Les vertèbres lombaires ne sont qu'au nombre de quatre dans le squelette dont il s'agit, il n'y a que deux fausses vertèbres dans l'os sacrum, mais il s'en trouve trente-trois dans la queue : je n'ai vu aucun squelette de singe où il y en ait eu un aussi grand nombre.

Je n'ai aperçu que neuf os dans le carpe; le premier et le second des surnuméraires y manquaient; le tarse n'était composé que de sept os.

Le premier os du métacarpe était très-court, et il n'y avait à la place des phalanges du pouce qu'un osselet; aussi le pouce n'était marqué à l'extérieur que par un petit tubercule.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput	0	4	3
La plus grande largeur de la tête	0	2	5½
Longueur de la mâchoire du dessous, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	2	8
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus	0	0	3½
Largeur de la mâchoire du dessus, à l'endroit des dents canines	0	1	2½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	0	0	5
Longueur de cette ouverture	0	0	8
Largeur	0	0	5
Longueur des os propres du nez	0	0	7½
Largeur à l'endroit le plus large	0	0	2

	pi.	po.	lig.
Largeur des orbites	0	0	11
Hauteur	0	0	10½
Longueur des dents canines	0	0	6⅓
Largeur du bassin	0	1	4
Hauteur	0	2	3
Longueur des plus longues vertèbres de la queue	0	1	3
Longueur de l'omoplate	0	2	3
Longueur de l'humérus	0	6	10
Longueur de l'os du coude	0	6	4
Longueur de l'os du rayon	0	5	9
Longueur du fémur	0	7	1
Longueur du tibia	0	6	10
Longueur du péroné	0	6	1
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court	0	0	4
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long	0	1	4½
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court	0	1	1
Longueur du troisième, qui est le plus long	0	1	7
Longueur de l'osselet qui est à la place des phalanges du pouce des pieds de devant	0	0	1
Longueur de la première phalange du second et du troisième doigt	0	1	4
Longueur de la seconde	0	0	11
Longueur de la troisième	0	0	5
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière	0	0	7
Longueur de la seconde	0	0	4
Longueur de la première phalange du troisième et du quatrième doigt	0	1	1
Longueur de la seconde	0	0	8
Longueur de la troisième	0	0	4½

LE SAJOU.[1]

Le Sapajou Sajou, *Cebus Apella*, Erxleb., Geoff., Cuv., Desm.; *Simia Apella*, Linn.

Le Sapajou gris, *Cebus griseus*, Desm.; *Cebus barbatus*, Geoffr.

Nous connaissons deux variétés dans cette espèce, le Sajou brun (*pl.* 446), qu'on appelle vulgairement le *Singe-capucin* et le *Sajou gris* (*même pl.*), qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil; ils sont de la même grandeur, de la même figure et du même naturel : tous deux sont très-

(1) *Sajou*, mot abrégé de *Cayouassou* ou *Sajouassou*, nom de ces animaux au Maragnon.

Nota. Cayouassou doit se prononcer *sajouassou*, c'est là l'origine du mot *Sapajou*.

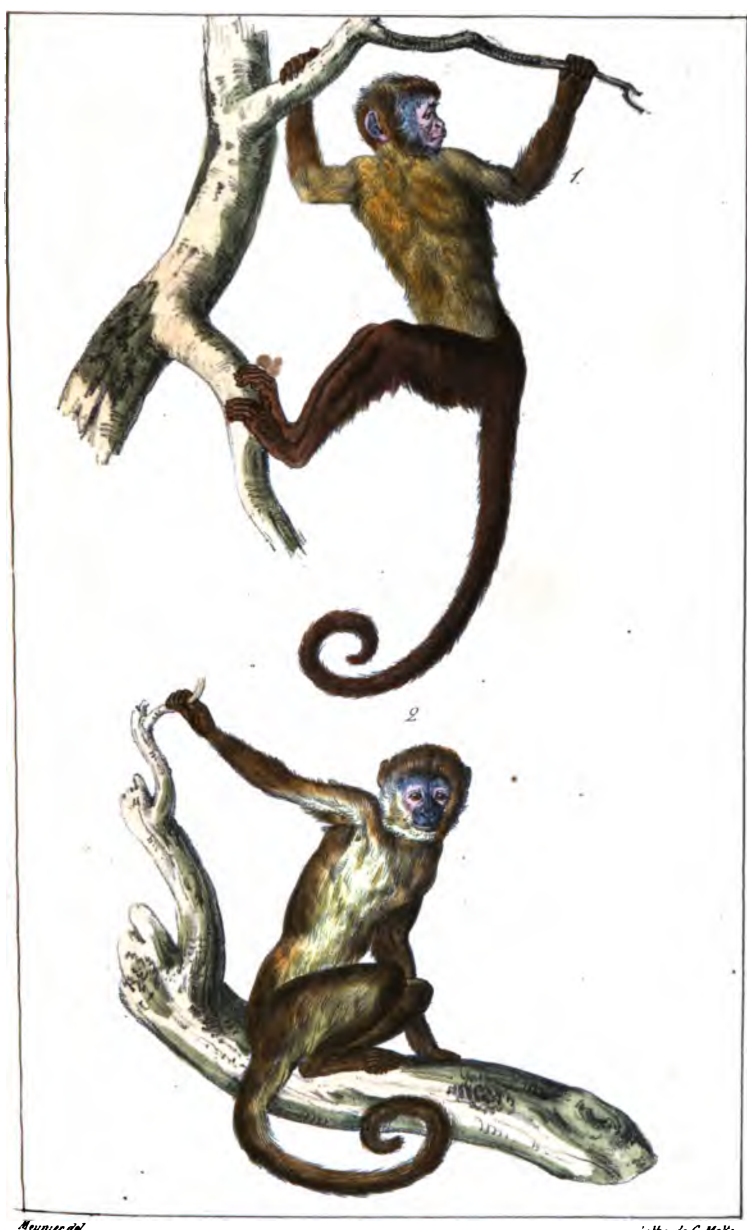
Cayouassou. Dans les terres du Maragnon, il y a d'autres guenons qui s'appellent *Cayouassou*, que l'on apporte et que l'on voit communément par-decà. Miss. du P. d'Abbeville, page 252.

« Cercopithecus fuscus capitis vertice nigro. *Le Sapajou brun*. » Briss., Reg. anim., page 193. *Nota*. Je présume que celui qu'indique M. Brisson, page 195, sous la dénomination de *Sapajou cornu*, n'est qu'une variété de celui-ci.

Petit singe de Ceylan. Séba, volume I, planche XLVIII, fig. 3. *Nota*. Cet animal ne se trouve point à Ceylan, mais en Amérique.

« Capucina simia caudata imberbis, caudâ longâ *hirsuta* facie flavescente. » Mus., A. d. Fr. 2, tab. 6. Linn., Syst. nat., édit. X, p. 29.

Singe à queue touffue. Glanures d'Edwards, page 222, fig. ibid.



Meunier del. Litho de C. Motte

1 le Sajou brun 2 le Sajou gris

vifs, très-agiles et très-plaisants par leur adresse et leur légèreté; nous les avons eu vivants, et il nous a paru que de tous les sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenait le moins; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver; ils peuvent même produire, et nous en citerons plusieurs exemples: il est né deux de ces petits animaux chez madame la marquise de Pompadour à Versailles; un chez M. de Réaumur à Paris, et un autre chez madame de Poursel en Gâtinois (1); mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat, ils en font souvent deux. Au reste, ces sajous sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections; ils paraissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes,

(1) M. Sanches, ci-devant premier médecin à la cour de Russie, et que j'ai déja eu occasion de cîter avec reconnaissance, m'a communiqué ce dernier fait par une lettre de madame de Poursel, dont voici l'extrait: « A Bordeaux en Gâtinois, le 26 janvier 1764. Le 13 de ce mois, la femelle sapajou a'fait un petit, qui avait la tête presque aussi grosse que « celle de sa mère; elle a beaucoup souffert pendant plus de deux heures, « on fut obligé de lui couper la ceinture par laquelle on la tenait attachée, sans cela elle n'aurait pu mettre bas: rien de si joli que de voir « le père et la mère, avec leur petit, qu'ils tourmentent sans cesse, soit « en le portant, soit en le caressant. *Fernambuco* (on a donné ce nom « au sapajou mâle, qui est venu de cette partie du Brésil l'été dernier « 1763 à Lisbonne, et qu'on a apporté aveo sa femelle à Paris au mois « de septembre suivant) aime son enfant à la folie; le père et la mère « le portent chacun à leur tour, et quand il ne se tient pas bien, il est « mordu bien serré. »

et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité, qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles; le clitoris est proéminent au dehors, et paraît autant que la verge du mâle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les Sajous n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses; ils ont la face et les oreilles couleur de chair avec un peu de duvet par dessus; la cloison des narines épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; les yeux châtains et placés assez près l'un de l'autre; ils ont la queue prenante, nue par dessous à l'extrémité, et fort touffue sur tout le reste de sa longueur; les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face, que sur toutes les parties supérieures du corps; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve-brun sur le corps; ils ont également les mains noires et nues; ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

ADDITION

A L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.

On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre

sajou brun, donnée sous la dénomination *d'espèce rare de singe voltigeur américain qui n'a point encore été décrit, nommé le Siffleur, etc.* Cependant il nous paraît que c'est le même animal que le sajou brun, dont nous avons donné l'histoire et la description, *voyez ci-avant et planche* 446. Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër, que c'était une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; et j'avoue que je n'avais pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune, non seulement à tous les sapajous, mais même aux sagoins; ainsi cette propriété n'est pas singulière comme le dit M. Vosmaër, et je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur et siffleur,* ne soit le même que notre sajou brun que l'on appelle vulgairement *Capucin*, à cause de sa couleur, que les Nègres et les Créoles nomment improprement *Makaque;* et enfin, que les Hollandais de Surinam, et même les naturels de la Guyane nomment *Mikou* ou *Méékoé.* Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits et les plus plaisants. Ils varient pour la couleur et la taille, et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes; on en peut dire autant des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourrait bien faire espèce; l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande, et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de

poils, ce qui leur a fait donner, à Cayenne, la dénomination de *Makaques cornus*, et dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *Sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne que celle des coaitas; ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent; ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi*, *ca*, *rou*.

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté, mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés; ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusement les araignées dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face et le corps avec leur urine. Ils sont malpropres, lascifs et indécents; leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent et déchirent tout. Ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guyanne *Mikou*, M. de la Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y en a quatre ou « cinq espèces, et qu'ils sont très-communs à

« Cayenne ; que de tous les animaux de ce genre, « ce sont ceux qu'on aime le mieux garder dans « les maisons ; qu'on en voit fréquemment dans « les grands bois, surtout le long des rivières ; qu'ils « vont toujours par troupes nombreuses de plus « de trente, et qu'ils sont farouches dans les bois, « et très-doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On re- « marque aussi qu'ils sont naturellement curieux ; « on peut les garder sans les contraindre ni les « attacher. Ils vont partout et reviennent d'eux- « mêmes ; mais il est vrai qu'ils sont incommodes, « parce qu'ils dérangent toutes les petites choses « qu'ils peuvent déplacer. Il y en a qui suivent leur « maître partout. Les Indiens, qui sont très-froids « et très-indifférents sur toutes choses, aiment « néanmoins ces petits animaux ; ils arrêtent sou- « vent leurs canots pour les regarder faire des « cabrioles singulières, et sauter de branches en « branches ; ils sont doux et badins dès qu'ils sont « apprivoisés. Il y en a au moins cinq espèces « dans la Guyanne, qui ne paraissent différer que « par des variétés assez légères ; cependant elles « ne se mêlent point ensemble. En peu de temps « ils parcourent une forêt sur la cime des arbres ; « ils vont constamment dormir sur certaines es- « pèces de palmier, ou sur les comberouses, espèce « de roseau très-gros. On en mange la chair à « Cayenne. »

DESCRIPTION DU SAJOU BRUN.

La tête du sajou brun (*planche* 446) qui a servi de sujet pour cette description, était ronde; il avait le museau court et gros, les yeux étaient placés fort près l'un de l'autre; le plan des orbites était presque perpendiculaire au chanfrein; le front, le sommet de la tête et l'occiput suivaient une courbure qui paraissait uniforme; la cloison des narines était fort large, et leurs ouvertures se trouvaient placées sur les côtés du nez; les oreilles formaient un pli sur leur face externe, mais elles n'étaient pas bordées comme celles de l'homme; les ongles avaient une couleur brune-noirâtre, ils étaient longs et pliés en gouttière; le pouce des pieds de derrière avait un peu plus de grosseur que celui des pieds de devant; la queue avait autant de longueur que le corps et la tête, elle était recourbée en dessous par l'extrémité et faisait la fonction d'un doigt.

Le dessus du front, le sommet de la tête, le dessus du cou, le dos, les lombes et le dessus de la queue d'un bout à l'autre étaient noirs les poils étant couchés, ou seulement bruns-noirâtres lorsqu'ils étaient relevés, parce que chaque poil n'avait du noir qu'à la pointe, le reste était brun, excepté dans les poils du sommet de

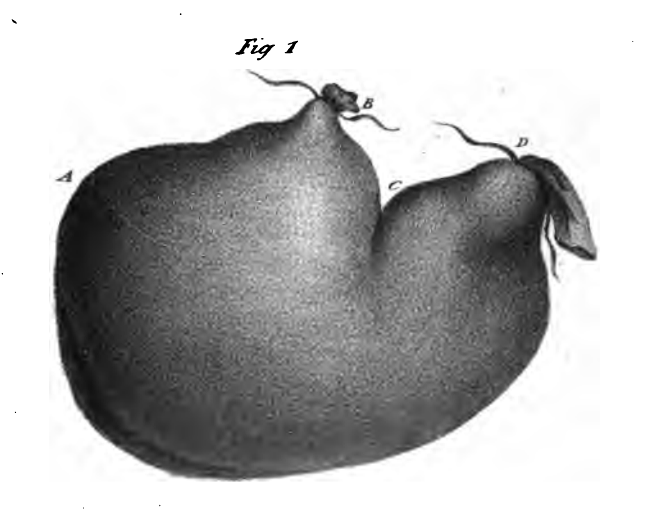
la tête qui étaient noirs en entier; le bas du front et toute la face, les côtés du corps, le dessous et les côtés de la queue, l'avant-bras, la cuisse, la jambe et les quatre pieds étaient mêlés de brun ou de noir, et de jaunâtre ou de roussâtre; ces dernières teintes n'étaient bien apparentes que sur le bas du front, sur la face de l'animal et sur le dehors de l'avant-bras, près du coude; la face externe du bras était d'un blanc sale, légèrement teint de jaunâtre ou de roussâtre; la gorge et le dessous du cou avaient une couleur roussâtre; la poitrine, la face interne du bras et le ventre étaient roux; les plus longs poils se trouvaient sur les côtés du corps, et avaient jusqu'à deux pouces et demi.

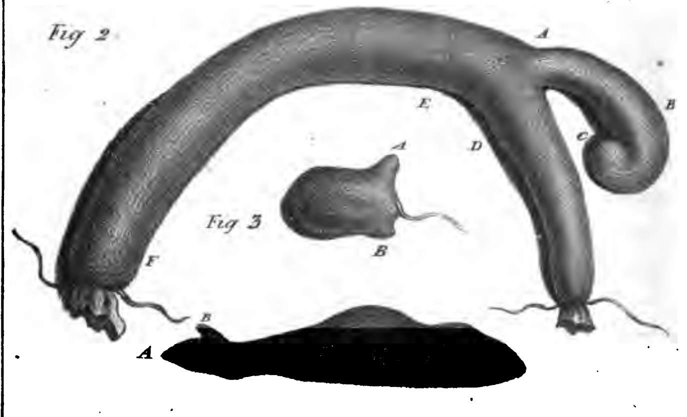
	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	1	0	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput........................	0	3	8
Circonférence du bout du museau............	0	4	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux..................................	0	5	0
Contour de l'ouverture de la bouche..........	0	1	11
Distance entre les deux narines..............	0	0	4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.........................	0	1	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille....	0	1	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	0	0	6
Ouverture de l'œil...........................	0	0	4 ½
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein..........	0	0	4
La même distance en ligne droite............	0	0	3 ½
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles..........................	0	8	6
Longueur des oreilles........................	0	0	7

	pi.	po.	lig.
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	1	7
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	0	2	1
Longueur du cou	0	1	6
Circonférence,	0	3	10
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	7	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	8	6
Circonférence devant les jambes de derrière	0	5	4
Longueur du tronçon de la queue	1	2	8
Circonférence à l'origine	0	2	11
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	3	11
Circonférence du poignet	0	2	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	2	9
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	5	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	4	3

Ce sajou pesait une livre dix onces cinq gros; l'épiploon ne s'étendait que jusqu'au milieu de l'abdomen, excepté dans le côté gauche où il allait plus loin; l'estomac était placé transversalement dans la région épigastrique, la grande courbure en bas, en supposant l'animal sur ses quatre pieds; le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite; la rate était dirigée de haut en bas dans le côté droit.

Le duodenum s'étendait jusqu'au-delà du rein dans le milieu du côté droit; les circonvolutions du jejunum étaient dans la région ombilicale et dans les côtés, celles de l'ileum se trouvaient dans les régions iliaques et hypogastrique; le cœcum était dans le côté droit, dirigé en arrière; le colon s'étendait en avant dans l'hypocondre





P. Oudart del.

Lith. de C. Motte

droit, passait de droite à gauche derrière l'estomac et se prolongeait en arrière dans le côté gauche, avant de se joindre au rectum.

Les membranes de l'estomac et des intestins étaient très-minces; l'estomac avait une figure fort extraordinaire; le grand cul-de-sac (*A*, *pl.* 447, *fig.* 1) était presque aussi ample que le reste de ce viscère; la petite courbure (*B C*) avait très-peu de longueur, depuis l'œsophage (*B*) jusqu'au pli (*C*) que forme la partie droite, et le reste (*C D*) de cette partie était très-court en comparaison de la grande profondeur de la partie gauche (le commencement du duodenum était déformé par une obstruction du pancréas, de sorte qu'il n'était pas facile de reconnaître exactement le pylore, il m'a paru être à l'endroit de la ligature (*D*) qui n'a pas pu être faite sur le duodenum, parce que la première portion de cet intestin était en partie détruite). Les intestins grêles diminuaient peu à peu de grosseur, depuis le pylore jusqu'au cœcum (*A B C*, *pl.* 447, *fig.* 2) qui n'était pas si gros à son origine (*A*) que la dernière portion (*D*) de l'ileum, mais il augmentait de grosseur jusqu'à son extrémité (*C*) qui était recourbée du côté de l'ileum (*D*) en forme de crosse; la grosseur du colon (*E F*) diminuait peu à peu jusqu'au rectum, qui était aussi plus gros vers l'anus que près du colon.

Le foie avait trois grands lobes, un petit et deux appendices; le plus étendu des trois grands lobes était dans le milieu, le ligament suspensoir sortait d'une petite échancrure qui semblait diviser ce lobe en deux parties inégales; la vésicule du fiel tenait à la portion droite qui était la plus grande, l'un des deux autres grands lobes était à gauche et l'autre à droite, le petit lobe

était placé à la racine du grand lobe droit; les deux appendices tenaient, l'un à la racine du même grand lobe droit, et l'autre à celle du grand lobe gauche; le foie était au dehors et au dedans d'un rouge très-pâle, il pesait deux onces et un demi-gros.

La vésicule du fiel (*pl.* 447, *fig.* 3) avait une figure ovoïde fort irrégulière, par deux convexités (*A B*) qui étaient placées à quelques distances de son pédicule.

La rate (*pl.* 447, *fig.* 4) était allongée; elle avait trois faces, deux internes et une externe; sa partie supérieure (*A*) était pointue, et pour ainsi dire, fourchue, parce qu'il y avait un petit appendice (*B*) placé sur le côté postérieur, à trois lignes de distance de l'extrémité; ce viscère était au dehors et au dedans de couleur brune-rougeâtre, il pesait un gros et trois grains.

Le rein droit était plus avancé que le gauche d'un tiers de sa longueur; il avait peu d'enfoncement, et le bassinet peu d'étendue. Je n'y ai point vu de mamelons distincts.

Le centre nerveux du diaphragme était peu étendu; le poumon droit avait quatre lobes, et le poumon gauche deux, disposés comme dans la plupart des quadrupèdes; le cœur était fort court, la crosse de l'aorte jetait trois branches.

La langue était fort épaisse dans sa partie postérieure, mais elle avait beaucoup moins d'épaisseur dans la partie antérieure; elle était parsemée de petits grains glanduleux et couverte de papilles presque imperceptibles, il y avait sur le milieu de la partie postérieure une grosse glande à calice; l'on voyait sur le palais neuf sillons transversaux qui étaient interrompus dans le milieu de leur longueur et qui formaient deux convexités en

avant; l'épiglotte était échancrée dans le milieu de ses bords.

Il y avait peu d'anfractuosités sur le cerveau qui était très-grand et qui recouvrait le cervelet en entier; le cerveau pesait deux onces et un demi-gros, et le cervelet deux gros et dix grains.

Le gland était terminé par un large champignon; l'orifice de l'urètre se trouvait dans le centre au-dessous d'un tubercule, formé par l'extrémité d'un os que le gland renfermait; la vessie était petite et avait la forme d'un œuf; les testicules étaient petits et presque ronds, les prostates se trouvaient placées à la racine des vésicules séminales.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	5	6	0
Circonférence du duodenum	0	2	0
Circonférence du jejunum	0	1	9
Circonférence de l'ïleum dans les endroits les plus gros	0	1	9
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	6
Longueur du cœcum	0	2	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	0	1	6
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus mince	0	1	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	2	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus minces	0	1	9
Circonférence du rectum près du colon	0	1	9
Circonférence du rectum près de l'anus	0	2	3
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	0	9	6
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	6	3	6
Grande circonférence de l'estomac	0	11	0
Petite circonférence	0	9	0

	pi.	po.	lig.
Longueur de la petite courbure depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage..	0	0	10
Profondeur du grand cul-de-sac..........	0	2	0
Circonférence de l'œsophage............	0	1	6
Longueur du foie....................	0	2	8
Largeur...........................	0	3	10
Sa plus grande épaisseur..................	0	0	6 ½
Longueur de la vésicule du fiel............	0	0	11
Son plus grand diamètre................	0	0	5
Longueur de la rate..................	0	2	6
Largeur de l'extrémité inférieure.........	0	0	5
Largeur de l'extrémité supérieure.........	0	0	1 ½
Épaisseur dans le milieu.............	0	0	2
Épaisseur du pancréas..............	0	0	1 ½
Longueur des reins.................	0	1	6
Largeur...........................	0	0	10
Épaisseur.........................	0	0	5
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe................	0	0	8
Largeur...........................	0	0	9
Circonférence de la base du cœur.........	0	3	3
Hauteur depnis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire................	0	1	1 ½
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	0	10
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors...	0	0	2 ½
Longueur de la langue...............	0	1	10
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité..............	0	0	7
Largeur de la langue...............	0	0	9
Longueur du cerveau...............	0	2	5
Largeur..........................	0	1	11
Épaisseur.........................	0	1	2
Longueur du cervelet...............	0	1	0
Largeur..........................	0	1	3
Épaisseur.........................	0	1	6

	pi.	po.	lig.
Longueur du gland	0	0	7
Circonférence	0	0	4
Circonférence du champignon	0	1	0
Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	1	4
Circonférence	0	0	6
Longueur des testicules	0	0	5
Largeur	0	0	4
Épaisseur	0	0	2½
Largeur de l'épididyme	0	0	2
Épaisseur	0	0	0⅔
Longueur des canaux déférents	0	3	6
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue	0	0	0⅓
Grande circonférence de la vessie	0	4	2
Petite circonférence	0	3	7
Circonférence de l'urètre	0	0	4
Longueur des vésicules séminales	0	0	9
Largeur	0	0	4
Épaisseur	0	0	1½
Longueur des prostates	0	0	3
Largeur	0	0	3
Épaisseur	0	0	1½

La tête du squelette (*pl.* 453) du sajou brun est moins allongée et plus ronde que celle du saïmiri (1); la partie supérieure de l'occiput est plus élevée et plus arrondie; les orbites des yeux sont à proportion moins éloignés l'un de l'autre; le museau est beaucoup plus gros, et par conséquent les dents sont aussi plus grosses que celles du saïmiri, mais elles sont en même nombre, en même situation et à-peu-près de même forme.

(1) Voyez ci-après la description du Saïmiri.

Il y a quatorze vertèbres lombaires et quatorze côtes de chaque côté, neuf vraies et cinq fausses; le sternum était composé de sept os, sans compter celui qui devait être au-delà des dernières des vraies côtes, si le sternum avait été ossifié en entier dans le squelette qui a servi de sujet pour cette description; les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os, celle des troisièmes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes et neuvièmes côtes qui s'articulent au bout du septième os.

Les vertèbres lombaires n'étaient qu'au nombre de cinq : l'os sacrum était composé de trois fausses vertèbres, et la queue de vingt-deux.

La partie antérieure de l'os de la hanche a une petite concavité sur sa face externe, elle ne s'étend pas au devant ni au-dessous de la première fausse vertèbre de l'os sacrum; mais comme elle est fort épaisse, elle a une petite face longitudinale et inférieure, qui s'étend presque jusqu'à la cavité cotyloïde.

Il n'y avait que dix os dans le carpe, le premier des surnuméraires y manquait; le tarse n'était composé que de sept os.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput	0	3	3 ½
La plus grande largeur de la tête	0	2	1
Longueur de la mâchoire du dessous, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	2	2
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus	0	0	2 ½

	pi.	po.	lig.
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines	0	1	0
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	0	0	3
Longueur de cette ouverture	0	0	6
Largeur	0	0	4 $\frac{3}{4}$
Longueur des os propres du nez	0	0	8
Largeur à l'endroit le plus large	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur des orbites	0	0	9 $\frac{1}{3}$
Hauteur	0	0	8 $\frac{2}{3}$
Longueur des dents canines	0	0	6
Largeur du bassin	0	1	2
Hauteur	0	1	3 $\frac{1}{3}$
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue	0	1	0
Longueur de l'omoplate	0	1	5 $\frac{2}{3}$
Longueur de l'humérus	0	3	4 $\frac{2}{3}$
Longueur de l'os du coude	0	3	5 $\frac{2}{3}$
Longueur de l'os du rayon	0	3	1
Longueur du fémur	0	4	2
Longueur du tibia	0	4	1
Longueur du péroné	0	3	7 $\frac{1}{2}$
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court	0	0	7
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long	0	0	9 $\frac{1}{2}$
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court	0	0	10 $\frac{2}{3}$
Longueur du troisième, qui est le plus long	0	1	2 $\frac{1}{3}$
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant	0	0	6
Longueur de la seconde	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du troisième doigt	0	0	8
Longueur de la seconde	0	0	6

	pi.	po.	lig.
Longueur de la troisième..........................	o	o	$3\frac{1}{3}$
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière..........................	o	o	6
Longueur de la seconde..........................	o	o	4
Longueur de la première phalange du troisième doigt..........................	o	o	$8\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde..........................	o	o	5
Longueur de la troisième..........................	o	o	3

DESCRIPTION DU SAJOU GRIS.

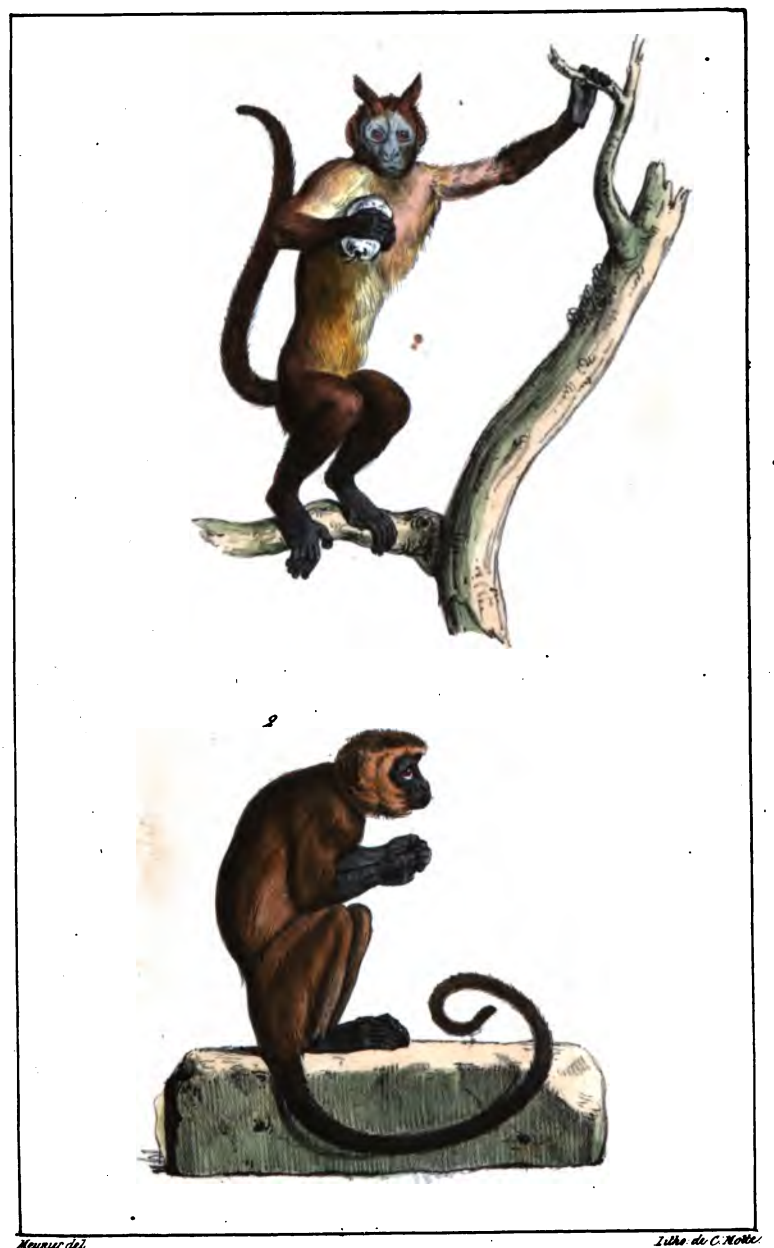
Le sajou gris (*pl.* 446) qui a servi de sujet pour cette description, avait la tête grosse et ronde, le nez large et épaté, la face en partie brune et en partie rougeâtre, la queue très-longue, fort touffue, et recourbée en bas par l'extrémité qui fait la fonction d'un doigt.

Le poil qui entourait la face était d'un gris-blanchâtre; il y avait sur les joues des poils fauves, la pointe de ceux du milieu était noire, cette couleur formait une bande sur chaque joue; le poil du derrière de la tête avait aussi une couleur noire; le dessus du cou, le dos, la face extérieure du bras, de la cuisse, et la première portion de la queue étaient de couleur fauve, teinte de brun, parce que chaque poil avait du fauve vers la racine et du brun à la pointe; le reste de la queue était mêlé de gris et de noirâtre; le dessous de la mâchoire inférieure, les côtés et le dessous du cou, la poitrine, les côtés du corps, et la face intérieure du bras et de la cuisse étaient fauves; le bas des quatre jambes, les doigts et les ongles avaient une couleur noirâtre.

LE SAJOU NÈGRE.

Le SAPAJOU NÈGRE, *Cebus niger*, Geoff., Desm.

AUX différents sapajous de moyenne et de petite taille, dont nous avons donné la description et les figures sous les noms de *Sajou brun*, (*pl.* 446), *Sajou gris* (*même pl.*), *Saï* (*pl.* 449), *Saï à gorge blanche* (*même pl.*), et *Saïmiri* (*pl.* 450), nous devons ajouter le *Sapajou* ou *Sajou nègre*, dont nous donnons ici la figure (*pl.* 448), et qui nous paraît être une variété constante dans l'espèce des sajous.



Meunier del. Litho. de C. Motte.

1. le Sajou cornu. 2. le Sajou nègre.

LE SAJOU CORNU.[1]

Le Sapajou cornu, *Cebus Fatuellus*, Geoff., Cuv., Desm.; *Simia Fatuellus*, Linn., Gmel.

Cet animal, dont nous donnons ici la figure (*pl.* 448), est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur, et sont distants l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc sale. Le nez est aplati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun et de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur

(1) *Simia fatuellus.* Linn., Syst. 42.
Horned monkey. M. Pennant, Hist. nat. des Quadrup., page 206.
Le Sapajou cornu. M. Brisson, Quadrup. 138.
Le Sapajou cornu. M. Schreber, Hist. nat. des Quadrup., page 145.

le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue : le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur le bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sur le cou et sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve-clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celui du front, des joues et des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil; celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont courbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sajou brun, dont nous avons donné la figure ci-dessus, *planche* 446, est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu, mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils en forme de cornes sur la tête : ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds et la queue; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras et le dessous du corps.

1.



2



Meunier del. Litho de C. Motte

1 le Saï à gorge blanche. 2 le Saï.

LE SAÏ.[1]

Le Sapajou Saï, *Cebus Capucinus*, Geoff., Cuv., Desm.; *Simia Capucina*, Linn., Gmel.

Le Sapajou a gorge blanche, *Cebus hypoleucus*, Humboldt, Geoff., Desm.

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce; le premier (*pl.* 449) a le poil d'un brun-noirâtre; le second (*même pl.*) que nous avons appelé *Saï à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou et autour des oreilles et des joues; il diffère encore du premier, en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil; mais, au reste ils se ressemblent en tout, ils sont du même naturel, de la même grandeur et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *Pleureurs* (2), parce qu'ils ont un cri plaintif, et que, pour peu qu'on les contrarie, ils ont l'air de se lamenter;

(1) *Cay*, que l'on doit prononcer *Saï*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

Cay, petite guenon noire que les sauvages appellent *Cay* en cette terre du Brésil. Voyage de Jean de Léry. Paris, 1578, page 163.

(2) Dans l'île Grande ou île Saint-George sous le Tropique, à deux lieues du continent de l'Amérique, il y a des singes qu'on appelle *Pleureurs*, qui imitent les cris d'un enfant. Voyage de Le Gentil, tome I, page 15.

d'autres les ont appelés *Singes musqués*, parce qu'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc (1); d'autres enfin leur ont donné le nom de *Macaque* (2), qu'ils avaient emprunté du macaque de Guinée : mais les macaques sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous, car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits; ils sont doux, dociles, et si craintifs, que leur cri ordinaire qui ressemble à celui du rat, devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci ils mangent des hannetons et des limaçons (3) de préférence à tous les autres aliments qu'on peut leur présenter; mais au Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres (4), où ils demeu-

(1) Il y a dans les terres de la baie de Tous-les-Saints de petits singes, qui sont d'une laideur affreuse, et qui sentent beaucoup le musc. Voyage de Dampier, tome IV, page 69.

(2) J'ai vu à la baie de Tous-les-Saints deux espèces de singes, les uns qu'on appelle *Sagoins*, et les autres qu'on appelle *Macaques*. Les sagoins sont de la grosseur d'un écureuil, il y en a de gris, et d'autres d'un poil fin et de couleur d'aurore; ils sont tout-à-fait jolis.... Les macaques sont plus gros et d'un poil brun; ils pleurent toujours, etc. Voyage de De Gennes, par Froger, page 150.

(3) Tous les singes de ce pays de l'Amérique méridionale vivent de fruits et de fleurs, et de quelques insectes, comme cigales, etc. Histoire des Aventuriers, par Oexmelin, tome II, page 256.

(4) Le naturel des Cays (*Saïs*) est tel que, ne bougeant guère de dessus un arbre qui porte un fruit, ayant gousse presque comme nos grosses fèves, de quoi ils se nourrissent : ils s'assemblent ordinairement

rent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les saïs n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses; ils ont la cloison des narines fort épaisse, et l'ouverture des narines à côté et non pas au-dessous du nez; la face ronde et plate, les oreilles presque nues; ils ont la queue prenante, nue par dessous vers l'extrémité, le poil d'un brun-noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve-pâle ou même d'un blanc-sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur; leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

par troupes, et principalement en temps de pluie; c'est un plaisir de les ouïr crier et mener un sabat sur ces arbres. Au reste, cet animal n'en porte qu'un d'une ventrée; mais le petit ayant cette industrie de nature, que sitôt qu'il est hors du ventre, il embrasse et tient ferme le cou du père ou de la mère; s'ils se voient pourchassés des chasseurs, sautant et l'emportant ainsi de branches en branches, le sauvent de cette façon; partant les sauvages n'en pouvant guère prendre ni jeunes ni vieux, n'ont d'autre moyen de les avoir sinon qu'à coups de flèches, les abattent de dessus les arbres, dont tombant étourdies et quelquefois bien blessées, après qu'ils les ont guéries et un peu apprivoisées, les changent pour quelques marchandises; je dis nommément apprivoisées, car du commencement qu'elles sont prises, elles sont si farouches, qu'elles mordent si opiniâtrement, qu'il faut les assommer pour les faire lâcher prise. Voyage de de Lery, page 164.

DESCRIPTION DU SAÏ.

Le saï (*pl.* 449) a la tête ronde, le museau gros et court, la cloison des narines fort large, la racine du nez élevée et garnie de poils, le bord supérieur des orbites saillant près de la racine du nez, les oreilles grandes et nues, la queue longue et recoquillée en dessous par l'extrémité, qui faisait la fonction d'un doigt.

Le poil du front du saï qui a servi de sujet pour cette description, avait une couleur roussâtre avec des teintes de brun; le sommet et le derrière de la tête étaient bruns dans la plus grande partie de leur étendue, et noirâtres dans le milieu; cette couleur noirâtre s'étendait le long du cou, du dos, des lombes et de la queue avec des teintes de brun et de jaune-verdâtre; les côtés de la tête et du cou, la mâchoire de dessous, l'épaule et la face externe du bras étaient d'une couleur cendrée-pâle et légèrement teinte de blond; les côtés du corps, les fesses, le face externe de la cuisse, les côtés et le dessous de la queue avaient une couleur brune, mêlée de jaune-verdâtre; la gorge, le dessous du cou, les aisselles et la poitrine étaient de couleur rousse avec des teintes de blanc; le bras, la cuisse et la jambe avaient une couleur noirâtre, mêlée de roux et de jaune-verdâtre; la face, les oreilles et la plante des pieds avaient une couleur tannée; le dessus des pieds était noirâtre avec quelques poils verdâtres: les ongles étaient pliés en gouttière, excepté celui du pouce des pieds de derrière qui était plat.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	1	1	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........................	0	3	10
Circonférence du bout du museau............	0	4	5
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux..................................	0	5	7
Contour de l'ouverture de la bouche..........	0	1	11
Distance entre les narines....................	0	0	5
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil...........................	0	1	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	0	1	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre........	0	0	5½
Ouverture de l'œil.........................	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein............	0	0	6
La même distance en ligne droite.............	0	0	4½
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles..............................	0	8	0
Longueur des oreilles........................	0	0	10
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure..................................	0	1	8
Distance entre les oreilles, prise dans le bas.....	0	2	1
Longueur du cou..........	0	1	5
Circonférence..............................	0	3	11
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant............................	0	7	0
Circonférence à l'endroit le plus gros..........	0	8	6
Circonférence devant les jambes de derrière....	0	5	4
Longueur du tronçon de la queue............	1	3	3
Circonférence à l'origine....................	0	3	0
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.............................	0	4	4
Circonférence du poignet..................	0	2	1

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	o	2	10
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	o	5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	o	4	5

Ce saï pesait trois livres deux onces six gros; l'épiploon était très-court; le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite.

Le duodenum se repliait en dedans près du rein, avant de se joindre au jejunum qui faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés, celles de l'ileum étaient dans les régions hypogastriques et iliaques. Le cœcum se trouvait dans la région iliaque droite, dirigé en arrière; le colon s'étendait en avant dans le côté droit, passait de droite à gauche derrière l'estomac et se prolongeait en arrière dans le côté gauche, avant de se joindre au rectum.

Quoique l'estomac fût peu allongé, le grand cul-de-sac était fort grand, mais il n'y avait que peu de distance depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'au pylore; les intestins grêles avaient tous à-peu-près la même grosseur; le cœcum était aussi de grosseur égale dans toute son étendue, son extrémité se recourbait du côté de l'ileum; le colon était plus gros près du cœcum que dans tout le reste de sa longueur.

Le foie était composé de trois lobes, un dans le milieu et un de chaque côté; le lobe droit était le plus petit des trois, le lobe moyen avait une scissure qui le divisait en deux parties inégales, dont la droite était la plus grande; le ligament suspensoir passait dans cette scissure, et la vésicule du fiel était incrustée dans la face

postérieure de la portion droite du lobe moyen, près de la même scissure; ce viscère avait au dehors et au dedans une couleur rougeâtre très-pâle, il pesait une once sept gros et demi.

La vésicule du fiel était de figure conique, fort allongée et irrégulière.

La rate était oblongue et presque pointue par ses extrémités; elle avait à l'extérieur et à l'intérieur une couleur rougeâtre très-foncée et presque brune, elle pesait un gros et quarante-sept grains.

Les reins avaient peu d'enfoncement; le bassinet était peu étendu, et il n'y avait qu'un mamelon.

Le poumon droit était composé de quatre lobes, disposés comme dans les autres animaux qui ont aussi quatre lobes dans ce poumon; il y en avait trois à gauche, mais le second n'était pas entièrement séparé du troisième comme le second lobe du côté droit, et il était un peu plus petit; le cœur se trouvait placé dans le milieu de la poitrine, la pointe dirigée en arrière; il était presque rond; la crosse de l'aorte jetait trois branches.

La langue était large, couverte de très-petites papilles et parsemée de grains glanduleux; il y avait sur la partie postérieure quatre glandes à calice, une de chaque côté et deux dans le milieu, une en avant et une autre en arrière; l'antérieure était placée plus en arrière que les deux des côtés.

L'épiglotte était fort échancrée; il y avait sur le palais un sillon longitudinal dans le milieu et huit larges sillons transversaux; leurs bords étaient peu élevés, surtout ceux des derniers; ils formaient tous une convexité en avant de chaque côté du sillon longitudinal.

Le cervelet était entièrement recouvert par le cerveau, il avait des cannelures très-légères ; les anfractuosités du cerveau étaient en petit nombre et peu profondes ; il pesait une once six gros et demi, et le cervelet deux gros et demi.

Le clitoris était très-grand et terminé par un champignon comme le gland de la verge du mâle, il sortait de la longueur de trois lignes, et il avait une ligne deux tiers de diamètre ; le canal de l'urètre était saillant au dedans du vagin de la longueur de trois lignes, et terminé par une sorte de caroncule noirâtre ; il y en avait une autre vis-à-vis, et tout autour du vagin, à environ trois lignes de distance des bords de la vulve, un pli auquel tenaient ces deux caroncules ; les parois internes du vagin étaient plissées longitudinalement, depuis le pli transversal dont il vient d'être fait mention, jusqu'au fond du vagin ; l'urètre était fort court ; la vessie avait presque autant de grosseur à l'un des bouts qu'à l'autre, il y avait un petit enfoncement sur ses côtés à-peu-près dans leur milieu. La matrice débordait dans le vagin, de la longueur de trois lignes ; le corps de la matrice était fort petit, il n'avait point de cornes, mais les trompes étaient fort grosses, elles rampaient chacune sur un pavillon qui tenait au testicule par l'un de ses côtés ; il y avait de grosses caroncules dans les testicules.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	5	8	0
Circonférence du duodenum	0	1	10
Circonférence du jejunum	0	1	9
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	0	1	9
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	4

	pi.	po.	lig.
Longueur du cœcum	0	1	9
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	1	9
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	1	7
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	9
Circonférence du rectum près du colon	0	1	9
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	1	1	6
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	6	9	6
Grande circonférence de l'estomac	0	10	6
Petite circonférence	0	8	6
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage	0	1	1
Profondeur du grand cul-de-sac	0	1	3
Circonférence de l'œsophage	0	1	3
Circonférence du pylore	0	1	7
Longueur du foie	0	2	9
Largeur	0	3	5
Sa plus grande épaisseur	0	0	10
Longueur de la vésicule du fiel	0	1	4
Son plus grand diamètre	0	0	4 ½
Longueur de la rate	0	3	2
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	3
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	2 ½
Épaisseur dans le milieu	0	0	3 ½
Longueur des reins	0	1	6
Largeur	0	0	10
Épaisseur	0	0	7
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	0	10
Largeur	0	1	4
Circonférence de la base du cœur	0	2	10
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	1	1 ½

	pi.	po.	lig.
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	0	11
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors...	0	0	3
Longueur de la langue....................	0	1	7
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité....................	0	0	8
Largeur de la langue....................	0	0	9
Longueur du cerveau....................	0	2	5
Largeur....................	0	2	1
Épaisseur....................	0	1	1
Longueur du cervelet....................	0	0	10
Largeur....................	0	1	5
Épaisseur....................	0	0	9
Distance entre l'anus et la vulve....................	0	0	6
Longueur du vagin....................	0	1	6
Circonférence....................	0	1	9
Grande circonférence de la vessie....................	0	7	0
Petite circonférence....................	0	4	10
Longueur de l'urètre....................	0	0	6
Circonférence....................	0	0	8
Longueur du col et du corps de la matrice......	0	0	9
Circonférence du corps....................	0	1	3
Distance en ligne droite entre les testicules et la matrice....................	0	0	3
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe....................	0	1	0
Longueur des testicules....................	0	0	4 ½
Largeur....................	0	0	2 ½
Épaisseur....................	0	0	1 ½

A l'inspection du squelette du saï, on reconnaît aisément que cet animal est d'espèce différente de celle du sajou brun : la tête du saï est plus étroite, les orbites des yeux sont plus grandes, les os du nez sont plus relevés, le museau est moins gros et moins long, et par

conséquent les dents sont plus petites que celles du sajou brun.

Ces animaux se ressemblent par le nombre, la forme et les articulations des vertèbres cervicales, des vertèbres dorsales, des côtes et des os du sternum.

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de six; il y avait quatre fausses vertèbres dans l'os sacrum, et vingt-six dans la queue.

La partie antérieure de l'os de la hanche s'étendait un peu au devant de la première fausse vertèbre de l'os sacrum, mais elle était moins épaisse que dans le sajou brun : ainsi la face longitudinale inférieure de l'os de la hanche avait moins de largeur.

Les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe du saï, étaient à proportion plus longs, moins gros et moins courbés dans le sajou brun, comme on peut le voir dans les dimensions rapportées dans la table suivante, et comparées à celles des os du sajou brun : au reste, il y avait peu de différences entre les squelettes de ces animaux.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput	0	3	3
La plus grande largeur de la tête	0	2	1
Longueur de la mâchoire du dessous depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	2	1
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus	0	0	2
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines	0	1	0
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	3
Longueur de cette ouverture	0	0	5

	pi.	po.	lig.
Largeur	o	o	5 ½
Longueur des os propres du nez	o	o	7 ½
Largeur à l'endroit le plus large	o	o	2
Largeur des orbites	o	o	9 ⅔
Hauteur	o	o	9
Longueur des dents canines	o	o	3 ¾
Largeur du bassin	o	3	3
Hauteur	o	3	1 ½
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue	o	o	11 ½
Longueur de l'omoplate	o	1	11 ½
Longueur de l'humérus	o	4	o
Longueur de l'os du coude	o	4	o
Longueur de l'os du rayon	o	3	7
Longueur du fémur	o	4	11
Longueur du tibia	o	4	7
Longueur du péroné	o	4	3 ½
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court	o	o	7
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long	o	o	10
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court	o	o	11
Longueur du troisième, qui est le plus long	o	1	4 ⅔
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant	o	o	6
Longueur de la seconde	o	o	4
Longueur de la première phalange du troisième doigt	o	o	9
Longueur de la seconde	o	o	6
Longueur de la troisième	o	o	3 ½
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière	o	o	6
Longueur de la seconde	o	o	4

	pi.	po.	lig.
Longueur de la première phalange du troisième doigt	0	0	9
Longueur de la seconde	0	0	$3\frac{1}{3}$
Longueur de la troisième	0	0	$4\frac{1}{3}$

DESCRIPTION
DU SAÏ A GORGE BLANCHE.

Ce saï (*pl.* 449) a la tête ronde, le museau gros et court, les yeux grands et éloignés l'un de l'autre, le nez élevé à sa racine, large et aplati par le bout; les ouvertures des narines étaient à plus d'un demi-pouce de distance l'une de l'autre; elles s'ouvraient en dehors, et leurs parois supérieures formaient une convexité de chaque côté du nez, en sorte que sur le milieu du bout du nez il se trouvait une concavité; les oreilles étaient grandes et presque nues; les ongles étaient noirâtres et pliés en gouttière, excepté celui du pouce des pieds de derrière qui était presque plat.

La face du saï à gorge blanche était pâle et presque nue; il y avait quelques poils noirs sur les lèvres, sur la racine du nez et à l'endroit des sourcils; il y avait aussi des cils aux deux paupières; le poil du front, des tempes, des joues, des oreilles, de la mâchoire inférieure, du dessous et des côtés du cou, de la partie antérieure de l'épaule, le poil de la face externe du bras et celui du milieu de la poitrine étaient d'un blanc sale et jaunâtre; la face interne du bras et de la cuisse avait des poils blancs et des poils noirâtres; ceux de tout le reste du corps étaient noirs ou noirâtres, et il y avait sur la queue des teintes de brun avec le noir.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	1	0	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........................	0	3	0
Circonférence du bout du museau...........	0	3	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux...............................	0	4	4
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	1	8
Distance entre les deux naseaux..	0	0	6
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	1
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	0	1	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	6
Ouverture de l'œil.	0	0	3 ½
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein.	0	0	7
La même distance en ligne droite............	0	0	5
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles..............................	0	7	2
Longueur des oreilles....................	0	0	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	1	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	11
Longueur du cou.........................	0	1	1
Circonférence	0	3	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant............................	0	7	6
La même circonférence à l'endroit le plus gros..	0	8	3
La même circonférence devant les jambes de derrière................................	0	6	0
Longueur du tronçon de la queue...........	1	3	0
Circonférence à l'origine..................	0	2	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet............................	0	3	8
Circonférence du poignet..................	0	2	3

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	2	7
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	5	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	4	1

Je n'ai point remarqué de différences sensibles entre le squelette du saï à gorge blanche et celui du saï simplement dit ; seulement les omoplates de ces deux animaux m'ont paru de forme un peu différente, mais c'était peut-être parce que le saï à gorge blanche avait été tiré d'un individu plus jeune que n'était celui dont on a fait le squelette du saï simplement dit qui a servi de sujet pour cette comparaison ; la queue du saï à gorge blanche était composée de vingt-sept fausses vertèbres, dont les trois dernières étaient très-petites.

LE SAIMIRI.[1]

Le SAGOIN SAÏMIRI, *Callithrix sciureus*, Geoff., Desm.; *Simia sciurea*, Linn., Gmel.

LE Saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *Sapajou aurore*, de *Sapajou orangé* et de *Sapajou jaune*; il est assez commun à la Guyane, et

(1) *Caymiri*, nom de cet animal dans les terres de Maragnon, et que l'on doit prononcer *Saïmiri*.

Les autres s'appellent *Caymiri* ou *Sapajou*, étant d'un poil jaunâtre, mêlé de diverses couleurs qui sont belles et bien jolies. Mission du Père d'Abbeville, page 252.

« Cercopithecus pilis ex fulvo flavescente et candicante variegatis vestitus, pedibus ex flavo rufescentibus. *Sapajou jaune*. » Briss., Reg. anim., pag. 197.

Nota. Je crois qu'on doit rapporter à cette espèce le *Caitaia* ou *Saïtaia* de Marcgrave, qu'il décrit en ces termes : « CAITAIA, Brasiliensibus « pilo longiore ex albido flavescente caput habet subrotundum, frontem « haud elatam aut pene nullam, nasum parvum et compressum. Caudam « gestat arcuatam, redolet Moschum. Hæc unica ipsi inest gratia. Mite « tractari debet, alias altissima voce clamat et facile ad iram concitari « potest. Alius ejusdem speciei sed major et pilo magis fusco instar zebellinorum etiam Moschum redolet. » Marcgr., Hist. nat. Brasil., pag. 227. Le premier de ces deux animaux de Marcgrave me paraît être notre saïmiri, et le second notre saï; le poil d'un jaune-blanchâtre, le front si court qu'il paraît nul, sont les deux caractères distinctifs du saïmiri; le poil d'un brun-noirâtre, et l'odeur de musc, me paraissent indiquer assez le saï, qui, comme le saïmiri, est sujet à gémir et crier pour peu qu'on le maltraite.

c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *Sapajou de Cayenne*. Par la gentillesse de ses mouvements, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres sapajous, et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous : mais il est aussi le plus délicat (1), le plus difficile à transporter et à conserver. Par tous ces caractères, et particulièrement encore par celui de la queue, il paraît faire la nuance entre les sapajous et les sagoins, car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagoins, n'est pas aussi musclée que celle des sapajous, elle n'est, pour ainsi dire, qu'à demi prenante, et, quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il désire; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main, comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saïmiri n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la cloison des narines épaisse, les na-

---

(1) Le Sapajou de Cayenne est une espèce de petit singe d'un poil jaunâtre; il a de gros yeux, la face blanche, le menton noir et la taille menue; il est alerte et caressant, mais il est aussi sensible au froid que les sagoins du Brésil. Relation du voyage de Gennes, par Froger. Paris, 1698, page 163.

rines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a, pour ainsi dire, point de front; son poil est d'un jaune brillant, il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines; la bouche petite, la face plate et nue; les oreilles garnies de poil et un peu pointues; la queue à demi prenante, plus longue que le corps; il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il se tient aisément sur ses pieds de derrière, mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

ADDITION

A L'ARTICLE DU SAÏMIRI.

Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommés *Saïmiri*, vivent en troupes nombreuses, et que, quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagoins auxquels j'ai donné le nom de *Tamarins;* ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins; on en connaît qui ont vécu quelques années en France, et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre

mois dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelque variété dans la couleur du poil sur différents individus; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.

DESCRIPTION
DU SAÏMIRI.

Le saïmiri (*pl.* 450) a de belles couleurs et la taille bien proportionnée; la face de celui qui a servi de sujet pour cette description était arrondie, et mi-partie de couleur de chair et de brun-grisâtre; cette dernière couleur formait une tache ronde sur le bout du museau, en s'étendant jusqu'aux narines et aux coins de la bouche; il y avait autour de chaque œil une bande de couleur de chair qui formait deux anneaux, dont l'un entourait l'œil droit et l'autre l'œil gauche; ces anneaux se touchaient à l'endroit de la racine du nez, et semblaient anticiper l'un sur l'autre. Cet animal avait les yeux grands et enfoncés, le front peu étendu, les narines ouvertes sur les côtés du nez et séparées par une large cloison, le nez élevé entre les yeux, gros et aplati à l'endroit des narines, la bouche petite, et le museau moins saillant qu'il ne l'est dans la plupart des autres animaux de même genre; le sommet de la tête était ovale et allongé depuis le front jusqu'à l'occiput; les oreilles étaient garnies de poil et un peu pointues sur le bord postérieur; la queue était plus longue que le corps, et servait quelquefois à l'animal pour le soutenir dans différentes attitudes.

Le front, les tempes, le sommet et le derrière de la

tête, la face supérieure du cou, les épaules, la face extérieure du bras, des cuisses et de la partie supérieure des jambes, et la queue sur la plus grande partie de sa longueur depuis son origine, étaient couverts de poil, de couleur mêlée de gris, de brun, de verdâtre et de jaunâtre; quelques-unes de ces teintes dominaient plus ou moins dans différents endroits. Les poils de la partie supérieure du corps, depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue, avaient du brun-cendré près de la racine, du gris-jaunâtre au-dessus du brun-cendré et ensuite du brun-noirâtre, de l'orangé-roussâtre et du brun à la pointe pour la plupart; l'orangé-roussâtre dominait dans ce mélange sur le gris et sur le brun; l'avant-bras, la partie inférieure de la jambe et les pieds étaient d'une très-belle couleur orangée; les oreilles, le dessous de la mâchoire inférieure, les côtés et la face inférieure du cou, les aisselles, la face intérieure du bras, la poitrine, le ventre, les aines, et la face intérieure des cuisses avaient une couleur blanchâtre mêlée d'une teinte de jaune plus ou moins apparente en différents endroits; le bout de la queue était noir sur la longueur de quatre ou cinq pouces; la plante des pieds avait une couleur de chair; les ongles des pouces étaient plats, et ceux des doigts étaient pliés en gouttière.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	0	10	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........................	0	2	6
Circonférence du bout du museau............	0	2	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux..................................	0	2	10
Contour de l'ouverture de la bouche..........	0	1	2
Distance entre les deux narines...............	0	0	4

	pi.	po.	lig.
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	0	7
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	1	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	4
Ouverture de l'œil	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein	0	0	6
La même distance en ligne droite	0	0	3
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles	0	5	6
Longueur des oreilles	0	0	6
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	1	1
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	1	10
Longueur du cou	0	1	0
Circonférence	0	3	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	5	4
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	5	9
Circonférence devant les jambes de derrière	0	4	0
Longueur du tronçon de la queue	1	3	6
Circonférence à l'origine	0	2	2
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	2	8
Circonférence du poignet	0	1	9
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	1	9
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	3	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	3	0

Ce saïmiri était femelle; il pesait une livre six onces; l'estomac occupait la moitié de l'abdomen; l'épiploon s'étendait sous les intestins grêles; le foie était presque en entier dans le côté droit.

Le duodenum se repliait en-dedans presqu'au sortir de l'estomac, avant de se joindre au jejunum qui faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés, celles de l'ileum étaient dans les régions iliaques. Le cœcum (*ABC*, *pl.* 452, *fig.* 1) se trouvait dans l'hypogastrique, il était dirigé transversalement de gauche à droite et recourbé vers l'ileum (*D*) par son extrémité (*C*); le colon (*EF*) s'étendait en avant jusqu'au milieu de la région ombilicale, où il se repliait pour se joindre au rectum.

L'estomac (*pl.* 452, *fig.* 2) était arrondi, il n'avait presque point de grand cul-de-sac (*A*), et la partie droite était fort courte depuis l'angle (*B*) que forme cette partie jusqu'au pylore (*C*); les membranes des intestins étaient très-minces et très-faibles; le cœcum était recourbé en forme de crosse et terminé par un tubercule; le colon diminuait peu à peu de grosseur, à mesure qu'il approchait du rectum.

Le foie avait trois lobes, dont deux étaient d'égale grosseur et placés à droite, le troisième était plus petit et placé à gauche; le lobe droit inférieur était partagé en deux parties presque égales par une scissure très-profonde, dans laquelle se trouvait le ligament suspensoir qui était fort grand et qui s'étendait le long du côté droit du diaphragme; la vésicule du fiel était incrustée dans la partie droite du lobe inférieur gauche; le lobe supérieur était divisé en deux parties par une profonde scissure, et avait de plus deux appendices, l'un à la racine du foie et l'autre près du rein; le foie avait au dehors et au dedans une couleur rougeâtre très-pâle; la vésicule du fiel était de figure cylindrique, et contenait une liqueur épaisse teinte de vert et de jaune.

La rate avait trois faces, elle était oblongue, un peu plus large à son extrémité inférieure que dans le reste de sa longueur; elle avait au dehors et au dedans une couleur rouge-pâle, elle pesait trente-sept grains.

Le pancréas avait une figure oblongue et s'étendait depuis le milieu de la rate jusqu'au duodenum, son extrémité gauche avait un peu plus de largeur et d'épaisseur que la droite.

Les reins étaient oblongs, ils avaient peu d'enfoncement; le bassinet était bien marqué, et on y distinguait quelques mamelons.

Les poumons étaient composés de six lobes, quatre à droite et deux à gauche, à-peu-près comme dans le chien et la plupart des autres animaux quadrupèdes: cependant il y avait moins de scissures dans les lobes du saïmiri; le cœur était gros et presque rond; il sortait trois branches de la crosse de l'aorte.

La langue était large, épaisse, couverte de papilles presque imperceptibles et parsemées de petits grains blancs; il y avait sur la partie postérieure trois glandes à calice, deux en avant et une en arrière, placées de façon qu'elles formaient un triangle.

Le palais était traversé par huit sillons, dont les bords étaient interrompus dans le milieu de leur longueur, chaque partie de ces bords formait une convexité en devant; l'épiglotte avait une échancrure assez profonde à son extrémité.

Le cerveau était très-gros à proportion du corps de l'animal; le cervelet se trouvait placé au-dessous de la partie moyenne du cerveau, de sorte qu'une partie des lobes postérieurs descendait derrière le cervelet; le cerveau pesait sept gros et soixante grains, et le cervelet trente-trois grains.

Le clitoris était gros et saillant de la longueur de trois ou quatre lignes; le gland avait deux lignes de longueur et près de deux lignes de diamètre; le prépuce était fort court, et laissait la partie antérieure du gland à nu; la partie postérieure était sillonnée par la fente de la vulve qui s'étendait jusqu'à l'extrémité du clitoris; les parois du vagin étaient épaisses et charnues; il y avait une arête cannelée qui s'étendait le long des parois supérieures, depuis l'orifice de la matrice jusqu'à deux lignes de distance des bords de la vulve; l'urètre s'étendait le long des parois du vagin sur la même longueur, et à l'endroit où il les perçait, il se trouvait une petite membrane transversale à-peu-près semblable en petit à celle qui est dans le vagin des juments et des ânesses; le col de la matrice débordait dans le vagin en forme de tubercule, au milieu duquel se trouvait son origine qui était fort étroite; le corps de la matrice était aplati par-dessus et par-dessous, il n'avait point de cornes : les trompes étaient très-déliées et fort longues, elles ne formaient presque point de sinuosités; les testicules avaient une forme ovoïde et une couleur jaunâtre, on y distinguait quelques vésicules lymphatiques de couleur bleuâtre.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	3	3	o
Circonférence du duodenum	o	1	6
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	o	1	3
Circonférence dans les endroits les plus minces	o	1	o
Longueur du cœcum	o	1	7
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	o	1	7
Circonférence à l'endroit le plus mince	o	1	3
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros	o	1	9

	pi.	po.	lig.
Circonférence dans les endroits les plus minces..	0	1	1
Circonférence du rectum près du colon........	0	1	1
Circonférence près de l'anus................	0	1	6
Longueur du colon et du rectum pris ensemble..	0	5	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum....................	3	8	0
Grande circonférence de l'estomac............	0	7	7
Petite circonférence.......................	0	6	9
Longueur de la petite courbure depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.....	0	0	9
Profondeur du grand cul-de-sac..............	0	0	3
Circonférence de l'œsophage................	0	0	10
Circonférence du pylore....................	0	1	3
Longueur du foie..........................	0	2	0
Largeur..................................	0	2	5
Sa plus grande épaisseur..................	0	0	6
Longueur de la vésicule du fiel.............	0	0	8
Son plus grand diamètre...................	0	0	4
Longueur de la rate......................	0	2	4
Largeur de l'extrémité inférieure...........	0	0	5
Largeur de l'extrémité supérieure...........	0	0	4
Épaisseur dans le milieu...................	0	0	1
Épaisseur du pancréas....................	0	0	1
Longueur des reins.......................	0	0	11
Largeur..................................	0	0	6
Épaisseur................................	0	0	4
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe......................	0	0	5
Largeur..................................	0	0	8
Circonférence de la base du cœur............	0	2	5
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.....................	0	0	11
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	0	8
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors...	0	0	1 ½
Longueur de la langue.....................	0	0	10

	pi.	po.	lig.
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	0	4½
Largeur de la langue	0	0	4½
Longueur du cerveau	0	2	0
Largeur	0	1	5
Épaisseur	0	0	10
Longueur du cervelet	0	0	7
Largeur	0	0	9
Épaisseur	0	0	4
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	3
Longueur de la vulve	0	0	4
Longueur du vagin	0	0	10
Circonférence	0	0	11
Grande circonférence de la vessie	0	3	0
Petite circonférence	0	2	3
Longueur de l'urètre	0	1	1
Circonférence	0	0	3
Longueur du col et du corps de la matrice	0	0	7
Circonférence du corps	0	0	7
Distance en ligne droite entre les testicules et la matrice	0	0	4
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	0	1	0
Longueur des testicules	0	0	4
Largeur	0	0	2½
Épaisseur	0	0	1¼

La tête du squelette du saïmiri est fort allongée, il y a peu de hauteur dans l'occiput qui est aplati par sa partie supérieure ; l'os frontal forme une petite convexité au-dessus des orbites des yeux et de la racine du nez, de sorte que le front fait une petite partie de la face de l'animal dont il s'agit, tandis que dans la plupart des autres animaux de ce genre, le front est confondu avec le sommet de la tête ; les orbites des yeux du saïmiri sont

très-grandes et placées fort près l'une de l'autre; l'ouverture des narines est en partie entre les orbites, comme dans le talapoin et le gibbon; le museau est plus court que celui du talapoin, du gibbon et du jocko.

Les dents du saïmiri sont au nombre de trente-six, il a six dents mâchelières de chaque côté de chacune des mâchoires comme le coaïta, les sajous, les saïs, etc.; les dents incisives et les canines ressemblent à celles du gibbon; les trois premières mâchelières de chaque côté des deux mâchoires n'ont qu'une pointe: ainsi c'est l'une de ces trois dents qui est de plus dans le saïmiri que dans le gibbon, le magot, le macaque, etc.

Il y a quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes, neuf vraies et cinq fausses; le sternum est composé de sept os; les quatre premières côtes, deux de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne du premier os du sternum; l'articulation des troisièmes côtes est entre le premier et le second os, celle des quatrièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes et neuvièmes côtes qui s'articulent entre le sixième et le septième os du sternum.

Les vertèbres lombaires ne sont qu'au nombre de trois; l'os sacrum est composé de trois fausses vertèbres, et la queue de trente.

La partie antérieure de l'os de la hanche est concave sur sa face externe, elle a peu d'épaisseur, elle ne s'étend pas au-devant ni au-dessous de la première fausse vertèbre de l'os sacrum.

Il n'y avait que dix os dans le carpe, le premier des surnuméraires y manquait; le tarse n'était composé que de sept os.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput	0	2	4½

tête, la face supérieure du cou, les épaules, la face extérieure du bras, des cuisses et de la partie supérieure des jambes, et la queue sur la plus grande partie de sa longueur depuis son origine, étaient couverts de poil, de couleur mêlée de gris, de brun, de verdâtre et de jaunâtre; quelques-unes de ces teintes dominaient plus ou moins dans différents endroits. Les poils de la partie supérieure du corps, depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue, avaient du brun-cendré près de la racine, du gris-jaunâtre au-dessus du brun-cendré et ensuite du brun-noirâtre, de l'orangé-roussâtre et du brun à la pointe pour la plupart; l'orangé-roussâtre dominait dans ce mélange sur le gris et sur le brun; l'avant-bras, la partie inférieure de la jambe et les pieds étaient d'une très-belle couleur orangée; les oreilles, le dessous de la mâchoire inférieure, les côtés et la face inférieure du cou, les aisselles, la face intérieure du bras, la poitrine, le ventre, les aines, et la face intérieure des cuisses avaient une couleur blanchâtre mêlée d'une teinte de jaune plus ou moins apparente en différents endroits; le bout de la queue était noir sur la longueur de quatre ou cinq pouces; la plante des pieds avait une couleur de chair; les ongles des pouces étaient plats, et ceux des doigts étaient pliés en gouttière.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	0	10	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput...........................	0	2	6
Circonférence du bout du museau............	0	2	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux..................................	0	2	10
Contour de l'ouverture de la bouche..........	0	1	2
Distance entre les deux narines..............	0	0	4

	pi.	po.	lig.
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	0	7
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	1	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	4
Ouverture de l'œil	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein	0	0	6
La même distance en ligne droite	0	0	3
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles	0	5	6
Longueur des oreilles	0	0	6
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	1	1
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	10
Longueur du cou	0	1	0
Circonférence	0	3	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	5	4
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	5	9
Circonférence devant les jambes de derrière	0	4	0
Longueur du tronçon de la queue	1	3	6
Circonférence à l'origine	0	2	2
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	2	8
Circonférence du poignet	0	1	9
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	1	9
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	3	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	3	0

Ce saïmiri était femelle; il pesait une livre six onces; l'estomac occupait la moitié de l'abdomen; l'épiploon s'étendait sous les intestins grêles; le foie était presque en entier dans le côté droit.

Le duodenum se repliait en dedans presqu'au sortir de l'estomac, avant de se joindre au jejunum qui faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés, celles de l'ileum étaient dans les régions iliaques. Le cœcum (*ABC*, *pl.* 452, *fig.* 1) se trouvait dans l'hypogastrique, il était dirigé transversalement de gauche à droite et recourbé vers l'ileum (*D*) par son extrémité (*C*); le colon (*EF*) s'étendait en avant jusqu'au milieu de la région ombilicale, où il se repliait pour se joindre au rectum.

L'estomac (*pl.* 452, *fig.* 2) était arrondi, il n'avait presque point de grand cul-de-sac (*A*), et la partie droite était fort courte depuis l'angle (*B*) que forme cette partie jusqu'au pylore (*C*); les membranes des intestins étaient très-minces et très-faibles; le cœcum était recourbé en forme de crosse et terminé par un tubercule; le colon diminuait peu à peu de grosseur, à mesure qu'il approchait du rectum.

Le foie avait trois lobes, dont deux étaient d'égale grosseur et placés à droite, le troisième était plus petit et placé à gauche; le lobe droit inférieur était partagé en deux parties presque égales par une scissure très-profonde, dans laquelle se trouvait le ligament suspensoir qui était fort grand et qui s'étendait le long du côté droit du diaphragme; la vésicule du fiel était incrustée dans la partie droite du lobe inférieur gauche; le lobe supérieur était divisé en deux parties par une profonde scissure, et avait de plus deux appendices, l'un à la racine du foie et l'autre près du rein; le foie avait au dehors et au dedans une couleur rougeâtre très-pâle; la vésicule du fiel était de figure cylindrique, et contenait une liqueur épaisse teinte de vert et de jaune.

La rate avait trois faces, elle était oblongue, un peu plus large à son extrémité inférieure que dans le reste de sa longueur; elle avait au dehors et au dedans une couleur rouge-pâle, elle pesait trente-sept grains.

Le pancréas avait une figure oblongue et s'étendait depuis le milieu de la rate jusqu'au duodenum, son extrémité gauche avait un peu plus de largeur et d'épaisseur que la droite.

Les reins étaient oblongs, ils avaient peu d'enfoncement; le bassinet était bien marqué, et on y distinguait quelques mamelons.

Les poumons étaient composés de six lobes, quatre à droite et deux à gauche, à-peu-près comme dans le chien et la plupart des autres animaux quadrupèdes: cependant il y avait moins de scissures dans les lobes du saïmiri; le cœur était gros et presque rond; il sortait trois branches de la crosse de l'aorte.

La langue était large, épaisse, couverte de papilles presque imperceptibles et parsemées de petits grains blancs; il y avait sur la partie postérieure trois glandes à calice, deux en avant et une en arrière, placées de façon qu'elles formaient un triangle.

Le palais était traversé par huit sillons, dont les bords étaient interrompus dans le milieu de leur longueur, chaque partie de ces bords formait une convexité en devant; l'épiglotte avait une échancrure assez profonde à son extrémité.

Le cerveau était très-gros à proportion du corps de l'animal; le cervelet se trouvait placé au-dessous de la partie moyenne du cerveau, de sorte qu'une partie des lobes postérieurs descendait derrière le cervelet; le cerveau pesait sept gros et soixante grains, et le cervelet trente-trois grains.

poitrine, le ventre, la face interne de la cuisse et de la jambe, sont d'une couleur grise ou d'un blanc-sale, et il y a le long des côtés de la poitrine et du corps une raie de couleur fauve-roussâtre, qui est entre le blanchâtre du ventre et le noir du dos.

1448. *Le squelette d'un coaita.*

Presque tous les os de ce squelette semblent avoir été altérés par une maladie qui tenait du rachitisme, mais on n'en voit sur aucun des marques aussi apparentes que sur les os des avant-bras; leurs parties inférieures et moyennes inférieures, sont gonflées et déformées au point que la figure naturelle de ces os est entièrement changée; ils ne sont formés dans quelques endroits que par une sorte de pellicule osseuse qui plie et qui se rompt lorsqu'on la comprime. La description et les principales dimensions de ce squelette font partie de la description du coaita.

1449. *L'os hyoïde d'un coaita.*

Cet os est composé de cinq pièces, les petites cornes sont très-déliées et presque aussi longues que les grandes; la base est fort étendue, elle forme en avant une grosse tubérosité qui est creuse.

1450. *La peau d'un sajou brun.*

1451. *Un sajou brun.*

Cet animal est conservé en entier dans l'esprit-de-vin, et la peau rapportée sous le numéro précédent est bourrée; ils ne différaient pas du sajou brun qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

1452. *Le squelette d'un sajou brun.*

La face supérieure du crâne de ce squelette a été al-

térée par une carie, dont il paraît aussi quelques traces sur les mâchoires ; de sorte que la plupart des dents canines sont à découvert presque jusqu'à la racine. La description et les dimensions de ce squelette se trouvent dans la description du sajou brun.

1453. *Un sajou gris.*

1454. *Une peau de sajou gris.*

1455. *Un saï.*

1456. *Une peau de saï.*

Cette peau et celle du sajou gris, qui est rapportée sous le nº 1454, sont bourrées ; le saï dont il s'agit sous le présent numéro, et le sajou gris nº 1453, sont conservés en entier dans l'esprit-de-vin ; ils ressemblaient au saï et au sajou gris qui ont servi de sujets pour la description de ces animaux.

1457. *Le squelette d'un saï.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description et les principales dimensions des os du saï.

1458. *Un saï à gorge blanche.*

Cet animal est conservé dans l'esprit-de-vin, il ressemblait à l'individu qui a servi de sujet pour la description du saï à gorge blanche.

1459. *Le squelette d'un saï à gorge blanche.*

C'est le squelette dont j'ai fait mention dans la description du saï à gorge blanche, et que j'ai comparé au squelette du saï simplement dit.

1460. *Un saïmiri.*

Cet animal est dans l'esprit-de-vin si bien conservé, que l'on distingue les différentes couleurs de sa face ; cet

individu ressemble à celui qui a servi de sujet pour la description du saïmiri.

1461. *Le squelette d'un saïmiri.*

La partie supérieure des deux fémurs de ce squelette a été viciée par une maladie, de manière que le col du fémur est détruit et qu'il semble que la tête soit restée adhérente à la cavité cotyloïde, car cette cavité est remplie par une substance osseuse; ce squelette a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du saïmiri; les os propres du nez manquent dans le squelette dont il s'agit.

1462. *Une tête de saïmiri.*

Il y a dans cette tête un osselet placé entre les os propres du nez et l'os frontal; je n'ai vu cet os surnuméraire dans aucun autre animal.

1463. *La tête décharnée d'un animal qui a des rapports avec les sapajous.*

Cette tête est très-différente de celle de tous les singes que j'ai vus; il m'a paru au premier coup d'œil qu'elle venait d'un autre animal; mais en la considérant de plus près, j'y ai reconnu la face et les dents des singes. Le museau est médiocrement allongé; cet animal a plus de rapport aux sapajous qu'à aucun autre singe par les dents, qui sont au nombre de trente-six; mais la tête diffère de celle de toutes les espèces de singes que j'ai décrits, par la hauteur et la largeur excessive des branches de la mâchoire inférieure; ces branches sont si hautes qu'elles tiennent le crâne assez élevé pour que le front et une portion du sommet de la tête se présentent en avant et fassent partie de la face de l'animal, et que le grand trou occipital se trouve placé derrière la tête.

En réfléchissant sur la destination du grand espace qui se trouve entre les branches de la mâchoire du dessous, j'ai pensé que cet espace pouvait contenir la poche osseuse qui tient à la trachée-artère des sapajous hurleurs, et que la tête dont il s'agit venait peut-être d'un animal de ce genre: ce qui peut confirmer cette présomption, c'est que les hurleurs sont du genre des sapajous qui ont trente-six dents comme la tête dont il est question: de plus, j'ai remarqué sur cette tête près des condyles quelques apparences d'articulations, qui ne sont pas dans les autres animaux, et qui m'ont paru avoir des rapports avec la poche osseuse des sapajous hurleurs.

LE SAKI.[1]

Le Saki a ventre roux, *Pithecia rufiventer*, Geoff., Desm.; *Simia Pithecia*, Linn., Gmel.

Le saki que l'on appelle vulgairement *Singe à queue de renard*, parce qu'il a la queue garnie de poils très-longs, est le plus grand des sagoins; lorsqu'il est adulte, il a environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que des cinq autres sagoins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très-long sur le corps, et encore plus long

(1) Saki. « Simia minima capite albido dorso fusco pone rufescente « caudâ crinitâ. » Sakee Winkee Browne's, Hist. nat. of Jamaïca, chap. 5, sect. 5. Nota. *Sakee Winkee* doit se prononcer *Saki winki;* nous avons adopté ce nom *Saki*, d'autant plus volontiers qu'il nous paraît dérivé du mot *Cacuien*, qui doit se prononcer *sacuien*, lequel, selon Thevet, page 103, était le nom des grands sagoins dans plusieurs endroits de l'Amérique méridionale.

« Cagui major Brasiliensibus, Pongi congensibus. » Marcgr., Hist. nat. Brasil., pag. 227, fig. ibid.

« Cercopithecus pilis nigris, apice albido vestitus, caudâ longissimis « pilis nigris obsitâ.... *Le Sapajou à queue de renard.* » Briss., Reg. anim., pag. 195. *Nota.* 1° Le caractère des poils noirs avec l'extrémité blanchâtre n'est pas constant, car cette espèce varie par le poil. 2° Le nom de *Sapajou* lui a été mal appliqué, parce qu'il n'a pas la queue prenante.



Meunier del. Litho. de C. Motte

1. le Saki 2. le Saimiri

sur la queue, il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre; il est aisé à reconnaître et à distinguer de tous les autres sagoins, de tous les sapajous et de toutes les guenons, par les caractères suivants.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saki n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court et blanchâtre; le poil des parties supérieures du corps d'un brun-noir, celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc-roussâtre; le poil partout très-long et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces; ce poil de la queue est ordinairement d'un brun-noirâtre comme celui du corps. Il paraît qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve-roussâtre : cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

L'YARQUÉ,

ESPÈCE DE SAKI.[1]

LE SAKI MOINE, *Pithecia Monachus*, Geoffr.? et SAKI YARQUÉ, *Pithecia leucocephala*, Geoff.

Nous donnons ici (*planche* 451) la figure d'un saki ou sagoin à queue touffue, qui ne nous paraît être qu'une variété du saki représenté dans la *planche* 450 du présent volume, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc, en sorte qu'on pourrait croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différents sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de Laborde appelle *Yarqué* cette même espèce que nous avons appelée saki, et c'est peut-être son véritable nom que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne : « L'yarqué a les côtés « de la face blancs, le poil noir, long d'environ « quatre pouces; la queue touffue comme celle

(1) M. Geoffroy considère le *Saki yarqué*, décrit dans les neuf premières lignes de cet article, et sa figure, comme pouvant appartenir à son SAKI MOINE, *Pithecia Monachus*, dont elle présente le front large et découvert. Quant à la description de de Laborde, il la rapporte au vrai Saki yarqué, *Pithecia leucocephala*. DESM. 1831.

« du renard, longue d'environ un pied et demi, « avec laquelle il ne s'accroche pas. Il est assez « rare et se tient dans les broussailles. Ces ani- « maux vont en troupes de sept à huit et jusqu'à « douze. Ils se nourrissent de goyaves, et de mou- « ches à miel dont ils détruisent les ruches, et « mangent aussi de toutes les graines dont nous « faisons usage. Ils ne font qu'un petit que la mère « porte sur le dos. » Ils sifflent comme les sapajous, et vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différents individus de cette espèce.

LE SAGOIN,

VULGAIREMENT APPELÉ *SINGE DE NUIT*.(1)

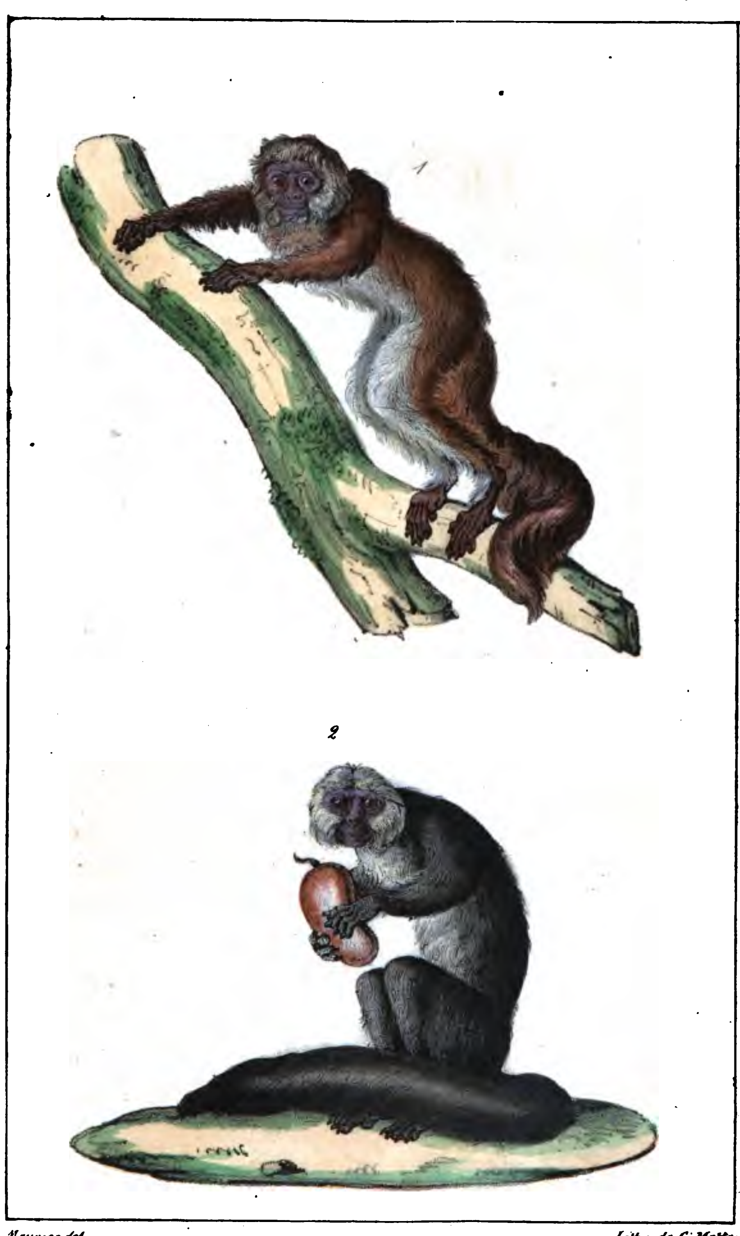
Nous donnons ici (*planche* 451) la figure d'un sagoin dont l'espèce est voisine de celle du saki, et que l'on appelle à Cayenne, *Singe de nuit;* mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description et la figure, ci-dessus, *page* 116 *et planche* 450, par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagoin appelé *Singe de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*Yarqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de Laborde, médecin du roi dans cette colonie; il était adulte, et selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagoins. Il ressemble au saki par le poil qui lui

(1) M. Geoffroy rapporte cette description, et la figure qui l'accompagne, à l'espèce du Saki a ventre roux, *Pithecia rufiventer*.

Desm. 1831.



Meunier del. Litho. de C. Motte.

1. le Sagouin, vulgairement appelé singe de nuit
2. l'Yarqué espèce de Saki.

environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue	o	10	5
Longueur du tronçon de la queue	o	11	3
Et avec le poil	o	12	6

La tête est petite, et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve-pâle mêlée de brun-foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parce que ces poils qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune-clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison et la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre; un petit poil jaune-pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps. Sa queue, qui est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres, et couverts de poils noirs.

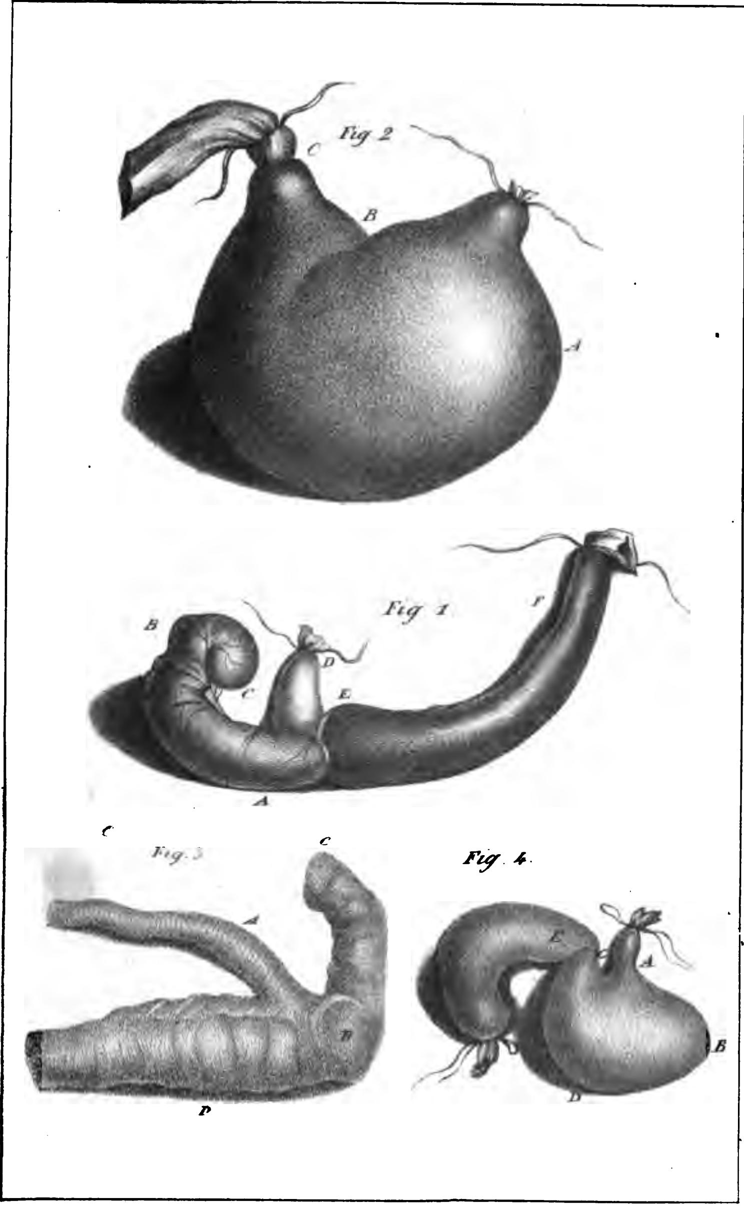
	pi.	po.	lig.
Longueur des poils qui couvrent la tête	o	1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos et sur les côtés	o	3	o
Longueur des poils du ventre	o	1	3
Longueur des poils de la queue	o	2	3

DESCRIPTION DU SAKI.

On a donné au saki (*pl.* 450) le nom de *Queue de renard*, parce que sa queue est longue et touffue à-peu-près comme celle de cet animal; l'individu (1) sur lequel j'ai fait cette description était de petite taille, car il n'avait que sept à huit pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont le tronçon était long de neuf pouces; le poil s'étendait encore d'un pouce et demi au-delà. Quoique ce saki fût desséché, on voyait que son museau était court, et qu'il avait la face ronde, les yeux grands, le nez large et les ouvertures des narines placées sur les côtés du nez et fort éloignées l'une de l'autre; l'intervalle qui les séparait était de cinq lignes.

Le poil du front, du sommet de la tête, des tempes, des joues et de la mâchoire du dessous était de couleur blanchâtre; il avait aussi une couleur brune vers la racine, mais ce brun ne paraissait qu'à l'endroit du menton et au bas du front; le poil du dessous du cou, de la poitrine et du ventre était jaunâtre, celui du reste du corps était brun-noirâtre jusqu'à la pointe qui avait une couleur jaunâtre; les poils de la queue étaient en entier de couleur brune-noirâtre, ils avaient jusqu'à deux pouces de longueur; ceux du corps et du derrière de la

(1) Cette première description se rapporte à l'espèce du Saki a ventre roux, *Pithecia rufiventer*, Geoff., Desm. Desm. 1831.



P. Oudart del.

lith. de C. Motte

tête étaient longs d'environ un pouce; le poil de la tête était dirigé en différents sens, comme une chevelure mal rangée; les ongles étaient pliés en gouttière et de couleur brune.

Il y a au Cabinet la peau d'un autre individu de l'espèce des sakis (1). Il était beaucoup plus grand que le précédent, et il en différait aussi par quelques teintes des couleurs du poil; mais je présume que ces différences ne venaient que de celle de l'âge; il m'a paru que cet animal était adulte; la peau a un pied quatre ou cinq pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; cette partie n'est pas entière. Le poil a jusqu'à trois pouces de longueur sur le dessus et les côtés du cou et du corps, et sur la queue; le front, le sommet de la tête, les tempes et les joues étaient blancs; la mâchoire du dessous avait une couleur rousse, le dessous du cou et le devant de la poitrine étaient presque nus, il restait seulement quelques poils roux sur le milieu de la poitrine; le poil de toutes les autres parties du corps était noir avec des teintes de brun.

(1) Le saki décrit ici est de l'espèce du Saki yarqué, *Pithecia leucocephala*, Geoff., Desm. Desm. 1831.

LE TAMARIN.(1)

L'Ouistiti Tamarin, *Jacchus Midas*, Desm.; Le Tamarin aux mains rousses, *Midas rufimanus*, Geoffr.; *Simia Midas*, Linn., Gmel.

Cette espèce est beaucoup plus petite que la précédente, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue qui n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est garnie de poils très-longs. Le tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes; c'est un joli animal (2), très-vif, aisé à ap-

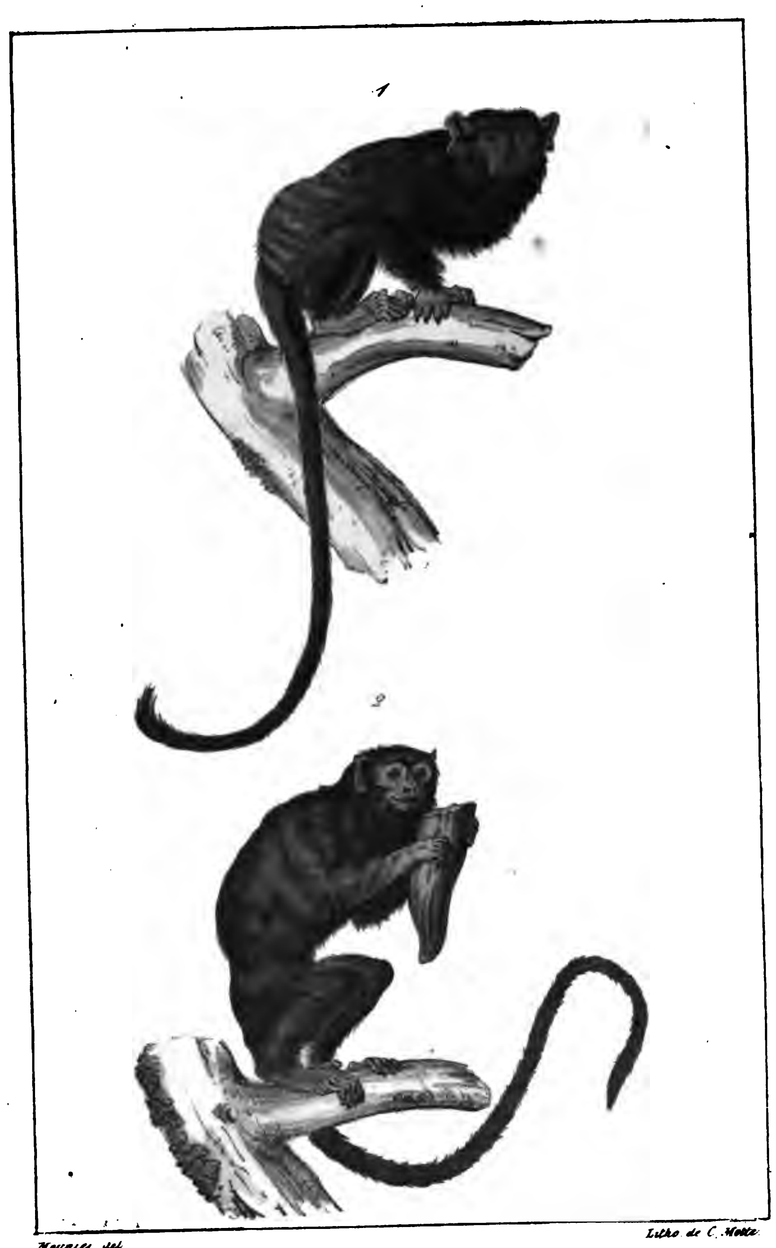
(1) *Tamarin*, nom de cet animal à Cayenne, selon Antoine Binet, page 341; et Barrère, page 151. *Tamary*, ou Maragnon, selon le P. d'Abbeville. Les autres guenons s'appellent *Tamary*, fort petites et mignones, diversifiées aussi de plusieurs couleurs. Mission au Maragnon, page 252.

« Cercopithecus minimus niger Leontocephalus, auribus Elephantinis. » Barrère, Histoire naturelle de la France équinoxiale, page 151.

« The Little Black Monkie. » Edwards, Hist. of Birds, pag. 196, fig. avec les couleurs.

Midas. « Simia caudata imberbis labio superiore fisso, auribus quadratis nudis. » Linn., Syst. nat., edit. X, pag. 28.

(2) Il y a de fort petits singes à Cayenne que l'on appelle des *Tamarins*, beaux à merveilles, ils ne sont pas plus gros que des écureuils, et ont la tête et la face comme un lion, de petites dents blanches comme l'ivoire, qui sont de la grosseur et aussi bien arrangées que celles d'une montre d'horloge; ils sont noirs avec de petites taches sur le train de devant de couleur isabelle; les pates sont comme celles des singes et de couleur de franchipane; ils sont familiers et font mille singeries. Voyage à Cayenne, par Antoine Binet, pages 341 et 342.



Meunier del.

Litho. de C. Motte.

1. le Tamarin nègre. 2. le Tamarin

privoiser, mais si délicat qu'il ne peut résister long-temps à l'intempérie de notre climat.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le tamarin n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la face couleur de chair obscure; les oreilles carrées, larges, nues et de la même couleur; les yeux châtains, la lèvre supérieure fendue à-peu-près comme celle du lièvre; la tête, le corps et la queue garnis de poils d'un brun-noir et un peu hérissés, quoique doux; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un jaune-orangé; il a le corps et les jambes bien proportionnés; il marche à quatre pieds, et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE TAMARIN NÈGRE.

L'Ouistiti nègre, *Jacchus Ursulus*, Desm.—Tamarin nègre, *Midas Ursulus*, Geoff.; *Simia Midas*, var., Linn., Gmel.

Nous donnons ici (*planche* 454) la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *Tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du tamarin proprement dit, même *planche*, que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste, ces deux animaux se ressemblant à tous égards, ne paraissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de Laborde dit que les sagoins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, et dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit que la mère porte sur le dos; ils ne courent presque pas à terre, mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les

arbres. Ils vont par troupes nombreuses, et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagoins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connaissent, et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue qui est de couleur rouge, en faisant en même temps des mouvements de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

DESCRIPTION
DU TAMARIN.

Le tamarin (*pl.* 454) a le museau court et arrondi, les yeux grands, le nez bien exprimé entre les yeux et le long du chanfrein, et quoiqu'il fût aplati au bout, les narines avaient une petite saillie, leurs ouvertures étaient tournées en dehors. Cet animal avait les oreilles fort grandes, très-larges, nues et échancrées à leur extrémité; le corps assez bien proportionné à la longueur des jambes, et la queue très-longue; les ongles étaient aussi fort longs, pliés en gouttière, courbes et pointus.

La face, les oreilles, la plante des pieds et les ongles étaient de couleur brune; le poil de la tête, du cou, des épaules, du bras, de l'avant-bras, de la poitrine, du ventre, de la queue et de la face externe de la jambe était noir avec des teintes de brun-marron; le poil du dos, des côtés du corps, de la croupe, de la face interne de la cuisse et de la jambe avait un mélange de couleur noirâtre et de verdâtre, parce que chaque poil était noirâtre sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine; il y avait du verdâtre au-dessus du noirâtre, et ces deux couleurs se succédaient encore une fois dans le reste de la longueur du poil; les pieds étaient d'un beau roux-doré.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	o	7	6

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	1	10
Circonférence du bout du museau	0	1	10
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	0	2	2
Contour de l'ouverture de la bouche	0	1	1
Distance entre les deux narines	0	0	2 3/4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	0	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	4
Ouverture de l'œil	0	0	2 1/2
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein	0	0	3 1/4
La même distance en ligne droite	0	0	3
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	0	4	0
Longueur des oreilles	0	0	6 1/2
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	1	3
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	1
Longueur du cou	0	0	4
Circonférence du cou	0	2	2
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	4	2
Longueur du tronçon de la queue	1	2	6
Circonférence à l'origine	0	0	11
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	1	10
Circonférence du poignet	0	1	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	1	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	2	11
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	2	0

L'OUISTITI.[1]

L'Ouistiti vulgaire, *Jacchus vulgaris*, Geoff., Desm.; *Simia Jacchus*, Linn., Gmel.

L'ouistiti est encore plus petit que le tamarin, il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de long, elle est marquée, comme celle du mococo, par des anneaux alternativement noirs et blancs; le poil en est plus long et plus fourni que celui

(1) *Ouistiti*, son articulé que cet animal fait entendre toutes les fois qu'il donne de la voix, et que nous lui avons donné pour nom.

« Galeopithecus *Sagoin* a Brasiliensibus nominatus. » Gesner, Icon., Quad., pag. 96, fig. ibid.

Sagouy. Il y a d'autres guenons nommées *Sagouy*, qui ont un poil gris-argentin, ce sont les plus petites et les plus mignones de toutes les autres. Mission au Maragnon, par le P. d'Abbeville, page 252.

« Cercopithecus Brasilianus tertius *Sagoin*. » Clus., Exotic., pag. 372, fig. ibid.

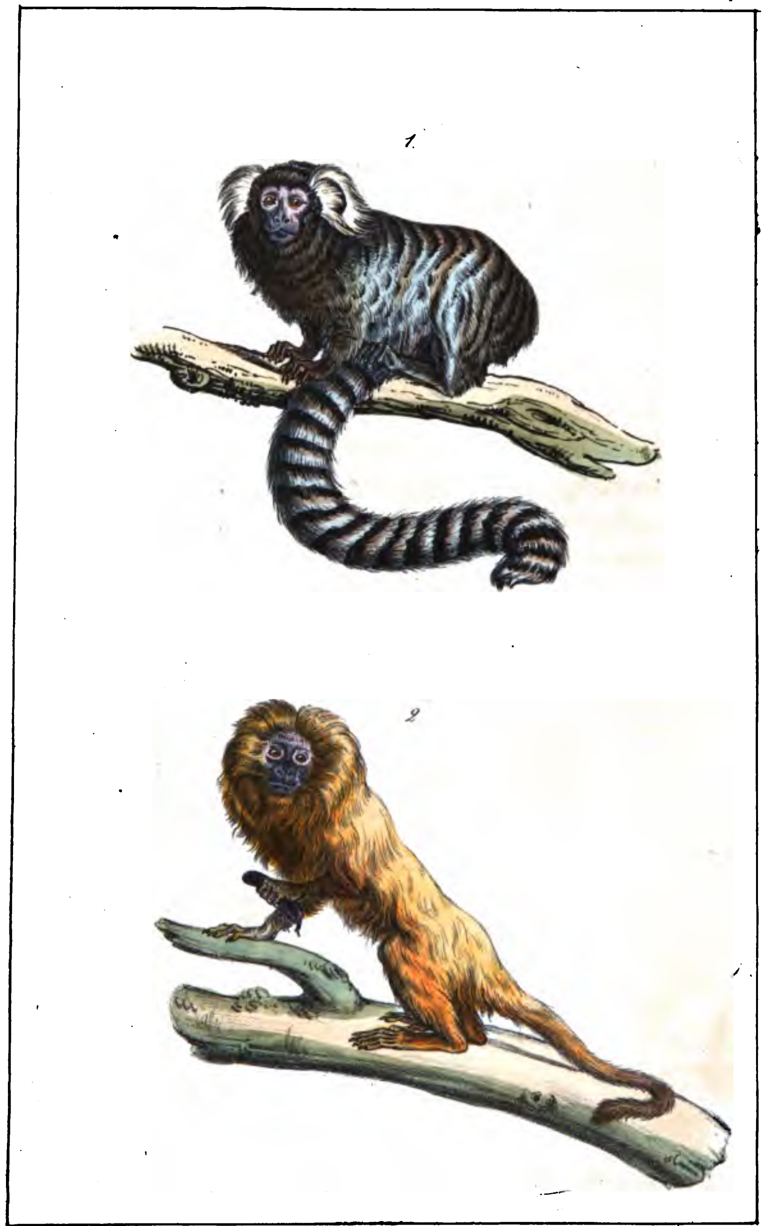
« Cagui minor. » Marcgr., Hist. nat. Brasil., pag. 227, fig. ibid.

« Cebus *Sagoin* dictus.... Vivus Gedani fuit vide fig. tab. III. » Klein, de Quad., pag. 87.

« Cercopithecus teniis transversis alternatim fuscis et a cinereo albis « variegatus, auriculis pilis albis circumdatis. *Le Sagoin*. » Briss., Reg. anim., pag. 202.

« Jacchus. Simia caudata auribus villosis patulis, caudâ hirsutissimâ, « unguibus subulatis; pollicum rotundatis. » Linn., Syst. nat., edit. X, pag. 27.

« Cagui minor. *Sanglin*. » Edwards Glanures, pag. 15, fig. ibid.



Meunier del. Litho. de C. Motte.

1. l'Ouistiti. 2. le Marikina.

du mococo : l'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée ; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au-devant des oreilles ; en sorte que, quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parsons a donné une très-bonne description de cet animal dans les Transactions philosophiques (1). Ensuite M. Edwards en a donné une bonne figure dans ses Glanures, il dit en avoir vu plusieurs, et que les plus gros ne pesaient guère que six onces, et les plus petits quatre onces et demie ; il observe très-judicieusement que c'est à tort que l'on a supposé que le petit singe d'Éthiopie, dont Ludolph fait mention sous le nom de *Fonkes* ou *Guereza* était le même animal que celui-ci (2) ; il est en effet très-certain que l'ouistiti ni aucun autre sagoin ne se trouve en Éthiopie, et il est très-vraisemblable que le *Fonkes* ou *Guereza* de Ludolph est ou le *Mococo*, ou le *Loris*, qui se trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards, dit encore que le sanglin (*Ouistiti*), lorsqu'il est en

(1) Transactions philosoph., vol. XLVII, page 146.

(2) Jean Ludolph, dans son Histoire d'Éthiopie ou d'Abyssinie, a donné deux figures de cet animal ; on en trouve la description à la page 58 de la traduction anglaise de cet ouvrage : il l'appelle *Fonkes* ou *Guereza* ; mais sa description ne répond point aux figures ; de sorte que je m'imagine que ceci a été trouvé en Hollande, et qu'on a supposé que c'était le petit singe, décrit par Ludolph, quoiqu'il eût été apporté par les Hollandais du Brésil, qui leur appartenait dans le temps de la publication de cette histoire de Ludolph. Glanures de M. Edwards, page 16.

-

-

ue-

and

se en

les a

) et les

r la fe-

ece.

ités sur les

e, fort
r et de
une fois
ensemble;
urs ouver-
le poil noir
il y a au-des-
sans poil; sa
une couleur de
e la tête au-de-
de longs poils
s, plates, minces
tain-rougeâtre; le
x d'un gris-cendré,
d'un peu de jaune
ventre; il marche à
pas un demi-pied de
nez jusqu'à l'origine
ne sont pas sujettes à

bonne santé, a le poil très-fourni et très-touffu; que l'un de ceux qu'il a vus, et qui était des plus vigoureux, se nourrissait de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçons, et qu'un jour étant déchaîné, il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui était dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin M. Edwards ajoute un exemple, qui prouve que ces petits animaux pourraient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe; ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable; ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mère; quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules, et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille; lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur le champ et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouistiti n'a ni abajoues, ni callosités sur les

(1) Glanures de M. Edwards, page 17.

fesses; il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la tête ronde, couverte de poil noir au-dessus du front, sur le bas duquel il y a au-dessus du nez une marque blanche et sans poil; sa face est aussi presque sans poil et d'une couleur de chair foncée; il a des deux côtés de la tête au-devant des oreilles deux toupets de longs poils blancs; ses oreilles sont arrondies, plates, minces et nues; ses yeux sont d'un châtain-rougeâtre; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris-cendré, et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine et le ventre; il marche à quatre pieds, et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DESCRIPTION DE L'OUISTITI.

L'OUISTITI (*pl.* 455) a la queue longue, le museau un peu saillant, la tête petite et environnée d'un poil touffu et hérissé, qui entoure la face; les oreilles sont larges, rondes et presque nues, mais il y a au-devant près de la tempe et par derrière près de la face postérieure de l'oreille des poils longs qui ont jusqu'à un pouce, et qui sont blancs ou mêlés de cendré et de gris; ces poils sont dirigés en arrière comme l'oreille, la couvrent et s'étendent de beaucoup au-delà en forme de panache; la cloison des narines est fort large; le nez et le bout de la lèvre supérieure sont noirâtres, le reste de cette lèvre, le bord de la lèvre inférieure et le bas du front au-dessus du nez sont blancs; le haut du front et les joues ont une couleur brune. Les poils de presque toutes les parties du corps de l'ouistiti qui a servi de sujet pour cette description, sont longs et doux, de couleur mêlée de gris, de roussâtre et de noir ou de noirâtre près de la racine; il y a successivement des teintes de roux et de noir, et enfin la pointe est grise ou roussâtre; les poils du sommet de la tête et de l'occiput sont noirâtres près de la racine, il y a du gris-jaunâtre au-dessus du noirâtre; lorsqu'ils sont couchés en arrière, on ne voit que cette dernière couleur. La mâchoire inférieure, la gorge et le

dessous du cou sont de couleur mêlée de cendré et de quelques teintes de jaunâtre. La queue est entourée d'anneaux étroits et alternativement noirâtres et gris ou jaunâtres. Les plus longs poils du corps sont sur les épaules, ils ont environ un pouce. Les ongles des doigts sont grands, très-courbes, fort pointus, entièrement pliés, et par conséquent fort minces, excepté l'ongle du pouce des pieds de derrière qui est petit, court, large, arrondi et seulement convexe au lieu d'être plié et recourbé. La plante des pieds est de couleur de chair.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	o	5	o
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..................	o	1	10
Circonférence du bout du museau..........	o	1	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux....................	o	2	2
Contour de l'ouverture de la bouche.......	o	o	8
Distance entre les narines............	o	o	$2\frac{3}{4}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil..................	o	o	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	o	o	9
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	o	o	8
Ouverture de l'œil....................	o	o	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux....	o	o	$3\frac{1}{2}$
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	o	4	9
Longueur des oreilles................	o	o	$6\frac{1}{2}$
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure........................	o	1	2
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	o	1	o
Longueur du cou......................	o	o	6
Circonférence du cou..................	o	3	o
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant........................	o	5	o

	pi.	po.	lig.
La même circonférence à l'endroit le plus gros..	0	5	3
La même circonférence devant les jambes de derrière..........	0	4	8
Longueur du tronçon de la queue..........	0	9	0
Circonférence à l'origine..........	0	1	0
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet..........	0	1	4
Circonférence du poignet..........	0	1	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles..........	0	1	4
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon..........	0	2	2
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	2	2

Cet animal pesait quatre onces cinq gros et demi, et le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite; l'épiploon avait peu d'étendue; la rate se trouvait dans sa position ordinaire.

Le duodenum était fort court, il se repliait dans le milieu du côté droit; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale, et l'ileum (*A*, *pl.* 452, *fig.* 3.) dans les côtés, il aboutissait au cœcum dans la région iliaque droite; le cœcum (*BC*) était dirigé obliquement de droite à gauche et d'arrière en avant; le colon (*D*) s'étendait en avant dans le côté droit, formait un arc derrière l'estomac et se joignait au rectum dans le côté gauche.

La partie gauche (*AB*, *pl.* 452, *fig.* 4) de l'estomac était aussi étendue que la partie droite (*CD*), et avait une forme conique; l'angle de la partie droite se trouvait contre l'œsophage, et cette partie avait peu de diamètre près du pylore (*E*).

Le foie était composé de trois grands lobes et d'un petit, le plus grand de tous se trouvait placé à droite,

il avait à sa racine un long appendice que j'appelle le petit lobe; le lobe gauche était un peu plus petit que le droit; le lobe moyen avait à-peu-près la même grandeur que le gauche, et il était divisé en deux parties par une scissure, dans laquelle passait le ligament suspensoir; ce viscère était d'un rouge très-pâle, tant en dehors qu'en dedans, il pesait un gros et deux grains. Il n'y avait point de vésicule du fiel.

La rate était fort allongée et fort étroite, elle avait cependant trois faces, deux internes et une externe, elle était à-peu-près de la même largeur dans toute son étendue, excepté l'extrémité supérieure qui se terminait en pointe; ce viscère était un peu tuberculeux, il avait une couleur rouge assez vive au dehors et plus pâle au dedans, il pesait un grain et demi.

Le pancréas était fort large dans le milieu et plus étroit à ses extrémités, dont l'une aboutissait à la rate et l'autre au duodenum.

Les reins étaient presque ronds et placés l'un vis-à-vis de l'autre; le bassinet avait très-peu d'étendue, et l'on n'y distinguait point de mamelons.

Le poumon droit était composé de quatre lobes, et le gauche de deux comme dans la plupart des animaux; le cœur était court et arrondi.

La langue était allongée, étroite par le bout, couverte de papilles très-petites et parsemée de grains glanduleux; il y avait sur la partie postérieure trois glandes à calice, une en arrière dans le milieu et deux en avant à une grande distance de la glande postérieure et peu éloignées l'une de l'autre. Il y avait sous la langue une lame tendineuse, étroite, frangée par le bout et placée au-devant du filet comme une seconde petite langue, qui avait deux lignes et demie de longueur.

L'épiglotte était fort échancrée dans son milieu ; il y avait six sillons sur le palais, leurs bords étaient larges, élevés et interrompus dans le milieu de leur longueur; chaque partie était convexe en avant.

Le cerveau couvrait le cervelet en entier, il n'avait que peu d'anfractuosités, et elles étaient fort légères; le cervelet était cannelé transversalement et avait une large arête longitudinale comme dans les autres quadrupèdes: le cerveau pesait un gros dix grains, et le cervelet treize grains.

Les lèvres de la vulve étaient grosses et saillantes; le gland du clitoris se trouvait placé à la commissure antérieure; je n'ai point vu de rétrécissement qui marquât l'orifice interne de la matrice, elle n'avait point de cornes; les trompes étaient très-déliées et longues de six lignes. Les testicules avaient une forme ovoïde très-allongée, leur surface était fort unie.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	1	7	0
Circonférence du duodenum	0	1	7
Circonférence du jejunum	0	1	3
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	0	1	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus minces	0	0	9
Longueur du cœcum	0	1	2
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	0	1	6
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus mince	0	0	10
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	1	9
Circonférence du colon dans les endroits les plus minces	0	1	0
Circonférence du rectum près du colon	0	1	0

	pi.	po.	lig.
Circonférence du rectum près de l'anus........	0	0	10
Longueur du colon et du rectum pris ensemble..	0	9	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum..............................	2	4	0
Grande circonférence de l'estomac............	0	3	8
Petite circonférence de l'estomac.............	0	2	9
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.....	0	0	0
Profondeur du grand cul-de-sac..............	0	0	9
Longueur du foie...........................	0	1	6
Largeur....................................	0	1	9
Sa plus grande épaisseur....................	0	0	2½
Longueur de la rate.........................	0	1	1
Largeur de l'extrémité inférieure............	0	0	1
Largeur de l'extrémité supérieure...........	0	0	0½
Épaisseur dans le milieu...................	0	0	0⅔
Longueur des reins.........................	0	0	6
Largeur....................................	0	0	5
Épaisseur..................................	0	0	3¼
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe........................	0	0	4½
Largeur....................................	0	0	5
Circonférence de la base du cœur............	0	1	5
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.....................	0	0	6½
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	0	5½
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors...	0	0	1
Longueur de la langue......................	0	1	0
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité........................	0	0	7
Largeur de la langue........................	0	0	3
Longueur du cerveau........................	0	1	2
Largeur....................................	0	0	11
Épaisseur..................................	0	0	7

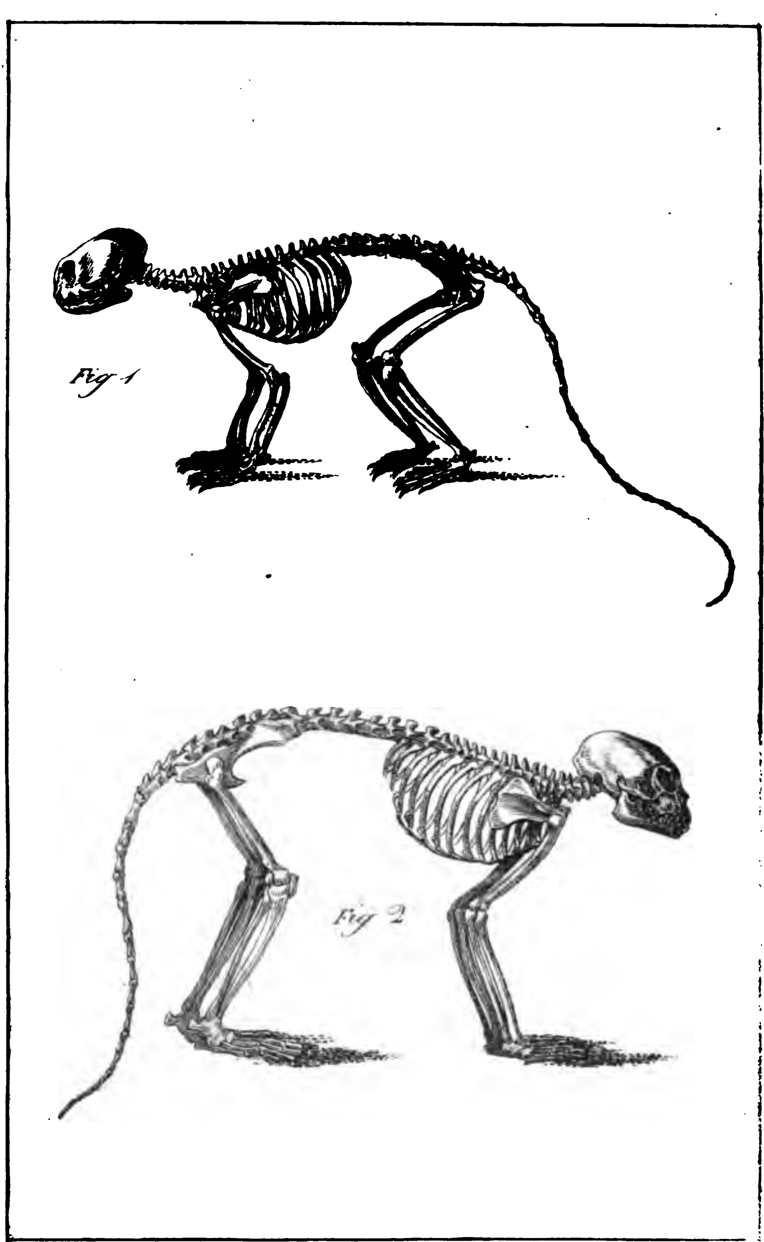
	pi.	po.	lig.
Longueur du cervelet........................	o	o	5
Largeur..................................	o	o	8
Épaisseur................................	o	o	4

La tête du squelette de l'ouistiti (*planche* 453) est allongée ; mais le museau a peu de longueur, aussi l'ouverture des narines est à moitié entre les orbites à-peu-près comme dans l'homme ; les orbites sont séparées par un large intervalle, leurs bords sont minces et saillants en avant. La mâchoire inférieure a une apophyse fort mince et fort étendue à l'endroit du contour de ses branches.

L'ouistiti n'a que trente-deux dents ; les incisives de la mâchoire inférieure sont presque aussi longues que les canines ; les trois premières mâchelières des deux mâchoires n'ont qu'une pointe comme dans le saïmiri et les autres qui ont six mâchelières de chaque côté des mâchoires et trente-six dents en tout ; dans les animaux du genre de l'ouistiti qui n'ont que trente-deux dents à tout compter, et seulement cinq mâchelières de chaque côté des mâchoires, il n'y a que les deux premières qui n'aient qu'une pointe ; cependant il m'a paru que le squelette qui a servi de sujet pour cette description avait jusqu'aux arrières-dents.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale a moins de hauteur que les apophyses épineuses des trois dernières.

Il y a treize vertèbres dorsales et treize côtes, sept vraies et six fausses ; le sternum est composé de six os ; les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne du premier os du sternum ; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et



P. Oudart.

1. Squelette d'Ouistiti. 2. Squelette du Sajou brun.

le second os; celle des troisièmes côtes, entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixièmes et septièmes côtes qui s'articulent entre le cinquième et le sixième os du sternum.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de six; la face interne de la partie antérieure de l'os de la hanche est presque entièrement couverte par la face articulaire de la première fausse vertèbre de l'os sacrum; les trous ovalaires sont très-grands et presque ronds. Il y a trois fausses vertèbres dans l'os sacrum, et vingt-sept dans la queue.

Le côté antérieur de l'omoplate et sa base forment un arc de cercle irrégulier.

Il n'y avait que dix os dans le carpe, le premier des surnuméraires y manquait; le tarse n'était composé que de sept os.

LE MARIKINA.[1]

L'OUISTITI MARIKINA, *Jacchus Rosalia*, Desm. — Le TAMARIN MARIKINA, *Midas Marikina*, Geoff.; *Simia Rosalia*, Linn., Gmel.

Le Marikina (*pl.* 455) est assez vulgairement connu sous le nom de petit *Singe-lion* : nous n'admettons pas cette dénomination composée, parce que le marikina n'est point un singe, mais un sagoin; et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long, soyeux et lustré; la tête ronde, la face brune, les yeux roux, les oreilles rondes, nues et cachées sous les longs poils qui environnent sa face; ces poils sont d'un

(1) *Marikina*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté; les autres se nomment *Marikinas*.... qui ont la tête en forme d'un cœur portant un poil d'un gris-argentin. Mission du P. d'Abbeville, page 252. *Acarima* à Cayenne, selon Barrère.

« Cercopithecus minor dilute olivaceus, parvo capite. *Acarima à* « *Cayenne.* » Barrère, Histoire naturelle de la France équinoxiale, p. 151.

« Cercopithecus ex albo flavicans, faciei circumferentiâ saturate rufâ. « *Le petit Singe-lion.* » Briss., Reg. anim., pag. 200.

roux vif, ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très-pâle et presque blanc : cet animal a les mêmes manières, la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres sagoins, et il paraît être d'un tempérament un peu plus robuste, car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre, où tous les jours on allumait du feu.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Marikina n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche, non prenante et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines épaisse et leurs ouvertures à côté ; il a les oreilles rondes et nues ; de longs poils d'un roux-doré autour de la face ; du poil presque aussi long, d'un blanc-jaunâtre et luisant sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue ; il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

DESCRIPTION
DU MARIKINA.

On donne au marikina (*pl.* 455) le nom de *Singe-lion*, parce que sa face est entourée de longs poils comme celle du lion, au milieu de sa crinière; les poils du reste de la tête du marikina, ceux du cou et du corps ont presque autant de longueur que les poils qui entourent la face, ceux des jambes et de la queue sont beaucoup moins longs, il y en a de courts sur les pieds jusqu'au bout des doigts. La face n'était pas entièrement nue, il y avait un poil très-court et fort épais sur le front, et plus rare sur le menton. Cet animal avait le museau gros, court et presque arrondi, le nez large et plat, les yeux éloignés l'un de l'autre et séparés par une éminence qui rendait le nez plus élevé à son origine que dans le reste de son étendue. Les oreilles, quoique grandes et fort larges étaient cachées sous le poil; la queue avait plus de longueur que le corps; les pieds étaient très-longs, les ongles avaient une couleur jaunâtre, ils étaient longs, courbes et pliés en gouttière, excepté celui du pouce des pieds de derrière qui était court et presque plat.

La face, les oreilles et la plante des pieds avaient une couleur brune; le poil qui entourait la face et celui du côté externe de l'avant-bras et des quatre pieds était d'une très-belle couleur, qui paraissait dorée; il y avait un mélange de brun-marron vers le poignet et sur la

queue, et de longs poils de cette couleur au dedans des oreilles, le dehors était nu; tout le reste du poil du marikina avait une couleur jaunâtre, très-pâle, mais brillante; les plus longs se trouvaient derrière la tête et avaient près de deux pouces; ils étaient tous très-fins et très-doux.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	0	9	5
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput........................	0	2	1
Circonférence du bout du museau.............	0	2	2
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux..................................	0	3	1
Contour de l'ouverture de la bouche..........	0	1	6
Distance entre les deux narines...............	0	0	4½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil........................	0	0	7
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	0	0	8½
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	0	0	4
Ouverture de l'œil..........................	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein...........	0	0	6
La même distance en ligne droite.............	0	0	4
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles..............................	0	4	3
Longueur des oreilles.......................	0	0	7
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.............................	0	1	7
Distance entre les deux oreilles prise dans le bas..	0	1	0
Longueur du cou...........................	0	0	6
Circonférence du cou.......................	0	2	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant..............................	0	4	8
Longueur du tronçon de la queue.............	1	0	5

	pi.	po.	li.
Circonférence à l'origine	0	1	8
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	2	7
Circonférence du poignet	0	1	2
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	2	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	3	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	2	10

A l'ouverture de l'abdomen, je n'ai vu que les bords du foie; l'estomac et les intestins étaient en partie cachés sous l'épiploon, qui se prolongeait dans la région ombilicale.

Le duodenum s'étendait en arrière le long du côté droit de la colonne vertébrale jusqu'au milieu de la région ombilicale, où il se repliait en avant. Les circonvolutions du jejunum étaient dans les régions lombaire gauche ombilicale et lombaire droite, et celles de l'ileum dans les régions iliaques et hypogastrique; le cœcum se trouvait dans l'iliaque droite, dirigé en arrière et replié en haut et en avant.

Les intestins grêles avaient un pied et demi de longueur, depuis le pylore jusqu'au cœcum qui était long de deux pouces; le colon et le rectum pris ensemble avaient huit pouces et demi; ainsi la longueur du canal en entier, non compris le cœcum, était de deux pieds deux pouces et demi.

La partie gauche de l'estomac était plus grosse que la droite, aussi le grand cul-de-sac avait beaucoup d'étendue; la face antérieure de l'estomac formait une grande convexité; les intestins grêles étaient tous-à-peu-près de la même grosseur, ils avaient de très-grandes

boursouflures; le cœcum était long et avait plus de grosseur que le colon et le rectum, qui étaient plus gros que les intestins grêles; mais la forme de tous ces viscères avait été fort altérée par l'impression de l'esprit-de-vin, dans lequel le marikina qui a servi de sujet pour cette description, avait été gardé pendant longtemps.

Le foie était presque en entier dans le côté droit, il avait quatre lobes, un dans le milieu, un à gauche et deux à droite : celui du milieu avait une petite scissure qui le partageait en deux parties; la vésicule du fiel tenait à la partie droite; le lobe gauche et le droit antérieur étaient chacun presque aussi grands que celui du milieu; le lobe postérieur droit était un peu plus petit.

La rate était allongée, elle avait trois faces, et elle était située comme dans la plupart des autres animaux fissipèdes.

Les reins étaient placés l'un vis-à-vis de l'autre près des fausses côtes.

Le centre nerveux du diaphragme était fort apparent; il y avait quatre lobes dans le poumon droit et deux dans le gauche, comme dans la plupart des quadrupèdes. Le cœur était dirigé obliquement à gauche. La crosse de l'aorte jetait trois branches.

Le scrotum était très-gros, aussi il contenait de gros testicules; la verge était saillante; le gland avait beaucoup de longueur et était terminé par un champignon, il ne renfermait point d'os.

Le cerveau n'avait point d'anfractuosités; le cervelet était cannelé, et entièrement recouvert par le cerveau.

LE PINCHE.[1]

L'Ouistiti Pinche, *Jacchus OEdipus*, Desm. — Le Tamarin Pinche, *Midas OEdipus*, Geoff.; *Simia OEdipus*, Linn., Gmel.

Le Pinche (*pl.* 456), quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin; il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue : il est remarquable par l'es-

(1) *Pinche*, nom de cet animal à Maynas, et que nous avons adopté. Je ne parle pas (dit M. de la Condamine) de la petite espèce connue sous le nom de *Sapajous*, mais d'autres plus petits encore, difficiles à apprivoiser, dont le poil est long, lustré, ordinairement couleur de marron et quelquefois moucheté de fauve : ils ont la queue deux fois aussi longue que le corps; la tête petite et carrée, les oreilles pointues et saillantes comme les chiens et les chats, et non comme les autres singes, avec lesquels ils ont peu de ressemblance, ayant plutôt l'air et le port d'un petit lion, on les appelle *Pinche* à Maynas. Voyage sur la rivière des Amazones, page 165.

« Cercopithecus pilis ex fusco et rufo vestitus, facie ultra auriculas « usque nudâ et nigrâ, vertice longis pilis albis obsitâ. *Le petit Singe « du Mexique.* » Briss., Reg. anim., pag. 210. *Nota.* Il me paraît que M. Brisson a fait ici un double emploi, et que cet animal est le même qu'il indique sous le nom de *Singe-lion*, page 204.

« The Little Lion Monkey. » Edwards, Hist. of Birds, pag. 195, fig. ibid.

« OEdipus simia caudata imberbis capillo dependente. » Linn., Syst., edit. X, pag. 28.



Meunier del. Lith. de C. Motte.

1. le Pinche. 2. le Mico.

pèce de chevelure blanche et lisse qu'il porte au-dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face qui est noire et ombrée par un petit duvet gris; il a les yeux tout noirs, la queue d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir-brun jusqu'à l'extrémité; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun-fauve; celui de la poitrine, du ventre, des mains et des pieds, est blanc; la peau est noire partout, même sous les parties où le poil est blanc; il a la gorge nue et noire comme la face : c'est encore un joli animal et d'une figure très-singulière; sa voix est douce et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal; il est très-délicat, et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pinche n'a ni abajoues ni callosités sur les

(1) *Nota.* Voici ce que de Lery dit au sujet de ce petit animal. « Il « se trouve en cette terre du Brésil, un Marmot, que les Sauvages ap- « pellent *Sagoin*, non plus grand qu'un escurian et de même poil roux; « mais quant à sa figure, le muffle comme celui d'un lion et fier de « même; c'est le plus joli petit animal que j'aie vu par-delà; et de fait, « s'il était aussi aisé à repasser que la guenon, il serait beaucoup plus « estimé; mais, outre qu'il est si délicat, qu'il ne peut endurer le bran- « lement du navire sur la mer, encore est-il si glorieux que, pour peu de « fâcherie qu'on lui fasse, il se laisse mourir de dépit. » Voyage de Jean de Lery, page 163.

fesses; il a la queue lâche, non prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face, la gorge et les oreilles noires; de longs poils blancs en forme de cheveux lisses; le museau large, la face ronde; le poil du corps assez long, brun-fauve ou roux sur le corps jusque auprès de la queue où il devient orangé, blanc sur la poitrine, le ventre, les mains et les pieds, où il est plus court que sur le corps; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux-brun, et enfin noire à son extrémité; il marche à quatre pieds et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DESCRIPTION DU PINCHE.

Le pinche est fort petit (*pl.* 456), il a le museau gros et arrondi, les narines un peu saillantes et tournées en dehors ; l'entre-deux des yeux et le dessus forment une saillie au-dessous du front ; les oreilles sont larges, leur partie supérieure est terminée par un angle arrondi ; la queue est plus longue que le corps ; les ongles sont jaunâtres, longs, courbes, pointus et pliés en gouttière, excepté celui du pouce des pieds de derrière qui est moins long et plus large que les autres.

La face et les côtés de la tête du pinche qui a servi de sujet pour cette description, étaient de couleur brune et parsemée d'un petit duvet blanchâtre ; le milieu du front, le dessus et le derrière de la tête avaient de longs poils de même couleur, dirigés en haut ou en arrière, qui ressemblaient à des cheveux blancs sur une tête de mulâtre ; le dessus et les côtés du cou, les épaules, le dos, la croupe, la moitié de la queue depuis son origine, la face externe de la cuisse et de la jambe avaient une couleur rousse ou roussâtre, mêlée de brun ; le roux était très-apparent sur la croupe, la cuisse et la queue dont l'autre moitié était brune ; le dessous du cou, le bras et l'avant-bras, la poitrine, le ventre, la face interne de la cuisse et de la jambe, et les quatre pieds avaient une couleur blanchâtre.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	o	8	6

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	1	9
Circonférence du bout du museau	0	1	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	0	2	3
Contour de l'ouverture de la bouche	0	1	0
Distance entre les deux narines	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	0	6 ½
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	3
Ouverture de l'œil	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein	0	0	5
La même distance en ligne droite	0	0	4 ½
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles	0	4	4
Longueur des oreilles	0	0	4
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	0	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	1	3
Longueur du cou	0	0	7
Circonférence du cou	0	3	3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	5	0
Longueur du tronçon de la queue	1	0	0
Circonférence à l'origine	0	1	4
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	2	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	1	7
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	2	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	2	7

Le duodenum s'étendait dans le côté droit jusqu'au

rein; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la partie antérieure de la région ombilicale et dans le côté gauche; celles de l'ileum étaient dans la partie postérieure de la région ombilicale et dans le côté droit, où l'ileum se joignait au cœcum qui était dirigé en arrière dans la région iliaque, et recourbé dans l'hypogastrique; le colon s'étendait en avant dans le côté droit, passait derrière l'estomac et se prolongeait en arrière dans le côté gauche avant de se joindre au rectum.

Les intestins grêles n'avaient qu'un pied de longueur, depuis le pylore jusqu'au cœcum, mais ils formaient de grandes boursouflures; le cœcum était long d'un pouce deux lignes; le colon et le rectum pris ensemble avaient huit pouces; ainsi la longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum, était d'un pied huit pouces.

L'estomac avait un renflement entre le fond du grand cul-de-sac et l'œsophage.

Les intestins grêles avaient beaucoup de diamètre; le duodenum était le plus gros et l'ileum le plus petit; le cœcum était long, arrondi à son extrémité et beaucoup plus gros qu'à son origine; la première portion du colon n'était pas plus grosse que celle du cœcum; mais le colon grossissait bientôt, et plus loin il devenait plus petit.

Le foie était presque en entier dans le côté droit; il avait quatre lobes, un dans le milieu, un à gauche et deux à droite; l'antérieur du côté droit était le plus grand de tous et le postérieur le plus petit; le lobe gauche avait un peu moins d'étendue que le lobe antérieur droit; le lobe du milieu était encore moins grand que le gauche, il avait une scissure qui le partageait en deux parties, et dans laquelle se trouvait le ligament suspensoir. La

vésicule du fiel tenait à la partie droite de ce lobe qui était la plus petite.

La rate était située comme dans la plupart des autres animaux, elle avait trois faces longitudinales et presque égales, elle était beaucoup plus grosse dans sa partie supérieure que dans le reste de son étendue; cette partie gauche de la rate adhérait à l'estomac.

Le rein droit était plus avancé que le gauche.

Il y avait quatre lobes dans le poumon droit et deux dans le gauche, comme dans la plupart des animaux.

L'épiglotte était très-grande et un peu échancrée dans le milieu.

Le cerveau recouvrait le cervelet en entier, il n'avait point d'anfractuosités, mais le cervelet était cannelé.

La vulve était grande et avait de très-grosses lèvres; le gland du clitoris avait en quelque façon la forme d'un champignon et était au milieu d'un prépuce. La matrice n'avait point de cornes; les testicules étaient placés près du fond de la matrice; les trompes avaient peu de longueur; les bords de l'orifice interne de la matrice étaient découpés et très-saillants dans le vagin; l'orifice de l'urètre se trouvait à quatre lignes de distance de la vulve à l'endroit d'un étranglement du vagin.

Ce pinche ayant été gardé pendant long-temps dans l'esprit-de-vin, je n'ai pu prendre le poids ni les dimensions de ses viscères.

LE MICO.[1]

L'Ouistiti Mico, *Jacchus argentatus*, Geoff., Desm.; *Simia argentata*, Linn., Gmel.

C'est à M. de la Condamine à qui nous devons la connaissance de cet animal (*pl.* 456); ainsi nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en écrit dans la Relation de son voyage sur la rivière des Amazones : « Celui-ci, dont le gouver« neur du Para m'avait fait présent, était l'unique « de son espèce qu'on eût vu dans le pays; le poil

(1) *Mico*, nom que l'on donne aux plus petites espèces de sagoins dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla, pages 8 et 9; nous l'avons appliqué à cette espèce, afin de la distinguer des autres. *Nota*. On voit, par un passage de Joseph d'Acosta, que ce mot *Mico* signifiait *Guenon*, c'est-à-dire *Singe à longue queue*, et que de son temps on appliquait également le nom de *Mico* aux sapajous et aux sagoins : « Il y a (dit cet « auteur) dans toutes les montagnes de la terre ferme des Andes, un nombre « infini de *Micos* ou *Guenons*, qui sont du genre des singes, mais diffé« rents, en ce qu'ils ont une queue voire fort longue; il y en a entre eux « quelques races qui sont trois fois plus grandes voire quatre que les au« tres. » Mais, depuis le temps d'Acosta, il paraît qu'on a restreint le nom de *Mico* aux plus petites espèces, et c'est pour cela que j'ai cru pouvoir le donner au petit sagoin dont il est ici question.

« Cercopithecus ex cinereo albus argenteus, facie auriculisque rubris « splendentibus, caudâ castanei coloris. *Le petit singe de Para*. » Briss., Reg. anim., pag. 201.

« de son corps était argenté et de la couleur des « plus beaux cheveux blonds, celui de sa queue « était d'un marron-lustré approchant du noir. Il « avait une autre singularité plus remarquable, « ses oreilles, ses joues et son museau étaient « teints d'un vermillon si vif, qu'on avait peine à se « persuader que cette couleur fût naturelle ; je l'ai « gardé pendant un an, et il était encore en vie « lorsque j'écrivais ceci, presque à la vue des côtes « de France, où je me faisais un plaisir de l'ap- « porter vivant : malgré les précautions continuelles « que je prenais pour le préserver du froid, la ri- « gueur de la saison l'a vraisemblablement fait « mourir.... Tout ce que j'ai pu faire a été de le « conserver dans l'eau-de-vie, ce qui suffira peut- « être pour faire voir que je n'ai rien exagéré dans « ma description (1) ; » par ce récit de M. de la Condamine, il est aisé de voir que la première espèce des animaux dont il parle, est celui que nous avons appelé *Tamarin*, et que le dernier auquel nous appliquons le nom de *Mico*, est d'une espèce très-différente et vraisemblablement beaucoup plus rare, puisque aucun auteur ni aucun voyageur avant lui, n'en avait fait mention, quoique ce petit animal soit très-remarquable par le rouge vif qui anime sa face, et par la beauté de son poil.

(1) Voyage sur la rivière des Amazones, par M. de la Condamine, page 165 et suiv.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Mico n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagoins, mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez; il a la face et les oreilles nues, et couleur de vermillon; le museau court; les yeux éloignés l'un de l'autre; les oreilles grandes; le poil d'un beau blanc-argenté, celui de la queue d'un brun-lustré et presque noir; il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DESCRIPTION DU MICO.

Le mico (*pl.* 456) est très-remarquable par la belle couleur vermeille qu'il a sur la face et sur les oreilles, qui sont fort grandes; M. de la Condamine (1), qui l'a vu vivant, m'a assuré que cette couleur imitait le vermillon de la joue d'un homme bien colorée. Le mico est de petite taille, car il n'a qu'environ huit pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur est d'un tiers plus grande que celle du corps, elle a près d'un pied; l'individu sur lequel je fais cette description est desséché, mais il est assez bien conservé pour que l'on voie qu'il a le museau court, les yeux éloignés l'un de l'autre, le nez gros à son origine et aplati par le bout, il y a trois lignes de distance entre les ouvertures des narines.

Le poil a jusqu'à un pouce de longueur, il est doux, fin, luisant et de couleur grise-blanchâtre et très-légèrement teinte de jaunâtre sur tout le corps (2), excepté

(1) Lorsque M. de la Condamine passa au Para, après avoir descendu la rivière des Amazones, le gouverneur du Para lui fit présent de ce Mico, alors vivant.

(2) M. de la Condamine m'a dit que le poil des micos était d'une belle couleur blonde, lorsque ces animaux sont vivants; que la plupart sont mouchetés de noir, et qu'il est rare d'en trouver de blonds sans taches.

sur la queue, dont le poil est court et de couleur de marron ou noirâtre.

Les doigts et les ongles sont fort longs, les ongles ont une couleur de corne et sont entièrement pliés en gouttière, excepté celui du pouce des pieds de derrière qui a peu d'étendue et qui est aplati.

DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE
DES SAGOINS.

1464. *Un saki.*

1465. *Une peau de saki.*

Le saki rapporté sous le numéro précédent a été envoyé de Cayenne par M. Véron; il est desséché, il était fort jeune lorsqu'il a été mis dans cet état, mais la peau dont il s'agit sous le présent numéro, vient d'un individu plus âgé : ces deux pièces ont servi de sujet pour la description du saki. La peau est bourrée, elle a été donnée au Cabinet par M. l'abbé Nolin, directeur des pépinières du roi.

1466. *Un tamarin.*

Cet animal est dans l'esprit-de-vin, non pas en entier, car les viscères contenus dans la poitrine et le ventre en ont été enlevés; c'est dans cet état qu'il a servi de sujet pour la description du tamarin.

1467. *Un ouistiti.*

Cet animal est en entier dans l'esprit-de-vin, il ressemble à l'individu sur lequel j'ai décrit l'ouistiti.

1468. *Un fœtus d'un sagoin.*

Ce fœtus est remarquable, parce qu'il est né dans ce pays-ci; toutes les parties du corps sont couvertes de poil, mais la face est hideuse; on n'y reconnaît le nez que par les ouvertures des narines, qui sont fort éloignées l'une de l'autre comme dans tous les sapajous et les sagoins; les oreilles sont minces, grandes et échancrées dans leur partie postérieure : ce fœtus est mâle, il a trois pouces de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue de trois pouces et demi; il est conservé dans l'esprit-de-vin. Les anneaux colorés de la queue sont déjà apparents.

1469. *Le squelette d'un ouistiti.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description des os de l'ouistiti.

1470. *L'os hyoïde d'un ouistiti.*

Ce os est composé de cinq pièces, comme celui des guenons; mais sa forme est très-différente, principalement celle des cornes; les grandes sont à proportion moins longues, plus minces et beaucoup plus larges; les petites, quoique très-courtes, sont fort larges.

1471. *Un marikina.*

1472. *Un mico.*

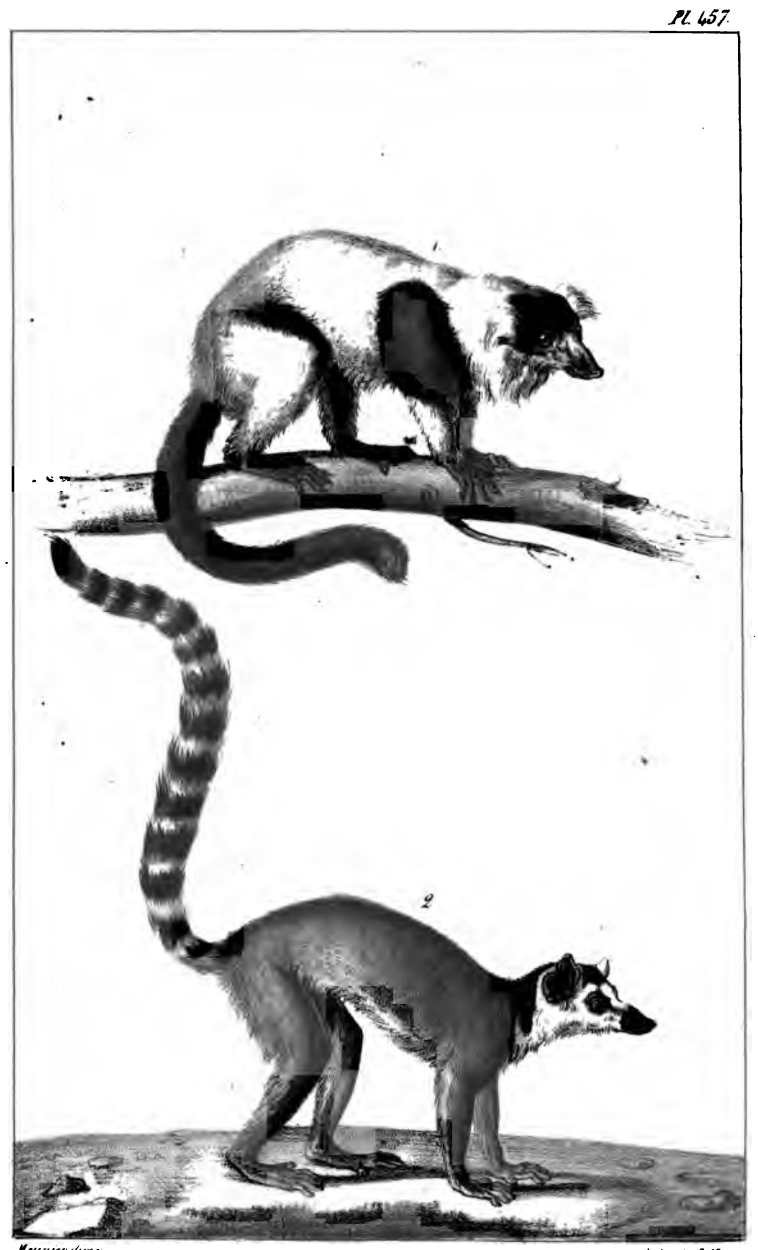
Cet animal est desséché, et le précédent est conservé dans l'esprit-de-vin; ils ont servi de sujets pour la description du mico et du marikina. Le mico a été apporté de l'Amérique par M. de la Condamine.

1473. *Le pinche.*

La description du pinche a été faite sur cet animal,

il est dans l'esprit-de-vin; il a été donné au Cabinet par feu M. le marquis de Montmirail (1).

(1) J'aurais très-souvent occasion de citer M. le marquis de Montmirail dans la description du Cabinet, pour le grand nombre d'animaux, d'oiseaux rares, de minéraux, etc., dont il l'a enrichi. Il se plaisait à tout ce qui pouvait contribuer à l'avancement de l'Histoire naturelle : une mort prématurée l'a enlevé à la fleur de son âge; mais il avait déja mérité d'être au nombre des savants et des hommes les plus vertueux.



Meunier direx. Litho de C. Motte

1. le Vari. 2. Mococo.

LES MAKIS.[1]

Le Maki Mococo, *Lemur Catta*, Linn., Gmel., Cuv., Geoff.

Le Maki Mongous, *Lemur Mongoz*, Linn., Gmel., Cuv., Geoff.

Le Maki Vari, *Lemur Macaco*, Linn., Gmel., Cuv., Geoff.

Comme l'on a donné le nom de *Maki* à plusieurs animaux d'espèces différentes, nous ne pouvons l'employer que comme un terme générique, sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui diffèrent aussi par un nombre de caractères suffisant pour constituer des espèces évidemment différentes. Ces trois animaux ont tous une longue queue, et les pieds conformés comme les singes; mais leur museau est allongé comme celui d'une fouine, et ils ont à la mâchoire inférieure six dents incisives, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le Mocock (2) ou Mococo (*pl.* 457) que l'on connaît

(1) *Nota*. Il paraît que le mot *Maki* a été dérivé de *Mocok* ou *Maucauc*, qui est le nom que l'on donne communément à ces animaux au Mozambique et dans les îles voisines de Madagascar, dont ils sont originaires.

(2) *Mocok* ou *Mococo*, nom de cet animal sur les côtes orientales de l'Afrique, et que nous avons adopté. « L'île de Johanna, sur la côte du « Mozambique, produit une espèce de bêtes qui ressemblent au renard,

vulgairement sous le nom de *Maki à queue annelée.* Le second (*pl.* 458) est le Mongous (1) appelé vulgairement *Maki brun;* mais cette dénomination a été mal appliquée, car, dans cette espèce, il y en a de tout bruns (2), d'autres qui ont les joues et les pieds blancs (3), et encore d'autres qui ont les joues noires et les pieds jaunes (4). Le troisième est le Vari (5) (*pl.* 457), appelé par

« et qui ont l'œil très-vif; leur poil est laineux et couleur de souris; « leur queue, qui a environ trois pieds de long, est bariolée avec des « cercles noirs, à un pouce de distance : les habitants les appellent *Mo-* « *cok.* Quand on les prend fort jeunes, on les apprivoise bientôt. » Voyage de Fr. Henri Grosse, Londres, 1758, page 42. On appelle aussi cet animal *Vary* à Madagascar. « Dans les Ampatres et Meafalles, il y a « des singes blancs en quantité, qu'ils appellent *Vary*, qui ont la queue « rayée de noir et de blanc. » Voyage de Flaccourt, page 154.

« Prosimia cinerea, caudâ cinctâ annulis alternatim albis et nigris.... « *Le maki à queue annelée.* » Briss., Reg. anim., pag. 222.

« The maucauco. » Edwards, Hist. of Birds, pag. 197, fig. ibid.

« Catta. Lemur caudâ annulatâ. » Linn., Syst. nat., edit. X, pag. 30.

(1) *Mongous*, nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

(2) « Simia sciurus lanuginosus fuscus. » Petiver Gazophyl., tab. 17, fig. 5.

(3) « Prosimia fusca. *Le Maki.* » Briss., Reg. anim., pag. 220. « Pro- « simia fusca, naso, gutture et pedibus albis... *Le Maki aux pieds blancs.* » Briss., Reg. anim., pag. 221.

« The mongooz. *Le Mongous.* » Glanures Edwards, pag. 12, fig. ibid.

(4) « Prosimia fusca, rufoadmixto, facie nigra, pedibus fulvis.... *Le* « *Maki aux pieds fauves.* » Briss., Reg. anim., pag. 221.

(5) *Vari* ou *Varicossi*, nom de cet animal à Madagascar, et que nous avons adopté. « Il y a à Madagascar de grands singes blancs, qui ont « des taches noires sur les côtés et sur la tête, et qui ont le museau long « comme un renard; ils les nomment à Manghabey *Varicossi.* » Voyage de Flaccourt, page 153.

quelques-uns *Maki-pie;* mais cette dénomination a été mal appliquée, car, dans cette espèce, outre ceux qui sont pies, c'est-à-dire blancs et noirs, il y en a de tout blancs et de tout noirs (1). Ces quatre animaux sont tous originaires des parties de l'Afrique orientale, et notamment de Madagascar où on les trouve en grand nombre.

Le mococo est un joli animal, d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré; il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, et par sa belle et grande queue qui est toujours relevée, toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres : il a les mœurs douces, et, quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté il vit en société, et on le trouve à Madagascar (2) par troupes de trente ou quarante; dans celui de captivité, il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne, c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne, car,

---

(1) « The black maucauco. *Le Maucauco noir.* » Glanures d'Edwards, pag. 13, fig. ibid.

(2) Les varis, qui ont la queue rayée de noir et de blanc, marchent en troupes de trente, quarante ou cinquante. Ils ressemblent aux varicossis. Voyage de Flaccourt, page 154.

quoique très-vif et très-éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage, il s'apprivoise assez pour qu'on puisse le laisser aller et venir sans craindre qu'il s'enfuie; sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds : il saute de meilleure grace et plus légèrement qu'il ne marche; il est assez silencieux et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu, qu'il laisse pour ainsi dire échapper lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné et appuyé sur sa poitrine : il n'a pas le corps plus gros qu'un chat, mais il l'a plus long; et il paraît plus grand, parce qu'il est plus élevé sur ses jambes : son poil, quoique très doux au toucher, n'est pas couché, et se tient assez fermement droit; le mococo a les parties de la génération petites et cachées, au lieu que le mongous a des testicules prodigieux pour sa taille, et extrêmement apparents.

Le mongous est plus petit que le mococo, il a comme lui le poil soyeux et assez court, mais un peu frisé; il a aussi le nez plus gros que le mococo, et assez semblable à celui du vari. J'ai eu chez moi pendant plusieurs années un de ces mongous qui était tout brun; il avait l'œil jaune, le nez noir et les oreilles courtes; il s'amusait à manger sa queue, et en avait ainsi détruit les quatre ou cinq dernières vertèbres; c'était un animal fort sale et assez incommode, on était obligé de le tenir à la chaîne; et quand il pouvait s'é-

chapper, il entrait dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre, et surtout des confitures dont il ouvrait les boîtes; on avait bien de la peine à le reprendre, et il mordait cruellement alors ceux même qu'il connaissait le mieux : il avait un petit grognement presque continuel; et lorsqu'il s'ennuyait et qu'on le laissait seul, il se faisait entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui de la grenouille : c'était un mâle, et il avait les testicules extrêmement gros pour sa taille; il cherchait les chattes, et même se satisfaisait avec elles, mais sans accouplement intime et sans production. Il craignait le froid et l'humidité, il ne s'éloignait jamais du feu et se tenait debout pour se chauffer : on le nourrissait avec du pain et des fruits; sa langue était rude comme celle d'un chat; et, si on le laissait faire, il léchait la main jusqu'à la faire rougir, et finissait souvent par l'entamer avec les dents. Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu; il était très-brusque dans ses mouvements, et fort pétulant par instants, cependant il dormait souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompait.

Il y a dans cette espèce du mongous plusieurs variétés, non seulement pour le poil, mais pour la grandeur; celui dont nous venons de parler était tout brun et de la taille d'un chat de moyenne grosseur. Nous en connaissons de plus grands et de bien plus petits; nous en avons vu un qui,

quoique adulte, n'était pas plus gros qu'un loir; si ce petit mongous n'était pas ressemblant en tout au grand, il serait sans contredit d'une espèce différente; mais la ressemblance entre ces deux individus nous a paru si parfaite, à l'exception de la grandeur, que nous avons cru devoir les réduire tous deux à la même espèce, sauf à les distinguer dans la suite par un nom différent, si l'on vient à acquérir la preuve que ces deux animaux ne se mêlent point ensemble, et qu'ils soient aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par la grandeur.

Le vari (1) est plus grand, plus fort et plus sauvage que le mococo, il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. Les voyageurs disent « que ces animaux sont furieux « comme des tigres, et qu'ils font un tel bruit « dans les bois, que, s'il y en a deux, il semble « qu'il y en ait un cent, et qu'ils sont très-diffi- « ciles à apprivoiser (2). » En effet, la voix du vari tient un peu du rugissement du lion, et elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la première

(1) *Nota.* Flaccourt, qui appelle le mococo *Vari*, donne à celui-ci le nom de *Varicossy;* il y a toute apparence que *Cossy* est une épithète augmentative pour la grandeur, la force ou la férocité de cet animal, qui diffère en effet du mococo par ces attributs et par plusieurs autres.

(2) Voyage de Flaccourt, pages 153 et 154. *Nota.* Lorsque cet animal est pris jeune, il perd apparemment toute sa férocité, et il paraît aussi doux que le mococo. « C'est, dit M. Edwards, un animal d'un naturel « sociable, doux et pacifique, qui n'a rien de la ruse ni de la malice « du singe. » Glanures, pag. 13.

fois; cette force étonnante de voix dans un animal qui n'est que de médiocre grandeur, dépend d'une structure singulière dans la trachée artère, dont les deux branches s'élargissent et forment une large concavité avant d'aboutir aux bronches du poumon; il diffère donc beaucoup du mococo par le naturel, aussi bien que par la conformation; il a en général le poil beaucoup plus long, et en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs qui lui environne le cou, et qui fait un caractère très-apparent, par lequel il est aisé de le reconnaître; car, au reste, il varie du blanc au noir et au pie par la couleur du poil, qui, quoique long et très-doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève présque perpendiculairement sur la peau : il a le museau plus gros et plus à proportion que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé si foncé, qu'ils paraissent rouges.

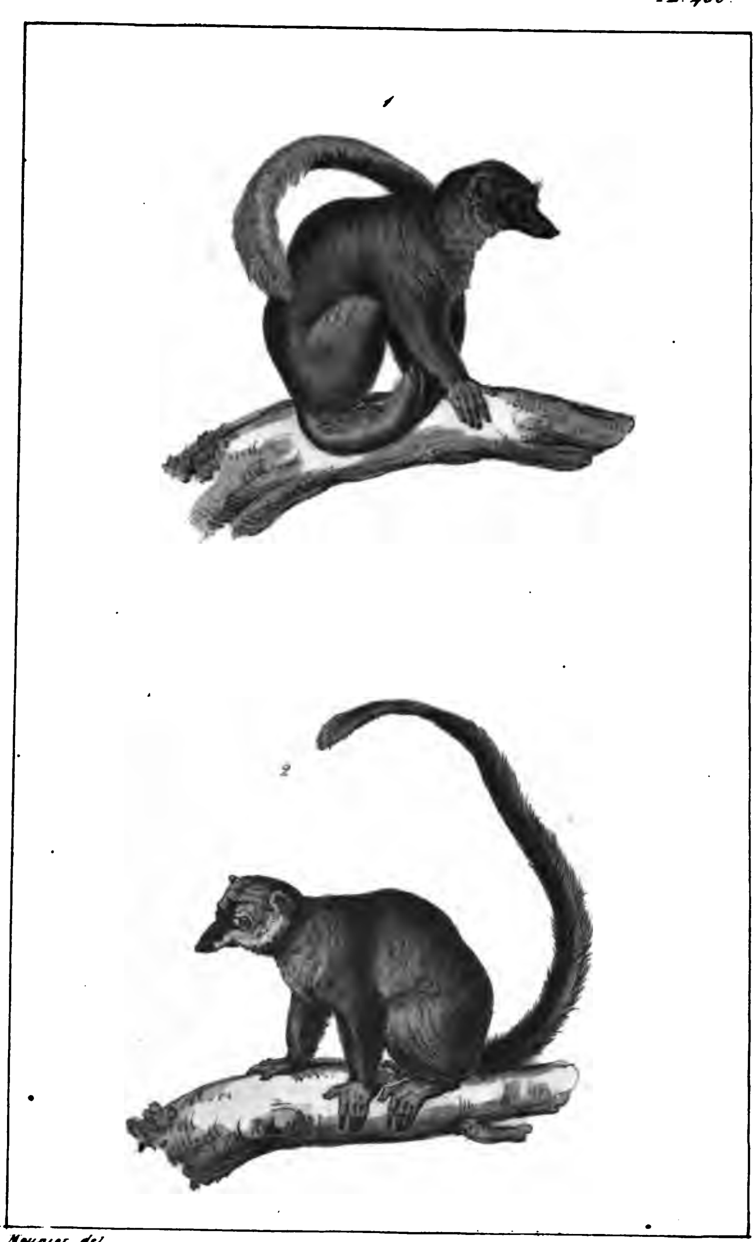
Les mococos, les mongous et les varis sont du même pays et paraissent être confinés à Madagascar (1), au Mozambique et aux terres voisines

(1) La province de Mélagasse à Madagascar est peuplée d'un grand nombre de singes de plusieurs espèces; on en voit des bruns de couleur de castor, ayant le poil cotonné, la queue large et longue, de laquelle, étant retroussée sur le dos, ils se couvrent contre la pluie et le soleil, dormant ainsi cachés sur les branches des arbres comme l'écurieu. Au reste, ils ont le museau comme une fouine et les oreilles rondes; cette espèce est la moins nuisible et maligne de toutes. Les Antavares en ont de même poil que ceux-ci, ayant une forme de fraise blanche autour du cou : il y en a de tout blancs comme neige de la grosseur

de ces îles; il ne paraît, par aucun témoignage des voyageurs, qu'on les ait trouvés nulle part ailleurs, il semble qu'ils soient dans l'ancien continent, ce que sont dans le nouveau les marmoses, les cayopollins, les phalangers qui ont quatre mains comme les makis, et qui, comme tous les autres animaux du nouveau monde, sont fort petits en comparaison de ceux de l'ancien; et, à l'égard de la forme, les makis semblent faire la nuance entre les singes à longue queue et les animaux fissipèdes, car ils ont quatre mains et une longue queue comme ces singes, et en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les fouines; cependant ils tiennent plus des singes par les habitudes essentielles, car, quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair et qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux, ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, et ils préfèrent même dans l'état de domesticité les fruits, les racines et le pain à la chair cuite ou crue.

---

des précédents, ayant le museau long; ils grondent comme des cochons. Relat. de Madagascar, par F. Cauche, page 127. *Nota*. Le mongous et le vari sont indiqués par ce passage d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre; et c'est sur cette autorité que j'ai dit qu'il y avait non seulement des varis noirs et pies, mais encore de tout blancs.



Meunier del. Lith de C. Motte.

1 le grand Mongous. 2 le Mongous.

ADDITION

A L'ARTICLE

DES MAKIS.

LE GRAND MONGOUS.

Le Maki brun, *Lemur fulvus,* Geoff., Desm.

Nous avons dit qu'il y a, dans l'espèce du maki-mongous, plusieurs variétés, non seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit était de la taille d'un chat; ce n'était qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure (*pl.* 458) était au moins d'un tiers plus grand, et cette différence ne pouvait provenir ni de l'âge, puisque j'avais fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étaient mâles : ce n'était donc qu'une variété peut-être individuelle, car du reste ils se ressemblaient si fort, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avaient apporté à Paris, lui donnaient le nom de *Maki cochon.* Il ne différait du premier que par le poil de la queue qui était beaucoup moins touffu et plus laineux, et par la forme de la queue

qui allait en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité; au lieu que dans le mongous (*même planche*), la queue paraît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paraissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes et séparées.

LE MOCOCO.

LE MAKI MOCOCO, *Lemur Catta,* Linn., Gmel., Cuv., Geoff.

Les mococos ou makis mococos sont plus jolis et plus propres que les mongous; ils sont aussi plus familiers, et paraissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux et même caressants; et quelques observateurs ont remarqué qu'ils avaient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, et ils étendent les bras en regardant cet astre; ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration qui les occupe pendant des heures entières, car ils se tournent vis-à-vis le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai « nourri un, dit M. de Manoncourt, pendant



Meunier del.   Lithog. de C. Motte

1. Le petit Maki gris. 2. autre espèce de Maki

« long-temps à Cayenne, où il avait été apporté « par un vaisseau venant des Moluques : ce qui « me détermina à en faire l'emplette, ce fut sa « constance à ne pas changer de situation devant « le soleil. Il était sur la dunette du vaisseau, et « je le vis pendant une heure, toujours étendant « les bras vers le soleil, et l'on m'assura qu'ils « avaient tous cette même habitude dans les Indes « orientales. »

Il me paraît que cette habitude observée par M. de Manoncourt vient de ce que ces animaux sont très-frileux. Le mongous, que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne, se tenait toujours assis très-près du feu, et étendait les bras pour les chauffer de plus près; ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.

LE PETIT MAKI GRIS.

Le Maki gris, *Lemur cinereus*, Geoff., Cuv., Desm.

Ce joli petit animal (*pl.* 466) a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds et les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat et doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux

et laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du mococo, tant par la forme extérieure que par ses attitudes et la légèreté de ses mouvements; cependant le mococo paraît être plus haut de jambes. Dans tous deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil qui a un duvet gris-de-souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, et quatre sous le ventre : tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en-bas, est blanc; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre et de grisâtre sous le ventre, au dedans des cuisses et des jambes.

	pi.	po.	lig.
Longueur de cet animal mesuré en ligne droite..	0	10	3
Suivant la courbure du corps...............	1	2	0
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput........................	0	2	5

La tête est fort large au front et fort pointue au museau, ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit et ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds et saillants.

	pi.	po.	lig.
Les oreilles ont de hauteur.................	0	0	9
Largeur..............................	0	0	7

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges et comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas

et arrondies au bout; elles sont couvertes et bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, et les côtés des joues sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes.

	pi.	po.	lig.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet	0	1	4
Les doigts en sont minces et allongés; les deux du milieu, qui sont les plus grands, ont	0	1	0
Les deux autres, qui sont les plus courts, n'ont que	0	0	4
Le pouce a	0	0	5½
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts	0	2	8
Le second doigt externe, qui est le plus grand, a	0	0	9
Le pouce, qui est large et plat, a	0	0	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince et crochu; les autres ont l'ongle plat et allongé : les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur; elle est également grosse et couverte d'un poil laineux et de la même couleur que le corps : les plus grands poils de l'extrémité de cette queue où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.(1)

Je crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris, un autre maki (*pl.* 466, *fig.* 2) que M. Sonnerat

(1) Cet animal est l'Indri a longue queue, *Indris longicaudatus*, Lac., Geoff., ou *Lemur laniger*, Linn., Gmel. Desm. 1831.

a de même rapporté de Madagascar, et qui ne diffère du premier que par la teinte et la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux et laineux, mais plus touffu et en flocons conglomérés, ce qui fait paraître son corps large et gros. La tête est large, assez petite et courte; il n'a pas le museau aussi allongé que le vari, le mongous et le mococo. Les yeux sont très-gros, et les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière, ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très-élevé comme dans le mococo (*pl.* 457). La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu, et de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut, couvre le nez, les naseaux et une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts et les ongles sont noirs; le pouce des pieds de derrière est grand et assez gros, avec un ongle large, mince et plat : ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est

brune et d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différents endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, et fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras et des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses et une partie des jambes : un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

DESCRIPTION
DES MAKIS.

Les makis ont le museau allongé comme celui des cœbes, mais moins gros; ils ressemblent à tous les singes, au sarigue, à la marmose, au cayopollin et au phalanger par la forme des pieds; mais ils ont plus de rapport aux singes qu'à ces animaux par les dents, quoique ce rapport ne soit pas exact. Les makis ont, comme tous les singes, quatre dents incisives en dessus; mais il y en a six en dessous, et par conséquent deux de plus que dans les singes : cependant les makis n'ont en tout que trente-six dents, comme les sapajous, parce qu'il n'y a que dix dents mâchelières en haut, tandis que les sapajous en ont douze. Le nombre des dents de tous les autres singes n'est que de trente-deux, parce qu'ils ont de moins que les makis deux mâchelières dans la mâchoire du dessus et deux incisives dans celle du dessous. Le principal rapport des dents des makis à celles des singes consiste dans le nombre de quatre incisives à la mâchoire du dessus, et la principale différence se trouve dans le nombre des incisives du dessous, qui est de six dans les makis, et seulement de quatre dans les singes. Pour distinguer les makis de tous les autres quadrupèdes connus, il suffit de réunir le caractère des six dents inci-

sives de la mâchoire du dessous avec celui de la forme des pieds de derrière, qui ressemblent à ceux des singes, mais il faut nécessairement que ces deux caractères soient réunis; le nombre des dents incisives tant du dessus que du dessous ne suffirait pas seul, parce que la plupart des chauve-souris, le pecari et le babiroussa ont, comme les makis, quatre incisives en dessus et six en dessous.

Les dents incisives de la mâchoire inférieure qui sont au nombre de six, et les cinq doigts des pieds de derrière ressemblant mieux à ceux d'une main qu'à ceux d'un pied, font donc un caractère propre et particulier aux makis; quoique ce caractère soit composé, il est moins compliqué et d'un usage beaucoup plus facile que ceux qui ont été employés dans les meilleures méthodes de nomenclature pour distinguer les makis des autres quadrupèdes. Par la méthode de M. Brisson (1), les makis sont distingués de plusieurs autres animaux; 1° parce qu'ils ne manquent pas de dents; 2° qu'ils ont des dents incisives; 3° que les deux mâchoires ont des incisives; 4° qu'ils ont des ongles et non pas des sabots; 5° qu'ils ont quatre dents incisives en dessus et six en dessous; et 6° parce que les doigts sont séparés les uns des autres. Quoique le pecari et le babiroussa ressemblent aux makis par le nombre des dents incisives, le quatrième caractère empêche de les confondre avec les autres, parce que le pecari et le babiroussa ont des sabots et non pas des ongles comme les makis. J'avoue que la différence des ongles aux sabots, réunie avec le nombre des incisives, serait aussi sûre que la forme du pied de

(1) Le Règne animal divisé en six classes.

derrière pour faire le caractère distinctif des makis ; mais il me semble que la forme du pied de derrière devrait être préférée, parce que les animaux qui ont les pieds de derrière conformés comme ceux des makis, sont moins nombreux que les animaux qui ont des sabots au lieu d'ongles. L'auteur de la méthode a donné le sixième caractère pour distinguer les makis des chauve-souris, qui ont, comme les makis, quatre incisives en dessus et six en dessous, mais dont les doigts des pieds de devant sont réunis par une membrane. Il y a une exception à faire par rapport au nombre des incisives ; la chauve-souris, que nous avons nommée le *Fer-à-cheval*, n'a point du tout de dents incisives à la mâchoire supérieure, et elle n'en a que quatre à l'inférieure : on ne doit pas objecter à M. Brisson ce défaut de sa méthode, parce que la chauve-souris, dont il est ici question, n'avait pas encore été observée, lorsqu'il a fait cet ouvrage, quoiqu'elle soit commune dans ce pays-ci.

Je voudrais aussi trouver une raison pour défendre M. Linnæus au sujet d'une erreur qui me paraît être dans sa division méthodique des quadrupèdes (1), relativement aû nombre des dents du sanglier, des cochons, du pecari et du babiroussa, qui ont des rapports avec les makis par le nombre des dents incisives. M. Linnæus donne huit dents incisives inférieures aux cochons et au sanglier ; cependant j'ai observé des animaux de cette espèce en assez grand nombre pour croire que ces dents sont constamment au nombre de six. J'ai vu un pecari et deux têtes de babiroussa qui n'avaient aussi que six dents incisives en dessous comme les makis. M. Linnæus

(1) Syst. nat., edit. X, pag. 49.

leur en donne huit; peut-être n'a-t-il pas eu l'occasion d'observer par lui-même les dents du pecari et du babiroussa comme celles des cochons et du sanglier : s'il avait vu une tête de babiroussa, il n'aurait pas dit que les dents canines du dessus percent l'os du front (1), car elles ne percent que l'os de la mâchoire supérieure, au moins par leur racine; il est vrai qu'elles se recourbent en haut, et qu'elles peuvent approcher du front par leur extrémité, mais il n'est pas vraisemblable que M. Linnæus ait voulu dire qu'elles percent l'os du front par leur extrémité : ce fait aurait bien mérité d'être énoncé plus clairement.

(1) « Dentes laniarii (babiroussæ) superiores II, perforantes cranium frontis, recurvati ut duo cornua. » Syst. nat., edit. X, pag. 50.

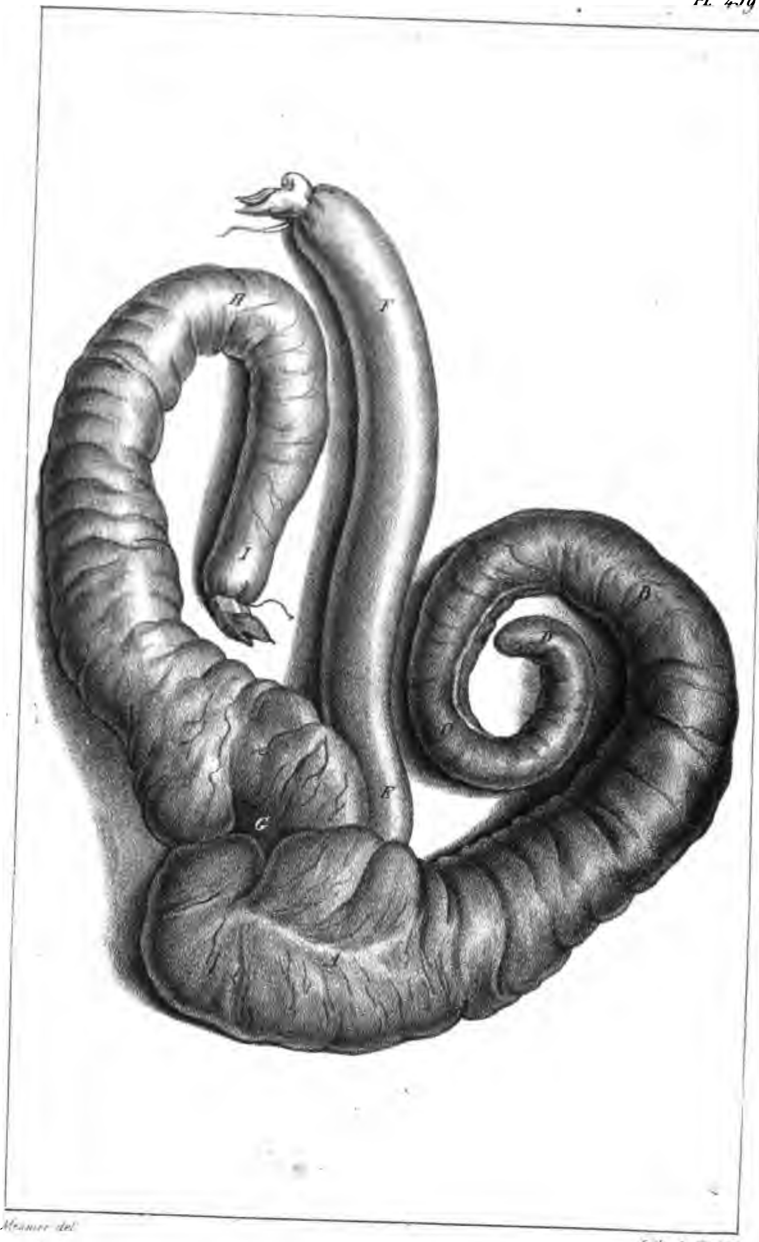
DESCRIPTION DU MOCOCO.

Le mococo (*pl.* 457) a beaucoup de ressemblance avec les singes par la forme du corps et des jambes, et par la conformation des pieds; mais la tête est très-différente; elle a quelque rapport avec celle de la fouine: cependant le museau et les oreilles sont plus longs et les yeux plus gros; elle a une figure triangulaire, en ce qu'il se trouve autant de distance entre les extrémités des deux oreilles que depuis l'extrémité de chacune jusqu'au bout du museau. Le chanfrein est un peu arqué; les yeux sont très-saillants et le cou a plus de longueur que celui de la fouine; la queue du mococo est très-longue et ses jambes de devant ont moins de longueur que celles de derrière; il a les doigts longs et bien séparés les uns des autres, l'extrémité du pouce des pieds de derrière est beaucoup plus grosse que celle des doigts: les ongles sont pliés en gouttière et pointus; ils ont une figure triangulaire plus ou moins allongée.

Le bout du museau, le tour de la bouche, les paupières et le dedans de l'oreille du mococo qui a servi de sujet pour cette description, étaient nus et avaient une couleur brune-noirâtre qui s'étendait de chaque côté depuis le chanfrein jusqu'à l'angle intérieur de l'œil; les paupières avaient beaucoup d'épaisseur, principalement celle du dessus, dont la membrane intérieure formait

quelques plis qui s'étendaient de devant en arrière; cette paupière avait des cils noirs, et il se trouvait quelques poils longs de même couleur, en forme de moustaches de chaque côté du bout du museau : il y avait aussi de semblables poils sur le bout de la mâchoire inférieure au-dessus des angles intérieurs des yeux et à quelque distance au-dessous des angles extérieurs. Le poil de cet animal était très-doux et fort touffu; la face intérieure du dessous de l'avant-bras et la plante des pieds étaient nues et de couleur noire. Le poil des côtés du museau, celui du front, des oreilles, des côtés de la tête, de la mâchoire inférieure, de la gorge et du dessous du cou était blanc; le poil de la poitrine, des aisselles, de la face intérieure du bras et de l'avant-bras, du ventre, des aines, de la face intérieure de la cuisse et de la jambe, et celui du dessus des pieds de derrière était d'un blanc sale; les poils de la tête et du dessus du cou avaient une couleur cendrée-brune, excepté à la pointe qui était grise, de sorte que la couleur de ces parties était mêlée de gris et de cendré-brun; le poil de la face extérieure du bras et de l'avant-bras, du dos, des côtés du corps, de la croupe et de l'origine de la queue, de la face extérieure de la cuisse et de la jambe était de couleur cendrée près de la racine; il avait une couleur fauve-pâle au-dessus du cendré et l'extrémité était grise, mais cette couleur était plus ou moins étendue, de sorte que le gris dominait sur la croupe et sur la face extérieure des quatre jambes, tandis que le dos et les côtés du corps étaient mêlés de gris, de brun et de fauve; le dessus des pieds de devant avait une couleur grise: le poil de la queue était un peu plus long et paraissait moins touffu que celui du corps; il y avait environ trente anneaux, alternativement blancs et noirs.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	1	4	6
Hauteur du train de devant.................	1	10	0
Hauteur du train de derrière.................	1	1	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........................	0	3	0
Circonférence du bout du museau.............	0	2	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux..................................	0	3	8
Contour de l'ouverture de la bouche..........	0	2	0
Distance entre les deux naseaux...............	0	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.........................	0	1	4
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille......	0	1	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre..........	0	0	4
Ouverture de l'œil..........................	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein...........	0	1	1
La même distance en ligne droite.............	0	0	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles..........................	0	6	8
Longueur des oreilles.......................	0	1	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.............................	0	1	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	6
Longueur du cou...........................	0	1	10
Circonférence du cou.......................	0	4	4
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant............................	0	7	3
La même circonférence à l'endroit le plus gros...	0	9	0
La même circonférence devant les jambes de derrière.............................	0	7	0
Longueur du tronçon de la queue............	1	7	6
Circonférence à l'origine..............	0	3	4



Meunier del.

Lith. de C. Motte

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	o	4	3
Circonférence du poignet	o	1	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	o	2	6
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	o	6	o
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	o	3	10

La description des parties intérieures du mococo a été faite sur un sujet qui ne pesait qu'une livre quatorze onces et demie, parce qu'il n'avait pas encore pris tout son accroissement; aussi sa longueur n'était que d'un pied un pouce et demi depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; la tête avait deux pouces dix lignes de longueur, et cinq pouces huit lignes de circonférence, prise entre les yeux et les oreilles; la circonférence du corps était de six pouces neuf lignes derrière les jambes de devant, de sept pouces et demi au milieu à l'endroit le plus gros, et de cinq pouces huit lignes devant les jambes de derrière; la queue avait un pied cinq pouces de longueur.

L'épiploon s'est trouvé très-mince, il ne passait pas le milieu de l'abdomen : le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite; et l'estomac était placé à gauche en entier.

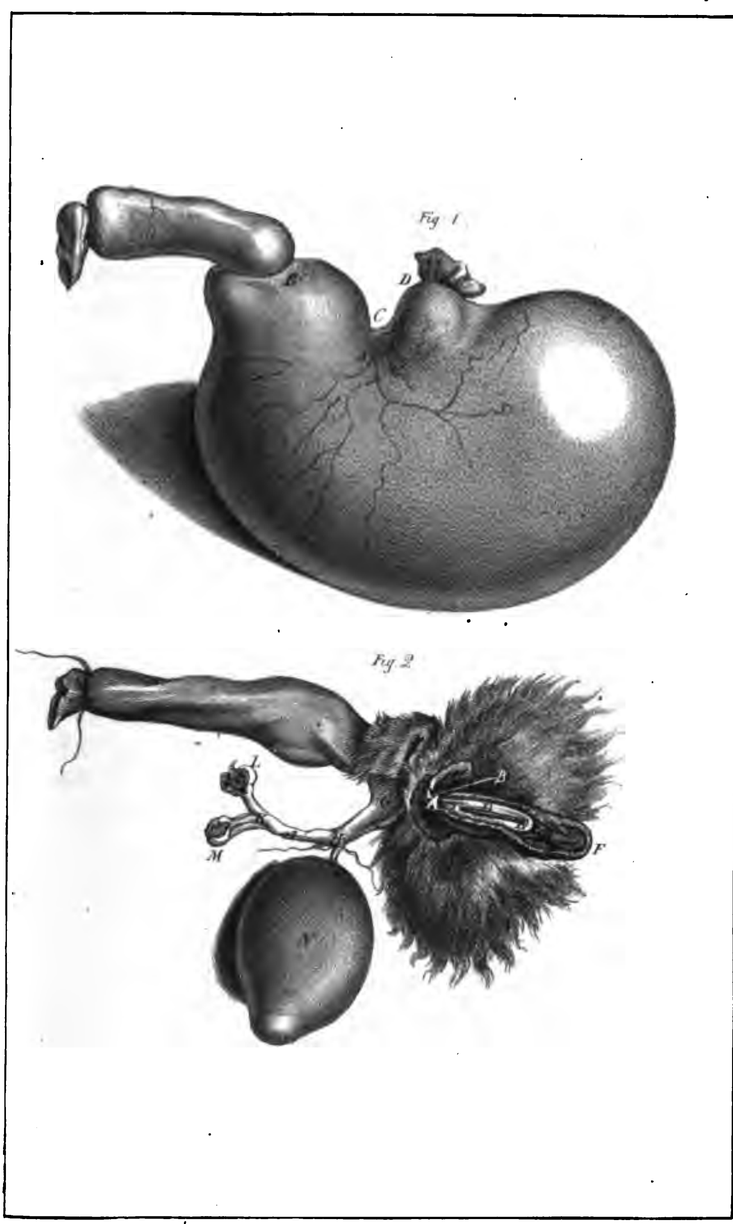
Le duodenum s'étendait dans le côté droit, où il se repliait en dedans avant de se joindre au jejunum; cet intestin et l'ileum étaient très-courts, et faisaient leurs circonvolutions dans la région ombilicale et dans le côté gauche; le cœcum (*ABCD, pl.* 459) était fort long, et dirigé de droite à gauche dans les régions iliaques et hypogastrique; le colon s'étendait en avant dans le côté

droit, passait de droite à gauche derrière l'estomac, se prolongeait en arrière dans le milieu de l'abdomen jusqu'au pubis, où il se repliait pour revenir en avant, et enfin il retournait en arrière vers le rectum.

Les intestins grêles étaient tous à-peu-près de la même grosseur, à l'exception du duodenum qui avait plus de diamètre que les autres dans le milieu de sa longueur; l'endroit de la jonction du colon avec le cœcum était le plus gros de tout le canal intestinal: le cœcum (*ABCD*, *pl.* 459) diminuait peu à peu de grosseur dans toute son étendue, et se trouvait plus petit que l'ileum (*EF*) vers l'extrémité (*CD*), sur la longueur d'environ deux pouces; le colon (*GHI*) diminuait aussi de grosseur sur la longueur de quatre ou cinq pouces, ensuite il était plus petit que l'ileum; enfin le rectum était un peu plus gros vers l'anus. Les membranes de tous les intestins étaient très-minces et transparentes, cependant on distinguait trois bandes tendineuses sur le commencement du colon et du cœcum. J'ai trouvé en développant le canal intestinal, que le jejunum s'était doublé et rentrait en lui-même de la longueur de huit pouces.

La partie droite (*AB*, *pl.* 460, *fig.* 1) de l'estomac était très-peu allongée, de sorte que l'angle (*C*) qu'elle forme se trouvait à une très-petite distance de l'œsophage (*D*).

Le foie était composé de deux grands lobes et d'un petit, l'un des grands se trouvait placé à gauche en entier, l'autre était partagé en trois portions par deux scissures de différentes profondeurs, le ligament suspensoir se trouvait dans la plus petite, et la vésicule du fiel était dans la plus grande et au milieu de la partie gauche de ce lobe; le petit tenait à la racine et aboutissait au rein



Meunier del. Lith. de C. Motte

droit avec le grand lobe : ce foie était d'une couleur rougeâtre mêlée de gris au dehors et au dedans ; il pesait une once cinquante-quatre grains.

La vésicule du fiel était oblongue et un peu plus grosse à son extrémité que dans le reste de sa longueur ; son pédicule était fort long, et formait beaucoup plus de sinuosités et de coudes que celui de la vésicule du fiel du chat ; il y en avait presque autant que sur les trompes de la matrice des animaux. La vésicule du fiel du mococo se repliait sur la face extérieure du foie au fond de la scissure où elle était placée ; elle contenait une liqueur épaisse et teinte de jaune et de vert.

L'extrémité inférieure de la rate était recourbée au bas, et un peu plus large que la supérieure ; cependant ce viscère avait à-peu-près la même largeur dans toute son étendue, il était au dehors de couleur rougeâtre et au dedans de couleur brune ; il pesait trente-huit grains.

Le pancréas était de forme très-irrégulière, on ne le distinguait pas aisément de la graisse qui l'environnait, surtout dans le côté gauche ; j'ai aperçu deux ou trois branches qui aboutissaient au duodenum.

Les reins étaient presque ronds ; le droit se trouvait plus avancé que le gauche de plus de la moitié de sa longueur ; l'enfoncement était très-petit, et il n'y avait qu'un mamelon dans le bassinet.

La partie charnue du diaphragme était fort épaisse ; le cœur se trouvait placé dans le milieu de la poitrine la pointe tournée à gauche, il était presque rond. L'aorte ne se divisait qu'en deux branches.

Le poumon droit avait quatre lobes, trois rangés de file, ils n'avaient aucune échancrure, le quatrième était

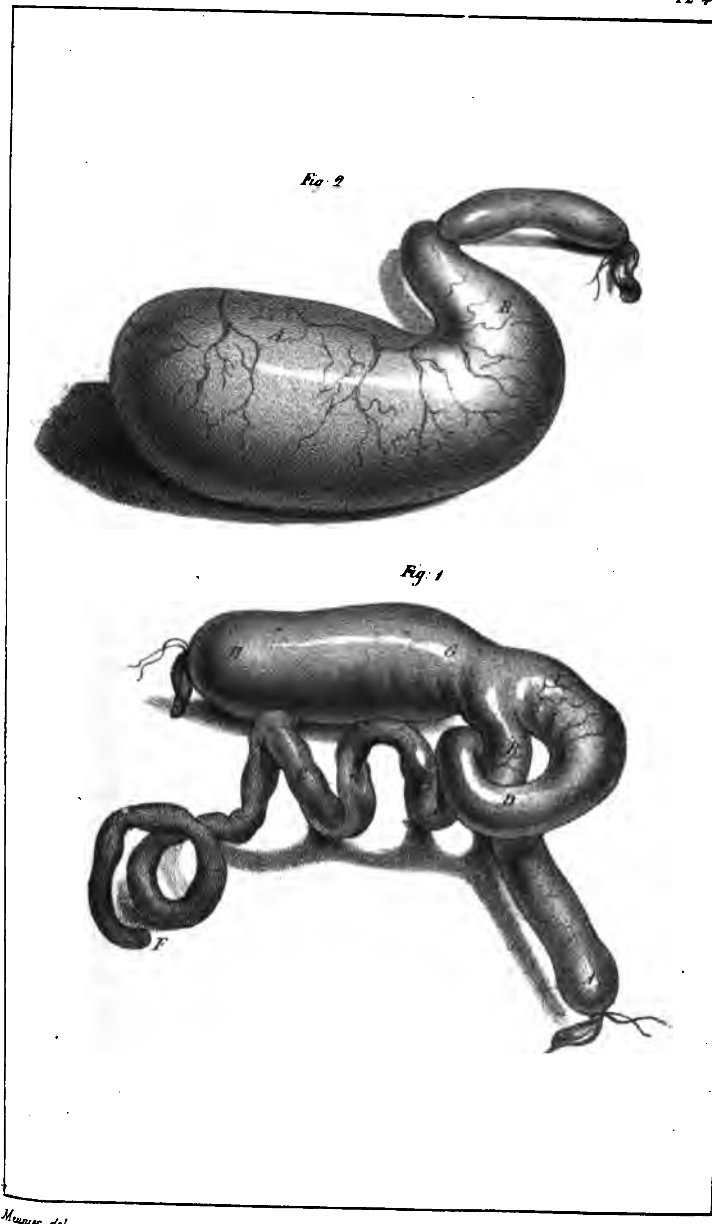
le plus petit, et il ressemblait au quatrième lobe du côté droit de la plupart des autres animaux, par sa figure et par sa position près de la base du cœur. Le poumon gauche n'était composé que de deux lobes, dont le second ressemblait au troisième lobe du côté droit; le premier était divisé par une scissure en deux parties inégales, dont la postérieure était la plus petite.

La langue était mince, arrondie à l'extrémité, couverte de papilles extrêmement fines, et parsemée de petits grains blancs; il y avait sur sa partie postérieure des papilles assez grosses, et sur le milieu de cette partie cinq glandes à calice qui formaient un arc-de-cercle, dont la concavité était en avant.

Le palais était traversé par neuf ou dix sillons larges et profonds; les premiers formaient une convexité en avant, et les autres une concavité; ils étaient interrompus dans le milieu par un petit sillon longitudinal qui s'étendait le long du palais, dont la couleur était en partie brune et en partie blanche.

Il y avait peu d'anfractuosités sur le cerveau, qui ne recouvrait le cervelet qu'en partie; mais le cervelet ressemblait beaucoup à celui des singes : le cerveau pesait trois gros et deux grains, et le cervelet quarante-quatre grains.

La vulve (*A, indiquée par un stilet B, pl. 460, fig. 2*) était conformée de façon que sa partie inférieure avait beaucoup d'étendue; l'orifice (*C, marqué par un stilet D*) de l'urètre se trouvait à quatre lignes de distance de l'entrée du vagin; le canal de l'urètre étant ouvert à l'endroit de son orifice, formait au-delà une gouttière (*E*) longue de sept lignes; le gland du clitoris était placé à l'extrémité de cette gouttière, et le prépuce (*F*) s'éten-



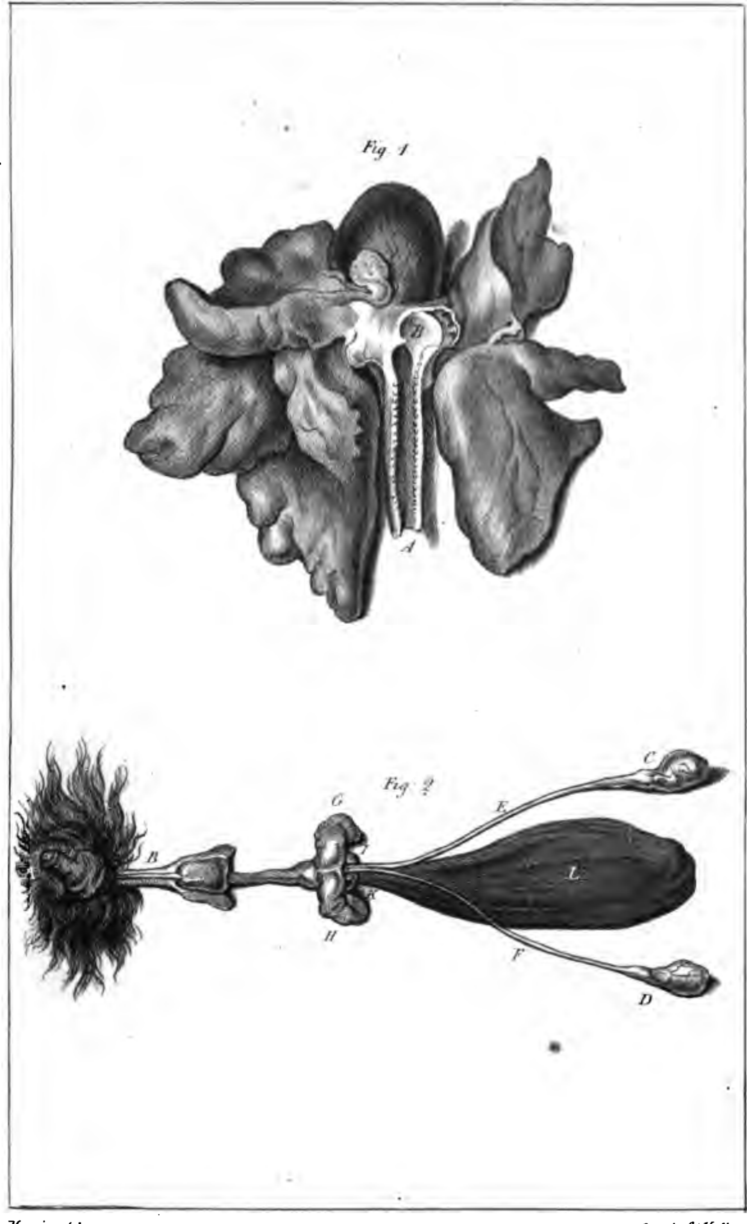
Meunier del

Lith. de C. Motte.

dait encore de la longueur de quatre lignes au-delà du clitoris, et il avait la forme d'une cuiller : le prépuce et la gouttière de l'urètre formaient un prolongement d'environ un pouce de longueur, qui avait l'apparence d'une verge; mais en examinant sa face postérieure on apercevait bientôt la gouttière et les orifices de la vulve et de l'urètre. Le vagin (*GHI*) était fort long, et le corps (*K*) de la matrice fort petit à proportion; les testicules (*LM*) avaient la forme d'un rein allongé, et se trouvaient placés près de l'extrémité des cornes, et en partie enveloppés par le pavillon de la trompe; ils avaient une couleur blanchâtre. La vessie (*N*) était fort petite et avait la forme d'un œuf.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	4	7	0
Circonférence du duodenum	0	2	6
Circonférence du jejunum	0	2	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	6
Longueur du cœcum	0	6	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	0	5	6
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	1	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	4	6
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	6
Circonférence du rectum près du colon	0	1	6
Circonférence du rectum près de l'anus	0	2	0
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	1	10	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	6	5	0
Grande circonférence de l'estomac	0	10	0
Petite circonférence	0	8	0

	pi.	po.	lig.
Longueur du foie	0	2	6
Largeur	0	3	1
Sa plus grande épaisseur	0	0	6
Longueur de la vésicule du fiel	0	0	8
Son plus grand diamètre	0	0	2 ½
Longueur de la rate	0	2	3
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	6
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	4
Épaisseur dans le milieu	0	0	2
Épaisseur du pancréas	0	0	0 ¾
Longueur des reins	0	0	9 ½
Largeur	0	0	8
Épaisseur	0	0	6
Longueur du centre nerveux du diaphragme, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	0	8
Largeur	0	1	4
Circonférence de la base du cœur	0	2	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	1	1
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	0	9
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors	0	0	2
Longueur de la langue	0	2	0
Longueur du cerveau	0	1	6
Largeur	0	1	2
Épaisseur	0	0	7
Longueur du cervelet	0	0	7
Largeur	0	0	11
Épaisseur	0	0	4
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	7
Longueur du vagin	0	1	4
Circonférence	0	0	9
Grande circonférence de la vessie	0	3	9
Petite circonférence	0	3	1
Longueur de l'urètre	0	1	6
Circonférence	0	0	9



Meunier del.

Lith. de C. Motte.

	pi.	po.	lig.
Longueur du col et du corps de la matrice.....	o	o	$2\frac{1}{2}$
Circonférence du corps.....................	o	o	5
Longueur des cornes de la matrice............	o	o	3
Circonférence dans les endroits les plus gros....	o	o	4
Circonférence à l'extrémité de chaque corne.....	o	o	3
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe................................	o	o	4
Longueur des testicules......................	o	o	$2\frac{2}{3}$
Largeur...................................	o	o	$1\frac{1}{2}$
Épaisseur..................................	o	o	1

Le squelette du mococo (*pl.* 465) ressemble plus aux squelettes du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du phalanger et de tous les singes, par les os du corps, des jambes et des pieds, qu'aux squelettes des autres animaux; mais la tête du mococo ressemble en partie à celles des singes et en partie à celle des animaux dont je viens de rapporter les noms. Le museau est allongé comme celui du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du phalanger et des autres quadrupèdes à museau allongé, tels que le chien, le blaireau, l'ours, le coati, etc. Dans tous ces animaux le bord osseux des orbites des yeux est interrompu dans une portion de sa circonférence, parce que les apophyses orbitaires de l'os du front et de l'os de la pomette, ne sont pas assez longues pour se toucher et pour compléter la circonférence de l'orbite : au contraire, cette circonférence est complète sans interruption dans tous les singes et dans l'homme; à cet égard la tête du squelette du mococo a plus de rapport avec celle de l'homme et des singes, qu'avec la tête de la plupart des autres animaux. Le crâne du mococo est presque rond; il y a de petites dépressions sur l'os frontal, entre les orbites et au-dessus : l'occiput n'a que

peu de saillie au-delà du trou occipital; les branches de la mâchoire inférieure sont larges, courtes et recourbées; il se trouve une troisième apophyse au-dessous de l'apophyse condyloïde, à l'endroit du contour de chaque branche.

Les dents du mococo sont au nombre de trente-huit, il y a quatre incisives à la mâchoire du dessus, six à celle du dessous, et six mâchelières de chaque côté de chacune des mâchoires. Les incisives supérieures sont petites, celles du milieu sont dirigées obliquement en avant et en dedans, elles laissent entre elles un long espace vide; les incisives du dessous sont longues et étroites, principalement les quatre du milieu; celles des côtés ont un peu plus de largeur. Les canines de la mâchoire supérieure sont aplaties sur le côté externe; l'interne a deux faces longitudinales : ces dents sont plus longues que celles de la mâchoire inférieure, qui ne diffèrent des mâchelières qu'en ce qu'elles sont un peu plus grandes; les deux premières mâchelières du dessous et les trois du dessus n'ont qu'une pointe; les autres mâchelières ont chacune quatre pointes, deux sur le côté externe et deux sur l'interne.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale est fort large de devant en arrière et forme un prolongement en avant; les apophyses épineuses des autres vertèbres cervicales sont courtes et menues.

Il y a douze vertèbres dorsales et douze côtes, huit vraies et quatre fausses. Le sternum est composé de sept os ; les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et

le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux septièmes côtes, dont l'articulation est entre le sixième et le septième os du sternum; les huitièmes côtes s'articulent avec la partie antérieure du septième os.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de sept; l'os sacrum est composé de trois fausses vertèbres, et la queue de trente-trois.

L'os de la hanche a en dehors et en dedans deux faces longitudinales; la face interne inférieure et l'externe supérieure sont fort étroites; l'externe inférieure est concave. Il y a une apophyse sur le côté extérieur de l'os près de la cavité cotyloïde: les trous ovalaires sont grands.

L'omoplate est allongée, la base et le côté antérieur font partie d'un arc de cercle presque régulier.

Les bords de la gouttière qui est au-dessous de la poulie de l'os du bras sont élevés, principalement l'extérieur qui a peu d'épaisseur : il y a une arête mince et saillante le long du côté externe de la partie inférieure de cet os; celui du rayon est courbe et écarté de l'os du coude.

L'os de la cuisse est fort long, presque droit et cylindrique ; il a une apophyse placée au-dessous du grand trochanter.

Le carpe est composé de dix os, quatre dans le premier rang, quatre dans le second et deux surnuméraires, dont le premier se trouve derrière le premier os du premier rang, sur le joint qui le sépare du premier os du second rang; cet os surnuméraire est oblong et pointu; le second est placé au-dessous du premier os du premier rang et au-dessus des trois derniers du second rang.

Il n'y a que sept os dans le tarse.

Les os des doigts des quatre pieds, ressemblent à ceux des singes, excepté le premier os du métatarse et les deux phalanges du pouce des pieds de derrière, qui sont plus longs à proportion des quatre autres doigts que dans aucun singe, même dans ceux qui ont le pouce des pieds de derrière plus long que les autres singes.

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput	0	2	11
La plus grande largeur de la tête	0	1	7
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	2	0
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus	0	0	0 $\frac{1}{4}$
Largeur de la mâchoire du dessus, à l'endroit des dents canines	0	0	7
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	0	0	9 $\frac{1}{3}$
Longueur de cette ouverture	0	0	6
Largeur	0	0	3 $\frac{2}{3}$
Longueur des os propres du nez	0	0	8
Largeur à l'endroit le plus large	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Largeur des orbites	0	0	8
Hauteur	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Longueur des dents canines	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	0	0	3
Longueur d'un côté à l'autre	0	0	5
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre	0	0	2
Largeur	0	0	4
Longueur de la huitième côte qui est la plus longue	0	2	7

	pi.	po.	lig.
Longueur du sternum	0	2	3
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue	0	0	7
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche.	0	0	7
Longueur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au milieu du côté supérieur	0	2	0
Longueur des trous ovalaires	0	0	7
Largeur	0	0	6
Largeur du bassin	0	0	11
Hauteur	0	1	6
Longueur des plus longues vertèbres de la queue.	0	1	6
Longueur de l'omoplate	0	1	8
Largeur dans le milieu	0	0	8½
Longueur de l'humérus	0	3	1
Longueur de l'os du coude	0	3	7
Longueur de l'os du rayon	0	3	4
Longueur du fémur	0	4	9
Longueur du tibia	0	4	3
Longueur du péroné	0	4	1
Hauteur du carpe	0	0	4½
Longueur du calcaneum	0	0	11
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court	0	0	5
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long	0	0	9
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court	0	0	10
Longueur du troisième, qui est le plus long	0	1	1
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant	0	0	5½
Longueur de la seconde	0	0	2
Longueur de la première phalange du troisième doigt	0	0	8
Longueur de la seconde	0	0	5

	pi.	po.	lig.
Longueur de la troisième	0	0	2
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière	0	0	7
Longueur de la seconde	0	0	4
Longueur de la première phalange du troisième doigt	0	0	8½
Longueur de la seconde	0	0	5
Longueur de la troisième	0	0	3

DESCRIPTION DU MONGOUS.

Le mongous (*pl.* 458) est très-ressemblant au mococo (*pl.* 457) par la forme du corps, des jambes, des pieds et des doigts, mais il y a des différences marquées dans la tête; les oreilles sont plus courtes, les yeux un peu moins saillants et le museau plus long et plus gros; la couleur du museau et du tour des yeux est noirâtre; les paupières sont rougeâtres et le dessous des pieds et des doigts est brun. Le poil forme des flocons à-peu-près comme de la laine, mais il n'est pas d'une nature différente de celle du poil du mococo, il a plus de longueur sur la tête du mongous que sur celle du mococo, et il cache presque entièrement les oreilles, Le mongous qui a servi de sujet pour cette description avait une tache noirâtre au milieu du sommet de la tête; la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les aisselles, les aines et la face intérieure des quatre jambes étaient d'un blanc sale mêlé d'une teinte de fauve plus ou moins foncée dans différents endroits, tout le reste du corps et la queue en entier avaient une couleur cendrée-jaunâtre, parce que les poils étaient de couleur cendrée sur toute leur longueur, excepté la pointe qui avait une couleur fauve; cette couleur était plus apparente sur les pieds de derrière que partout ailleurs.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	1	5	0
Hauteur du train de devant..................	0	10	0
Hauteur du train de derrière.................	0	11	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.........................	0	3	6
Circonférence du bout du museau............	0	3	0
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux................................	0	4	0
Contour de l'ouverture de la bouche	0	1	10
Distance entre les deux naseaux.	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil...........................	0	1	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	0	1	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	0	0	5
Ouverture de l'œil.........................	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein...........	0	1	3
La même distance en ligne droite............	0	0	11
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles..................................	0	6	4
Longueur des oreilles......................	0	0	10
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure................................	0	1	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	11
Longueur du cou	0	1	5
Circonférence du cou.....................	0	4	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant................................	0	9	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros...	0	9	4
La même circonférence devant les jambes de derrière................................	0	7	0
Hauteur du bas-ventre au-dessus de terre, sous les flancs................................	0	5	3
La même hauteur sous la poitrine.............	0	4	5

	pi.	po.	lig.
Longueur du tronçon de la queue...........	1	5	6
Circonférence à l'origine..................	o	3	4
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.........................	o	4	o
Circonférence du poignet...................	o	2	o
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles..............................	o	2	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon..........................	o	5	o
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	o	3	8

A l'ouverture de l'abdomen, la situation de l'épiploon, des intestins et de tous les viscères s'est trouvée semblable à celle des viscères du mococo, mais en développant les intestins je n'ai pas pu enlever l'épiploon de dessus l'estomac et la portion du colon qui passe derrière l'estomac, parce que les parois antérieures de cette portion d'intestin, la partie du mésentère à laquelle elle tenait, la partie supérieure de l'estomac et l'épiploon étant viciés et adhérents ne formaient qu'une masse et ne pouvaient plus être séparés les uns des autres. Après avoir ouvert cette masse j'en ai tiré un très-grand nombre d'hydatides dont la plus grosse avait deux pouces de diamètre et un pouce d'épaisseur; il y en avait un grand nombre d'autres de différentes grosseurs dont les plus petites n'avaient guère plus d'une ligne de diamètre, elles étaient toutes remplies d'une liqueur très-claire, sans couleur dans les unes et rougeâtre dans les autres.

La figure de l'estomac et des intestins ressemblait en général à la figure des intestins et de l'estomac du mococo, cependant il y avait quelques différences dans la longueur des intestins et même dans la forme. Les in-

testins grêles n'avaient que trois pieds huit pouces de longueur, tandis que cette même dimension était de quatre pieds sept pouces dans le mococo; la longueur et la figure du cœcum étaient les mêmes dans ces deux animaux; la portion du colon qui était de figure conique avait deux fois autant de longueur que dans le mococo.

Le foie et la vésicule du fiel, la rate et les reins du mongous ne différaient de ces mêmes parties vues dans le mococo, qu'en ce que la vésicule du fiel ne se repliait pas comme dans le mococo sur la face extérieure du foie, et que le rein droit était plus avancé que le gauche de toute sa longueur. Le foie pesait une once trois gros, et la rate trente-trois grains.

Il n'y avait aucune différence entre le diaphragme, le cœur et le poumon droit du mongous, comparés au diaphragme, au cœur et au poumon droit du mococo; il y a lieu de croire que la même ressemblance se serait trouvée dans le poumon gauche qui était entièrement déformé et même détruit dans le mongous, car il n'y avait à la place de ce poumon qu'un grand sac vide.

La langue du mongous ne différait de celle du mococo qu'en ce qu'il y avait de plus deux glandes à calice qui formaient une sorte de pédicule derrière les cinq glandes dont il est fait mention dans la description de la langue du mococo; ces sept glandes étaient disposées de façon qu'elles représentaient un Y. Il n'y avait sur le palais que sept ou huit sillons, qui tous étaient convexes en devant; la couleur du palais en entier était brune. Le cerveau et le cervelet ressemblaient à ces mêmes parties vues dans le mococo; le cerveau pesait cinq gros et trente grains, et le cervelet un gros et dix grains.

La vessie avait une forme ovoïde fort allongée; les cornes de la matrice étaient plates et plus larges que dans le mococo; les trompes formaient beaucoup plus de sinuosités, et les testicules étaient plus étendus et plus minces, mais toutes ces parties étaient mêlées avec des hydatides qui avaient peut-être altéré leur forme, et en général la plupart des viscères de cet animal étaient viciés et déformés au point qu'il n'a pas pu fournir à une description aussi détaillée que celle du mococo.

La tête du squelette du mongous diffère de celle du mococo, en ce qu'il n'y a point de dépressions sur l'os frontal, et que les os propres du nez ont plus de saillie en avant que dans le mococo; l'apophyse qui se trouve sur le contour des branches de la mâchoire inférieure a plus de longueur; elle est courbe et pointue.

Les dents ressemblent à celles du mococo pour le nombre, la situation et la figure; les deux incisives du milieu ne sont pas dirigées en dedans comme celles du mococo.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale se prolonge autant en arrière qu'en avant.

Je n'ai vu que six os dans le sternum du squelette du mongous qui a servi de sujet pour cette description; les sixièmes côtes s'articulaient avec la partie moyenne antérieure du cinquième os du sternum; l'articulation des septièmes côtes était entre le cinquième et le sixième os; les huitièmes côtes s'articulaient avec la partie antérieure du sixième os du sternum.

Il n'y avait que vingt-trois vertèbres dans la queue.

Au reste, le squelette du mongous ressemblait à celui du mococo.

Il y a au Cabinet un petit animal desséché et bourré, qui n'a, au premier coup d'œil, que l'apparence d'un rat de médiocre grandeur; car sa longueur prise depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue n'est que de cinq pouces, et la queue est presque aussi longue; mais en regardant cet animal de près, on reconnaît bientôt qu'il ressemble au mococo et au mongous par la conformation de ses pieds, par la figure de son museau et par ses dents incisives, et qu'il a plus de rapport au mongous qu'au mococo par la qualité de son poil qui est laineux; ses dents ressemblent aussi à celles de ces deux animaux.

Le poil des côtés et du dessus de la tête et du corps, le poil de la queue, de la face interne des jambes, et celui des pieds avaient une couleur fauve-terne et roussâtre; le chanfrein et le bas du front, la lèvre du dessus, la mâchoire inférieure en entier, le dessous du cou, la poitrine, le ventre et la face interne des quatre jambes étaient de couleur blanchâtre, sale et teinte de jaunâtre; tous les poils de cet animal avaient une couleur cendrée vers leur origine, mais comme ils étaient très-serrés, on ne voyait pas cette couleur.

DESCRIPTION DU VARI.

Le vari (*planche* 457) ressemble plus au mongous (*pl.* 458) qu'au mococo par la longueur et la grosseur du museau, mais les oreilles sont plus courtes que celles du mongous. Le poil du vari qui a servi de sujet pour cette description, différait de celui du mongous et du mococo, en ce qu'il était beaucoup plus long; il n'avait que deux couleurs, le blanc et le noir : les côtés du nez, les coins de la bouche, les oreilles, la plus grande partie du cou, l'entre-deux des épaules, la face extérieure et les côtés antérieur et postérieur de l'avant-bras, le dos, les côtés du ventre, la croupe, la partie postérieure de la face externe de la cuisse, la face extérieure de la jambe en entier, et le côté postérieur de la cuisse et de la jambe, étaient blancs. Le bout du museau, le milieu du nez, les paupières, le tour des yeux, le front, le dessus du nez, la partie postérieure du cou, la poitrine, les épaules, les bras, la face intérieure de l'avant-bras, les pieds de devant, le ventre, les aines, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, la partie antérieure de la face externe de la cuisse, les pieds de derrière et la queue étaient noirs; les plus longs poils se trouvaient sous le cou, et avaient deux pouces de longueur.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	1	8	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput........................	0	3	4

	pi.	po.	lig.
Circonférence du bout du museau	0	3	8
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	0	5	0
Contour de l'ouverture de la bouche	0	3	0
Distance entre les deux naseaux	0	0	2½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	1	8
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	1	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	5
Ouverture de l'œil	0	0	3½
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein	0	1	1
La même distance en ligne droite	0	1	0
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	0	8	0
Longueur des oreilles	0	1	3
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	2	5
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	0	2	6
Longueur du cou	0	2	6
Circonférence	0	4	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	9	6
Circonférence à l'endroit le plus gros	1	0	6
Circonférence devant les jambes de derrière	0	8	0
Longueur du tronçon de la queue	1	5	0
Circonférence à l'origine	0	4	0
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	4	0
Circonférence du poignet	0	2	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	3	0
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	5	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	4	3

Le poids de ce vari était de cinq livres un quart : à l'ouverture de l'abdomen, les intestins se sont trouvés dans la partie antérieure de cette capacité, parce que la vessie occupait toute la partie postérieure jusqu'au milieu de la région ombilicale; ce viscère était distendu et rempli d'urine, dont la rétention avait sans doute causé la mort de l'animal; la vessie s'était dilatée à l'excès, puisqu'elle avait repoussé tous les intestins dans la partie antérieure de l'abdomen.

Les intestins grêles étaient tous à-peu-près de la même grosseur, excepté l'ileum (*AB*, *pl.* 461, *fig.* 1) qui était plus petit à mesure qu'il approchait du cœcum (*CDEF*); celui-ci avait beaucoup de longueur et peu de diamètre, il diminuait de grosseur depuis son origine jusqu'à son extrémité. Le colon (*GH*) était un peu plus gros à deux doigts de distance du cœcum qu'auprès de cet intestin; ensuite sa grosseur diminuait peu à peu jusqu'au rectum, qui, à son origine, n'était pas plus gros que le colon, mais il devenait plus gros vers l'anus.

L'estomac (*pl.* 461, *fig.* 2) différait beaucoup de celui du mococo et du mongous par sa figure, car il était fort allongé, surtout dans sa partie droite (*AB*).

Le foie était adhérent au diaphragme et en partie gâté, mais il ressemblait au foie du mococo et du mongous par le nombre et la forme des lobes, et par la direction et la figure de la vésicule du fiel. Le mauvais état du foie m'a empêché de donner son poids, ses dimensions, et celles de la vésicule du fiel et du diaphragme.

La rate ressemblait à celle du mongous et du mococo, par la figure et la couleur; elle pesait un gros dix-huit grains : le pancréas était obstrué et déformé.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de la

moitié de sa longueur; ils étaient tous les deux allongés; au reste ils ressemblaient à ceux du mococo et du mongous.

Le vari ne différait du mococo ni du mongous par la forme ni par la position du cœur, par le nombre ni par la figure des lobes du poumon, mais il y avait une conformation très-remarquable dans la bifurcation de la trachée artère (*AB*, *pl.* 462, *fig.* 1), dont chaque branche s'élargissait et formait une sorte de tambour creux avant d'aboutir aux bronches du poumon.

La langue ne différait de celle du mococo qu'en ce que les papilles de la partie antérieure étaient un peu plus grandes; l'épiglotte avait une échancrure bien marquée sur le milieu de son bord; le palais était en entier de couleur noire, il n'avait que huit sillons transversaux, ils étaient dirigés comme ceux du palais du mococo; le cerveau pesait six gros, et le cervelet un gros et vingt-quatre grains.

Les parties de la génération (*pl.* 462, *fig.* 2) étaient très-petites, tant les externes que les internes; l'orifice du prépuce se trouvait à la partie antérieure du scrotum; le gland (*A*) était cylindrique et terminé par un petit champignon comme le gland des singes; ce gland renfermait un os qui ne s'étendait pas au-delà de l'insertion du prépuce, il tenait à la verge par l'une de ses extrémités qui était crochue, l'autre extrémité était recouverte par la peau du gland.

La verge (*B*) était très-mince; les testicules (*CD*) avaient peu de grosseur et étaient ronds; les canaux déférents (*EF*) avaient peu de longueur, la substance inrieure des testicules était jaunâtre, chaque vésicule séminale (*GH*) se recourbait en dedans à son extrémité;

les prostates (*IK*) étaient ovoïdes et placées entre les vésicules séminales et le col de la vessie (*L*), qui était oblongue.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	5	2	0
Circonférence du duodenum	0	2	3
Circonférence du jejunum	0	2	3
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	9
Longueur du cœcum	1	2	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	0	2	6
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus mince	0	1	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	3	4
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	2	9
Circonférence du rectum près du colon	0	2	3
Circonférence du rectum près de l'anus	0	2	10
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	2	4	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	7	6	0
Grande circonférence de l'estomac	1	1	0
Petite circonférence	0	7	0
Longueur de la rate	0	3	0
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	8
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	7
Épaisseur dans le milieu	0	0	2½
Épaisseur du pancréas	0	0	1
Longueur des reins	0	1	1
Largeur	0	0	8
Épaisseur	0	0	6
Circonférence de la base du cœur	0	3	4
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	1	4
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	1	0

	pi.	po.	lig.
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors...	0	0	2 ½
Longueur de la langue................	0	2	8
Longueur du cerveau...............	0	1	7
Largeur..............................	0	1	8
Épaisseur............................	0	0	9
Longueur du cervelet.................	0	0	8
Largeur..............................	0	1	0
Épaisseur............................	0	0	7
Distance entre l'anus et le scrotum........	0	1	3
Hauteur du scrotum.................	0	0	6
Longueur du gland..................	0	0	6
Circonférence........................	0	0	10
Circonférence du champignon..............	0	1	6
Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	1	1
Circonférence........................	0	1	6
Longueur des testicules................	0	0	4 ½
Largeur..............................	0	0	5
Épaisseur............................	0	0	3 ½
Longueur des canaux déférents............	0	3	2
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue..............................	0	0	0 ½
Grande circonférence de la vessie............	0	10	8
Petite circonférence..................	0	6	3
Circonférence de l'urètre................	0	0	7
Longueur des vésicules séminales............	0	0	8
Largeur..............................	0	0	3 ½
Épaisseur............................	0	0	2
Longueur des prostates.................	0	0	4
Largeur..............................	0	0	2
Épaisseur............................	0	0	1 ½



Meunier del. Litho. de C. Motte.

1 le Tarsier 2 le Loris

LE LORIS.[1]

Le Loris grêle, *Loris gracilis*, Geoff., Desm.; *Loris ceylonicus*, Fischer.

Le Loris (*pl.* 463) est un petit animal qui se trouve à Ceylan, et qui est très-remarquable par l'élégance de sa figure et la singularité de sa conformation : il est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur; il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que cinq, six ou sept, et c'est de là que dépend l'allonge-

(1) *Loris*, *Loeris*, nom que les Hollandais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

« Elegantissimum animal musei D. Charleton, *Tancred Robinson* apud « *Raium*, » Syn. quad., pag. 161.

« Simia parva ex cinereo fusca, naso productiore, brachiis, manibus, « pedibusque longis, tenuibus, Belgis *een Loeris*. Ex India orientali. » Museum Petropolit., pag. 339.

« Animalculum cynocephalum, Ceylonicum, *Tardigradum* dictum, « simii species. » Seba, vol. I, tab. 35, fig. 1 et 2. *Nota*. L'Éditeur du Cabinet de Seba nous paraît avoir fait ici un double emploi, car cet animal est le même que celui qu'il indique sous la dénomination de *Cercopithecus Ceylonicus seu tardigradus*, tab. 47, fig. 1. M. Brisson, d'après Seba, a fait le même double emploi sous les dénominations de *Singe de Ceylan*, Reg. anim., pag. 190; et *Singe cynocéphale de Ceylan*, page 191.

« Tardigradus. Lemur ecaudatus. » Mus. ad. Fr. 1, pag. 3. « Simia « ecaudata unguibus indicis subulatis. » Syst. nat. 5, n° 2. Linn., Syst. nat., edit. X, pag. 29.

ment de son corps, qui paraît d'autant plus long qu'il n'est pas terminé par une queue; sans ce défaut de queue et cet excès de vertèbres, on pourrait le comprendre dans la liste des makis, car il leur ressemble par les mains et les pieds qui sont à-peu-près conformés de même, et aussi par la qualité du poil, par le nombre des dents, et par le museau pointu; mais indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, et qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers. Sa tête est tout-à-fait ronde, et son museau est presque perpendiculaire sur cette sphère; ses yeux sont excessivement gros et très-voisins l'un de l'autre; ses oreilles larges et arrondies sont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque; mais ce qui est encore plus remarquable, et peut-être unique, c'est que la femelle urine par le clitoris, qui est percé comme la verge du mâle, et que ces deux parties se ressemblent parfaitement, même pour la grandeur et la grosseur (1).

M. Linnæus a donné une courte description de cet animal (2), qui nous a paru très-conforme à

---

(1) Voyez ci-après la description du Loris.

(2) « Statura sciuri, subferruginea, lineâ dorsali subfuscâ; gulâ albi-« diore linea longitudinalis oculis interjecta. Facies tecta, auriculæ urceo-« latæ, intus bifoliatæ, pedum palmæ plantæque nudæ, ungues rotundati, « indicum plantarum vero subulati. Cauda *fere* nulla, mammæ 2 in pec-« tore; 2 in abdomine versus pectus. Animal tardigradum, auditu excel-« lens, monogamum. » Linn., Syst. nat., edit. X, pag. 30. *Nota.* Cet

la nature; il est aussi fort bien représenté dans l'ouvrage de Seba, et il nous paraît que c'est le même animal dont parle Thevenot dans les termes suivants: « Je vis au Mogol des singes dont on « faisait grand cas, qu'un homme avait apportés « de Ceylan; on les estimait parce qu'ils n'étaient « pas plus gros que le poing, et qu'ils sont d'une « espèce différente des singes ordinaires; ils ont « le front plat, les yeux ronds et grands, jaunes « et clairs comme ceux de certains chats: leur « museau est fort pointu, et le dedans des oreilles « est jaune; ils n'ont point de queue.... quand je « je les examinai, ils se tenaient sur les pieds de « derrière, et s'embrassaient souvent, regardant « fixement le monde sans s'effaroucher (1). »

---

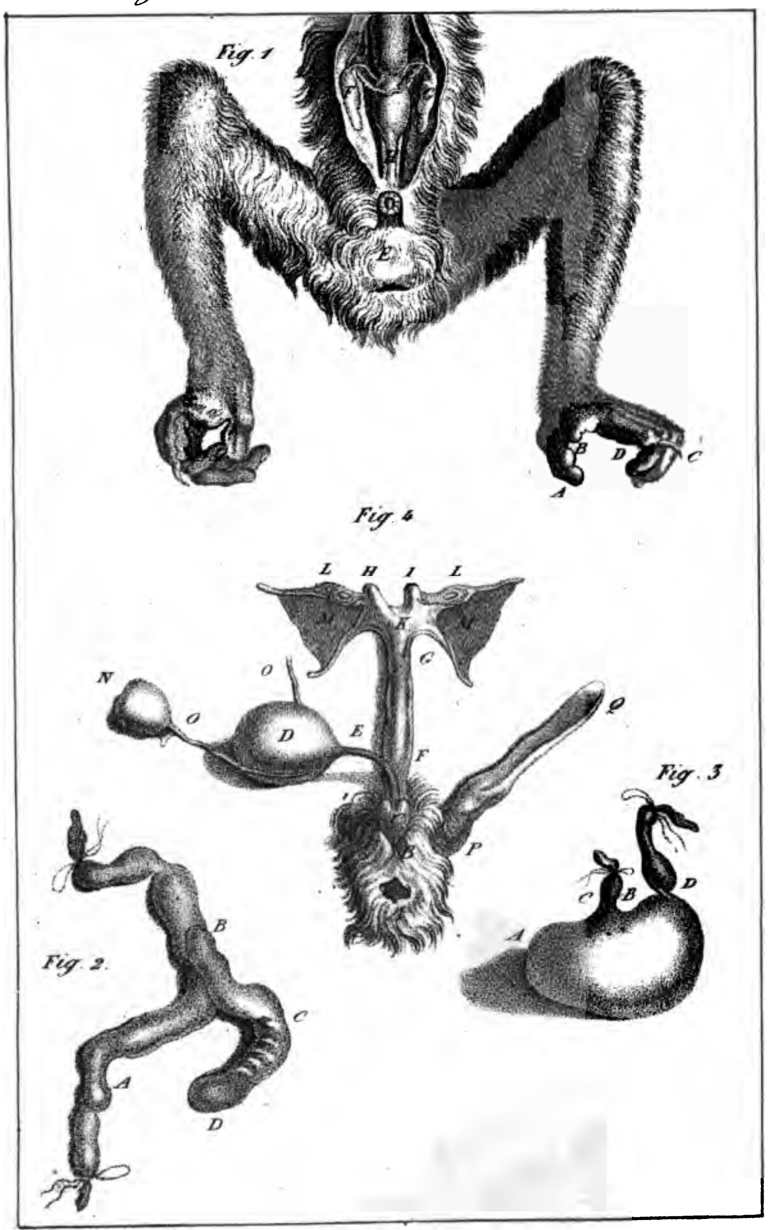
animal n'ayant point du tout de queue, il faut retrancher de cette description le mot de *fere*. Il ne paraît pas non plus, par les proportions du corps et des membres, qu'il soit lent à marcher ou à sauter, et je crois que l'épithète de *Tardigradus* ne lui a été donnée par Seba, que parce qu'il s'est imaginé lui trouver quelque ressemblance avec le paresseux.

(1) Relation de Thevenot, tome III, page 217.

DESCRIPTION DU LORIS.

Le loris (*pl.* 463) a la tête ronde, le nez saillant, les yeux grands, les oreilles arrondies, le corps très-long et fort effilé, le bras, l'avant-bras et la cuisse menus et allongés, la jambe grosse et longue, et les pieds ressemblants à ceux des singes; le nez du loris qui a servi de sujet pour cette description, était saillant dans toute sa longueur, retroussé et arrondi à l'extrémité, les narines se trouvaient placées de chaque côté du bout du nez, la lèvre supérieure était fort longue et un peu échancrée dans le milieu; il y avait un sillon qui s'étendait depuis cette échancrure jusqu'au nez : les yeux étaient ronds et peu éloignés l'un de l'autre; les oreilles étaient larges et placées fort bas, elles avaient dans l'intérieur de leur conque trois oreillons en forme de petites conques; deux de ces oreillons se trouvaient dans le milieu de l'oreille, l'un au-dessus de l'autre, et le troisième près de son bord postérieur. Cet animal n'avait point de queue; les pieds étaient grands, principalement ceux de derrière (*pl.* 464, *fig.* 1), ils avaient chacun cinq doigts, le pouce (*A*) des pieds de derrière était à proportion plus long et plus gros que les doigts, et écarté en dehors; il se trouvait entre ce premier doigt et le second un tubercule (*B*) formé par la plante des pieds. Les ongles étaient plats, petits et arrondis, excepté celui (*C*) du second doigt des pieds de derrière, c'est-à-dire du pre-

Loris grêle. Pl. 464.



mier doigt après le pouce; ce doigt (*D*) était très-court, et son ongle était au contraire fort long, courbe et un peu plié en gouttière, le quatrième doigt était le plus long, le troisième et le cinquième étaient aussi longs l'un que l'autre.

Le poil était très-fin et très-doux : le tour des yeux était roussâtre ou roux, ou même roux-châtain dans le mâle : les côtés du front, le sommet de la tête, les oreilles, le dessus et les côtés du cou, le garrot, les épaules, la face externe du bras et du coude, le dos, la croupe, les côtés du corps, la face externe de la cuisse et de la jambe étaient de couleur roussâtre, mais chaque poil n'avait cette couleur que vers la pointe, sa racine était de couleur isabelle ou cendrée : il y avait au milieu du front une tache blanche qui s'étendait sur le chanfrein entre les deux yeux : le bout du museau, les côtés de la tête, la mâchoire inférieure, le dessous du cou avaient une couleur blanchâtre; la poitrine et le ventre étaient mêlés de blanchâtre et de cendré : la face interne du bras, de l'avant-bras, de la cuisse, de la jambe et les pieds, étaient de couleur grise, teinte de blanchâtre ou de jaunâtre.

Le loris ressemble aux makis par les dents, mais il en diffère à tant d'autres égards, que la somme des différences l'emporte de beaucoup sur celle des ressemblances; les principales différences sont dans la forme du museau, qui a moins de grosseur et de longueur que celui des makis, dans le défaut de la queue, dans la conformation des parties de la génération de la femelle, dans les côtes, les vertèbres lombaires, etc., qui sont en plus grand nombre que celles des makis.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	0	7	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........................	0	1	10
Circonférence du bout du museau............	0	1	8
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux................................	0	2	2
Contour de l'ouverture de la bouche..........	0	1	1
Distance entre les deux naseaux.............	0	0	1½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil........................	0	0	7
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	0	0	4
Ouverture de l'œil......................	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein..........	0	0	4
La même distance en ligne droite............	0	0	3
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles............................	0	3	5
Longueur des oreilles.....................	0	0	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.............................	0	0	11
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	0
Longueur du cou.........................	0	0	7
Circonférence du cou.....................	0	2	5
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant...........................	0	4	1
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet...........................	0	2	8
Circonférence du poignet..................	0	0	8
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.............................	0	0	11
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon..............................	0	2	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	1	6

	pi.	po.	lig.
Longueur des plus grands ongles.............	0	0	1 ½
Largeur de la base de l'ongle du pouce........	0	0	1 ½

A l'ouverture de l'abdomen, j'ai vu le bord inférieur du foie contre les fausses côtes, l'estomac placé transversalement dans la région épigastrique, et les intestins qui ne s'étendaient pas au-delà du milieu de l'abdomen : la matrice et les autres parties de la génération occupaient l'autre moitié.

Le duodenum s'étendait en arrière dans le côté gauche jusqu'au rein. Les circonvolutions du jejunum étaient dans la région ombilicale et dans le côté gauche; et celles de l'ileum étaient aussi dans le côté gauche sur les circonvolutions du jejunum. Le cœcum se trouvait dans la région ombilicale sur le jejunum, s'étendait en avant dans le milieu de la région ombilicale, et se repliait en arrière contre l'estomac avant de se joindre au rectum.

Les intestins grêles avaient un pied et demi de longueur depuis le pylore jusqu'au cœcum, qui était long d'un pouce et demi : le colon et le rectum pris ensemble, avaient six pouces et demi de longueur; ainsi le canal intestinal en entier, non compris le cœcum, était long de deux pieds et un demi-pouce.

Tous les intestins avaient à-peu-près la même grosseur, excepté l'ileum (*A*, *pl.* 464, *fig.* 2) qui était le moins gros, le cœcum (*BCD*) était fort long, et avait moins d'étranglements que les autres intestins.

L'estomac (*pl.* 464, *fig.* 3) était de forme presque ovoïde, le grand cul-de-sac (*A*) avait beaucoup d'étendue, la petite courbure (*B*) ne formait presque point d'angle entre l'œsophage (*C*) et le pylore (*D*).

Le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite,

il avait quatre lobes, un dans le milieu, un à gauche et deux à droite; celui du milieu était le plus grand, il avait deux scissures qui le divisaient en trois parties, le ligament suspensoir passait dans la scissure gauche, et la vésicule du fiel se trouvait dans la droite; le lobe gauche était presque aussi grand que celui du milieu : les deux lobes droits étaient les plus petits.

La rate était longue et placée comme dans la plupart des autres animaux quadrupèdes, elle avait trois faces longitudinales, et sa partie inférieure était beaucoup plus large que la partie supérieure.

Le rein droit était plus avancé que le gauche des trois quarts de sa longueur, ils avaient peu d'enfoncement.

Le poumon droit avait quatre lobes, et le gauche deux, comme dans la plupart des autres animaux quadrupèdes; le cœur était presque rond et dirigé obliquement à gauche. La crosse de l'aorte jetait trois branches.

Le palais était traversé par six larges sillons; les bords des trois derniers étaient interrompus dans le milieu de leur longueur, et chacune de leurs parties était convexe en avant; les bords du premier sillon étaient aussi convexes en avant.

Le cerveau recouvrait le cervelet presque en entier; le cerveau avait peu d'anfractuosités, mais le cervelet avait ses cannelures comme celui des autres quadrupèdes.

Les mamelons étaient grands et au nombre de quatre, placés sur la région épigastrique, deux de chaque côté; les mamelles étaient gonflées.

La verge (*E*, *pl.* 464, *fig.* 1) sortait au dehors de

l'abdomen de la longueur de trois lignes, elle avait deux lignes de diamètre; l'orifice du prépuce était à neuf lignes de distance de l'anus; l'extrémité du gland paraissait à l'entrée du prépuce; les testicules (*FG*) se trouvaient placés dans les lombes à côté de la vessie, dont le col (*H*) était fort long; les canaux déférents (*IK*) avaient peu de longueur.

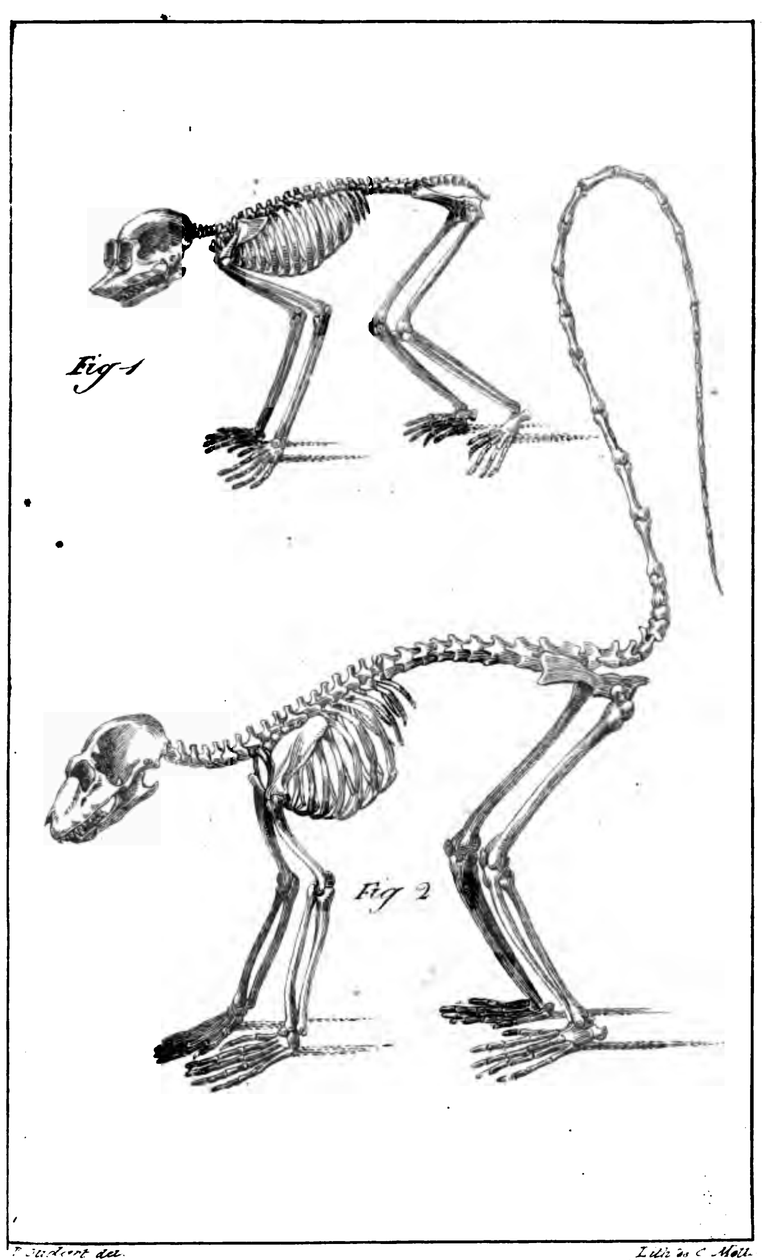
Il y avait trois lignes de distance entre l'anus (*A*, *pl.* 464, *fig.* 4) et la vulve (*B*); le clitoris (*C*) sortait de l'extrémité inférieure de la vulve, et il était si gros qu'il semblait occuper une partie de cette ouverture; il avait autant et même plus de grosseur que la verge du mâle, et autant de longueur au dehors de la vulve; son extrémité était partagée en deux petites branches et terminée par des poils. J'ai trouvé entre ces deux branches l'orifice de l'urètre, car en faisant entrer de l'air dans cet orifice, j'ai fait enfler la vessie (*D*). De tous les animaux que j'ai disséqués, la femelle du loris est la seule dont l'urètre suive le corps du clitoris, et perce le gland comme dans la verge et le gland des mâles. L'urètre (*E*) était fort long, et le vagin (*FG*) encore plus long, il n'y avait aucune communication de l'un à l'autre. Les cornes (*HI*) de la matrice (*K*) étaient fort courtes. Les testicules (*LL*) avaient une forme ovoïde, et les trompes (*MM*) étaient fort apparentes. Le vagin était très-long, les os des hanches avaient à proportion plus de longueur que dans les autres animaux, et le bassin avait beaucoup de hauteur; l'urètre était fort long. Le vagin ayant été ouvert, il s'y est trouvé beaucoup de rides en forme de petites lames longitudinales qui s'étendaient depuis la vulve jusqu'au bout du col de la matrice; l'endroit de son orifice n'était distingué du vagin et du col de la matrice que par

un petit étranglement très-peu marqué. On a représenté dans la même *figure* 4, un rein (*N*), les urètres (*OO*), et une portion (*PQ*) du rectum.

La tête du squelette (*pl.* 464) du loris est remarquable entre celles de tous les quadrupèdes dont j'ai vu les os, par l'excessive grandeur des orbites des yeux, et par la saillie des os propres du nez, au-devant du bord alvéolaire de la mâchoire. Il y a trois arêtes osseuses sur le crâne, une transversale sur l'occiput et une longitudinale de chaque côté du sommet de la tête. Les orbites sont régulièrement rondes, leur bord est continu dans toute leur circonférence, très-mince et fort saillant, excepté sur la mâchoire; il forme sur l'os frontal un angle presque droit avec le reste de cet os; à l'endroit du nez, les parois des orbites se touchent et ne sont composées que d'une lame osseuse transparente, qui paraît ne laisser aucune communication entre le nez et le front; je n'ai vu aucun vestige de sinus frontaux. L'os de la pomette a beaucoup d'étendue, la plus grande partie contribue à former le bord saillant de l'orbite; l'apophyse zygomatique a aussi beaucoup de largeur; les os propres du nez sont fort longs, ils se prolongent avec la mâchoire de deux lignes plus en avant que le bord alvéolaire, et forment dans le loris un nez saillant en devant, qui a quelque rapport avec celui du requin : il y a une grande apophyse sur le contour des branches de la mâchoire.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale est beaucoup plus grande que celles des quatre vertèbres suivantes.

Il y a quinze vertèbres dorsales et quinze côtes, neuf vraies et six fausses. Le sternum est composé de huit os, le premier a la figure d'un triangle presque régulier, dont



P. Oudart del. Lith. de C. Motte

1. Squelette du Loris Grêle. 2 Squelette du Maki Mococo.

la base se trouve en avant; les premières côtes s'articulent avec la partie antérieure du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os; celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes et neuvièmes côtes qui s'articulent avec la partie antérieure du huitième os du sternum.

Le loris a neuf vertèbres lombaires, je ne connais aucun autre animál qui en ait un si grand nombre; leurs apophyses sont fort courtes.

L'os sacrum est fort étroit, il m'a paru composé de quatre fausses vertèbres, et le coccix de cinq pièces.

Les os des hanches sont presque cylindriques dans la plus grande partie de leur longueur, l'extrémité antérieure est un peu plus large, elle ne s'étend que peu au-devant de l'os sacrum; les os pubis ne touchent l'un à l'autre que par leur angle, comme dans l'homme, leur corps forme un angle presque droit avec les os des hanches.

L'omoplate a une figure triangulaire, le côté postérieur est beaucoup plus long que l'antérieur; il y a des clavicules.

Les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, sont presque triangulaires dans la plus grande partie de leur longueur; leurs apophyses et leurs tubérosités sont petites, l'os du rayon est le seul qui ait une courbure sensible.

Il m'a paru que le carpe était composé de dix os, comme celui du mococo, et le tarse de sept.

Les os des quatre pieds ont beaucoup de rapport avec ceux des singes, cependant le pouce, le quatrième et le cinquième doigt sont à proportion plus longs; de sorte

que le quatrième doigt est le plus long et le second le plus court; ces proportions sont très-différentes de celles de la main de l'homme.

Les doigts des pieds de derrière sont plus longs que ceux des pieds de devant, mais ils ont à-peu-près les mêmes longueurs relatives, excepté que le cinquième doigt est encore plus long en comparaison des quatre autres.

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout des os propres du nez jusqu'à l'occiput	0	1	10
La plus grande largeur de la tête, à l'endroit des orbites	0	1	2
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	1	0 $\frac{1}{2}$
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus	0	0	3
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines	0	0	3 $\frac{1}{3}$
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	0	0	5 $\frac{1}{3}$
Longueur de cette ouverture	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Largeur	0	0	1
Longueur des os propres du nez	0	0	5 $\frac{3}{4}$
Largeur à l'endroit le plus large	0	0	1
Largeur des orbites	0	0	7
Hauteur	0	0	7
Longueur des dents canines	0	0	2
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur d'un côté à l'autre	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre	0	0	0 $\frac{3}{4}$
Largeur	0	0	1

	pi.	po.	lig.
Longueur du sternum	0	1	0
Longueur du corps de la septième vertèbre lombaire, qui est la plus longue	0	0	3
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche	0	0	3
Longueur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde, jusqu'au milieu du côté supérieur	0	1	1
Longueur des trous ovalaires	0	0	2 ¼
Largeur	0	0	3
Largeur du bassin	0	0	5
Hauteur	0	0	8
Longueur de l'omoplate	0	0	9 ½
Largeur dans le milieu	0	0	6 ½
Longueur de l'humérus	0	2	0 ½
Longueur de l'os du coude	0	2	5
Longueur de l'os du rayon	0	2	3
Longueur du fémur	0	2	7
Longueur du tibia	0	2	5
Longueur du péroné	0	2	4
Longueur du calcaneum	0	0	4

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DES MAKIS ET DU LORIS.

1250. *Un mococo mâle.*

1251. *Un mococo femelle.*

Ces deux animaux sont dans l'esprit-de-vin.

1252. *Le squelette d'un mococo.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du mococo.

1253. *L'os hyoïde d'un mococo.*

Cet os hyoïde est composé de neuf pièces, les branches de la fourchette sont à-peu-près de même longueur que la pièce du milieu; les troisièmes os sont les plus petits.

1254. *Un mongous.*

Cet animal est dans l'esprit-de-vin, il ressemble à l'individu qui a servi de sujet pour la description du mongous.

1255. *Le squelette d'un mongous.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description des os du mongous.

1256. *L'os hyoïde d'un mongous.*

Cet os est composé de neuf pièces, comme celui du mococo.

1257. *Une peau de mongous à tête blanche.*

Les os de la tête et des pieds tiennent à cette peau, elle est bourrée, et elle représente l'animal accroupi; il diffère du mongous rapporté sous le n° 1254, en ce que le poil des oreilles, des côtés et du dessus de la tête est blanc.

1258. *Une peau de mongous aux pieds blancs.*

Cette peau est en partie détruite par vétusté, cependant elle est bourrée, et elle subsiste assez pour faire voir que ce mongous diffère des autres, en ce qu'il a du poil blanc sur le dessus du museau et sur les pieds.

1259. *Une peau de mongous aux pieds fauves.*

On a laissé dans cette peau les os de la tête et des pieds, elle est bourrée, elle représente l'animal dans l'attitude qu'il prend lorsqu'il s'accroupit, et qu'il se sert de ses pieds de devant pour manger. Il diffère des autres mongous, en ce qu'il a le dessus et les côtés du museau et de la tête noirs en entier, et les pieds de couleur fauve.

1260. *Un petit mongous.*

La description de ce petit animal se trouve à la suite de celle du mongous; il a été apporté de Madagascar par M. Poivre.

1261. *Une peau de vari.*

On a laissé dans cette peau les os de la tête et des pieds, elle est bourrée et préparée de manière qu'elle représente l'animal dans une bonne attitude, et que le

blanc et le noir de son poil paraissent dans un contraste bien apparent.

1262. *L'os de la verge d'un vari.*

Cet os a cinq lignes et demie de longueur, il est plus large dans le milieu qu'aux deux extrémités, dont l'antérieure est crochue.

1263. *Un loris mâle.*

1264. *Un loris femelle.*

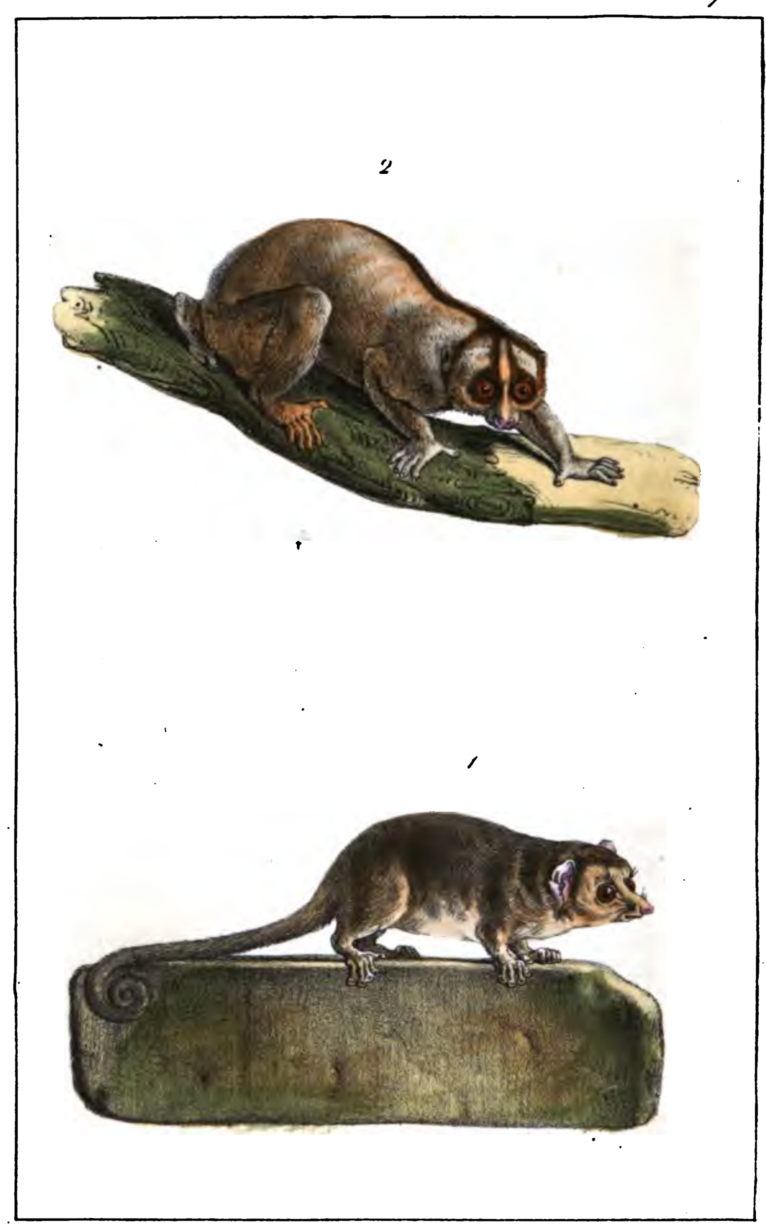
Cet animal et le précédent sont conservés dans l'esprit-de-vin, ils ont servi de sujets pour la description du loris.

1265. *Le squelette d'un loris.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du loris.

1266. *L'os hyoïde d'un loris.*

Cet os est composé de sept pièces, je ne sais s'il est ossifié en entier ; peut-être que dans un sujet plus avancé en âge il aurait eu neuf pièces, comme l'os hyoïde des makis.



Meunier del. Litho. de C. Motte

1. le Rat de Madagascar 2. le Loris du Bengale.

LE LORIS DE BENGALE.

Le Nycticèbe du Bengale, *Nycticebus bengalensis*, Geoff., Desm.; *Lemur tardigradus*, Linn., Gmel.

Nous donnons ici (*pl.* 467) sous le nom de *Loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paraît d'une espèce voisine de celle du loris dont nous avons donné ci-avant l'histoire, la description et la figure. Nous avons fait copier la figure de celui-ci sur la gravure que M. Vosmaër en a donnée (*pl.* 6) sous le nom de *Paresseux pentadactyle du Bengale* : il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. « On peut « suffisamment juger de la grandeur de cet ani- « mal, si je dis que la longueur, depuis le sommet « de la tête jusqu'à l'anus, est de treize pouces. « La figure qu'on en donne ici, et qui est très- « exacte, montre quelle est la conformation de « tout le corps. Il a la tête presque ronde, n'ayant « que le museau qui soit un peu pointu. Les oreilles « sont fort minces, ovales et droites, mais presque « entièrement cachées sous le poil laineux, et en « dedans aussi velues. Les yeux sont placés sur le « devant du front, immédiatement au-dessus du « nez et tout proche l'un de l'autre; ils sont par- « faitement orbiculaires et fort gros à proportion « du corps; leur couleur est le brun obscur. La

« prunelle était fort petite de jour, quand on éveil-
« lait l'animal, mais elle grossissait par degrés à
« un point considérable. Lorsqu'il s'éveillait le soir,
« et qu'on apportait la chandelle, on voyait éga-
« lement cette prunelle s'étendre et occuper à-peu-
« près toute la rondeur de l'œil. Le nez est petit,
« aplati en devant et ouvert sur les côtés.

« La mâchoire inférieure a au devant du museau
« quatre dents incisives étroites et plates, suivies
« des deux côtés d'une plus grande, et enfin deux
« grosses dents canines. Après la dent canine vien-
« nent de chaque côté encore deux dents rondes
« et pointues, faisant ainsi en tout douze dents.
« Du reste, pour autant que j'ai pu voir dans le
« museau, il y a de chaque côté deux ou trois mâ-
« chelières. La mâchoire supérieure n'a au devant,
« dans le milieu, que deux petites dents écartées;
« un peu plus loin, deux petites dents canines, une
« de chaque côté; encore deux dents plus petites
« et deux ou trois mâchelières, ce qui fait en tout
« huit dents, sans compter les mâchelières. La lan-
« gue est passablement épaisse et longue, arron-
« die au devant et rude.

« Le poil est assez long, fin et laineux, mais
« rude au toucher. Sa couleur est en général le
« gris ou cendré jaunâtre clair, un peu plus roux
« sur les flancs et aux jambes. Autour des yeux et
« des oreilles, la couleur est aussi un peu plus
« foncée, et depuis la tête tout le long du dos
« règne une raie brune.

« Cet animal a une apparence de queue d'en-
« viron deux ou trois lignes de longueur.

« Les doigts des pieds de devant sont au nombre
« de cinq; le pouce est plus gros que les autres
« doigts dont celui du milieu est le plus long; les
« ongles sont comme ceux de l'homme.

« Les doigts des pieds de derrière sont confor-
« més de même, à l'exception que dans ceux-ci,
« l'ongle du doigt antérieur est fort long, et se
« termine en pointe aiguë. Les doigts me parais-
« sent tous avoir trois articulations; ils sont tant
« soit peu velus en dessus, mais sans poil en des-
« sous, et garnis d'une forte pellicule brune.

« La longueur des pieds de devant est d'environ
« six pouces, et celle des pieds de derrière, d'en-
« viron huit pouces. Il m'a paru être du sexe
« masculin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaër, il me paraît que cet animal qu'il nomme mal à propos le paresseux de Bengale, approche plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, et que ces deux loris se trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de paresseux, ni les confondre avec l'unau et l'aï qui portent ce nom de paresseux, et qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections auxquelles je vais répondre. Il dit, *page* 7: « M. de Buffon nie que l'animal

« qu'on nomme proprement *Paresseux*, se trouve « dans l'ancien monde, en quoi il se trompe. »

Réponse. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal *qu'on nomme proprement Paresseux;* j'ai seulement dit que l'unau et l'aï, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de *Paresseux*, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent, et je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit « que Séba donne deux pares- « seux de Ceylan, la mère avec son petit, qui, à « la figure, paraissent être de l'espèce de l'unau « que M. de Buffon prétend n'exister que dans le « Nouveau-Monde. J'ai moi-même acheté, dit « M. Vosmaër, le plus grand des deux; savoir, la « mère représentée dans Séba, *planche* xxxiv, et « l'on doit avouer qu'il n'y a guère de différence « entre ce paresseux que Séba dit être de Ceylan. « La tête du premier me paraît seulement un peu « plus arrondie et un peu plus remplie, ou moins « enfoncée auprès du nez que dans le dernier. Je « conviens qu'il est étonnant de voir tant de res- « semblance entre deux animaux de contrées aussi « éloignées que l'Asie et l'Amérique.... L'on peut « objecter à cela, comme M. de Buffon semble l'in- « sinuer, que ce paresseux peut avoir été trans- « porté de l'Amérique en Asie; c'est ce qui n'est « nullement croyable.... Valentin dit que ce pares- « seux se trouve aux Indes orientales, et Séba,

« qu'il l'a reçu de Ceylan.... Laissons au temps à « découvrir si le paresseux de Séba, qui ressemble « si bien à celui des Indes occidentales, se trouve « réellement aussi dans l'île de Ceylan. »

Réponse. Le temps ne découvrira que ce qui est déja découvert sur cela; c'est-à-dire, que l'unau et l'aï d'Amérique ne se sont point trouvés, et ne se trouveront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Séba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, et je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Séba, comme on peut le voir dans la note, *vol. VIII* des *Mammifères, p.* 282. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Séba, la mère et le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, et que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, *page* 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi; ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, et que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancient continent.

Ce fait général est démontré par un si grand

nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement et sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une supposition idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition, qu'une vérité acquise et confirmée par une aussi grande multitude d'observations. Ce n'est pas que, philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions; mais, jusqu'à présent, l'on n'en connaît aucune, et le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds et les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale : il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup-d'œil de comparaison sur les figures de l'unau et de l'aï d'Amérique, et sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes et même très-éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, *page* 10, qu'au premier coup-d'œil, son paresseux pentadactyle et le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris, et quand même il en différerait beaucoup plus, il n'en serait pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale, n'est ni un unau, ni un aï, et que, par conséquent, il n'existe pas plus en

Amérique que les deux autres existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle et ces animaux de l'Amérique, ne font rien contre le fait, et il est bien démontré par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par le climat; car je ne nie pas que ce *pentadactyle de Bengale* ne puisse être aussi lent, aussi lourd et aussi paresseux que les paresseux d'Amérique; mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, etc. C'est comme si l'on disait que les grandes gazelles et les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment et se nourrissent de même, etc. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Séba qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le didactyle) lui était inconnue. Il paraît donc évidemment démontré que l'unau et l'aï d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, et que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, et c'est tout ce que j'avais à prouver : je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnaîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaër a faites sur le naturel et

les mœurs de ce loris de Bengale. « Je reçus, dit-il, « cet animal singulier le 25 juin 1768.... La curio- « sité de l'observer de près m'engagea, malgré son « odeur désagréable, à le prendre dans ma cham- « bre.... Il dormait tout le jour et jusque vers le « soir, et, se trouvant ici en été, il ne s'éveillait « qu'à huit heures et demie du soir. Enfermé dans « une cage de forme carrée oblongue, garnie d'un « treillis de fer, il dormait constamment assis sur « son derrière tout auprès du treillis, la tête pen- « chée en avant entre les pates antérieures repliées « contre le ventre. Dans cette attitude, il se tenait « toujours en dormant très-fermement attaché au « treillis par les pates de derrière, et souvent en- « core par une des pates antérieures, ce qui me « fait soupçonner que l'animal d'ordinaire dort « sur les arbres, et se tient attaché aux branches. « Son mouvement, étant éveillé, était extrêmement « lent, et toujours le même depuis le commence- « ment jusqu'à la fin, se traînant de barre en barre; « il en empoignait une par le haut avec les pates « antérieures, et ne la quittait jamais qu'une de « ses pates de devant n'eût saisi lentement et bien « fermement une autre barre du treillis. Quand il « rampait à terre sur le foin, il se mouvait avec « la même lenteur, posant un pied après l'autre, « comme s'il eût été perclus; et, dans ce mouve- « ment, il n'élevait le corps que tant soit peu, et « ne faisait que se traîner en avant, de sorte que, « le plus souvent, il y avait à peine un doigt de

« distance entre son ventre et la terre. En vain le « chassait-on en passant un bâton à travers le « treillis, il ne lâchait pas pour cela prise; si on « le poussait trop rudement, il mordait le bâton, « et c'était là toute sa défense.

« Sur le soir, il s'eveillait peu-à-peu, comme « quelqu'un dont on interromprait le sommeil, « après avoir veillé long-temps. Son premier soin « était de manger, car de jour les moments étaient « trop précieux pour les ravir à son repos. Après « s'être acquitté de cette fonction, assez vite en- « core pour un paresseux comme lui, il se débar- « rassait du soupé de la veille. Son urine avait une « odeur forte, pénétrante et désagréable; sa fiente « ressemblait à de petites crottes de brebis. Son « aliment ordinaire, au rapport du capitaine du « vaisseau qui l'avait pris à bord, n'était que du « riz cuit fort épais, et jamais on ne le voyait « boire.

« Persuadé que cet animal ne refuserait pas d'au- « tre nourriture, je lui donnai une branche de « tilleul avec ses feuilles, mais il la rejeta. Les « fruits, tels que les poires et les cerises, étaient « plus de son goût; il mangeait volontiers du pain « sec et du biscuit, mais, si on les trempait dans « l'eau, il n'y touchait pas : chaque fois qu'on lui « présentait de l'eau, il se contentait de la flairer « sans en boire. Il aimait à la fureur les œufs.... « Souvent quand il mangeait, il se servait de ses « pates et de ses doigts de devant comme les écu-

« reuils. Je jugeai, par l'expérience des œufs, qu'il « pourrait manger aussi des oiseaux; en effet, lui « ayant donné un moineau vivant, il le tua d'abord « d'un coup de dent, et le mangea tout entier fort « goulument.... Curieux d'éprouver si les insectes « étaient aussi de son goût, je lui jetai un han- « neton vivant, il le prit dans sa pate et le mangea « en entier. Je lui donnai ensuite un pinçon qu'il « mangea aussi avec beaucoup d'appétit, après quoi « il dormit le reste de la journée.

« Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux heures « après minuit, mais, dès les six heures et demie « du matin, on le trouvait profondément endormi, « au point qu'on pouvait nettoyer sa cage sans « troubler son repos. Pendant le jour étant éveillé « à force d'être agacé, il se fâchait et mordait le « bâton, mais le tout avec un mouvement lent, « et sous le cri continuel et réitéré d'*aï, aï, aï*, « traînant fort long-temps chaque *aï* d'un son « plaintif, langoureux et tremblant, de la même « manière qu'on le rapporte du paresseux d'Amé- « rique. Après l'avoir ainsi long-temps tourmenté « et bien éveillé, il rampait deux ou trois tours « dans sa cage, mais se rendormait tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri et dans la lenteur de l'aï de l'Amérique, qui a porté M. Vosmaër à croire que c'était le même animal; mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose

et dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de paresseux, qu'on peut leur donner en commun, ne prouve nullement que ce soient des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de *Loris de Bengale*, parce que nous n'en connaissons pas le nom propre, se trouve, ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. Daubenton a donné la description, *vol. IX* des *Mammifères, p.* 299 *et suiv.* (1), et qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, et qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henri Tesdorpf, savant naturaliste de Lubek. « Cette « dent, dit-il, m'a été envoyée de la Chine; elle « est d'un animal peut-être encore inconnu à tous « les naturalistes; elle a la plus parfaite ressem- « blance avec les dents canines de l'hippopotame, « dont je possède une tête complète dans sa peau. « Autant que j'ai pu juger de la dernière dent « aussi jolie et complète que petite, quoiqu'elle « ne pèse pas quatorze grains, elle semble avoir « tout son accroissement, parce que l'animal dont

(1) M. Cuvier a reconnu que cette tête appartient à l'espèce du Daman. Voyez l'endroit cité. Desm. 1831.

« elle est prise l'a déja usée à proportion aussi « fort que l'hippopotame le plus grand, les siennes. « Le noir qu'on voit à chaque côté de la pointe « de la dent, semble prouver qu'elle n'est pas d'un « animal jeune. L'émail est aussi précisément de « la même espèce que celui des dents canines de « l'hippopotame, ce qui me faisait présumer que « ce très-petit animal est cependant de la même « classe que l'hippopotame qui est si gros (1). »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf, que je ne connaissais point l'animal auquel avait appartenu cette dent; et ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connaissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon. Nous donnons la figure (*pl.* 326, *fig.* 4) de cette tête et de cette dent.

C'est au premier loris que j'ai décrit, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de *Thevangue,* que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, et sur lequel il a bien voulu me donner les notices suivantes.

« Le thevangue, qui, selon M. d'Obsonville, s'ap« pelle aussi dans l'Inde le *Tâtonneur,* et *Tongre* « en Tamoul, vit retiré daus les rochers et les « bois les plus solitaires de la partie méridionale « de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan : malgré quelques

(1) Lettre de M. Tesdorpf à M. de Buffon, de Lubeck en 1771.

« rapports d'organisation, il n'appartient ni à l'es-
« pèce du singe, ni à celle du maki; il est, à ce
« qu'on croit, peu multiplié.

« En 1775, j'eus occasion d'acheter un thevan-
« gue; il avait, étant debout, un peu moins d'un
« pied de haut, mais on dit qu'il y en a de plus
« grands; cependant le mien paraissait être tout
« formé, car, pendant près d'un an que je l'ai eu,
« il n'a point pris d'accroissement.

« La partie postérieure de sa tête, ainsi que ses
« oreilles, paraissent assez semblables à celles d'un
« singe; mais il avait le front à proportion plus
« large, et aplati; son museau aussi effilé, et plus
« court que celui d'une fouine, se relevait au-des-
« sous des yeux à-peu-près comme celui des chiens
« épagneuls que l'on tire d'Espagne. Sa bouche
« très-fendue, et bien garnie de dents, était armée
« de quatre canines longues et aiguës. Ses yeux
« étaient grands et à fleur de tête; l'iris en parais-
« sait d'un gris-brun mêlé d'une teinte jaunâtre.
« Il avait le cou court, le corps très-allongé. Sa
« grosseur au-dessus des hanches était de moins
« de trois pouces de circonférence. Je le fis châ-
« trer; ses testicules, quoique proportionnellement
« fort gros, étaient absolument renfermés dans la
« capacité du bas-ventre; sa verge était détachée
« et couverte de son prépuce comme celle de
« l'homme.... Il n'avait point de queue; ses fesses
« étaient charnues et sans callosités; leur carna-

« tion est d'une blancheur douce et agréable ; sa « poitrine était large ; ses bras, ses mains et ses « jambes paraissaient être bien formés ; cependant « les doigts en sont écartés comme ceux des singes. « Le poil de la tête et du dos est d'un gris sale « tirant un peu sur le fauve ; celui de la partie an- « térieure du corps est moins épais et presque « blanchâtre.

« Sa démarche a quelque chose de contraint ; « elle est lente au point de parcourir au plus qua- « tre toises en une minute : ses jambes étaient trop « longues à proportion du corps, pour qu'il pût « courir commodément comme les autres quadru- « pèdes ; il allait plus librement debout, lors même « qu'il emportait un oiseau entre ses pates de de- « vant.

« Il faisait quelquefois entendre une sorte de « modulation ou de sifflement assez doux ; je pou- « vais aisément distinguer le cri du besoin, du « plaisir, de la douleur, et même celui du chagrin « ou de l'impatience. Si, par exemple, j'essayais « de retirer sa proie, alors ses regards paraissaient « altérés, il poussait une sorte d'inspiration de voix « tremblante et dont le son était aigu. Les Indiens « disent qu'il s'accouple en se tenant accroupi, et « en se serrant face à face avec sa femelle.

« Le thevangue diffère beaucoup des singes par « l'extérieur de sa conformation, mais encore plus « par le caractère et les habitudes ; il est né mé-

« lancolique, silencieux, patient, carnivore et noc« tambule, vivant isolé avec sa petite famille; tout « le jour il reste accroupi, et dort la tête appuyée « sur ses deux mains réunies entre les cuisses. « Mais, au milieu du sommeil, ses oreilles sont « très-sensibles aux impressions du dehors, et il « ne néglige point l'occasion de saisir ce qui vient « se mettre à sa portée. Le grand soleil paraît lui « déplaire, et cependant il ne paraît pas que la « pupille de ses yeux se resserre ou soit fatiguée « par le jour qui entre dans les appartements....

« Celui que je nourrissais fut d'abord mis à l'at« tache, et ensuite on lui donna la liberté. A l'ap« proche de la nuit, il se frottait les yeux, ensuite « en portant attentivement ses regards de tous « côtés, il se promenait sur les meubles, ou plutôt « sur des cordes que j'avais disposées à cet effet. « Un peu de laitage et quelques fruits bien fon« dants ne lui déplaisaient pas, mais il n'était friand « que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il aperce« vait quelqu'un de ces derniers objets, il s'ap« prochait d'un pas allongé et circonspect, tel que « celui de quelqu'un qui marche en tâtonnant et « sur la pointe des pieds pour aller en surprendre « un autre. Arrivé environ à un pied de distance « de sa proie, il s'arrêtait; alors se levant droit « sur ses jambes, il avançait d'abord en étendant « doucement ses bras, puis tout-à-coup il la sai« sissait et l'étranglait avec une prestesse singu« lière.

« Ce malheureux petit animal périt par accident; « il me paraissait fort attaché, j'avais l'usage de le « caresser après lui avoir donné à manger. Les « marques de sa sensibilité consistaient à prendre « le bout de ma main et à le serrer contre son « sein, en fixant ses yeux à demi ouverts sur les « miens. »

LE TARSIER.

Le TARSIER AUX MAINS ROUSSES, *Lemur Spectrum*, Pallas; *Tarsius Spectrum*, Geoff., Desm.; *Tarsius Daubentonii*, Fischer.

Nous avons eu cet animal par hasard et d'une personne qui n'a pu nous dire ni d'où il venait ni comment on l'appelait : cependant il est très-remarquable par la longueur excessive de ses jambes de derrière; les os des pieds, et surtout ceux qui composent la partie supérieure du tarse, sont d'une grandeur démesurée, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. Le tarsier n'est cependant pas le seul animal dont les jambes de derrière soient ainsi conformées; la gerboise a le tarse encore plus long; ainsi ce nom *Tarsier*, que nous donnons aujourd'hui à cet animal, ne doit être pris que pour un nom précaire qu'il faudra changer lorsqu'on connaîtra son vrai nom, c'est-à-dire le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite. La gerboise se trouve en Égypte, en Barbarie et aux Indes orientales : j'ai d'abord imaginé que le tarsier pouvait être du même continent et du même climat, parce qu'au premier coup-d'œil il paraît lui ressembler beaucoup (1);

(1) Pour avoir une idée nette de la comparaison de ces deux animaux,

ces deux animaux sont de la même grandeur, tous deux ne sont pas plus gros qu'un rat de moyenne grosseur, tous deux ont les jambes de derrière excessivement longues, et celles de devant extrêmement courtes; tous deux ont la queue prodigieusement allongée et garnie de grands poils à son extrémité; tous deux ont de très-grands yeux, des oreilles droites, larges et ouvertes; tous deux ont également la partie inférieure de leurs longues jambes dénuée de poil, tandis que tout le reste de leur corps en est couvert: ces animaux ayant de commun ces caractères très-singuliers et qui n'appartiennent qu'à eux, il semble qu'on devrait présumer qu'ils sont d'espèces voisines ou du moins d'espèces produites par le même ciel et la même terre; cependant, en les comparant par d'autres parties, l'on doit non seulement en douter, mais même présumer le contraire. Le tarsier a cinq doigts à tous les pieds; il a pour ainsi dire quatre mains, car ses cinq doigts sont très-longs et bien séparés; le pouce des pieds de derrière est terminé par un ongle plat, et, quoique les ongles des autres doigts soient pointus, ils sont en même temps si courts et si petits qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains; la gerboise, au

---

nous prions le lecteur de jeter les yeux sur la figure de la gerboise, donnée par Edwards, dans ses Glanures, page 18, et de la comparer à celle que nous donnons ici du tarsier.

contraire, n'a que quatre doigts et quatre ongles longs et courbés aux pieds de devant, et, au lieu du pouce, il n'y a qu'un tubercule sans ongle; mais, ce qui l'éloigne encore plus de notre tarsier, c'est qu'elle n'a que trois doigts ou trois grands ongles aux pieds de derrière : cette différence est trop grande pour qu'on puisse regarder ces animaux comme d'espèces voisines, et il ne serait pas impossible qu'ils fussent aussi très-éloignés par le climat, car le tarsier, avec sa petite taille, ses quatre mains, ses longs doigts, ses petits ongles, sa grande queue, ses longs pieds, semble se rapprocher beaucoup de la marmose, du cayopollin et d'un autre petit animal que nous avons décrit sous le nom de Phalanger. L'on voit que nous ne faisons ici qu'exposer nos doutes; et l'on doit sentir que nous aurions obligation à ceux qui pourraient les fixer en nous indiquant le climat et le nom de ce petit animal.

DESCRIPTION
DU TARSIER.

Le tarsier (*pl.* 463) est un petit animal conformé d'une manière fort extraordinaire: il a les jambes de derrière excessivement longues en comparaison de celles de devant, et principalement la partie qui correspond au coup de pied et au talon de l'homme; cette partie que les anatomistes appellent le *tarse*, est aussi longue que le reste du pied dans l'animal qui fait le sujet de cette description, quoiqu'il ait les doigts fort longs.

Le corps du tarsier n'est pas plus grand que celui du mulot; mais les jambes de derrière sont plus longues que le corps, le cou et la tête pris ensemble; la tête m'a paru ronde autant que j'ai pu juger des proportions de cet animal, sur un individu desséché et racorni depuis long-temps; il avait le museau très-court et mince, les yeux grands à l'excès, et placés fort près l'un de l'autre; les oreilles longues, droites, nues et transparentes comme celles des rats; la queue était fort longue, elle n'avait du poil qu'à son origine et à son extrémité, et il ne m'a pas paru qu'elle en eût perdu depuis la mort de l'animal; il y avait à chaque pied cinq doigts menus et fort longs; ceux des pieds de derrière étaient aussi longs que ceux des pieds de devant; les ongles étaient très-petits, collés sur le bout des doigts, de couleur

blanchâtre et pointus, excepté celui du pouce du pied de derrière qui était plat; ce pouce était gros et écarté comme le pouce d'une main, mais aussi long que le second doigt.

Le poil du tarsier était une sorte de laine longue de six à sept lignes, fort douce, de couleur cendrée-noirâtre sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine, et de couleur fauve-foncée à son extrémité, sur le dos, la croupe et le ventre, et plus claire sur le reste du corps; il n'y avait presque point de fauve sur la tête, elle était grise-cendrée, principalement à l'endroit des joues, où il y avait du poil long; le cendré paraissait aussi, avec le fauve, sur tout le corps, les pieds étaient nus.

Le tarsier a trente-deux dents; savoir, dix incisives et deux canines à chaque mâchoire, et six mâchelières de chaque côté; les incisives sont pointues, celles du dessous sont plus serrées l'une contre l'autre que celles du dessus; les canines de la mâchoire inférieure sont longues et un peu courbées en arrière, celles de la mâchoire supérieure sont droites et fort courtes; les trois premières mâchelières de chaque côté des mâchoires n'ont qu'une pointe.

RAT DE MADAGASCAR.

LE GALAGO DE MADAGASCAR, *Galago madagascariensis*, Geoff., Desm.; *Lemur murinus*, Penn.; *Lemur pusillus*, Audeb.

Nous donnons ici la figure (*pl.* 467) d'un petit animal de Madagascar, qui a été dessiné vivant chez madame la comtesse de Marsan; il nous paraît approcher de l'espèce de l'écureuil ou de celle du palmiste, plus que de celle du rat, car on nous a assuré qu'on le trouvait sur les palmiers; nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal. On doit seulement observer que, comme il n'a point d'ongles saillants aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paraît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats, et s'approcher de l'écureuil et du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-ouest de Madagascar, dont parlent les voyageurs hollandais, car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangent les fruits, qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts et une longue queue tachetée (1). Ces ca-

(1) Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, tome Ier, pages 413 et suivantes.

ractères s'accordent assez avec ceux que présente la figure que nous donnons ici du rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Il a vécu plusieurs années chez madame la comtesse de Marsan; il avait des mouvements très-vifs, mais un petit cri plus faible que celui de l'écureuil et à-peu-près semblable; il mange aussi comme les écureuils avec ses pates de devant, relevant sa queue, se dressant et grimpant aussi de même en écartant les jambes; il mord assez serré, et ne s'apprivoise pas; on l'a nourri d'amandes et de fruits; il ne sortait guère de sa caisse que la nuit, et il a très-bien passé les hivers dans une chambre où le froid était tempéré par un peu de feu.

ARTICLES

OMIS DANS L'HISTOIRE NATURELLE

DES QUADRUPÈDES.

LA MUSARAIGNE DU BRÉSIL.[1]

Nous indiquons cet animal par la dénomination de *Musaraigne* du Brésil, parce que nous en ignorons le nom, et qu'il ressemble plus à la musaraigne qu'à aucun autre animal; il est cependant considérablement plus grand, ayant environ cinq pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'a pas deux pouces, et qui par conséquent est plus courte à proportion que celle de la musaraigne commune; il a le museau pointu et les dents très-aiguës: sur un fond de poil brun, on remarque trois bandes noires assez larges qui s'étendent longitudinalement depuis la

(1) Cet animal, dont Buffon parle d'après Marcgrave, est totalement inconnu des naturalistes modernes. S'il se rapprochait réellement des musaraignes, il faudrait placer son article tome XIX, page 466.

DESM. 1831.

tête jusqu'à la queue, au-dessous de laquelle on remarque aussi la bourse avec les testicules, qui sont pendants entre les pieds de derrière : cet animal, dit Marcgrave, jouait avec les chats, qui, d'ailleurs, ne se soucient pas de le manger (1) ; et c'est encore une chose qu'il a de commun avec la musaraigne d'Europe, que les chats tuent, mais qu'ils ne mangent jamais.

(1) Marcgrav. Hist. nat. du Brésil, page 229.

SUPPLÉMENT AUX ARTICLES

DU DAIM ET DE L'AXIS.[1]

M. le duc de Richemont avait, dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims, qu'on appelle vulgairement *Cerfs du Gange*, et que j'ai nommé *Axis*. M. Colinson m'a écrit qu'on lui avait assuré qu'ils engendraient avec les autres daims ;

« Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, et ne forment pas des troupes séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre, elle y existe avant celle des daims noirs et des daims blancs, et même avant celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bretagne, et que je crois avoir été envoyées de France, car il n'y avait auparavant en Angleterre que le daim commun *Fallow-Deer*, et le chevreuil en Écosse ; mais indépendamment de cette première espèce de daims, il y a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve et le daim blanc ; le mélange

(1) Cet article doit être ajouté à celui de l'Axis, Tome XXVI, page 158. Desm. 1831.

de toutes ces couleurs fait que dans les parcs il se trouve de très-belles variétés(1). »

Il y avait, en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims chinois, l'un mâle et l'autre femelle, ils n'avaient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur; le corps et la queue étaient d'un brun-minime, le ventre et les jambes fauve-clair, les jambes courtes, le bois large, étendu et garni d'andouillers : cette espèce, plus petite que celle des daims ordinaires, et même que celle de l'axis, n'est peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches, mais on a observé qu'au lieu de ces taches blanches, il avait en plusieurs endroits quelques grands poils fauves, qui tranchaient visiblement sur le brun du corps; au reste, la femelle était de la même couleur que le mâle, et je présume que la race pourrait non seulement se perpétuer en France, mais peut-être même se mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux sont également originaires de l'orient de l'Asie.

---

(1) Lettres de M. Colinson à M. de Buffon. Londres, 3 décembre 1764, et 21 novembre 1765.

SUPPLÉMENT

A LA

DESCRIPTION DU CABINET

RELATIVE

A L'HISTOIRE NATURELLE DE PLUSIEURS ANIMAUX.

DU CHEVAL.

Nota. Il faut ajouter au tome XVI (Ier des Mammifères), page 409, la suite de la description insérée tome XXV, page 113.

DU BOEUF.

Ajoutez au tome XVII (IIe des Mammifères), page 115, la suite de la description qui se trouve tome XXV, page 408 et suivantes.

DU BELIER.

Ajoutez au tome XVII (IIe des Mammifères), page 172, la suite de la description placée tome XXVII, page 54.

DU COCHON.

Ajoutez au tome XVII (IIe des Mammifères), page 304, la suite de la description insérée au tome XXIII, page 398.

DU CHIEN.

Ajoutez au tome XVII (IIe des Mammifères), page 513, les articles suivants :

1396. *Les mâchoires d'un chien décharnées.*

La mâchoire inférieure n'a que cinq dents mâchelières au côté droit et seulement quatre à l'autre côté; il manque dans cette mâchoire les deux premières mâchelières du côté droit et les trois premières du côté gauche; mais il y a deux dents incisives surnuméraires, placées au-dessus de l'avant-dernière mâchelière de chaque côté; il y a aussi une dent canine surnuméraire placée sur le côté externe de la vraie canine du côté droit; il se trouve encore trois incisives surnuméraires dans la mâchoire supérieure, placées sur les vraies incisives, et deux canines surnuméraires placées derrière les vraies.

1397. *Chien monstrueux nouveau né.*

Ce chien n'a point de conque à l'oreille droite; on ne voit aucune apparence de nez au bout du museau, mais il y a sur le front une trompe saillante en avant, longue d'un demi-pouce, et terminée à l'extrémité par deux orifices ronds et séparés par une cloison comme des narines; il se trouve au fond de la base de cette trompe une cavité large et profonde au fond de laquelle on aperçoit un globe de deux lignes de diamètre qui paraît être un œil; au-dessous de ce globe il y a un trou qui communique au fond de la bouche. Ce monstre a un demi-pied de longueur, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue: il a été envoyé de Naples par M. Taitbout, consul de France.

1398. *Autre chien monstrueux nouveau né.*

Ce fœtus est à-peu-près de même grandeur que le précédent, et il lui ressemble par la plupart de ses difformités ; il a une trompe sur le front et quelques apparences de narines à l'extrémité de cette trompe ; il a aussi une cavité au-dessous de la base de la trompe et le globe d'un œil au fond de cette cavité, mais il n'y a point de trou au-dessous de l'œil.

1399. *Autre chien monstrueux nouveau né.*

Ce fœtus a la tête très-difforme ; la lèvre inférieure est divisée en deux parties qui s'écartent à droite et à gauche ; on ne voit point de lèvre supérieure ni de nez ; il n'y a qu'un œil, il est placé au-dessus de la face dans le milieu ; la tête est petite et ronde sans aucune apparence d'oreilles. Ce monstre a cinq pouces et demi de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue.

DU CHAT.

A joindre au tome XVIII, page 60.

1400. *Chat monstrueux nouveau né.*

Ce monstre est par excès, il a un second train de derrière qui tient à son ventre par l'endroit du pubis de ce second train de derrière qui manque de queue, et qui représente un second individu sortant du ventre du premier à reculons, et ayant déja les jambes de derrière et la croupe dehors.

1401. *Autre chat monstrueux nouveau né.*

Ce chat a deux corps et huit jambes ; les deux corps

sont réunis par le côté droit de la poitrine et du ventre de l'un de ces corps, et par le côté gauche de la poitrine et du ventre de l'autre corps.

1402. *Autre chat monstrueux nouveau né.*

Il y a au-devant de la poitrine de ce monstre quatre jambes surnuméraires, deux de devant et deux de derrière; celles de devant sont adhérentes à la partie antérieure de la poitrine et dirigées en avant; ces deux jambes sont réunies par les bras et par les coudes; les deux jambes surnuméraires de derrière tiennent à une croupe aussi surnuméraire qui adhère par sa partie interne à la partie postérieure de la poitrine, et qui porte quelques apparences des parties externes de la génération d'une femelle; ces deux jambes sont dirigées en arrière. Ce monstre est très-singulier, il a été donné au Cabinet par M. le duc de la Valière.

1403. *Autre chat monstrueux nouveau né.*

Ce monstre est double par la tête, le corps et les jambes; les deux têtes sont réunies par le côté droit de l'une et par le côté gauche de l'autre tête, de manière qu'il n'y a qu'un œil et une oreille de chaque côté du groupe qu'elles forment; mais le bout du museau est double, et il y a deux bouches; les deux corps sont réunis jusqu'à l'ombilic par le côté droit de l'un de ces corps, et par le côté gauche de l'autre.

1404. *Autre chat monstrueux nouveau né.*

Ce chat a deux têtes réunies par le côté droit de l'une et par le côté gauche de l'autre; il n'y a que deux oreilles, une de chaque côté du groupe formé par les

deux têtes; mais il y a deux museaux, le droit est plus petit que le gauche; les lèvres et la bouche y sont difformes; l'œil gauche de l'une de ces têtes paraît être confondu avec l'œil droit de l'autre tête.

1405. *Autre chat monstrueux nouveau né.*

Ce chat ressemble à celui qui est rapporté sous le numéro précédent, en ce qu'il a deux têtes réunies; mais il en diffère par les deux museaux qui sont réguliers et un peu plus écartés l'un de l'autre, de manière que l'œil gauche de l'une des têtes ne tient à l'œil droit de l'autre tête que par les angles externes.

DU LIÈVRE.

A joindre au tome XVIII, page 342.

1412. *Lièvre monstrueux nouveau né.*

Ce monstre est composé de deux corps réunis par la poitrine, par le cou et par le museau, de sorte que les deux têtes ne forment qu'une masse ronde; il n'y a que trois oreilles, et entre deux de ces oreilles, qui paraissent venir des deux têtes, on voit quelques vestiges d'une bouche très-petite; les deux corps sont séparés à l'endroit de l'ombilic, ils ont chacun leurs quatre jambes et une queue.

1413. *Autre lièvre monstrueux nouveau né.*

Ce monstre est double depuis l'ombilic jusqu'à l'extrémité du train de derrière, de sorte qu'il a deux croupes, six jambes et deux queues.

DU LAPIN.

A joindre au tome XVIII, page 385.

1414. *Un fœtus de lapin monstrueux.*

Ce fœtus était près du terme, il est composé de deux corps réunis par la partie antérieure du ventre, et par la poitrine et le cou ; il n'y a qu'une tête, elle ne paraît double que par l'occiput où sont deux oreilles surnuméraires, placées l'une contre l'autre.

1415. *Un jeune lapin né sans poil.*

Quoique ce lapin ait plus d'un demi-pied de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, sa peau est nue sur toutes les parties du corps, excepté sur la plante des quatre pieds, qui est garnie d'un poil fort apparent.

DU RAT.

A joindre au tome XIX, page 299.

1416. *Pierres trouvées dans la vessie de plusieurs rats.*

Ces pierres sont de différentes grandeurs et de diverses formes, les plus grosses n'ont au plus que trois lignes et demie dans leur plus grande longueur; elles sont de couleur brune ou jaunâtre et hérissées de pointes brillantes ; la plupart sont aplaties et carrées. M. Morand, docteur-régent de la faculté de Paris et membre de l'Académie royale des Sciences, a donné ces pierres au Cabinet, et a inséré, dans le *Mercure de France*, une lettre qui contient des observations sur les pierres des rats ; suivant ces observations, de vingt de ces animaux, dans un âge avancé, il y en a près de

la moitié qui ont la pierre ou quelque autre maladie dans les voies urinaires; les femelles y sont moins sujettes que les mâles. La structure de ces pierres diffère de celle des pierres qui se trouvent dans les autres animaux et qui ont un noyau arrondi; il y a au milieu des pierres des rats un feuillet carré très-mince, dont les angles et les côtés sont apparens à l'extérieur des pierres carrées; des graviers oblongs s'amoncèlent sur les faces du feuillet, qui fait, pour ainsi dire, le noyau de la pierre et lui donnent différentes formes. (Voyez le *Mercure de France* du mois d'avril 1749, page 85 et suiv.)

DU RAT D'EAU.

A joindre au tome XIX, page 375.

1417. *La peau d'un rat de Canada.*

Les os de la tête, de la queue et des jambes tiennent à cette peau, elle est bourrée; dans cet état elle ressemble assez à nos rats d'eau pour faire soupçonner que ceux de Canada sont de même espèce que les nôtres; celui dont je décris les dépouilles était de même grandeur que nos rats d'eau, il leur ressemblait par les proportions du corps, et principalement par la queue et les oreilles, qui sont les parties les plus remarquables dans les animaux de cette espèce, par le nombre, la figure et la situation des dents et des doigts, et par la longueur et la qualité du poil, qui, cependant, est peut-être un peu plus fin, mais les couleurs sont bien différentes. Le poil de la peau dont il s'agit est blanc sur la plus grande partie du corps; il y a une tache brune au-dessus de l'œil droit,

et d'autres taches de cette couleur sur le dessus du cou; le dos est aussi de cette même couleur; la croupe, la jambe proprement dite, et une partie de la queue sont fauves; le bout de la queue est blanc comme toutes les autres parties du corps, excepté celles qui sont brunes ou fauves; le poil du bout du museau et des pieds est d'un blanc lustré fort brillant.

DE L'ONDATRA.

A joindre au tome XX, page 378.

1389. *Le squelette d'un ondatra.*

La longueur de ce squelette est de onze pouces une ligne depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la tête a deux pouces cinq lignes de longueur et quatre pouces dix lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

1390. *L'os hyoïde d'un ondatra.*

Cet os ressemble à-peu-près à celui du rat d'eau par son corps et par ses cornes, mais il a de plus deux osselets plats, longs de deux lignes, larges d'une ligne et demie, et placés au-dessus de l'extrémité antérieure des cornes près du corps de l'os: peut-être trouverait-on ces deux osselets dans de vieux rats d'eau.

1391. *L'os de la verge d'un ondatra.*

La longueur de cet os est de trois lignes; il a la même forme que celui du rat d'eau, mais il en diffère en ce qu'il s'articule par son extrémité antérieure avec trois osselets oblongs; le plus petit de ces osselets était placé directement au bout de l'os; les deux autres os-

selets se trouvaient aux côtés du petit; ils avaient une ligne de longueur.

DU DESMAN.

A joindre au tome XX, page 378.

Un desman.

Ce desman (*pl.* 190, fig. 2) est plus petit que l'ondatra: il n'a que neuf pouces un quart de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Le museau est allongé et effilé, le nez s'étend plus en avant que la mâchoire inférieure; au reste il m'a paru que la forme du corps est à-peu-près la même dans ces deux animaux, mais la ressemblance est entière par rapport à la conformation de la queue de l'un et de l'autre; de sorte que la description qui a été faite de celle de l'ondatra peut servir pour la queue du desman: celle-ci a six pouces et demi de longueur. Il y a cinq doigts à chaque pied; ils diffèrent de ceux de l'ondatra en ce que le premier doigt est beaucoup plus long que celui de cet animal, relativement à la longueur du second doigt, surtout dans les pieds de devant, et que le desman a entre les doigts des pieds de derrière une membrane qui ne se trouve pas entre ceux de l'ondatra.

Le desman a, comme l'ondatra, deux sortes de poils, l'un court, doux et touffu; l'autre est plus long, plus ferme et peu épais; celui-ci a jusqu'à huit lignes de longueur. Tout le poil est de couleur cendrée près de la racine, mais le poil court a une couleur brune à l'extrémité, et le poil long et ferme est luisant et de même couleur sur la tête et sur toute la face supérieure du corps de l'animal: l'extrémité des poils courts a une cou-

leur sale et grisâtre avec quelques légères teintes de jaunâtre, et le poil long est de couleur grise, claire, blanchâtre et luisante sur toute la face inférieure de la tête et du corps. Il y a peu de poils sur les pieds de derrière et ils sont fort courts; les poils des pieds de devant ont plus de longueur, principalement autour de la plante et sur le côté extérieur du pouce et du dernier doigt.

Ce desman a été apporté de Laponie par M. de Maupertuis.

DU CASTOR.

A joindre au tome XX, page 358.

1418. *Une peau de castor.*

Cette peau est bourrée, on y a laissé les os de la tête et des pieds; elle vient d'un jeune individu, car il n'y a qu'un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

DE LA ROUSSETTE.

A joindre au tome XX, page 88.

1421. *Fœtus de roussette.*

Le cordon ombilical, le placenta, le chorion et l'amnios tiennent à ce fœtus, qui a dix pouces d'envergure; on aperçoit déja quelques unes de ses dents, et tous ses ongles sont bien formés; il m'a paru être femelle. On l'a envoyé de l'île de Bourbon; il est conservé dans l'esprit de vin.

DE L'HIPPOPOTAME.

A joindre au tome XXIV, page 393.

1428. *La tête d'un jeune hippopotame.*

Cette tête est décharnée, elle a un pied dix pouces de longueur; les dimensions de ses dents incisives et de ses défenses se trouvent dans la description de l'hippopotame (voyez tome XXIV, page 376). M. Adanson, de l'Académie royale des Sciences, m'avait communiqué cette tête, mais à présent elle appartient au Cabinet, par l'acquisition que le roi a faite de la collection d'histoire naturelle que M. Adanson a rapportée du Sénégal.

DU RENNE.

A joindre au tome XXVI, page 140.

1429. *Fil de nerf de renne.*

Ce fil est double et tors, il est d'un blanc bleuâtre et luisant comme de la soie; il a été envoyé par M. Tesdorf.

DU BOBAK.

A joindre au tome XX, page 248.

1244. *Un bobak.*

Cet animal est desséché et bourré; il a servi de sujet pour la description du bobak; l'un des pieds de derrière est en partie disséqué pour faire voir la conformation du pouce, qui est différent de celui de la marmotte.

DU SAÏMIRI.

A joindre au tome XXIX, page 114.

1496. *La peau d'un saïmiri.*

Les os de la tête et des pieds tiennent à cette peau, qui paraît être à-peu-près de même grandeur que celle de l'individu qui m'a servi de sujet pour la description du saïmiri : elle a aussi les mêmes couleurs ; elle est bourrée et montée dans une des attitudes les plus ordinaires à ce joli petit animal, qui a été donné au Cabinet par madame la comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France.

AVERTISSEMENT

PLACÉ

PAR M. LE COMTE DE LACÉPÈDE

Au commencement du septième volume du Supplément de l'édition des Œuvres de Buffon de l'Imprimerie royale (1).

LE public ayant désiré vivement jouir des derniers travaux de feu M. le comte de Buffon, qu'une longue et douloureuse maladie a enlevé l'année dernière aux sciences et aux lettres, M. le comte de Buffon son fils, ainsi que M. le chevalier de Buffon son frère, et son exécuteur testamentaire, ont bien voulu me remettre les ouvrages manuscrits qu'ils ont trouvés parmi les papiers de ce grand naturaliste, et confier le soin de diriger l'impression de ces ouvrages à celui qu'il avait chargé lui-même de les continuer. J'ai cru ne pouvoir répondre convenablement à leur choix, ni bien remplir les intentions qu'ils m'ont té-

(1) Le désir que nous avons de rendre complète notre édition des Œuvres de Buffon nous engage à insérer ici cet Avertissement. On y trouvera quelques annotations que nous avons négligé de reproduire dans leurs articles respectifs, à cause de leur peu d'importance. DESM. 1831.

moignées, qu'en publiant ces manuscrits tels qu'ils m'ont été remis. Feu M. de Buffon m'ayant souvent entretenu des projets qu'il avait formés pour ajouter à leur valeur, je sais qu'il se proposait d'y faire quelques changements : il voulait particulièrement abréger plusieurs descriptions qu'il avait faites quelques années auparavant, les embellir par les couleurs brillantes qu'il savait employer avec tant d'art, les mêler avec des considérations plus générales, présenter les rapports des diverses parties de son ouvrage dans de grands tableaux qui, comme autant d'objets éclatants, auraient répandu sur l'ensemble une nouvelle lumière et une chaleur plus vive; mais le génie de ce grand écrivain aurait pu seul terminer ses productions. Ce volume sera donc composé des articles laissés par M. de Buffon, tels qu'ils étaient lorsqu'il allait les perfectionner; j'ai cru seulement que l'on ne serait pas fâché de trouver dans cet avertissement, l'indication des changements essentiels qu'il avait déterminés, et les noms des auteurs dans lesquels on verra des détails plus étendus sur les animaux, dont il voulait compléter l'histoire : j'ai pensé que ces observations étaient autant d'hommages que je devais à sa mémoire, ainsi qu'à l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

Au reste, on trouvera dans ce volume quatre-vingt-deux planches très-précieuses, tant par l'exactitude et la beauté des dessins, que par la

rareté de la plupart des animaux qu'elles représentent.

Article des Orangs-outangs.

Le singe indiqué (tome XXVIII, page 85), comme étant peut-être une variété par laquelle l'espèce du *Pongo* ou *Grand Orang-outang*, se rapprocherait du *Mandrill*, est le *Choras*, dont on pourra voir la description (page 206). Nous devons observer aussi que l'individu femelle, dont M. de Buffon rapporte les habitudes naturelles, d'après M. Vosmaer (page 97), est le même que celui dont il donne la description et l'histoire, d'après M. Allamand (page 89 du même article).

Article du Pithèque.

La comparaison la plus exacte entre les divers pithèques apportés des côtes de Barbarie, et le singe si bien décrit par M. Daubenton (vol. XXVIII, page 159), sous le nom de *Magot*, a prouvé qu'ils appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne présentent que de légères différences relatives au sexe, ou qui disparaissent avec l'âge; mais un de nos confrères, M. Desfontaines, savant professeur du jardin du Roi, nous a confirmé qu'il existait en Afrique, ainsi que l'ont dit plusieurs voyageurs, une espèce de singe sans queue, à laquelle il a laissé le nom de *Magot*, dans les observations employées par M. de Buffon (pages 149 et suiv.), qui est en effet très-voisine de celle du

magot, et qui en diffère néanmoins par quelques caractères extérieurs, ainsi que par ses habitudes. C'est à ce dernier animal que l'on pourra appliquer le nom de *Simia-Inuus* donné au *Magot* ou *Pithèque*, par plusieurs naturalistes; et c'est à ce même animal qu'il faudra rapporter aussi la plus grande partie de ce qu'a dit M. de Buffon, des habitudes du singe connu depuis long-temps en Europe sous le nom de *Magot*, et avec lequel les animaux appelés *Pithèques*, ne forment qu'une seule et même espèce. Au reste, très-peu de temps avant sa mort, M. de Buffon avait lui-même adopté cette opinion. La planche 5 de cet article représente la femelle du magot ou pithèque (1).

Article du Lowando.

Le babouin figuré dans la planche 420, fig. 2, et que M. de Buffon avait cru devoir rapporter à l'espèce du *Lowando*, est absolument le même que le *Babouin à museau de chien*, dont il parle dans l'article précédent, d'après plusieurs naturalistes, et que M. Linnée a nommé *Simia Hamadryas*.

Article de la Guenon à long nez.

Des Cochinchinois qui sont venus au Cabinet du Roi, ont reconnu cet animal, dont on y conserve la dépouille : ils nous ont appris qu'il était très-commun dans leur pays où on le nomme *khî dôc*, c'est-à-dire *Grand Singe;* il devient en

(1) Nous avons supprimé cette figure. DESM. 1831.

effet très-grand et très-gros; il va par troupes nombreuses; il ne se nourrit que de fruits; son naturel est cependant presque féroce, et lorsqu'on l'attaque, il se défend avec beaucoup de force et de courage. M. Daubenton se propose de publier un Mémoire au sujet de cet animal remarquable.

Article du Macaque à queue courte.

Ce singe a de très-grands rapports avec celui dont M. Gmelin a parlé d'après M. Scopoli, et qui porte le nom de *Simia cynosuros*, (édition augmentée et corrigée du système de M. Linnée, vol. I, à Leipsick, 1788).

Article de la Guenon couronnée.

Il paraît que l'on doit regarder cette guenon comme une variété de l'aigrette. (*Simia Aygula;* M. Gmelin, ouvrage déjà cité.)

Article du Blanc-nez.

Ce singe est le *Simia petaurista* de M. Gmelin (ouvrage déjà cité).

Article de la Guenon à nez blanc proéminent.

C'est à cette espèce que M. Gmelin a donné le nom de *Simia nictitans* (ibid).

Article de l'Alouate.

Une planche jointe à cet article représente un sapajou hurleur, dont M. de Buffon n'a laissé aucune description, et qui paraît avoir de très-grands rapports avec l'alouate (1).

Article du petit Maki gris.

Ce maki, ainsi que celui dont M. de Buffon donne la description dans l'article suivant, sont de l'espèce du maki, appelée *Lemur laniger* par M. Gmelin (ouvrage déjà cité).

Article du Loris de Bengale.

On trouvera dans l'ouvrage déjà cité de M. Gmelin, les noms des divers auteurs qui ont fait connaître ce loris : ce savant continuateur de M. Linnée lui a conservé le nom de *Lemur tardigradus*, et M. de Buffon a été très-fondé à le regarder comme appartenant à l'espèce du loris dont il avait déjà traité (tome XXIX, page 209).

Article du Bizaam.

M. Schreber en a parlé (vol. III, page 425), et l'a fait représenter (planche CXV); M. Gmelin

(1) Cette planche représente peut-être l'Ouarine; mais nous ne saurions l'affirmer. DESM. 1831.

l'a nommé *Viverra tigrina* (ouvrage déjà cité, vol. I, page 91).

Article du Putois rayé de l'Inde.

C'est avec toute raison que M. de Buffon a cru devoir séparer du genre des chats, cet animal rayé qui n'appartient pas cependant au genre des putois, qui en est séparé par la forme, ainsi que par la position de ses dents, et que M. Gmelin a placé parmi les *Viverra*, sous le nom de *Viverra fasciata* (ouvrage déjà cité, page 92).

Article du grand Écureuil de la côte de Malabar.

Cet écureuil qui a beaucoup de rapports avec l'écureuil de Madagascar, dont M. de Buffon a traité dans l'article suivant, est le même que celui que M. Gmelin a nommé le très-grand écureuil (*Sciurus maximus*), et dont M. Schreber a donné la figure, vol. IV, planche CCXVII, *b*.

Article des Guerlinguets.

Les deux écureuils de la Guyane dont il est question dans la note de la page 152 du I[er] volume de M. Gmelin, sont le grand et le petit guerlinguet.

Article de l'Aye-aye.

M. Gmelin l'a nommé écureuil de Madagascar,

à cause de sa conformation qui le rapproche des écureuils, quoique ses habitudes l'en éloignent, ainsi que l'a très-bien observé cet habile naturaliste; mais il ne faut pas le confondre avec l'écureuil de Madagascar, dont M. de Buffon donne la figure (planche 130, fig. 2), et qui est un animal tout-à-fait différent, tant par ses habitudes que par sa forme.

Article du Phalanger.

Ce quadrupède dont ont parlé MM. Valentin (*Ind.*, pag. 272), Pallas (*Misc. Zoologi.*, pag. 56) Erxleben (*Mammal.*, pag. 79), Schreber (*Saeught.* 3, pag. 550, tab. 152), et Pennant (*Quadrup.*, pag. 209, n° 148), a été nommé par M. Gmelin *Didelphis orientalis*, et placé, à cause de sa conformation, dans le même genre que le sarigue, la marmose, le cayopolin, etc. M. de Buffon paraît avoir une opinion contraire en assurant (t. XXII, page 271), que le phalanger n'est pas du même genre que ces mêmes sarigue, cayopolin et marmose; mais nous devons observer que, dans cette note, ainsi que dans beaucoup d'autres endroits de ses ouvrages, M. de Buffon n'entend par genre, et quelquefois par classe, qu'une sorte de famille naturelle fondée sur une grande partie des caractères extérieurs des animaux, et en même temps sur la grande ressemblance de leurs habitudes, quand bien même les diverses espèces de cette famille ne présenteraient pas une confor-

mation semblable, dans les parties du corps dont les auteurs des divers ordres méthodiques considèrent la ressemblance ou la différence, pour rapprocher ou séparer les espèces.

Article de la grande Chauve-souris Fer-de-lance.

Cette espèce a quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, sans en avoir à la supérieure. Le défaut de queue la distingue de la chauve-souris fer-à-cheval avec laquelle elle a beaucoup de rapports, et le nombre de ses dents la sépare de la chauve-souris musaraigne qui a quatre dents incisives à chaque mâchoire.

Article de la Chauve-souris de la Guyane.

Le nombre de ses dents incisives, ainsi que la forme de ses oreilles, empêche qu'on ne la confonde avec les chauve-souris déjà décrites par les naturalistes, et dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire supérieure sans incisives, et la mâchoire inférieure armée seulement de deux dents incisives ou tranchantes. Cependant elle a de très-grands rapports avec celle que M. Gmelin a comprise dans son ouvrage, sous le nom de *Vespertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents incisives à la mâchoire d'en bas; et ce qui les rapproche de plus près, c'est que les deux dents incisives

qui garnissent la mâchoire inférieure de la chauve-souris dont il est ici question, sont très-petites, et divisées en deux, de manière qu'on peut aisément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

Article du Porc-épic de Malaca.

M. Gmelin a nommé *Hystrix macroura*, cet animal dont il a déjà été fait mention dans M. Brisson (*Quadrup.*, 131), dans Séba (vol. I, planche LII, fig. 1), et dans Bontius (*Jav.*, 54).

Article du Coendou à longue queue.

C'est le même animal que M. Brisson a nommé grand porc-épic d'Amérique (*Quadrup.*, p. 131), dont Barrère a parlé (Histoire Naturelle de la France équinoxiale, page 153), dont Marcgrave a fait mention et donné la figure (Histoire Naturelle du Brésil, Amsterdam, 1648, page 233), et que M. Gmelin a regardé avec raison comme une variété du coendou ordinaire (*Hystrix prehensilis*, ouvrage déjà cité, vol. I, page 119).

Article du Klipdas ou de la Marmotte du cap de Bonne-Espérance.

C'est le *Hyrax capensis* de M. Gmelin. M. le comte de Mellin, cité par M. de Buffon, en a

donné la description, la figure et l'histoire, dans les mémoires des curieux de la nature de Berlin.

Article du Sanglier du cap Vert.

Indépendamment du sanglier du cap Vert (*Sus africanus* de MM. Pennant et Gmelin), du sanglier d'Afrique ou d'Éthiopie (*Sus Æthiopicus* de MM. Pallas, Pennant, Gmelin, etc.), du babiroussa et du cochon de Guinée (*Sus Porcus*), on trouve en Afrique, et particulièrement dans l'île de Madagascar, un sanglier dont l'espèce est encore peu connue. Nous n'en avons vu que la tête décharnée qui est conservée au Cabinet du Roi, et dont M. Daubenton a donné la description (t. XXIII, p. 399). Cette tête ressemble plus à celle du cochon de Siam qu'à la tête du sanglier d'Europe; elle en diffère cependant par la courbure de l'arcade zygomatique qui est fort saillante, ainsi que par un prolongement osseux et assez élevé, qui termine le renflement des alvéoles dans lesquelles sont enchâssées les défenses de la mâchoire supérieure: d'ailleurs, ce prolongement qui rapproche ce sanglier de celui d'Éthiopie, est terminé par des tubercules, ainsi que les bords du chanfrein auprès de ce prolongement; et de plus, les dents molaires de la mâchoire inférieure ne sont qu'au nombre de cinq, au lieu que, dans le sanglier ordinaire, elles sont au nombre de sept

ou au moins de six. Lorsqu'on connaîtra mieux l'animal auquel appartient cette tête, on pourra décider si ce sanglier de Madagascar doit être regardé comme une variété du sanglier ordinaire, ou comme une espèce distincte de ce sanglier d'Europe.

TABLE

Des articles contenus dans le septième volume des Suppléments de l'édition originale des Œuvres de Buffon, qui ont été publiés après la mort de ce célèbre naturaliste, par M. de Lacépède.

Singes de l'ancien continent.

Sapajous.

Sagoins.

Makis.

De la Mule.

Addition à l'article du Chien.

Chiens-Mulets.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ESPÈCES

DE MAMMIFÈRES,

QUI ONT ÉTÉ DÉCRITES PAR BUFFON.

ORDRE I. BIMANES.

Quatre membres, dont les deux postérieurs propres à la marche, et les antérieurs terminés par des mains, pour la préhension ; doigts pourvus d'ongles ; trois sortes de dents (des incisives, des canines et des molaires) ; corps disposé pour la station verticale ; deux mamelles pectorales.

PREMIER GENRE.

HOMME, *Homo*, Linn.

Voyez les tomes XIII, XIV et XV de cette édition.

ORDRE II. QUADRUMANES.

Quatre membres terminés par des mains; doigts pourvus d'ongles; les trois sortes de dents; deux mamelles pectorales.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES SINGES.

Animaux anthropomorphes, ayant quatre dents incisives à chaque mâchoire.

Première tribu. SINGES DE L'ANCIEN CONTINENT, (*Catarrhins*, Geoffr.). Cinq molaires de chaque côté des deux mâchoires; ouvertures des narines rapprochées l'une de l'autre.

DEUXIÈME GENRE.

TROGLODYTE, *Troglodytes*, Geoffr.

Angle facial de 50 degrés; des crêtes surcilières; point d'abajoues; point de queue; bras médiocrement longs, atteignant le bas des cuisses; point de parties calleuses sur les fesses.

Espèce. TROGLODYTE CHIMPANZÉE. *Troglodytes niger*, Geoffr. Corps assez mince et svelte; tête moyenne, aplatie au sommet; front bas; pelage

noir, grossier et peu épais. — D'Afrique. — JOCKO, Buffon. Tom. 28, p. 44, pl. 405.

TROISIÈME GENRE.

ORANG, *Pithecus*, Cuv.

Angle facial de 65 degrés; point d'abajoues; point de queue; bras très-longs et très-grêles.

Espèce. 1. ORANG ROUX, *Pithecus Satyrus*, Geoffr. Corps gros et trapu; tête très-grosse; front saillant et bombé; point de callosités aux fesses; pelage roux.—De Bornéo.—PONGO, Buff. Tom. 28, p. 44 et pl. 406 (sous le faux nom de *Joko*, ou *Orang-outang de la petite espèce*).

2. ORANG GIBBON, *Pithecus Lar.*, Geoffr. Corps allongé et grêle; tête ronde et peu volumineuse; de petites callosités aux fesses; pelage noir; face entourée de poils gris. — De l'Inde. — GIBBON, Buff. Tom. 28, pag. 119, pl. 407.

3. ORANG VARIÉ, *Pithecus variegatus*, Geoffr. Des callosités aux fesses; corps allongé et grêle; pelage varié de gris-brun et de gris-foncé. — De l'Inde. — PETIT GIBBON, Buff. Tom. 28, pag. 121, pl. 408.

QUATRIÈME GENRE.

COLOBE, *Colobus*, Illig.

Angle facial de 40 à 50 degrés; museau court;

face nue; mains antérieures dépourvues de pouce; queue très-longue, mince, floconneuse au bout; des abajoues; des callosités aux fesses.

Espèce. COLOBE A CAMAIL, *Colobus polycomos*, Geoffr. Une crinière en forme de camail sur la tête, le col, le haut du dos et les épaules, formée de longs poils d'un jaune mêlé de noir; face noire; poil du corps et des membres très-court et noir; queue d'un beau blanc. — D'Afrique. — GUENON A CAMAIL, Buff. Tom. 28, page 392, pl. 437, fig. 2.

CINQUIÈME GENRE.

GUENON, *Cercopithecus*, Cuv.

Angle facial de 45 à 50 degrés; tête arrondie; museau médiocrement prolongé; les quatre mains pourvues de pouce; une longue queue; des abajoues; souvent des callosités aux fesses.

* Sous-genre LASIOPYGE. Mains plus longues que les avant-bras et les jambes; pouce des mains antérieures très-court et grêle; point de callosités aux fesses.

Espèce. 1. GUENON DOUC, *Cercopithecus næmeus*, Geoffr. Pelage varié de couleurs brillantes; corps d'un gris-verdâtre; poils des joues très-longs, d'un blanc sale, ainsi que ceux des

avant-bras, des lombes et de la queue; cuisses et épaules noires; gorge et jambes rousses. — De la Cochinchine. — Le Douc, Buff. Tom. 28, p. 381, pl. 436, fig. 1 et 2.

** Sous-genre Nasique, *nasalis*, Geoffr. Nez saillant et démesurément allongé; corps trapu; pouce des mains antérieures très-court; des callosités aux fesses.

2. Guenon nasique, *Cercopithecus nasicus*, Desm. Pelage fauve-roussâtre; face noire; tête ronde; front bas; nez bilobé au bout. — De Bornéo. — Guenon a long nez, Buff. Tom. 28, page 389, pl. 437, fig. 1.

*** Guenon tête ronde; front fuyant en arrière; angle facial de 50 degrés; point de crêtes surcilières saillantes; des callosités.

3. Guenon Nègre, *Cercopithecus Maurus*, Geoffr. Pelage noir; une tache blanche en dessous, à l'origine de la queue. — De l'Inde. — Guenon nègre, Buff. Tom. 28, page 406.

4. Guenon Talapoin, *Cercopithecus Talapoin*, Geoffr. Pelage olivâtre en dessus, d'un blanc jaunâtre inférieurement; queue cendrée en dessous; mains et pieds noirs. — De l'Inde. — Talapoin, Buff. Tom. 28, page 373, pl. 435, fig. 2.

5. Guenon barbique, *Cercopithecus latibar-*

batus, Geoffr. Une grande barbe étendue latéralement; bout de la queue en pinceau; pelage noir; face d'un violet pourpre. — De Ceylan. — GUENON A FACE POURPRE, Buff. Tom. 28, pag. 405, pl. 439, fig. 2 et 3.

6. GUENON MOUSTAC, *Cercopithecus Cephus*, Geoffr. Pelage d'un brun verdâtre; dernière moitié de la queue d'un roux vif; nez et lèvre supérieure bleus. — Du Sénégal. — MOUSTAC, Buff. Tom. 28, page 366, pl. 435, fig. 1.

7. GUENON COURONNÉE, *Cercopithecus pileatus*, Geoffr. D'un brun-fauve en dessus; blanche en dessous; de longs poils bruns sur le front. — GUENON COURONNÉE, Buff. Tom. 28, page 317, pl. 433, fig. 1.

8. GUENON MONE, *Cercopithecus Mona*, Geoffr. Pelage marron; dessus des quatre membres noir; deux taches blanches sur chaque fesse. — D'Afrique. — MONE et MONA, Buff. Tom. 28, pages 337 et 340, pl. 432, fig. 1 et 2.

9. GUENON HOCHEUR, *Cercopithecus nictitans*, Geoffr. Pelage noir pointillé de gris-verdâtre; nez blanc et renflé; extrémités antérieures entièrement noires en dessus. — D'Afrique. — GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT, Buff. Tom. 28, pag. 399, pl. 438, fig. 2.

10. GUENON BLANC-NEZ, *Cercopithecus petaurista*, Geoffr. Pelage roux en dessus, blanc en dessous; extrémités olivâtres en dessus, grises en dessous; moitié inférieure du nez blanche. — D'Afrique. — BLANC-NEZ, Buff. Tom. 28, page 394, pl. 438, fig. 1.

11. GUENON PATAS, *Cercopithecus ruber*, Geoffr. Pelage d'un beau roux vif en dessus, cendré en dessous; un bandeau étroit sur le bas du front noir ou blanc. — D'Afrique. — PATAS, Buff. Tom. 28, page 278, pl. 426, fig. 1 et 2.

12. GUENON DIANE, *Cercopithecus Diana*, Geoffr. Pelage d'un marron vif sur le dos, gris-ardoise aux flancs, avec une ligne oblique de la même couleur sur les cuisses. — D'Afrique. — ROLOWAY ou PALATINE, Buff. Tom. 28, page 402, pl. 439, fig. 1. — EXQUIMA. Tom. 29, page 31.

**** Sous-genre CERCOCÈBE. Museau assez long; front fuyant en arrière; tête triangulaire; angle facial de 45 degrés; crêtes surcilières assez prononcées; des callosités sur les fesses.

13. GUENON MALBROUCK, *Cercopithecus cynosurus*, Geoffr., Desm. Pelage brun-olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous; un bandeau blanchâtre au-dessus des yeux; scrotum bleu-lapis; queue grise dans toute sa longueur. — Du Bengale. — MALBROUCK, Buff. Tom. 28, page 295, pl. 428, fig. 1.

14. GUENON CALLITRICHE, *Cercopithecus sabæus*, Geoffr. Pelage vert-olivâtre en dessus, blanc-sale en dessous; face noire; joues garnies de longs poils gris-clair jaunâtres, dirigés en arrière; scrotum vert de cuivre; queue terminée de jaune. — D'Afrique. — CALLITRICHE, Buff. Tom. 28, page 353, pl. 433, fig. 2.

15. GUENON ENFUMÉE, *Cercopithecus fuliginosus*, Geoffr. Pelage d'un gris-brun ardoisé, sans tache sur la tête et sur le cou; paupières supérieures blanches. MANGABEY SANS COLLIER, Buff. Tom. 28, page 321, pl. 430, fig. 1. (Sous le nom de *Guenon Mangabey*.)

16. GUENON MANGABEY, *Cercopithecus æthiops*, Geoffr. Pelage d'un brun vineux; sommet de la tête roux; paupières supérieures blanches; un bandeau blanc partant du bas des yeux, et se portant de chaque côté sur le dessus du cou. MANGABEY A COLLIER BLANC, Buff. Tom. 28, page 321, pl. 430, fig. 2.

SIXIÈME GENRE.

MACAQUE, *Macacus*, Lac.

Angle facial de 40 à 45 degrés; des crêtes surcilières et occipitales très-prononcées; queue souvent courte, et même remplacée, dans une espèce, par un simple tubercule; de grandes abajoues; de

fortes callosités sur les fesses; bord supérieur et postérieur des oreilles anguleux.

* Sous-genre MACAQUE. Une queue plus ou moins longue.

Espèces. 1. MACAQUE OUANDEROU, *Macacus Silenus*, Geoffr. Pelage noir; une crinière et une grande barbe grise; queue médiocrement longue, terminée par un flocon de poils assez grands. — Ceylan. — OUANDEROU ou LOWANDO. Tom. 28, page 223. GUENON A CRINIÈRE, page 228, pl. 419, fig. 1 et 2.

2. MACAQUE BONNET-CHINOIS, *Macacus sinicus*, Geoffr. Pelage brun-marron; poils du sommet de la tête divergeant du centre à la circonférence, et disposés en forme de calotte. — De l'Inde. — BONNET-CHINOIS, Buff. Tom. 28, page 295, pl. 428, fig. 2.

3. MACAQUE ORDINAIRE, *Macacus cynomolgus*, Geoffr. Pelage brun-verdâtre ou olivâtre en dessus; d'un blanc-grisâtre en dessous; bords des orbites du mâle très-saillants; un épi de poils relevés en aigrette sur le sommet de la tête de la femelle; queue longue. — D'Afrique. — MACAQUE (le mâle), AIGRETTE (la femelle), Buff. Tom. 28, page 259, pl. 423, fig. 1 et 2.

4. MACAQUE MAIMON, *Macacus Rhesus*, Desm.

Pelage d'un gris-verdâtre en dessus; queue moins longue que la cuisse, et ridée transversalement à sa base; croupe d'un jaune doré; extrémités grises. — Des Indes orientales. — MAIMON, Buff. Tom. 28, page 239. MACAQUE A QUEUE COURTE, page 241. PATAS A QUEUE COURTE, page 243, pl. 421, fig. 1 et 2, et pl. 422, fig. 1.

5. MACAQUE BRUN, *Macacus nemestrinus*, Desm. Pelage d'un brun foncé en dessus; milieu de la tête et une bande dorsale noirs; queue petite et grêle, à peine égale en longueur à la moitié de la cuisse; du jaunâtre autour de la tête et aux membres; d'une taille plus grande que le précédent. — De Java et de Sumatra. — BABOUIN A LONGUES JAMBES, Buff. Tom. 28, page 256, pl. 422, fig. 2.

** Sous-genre MAGOT. Queue remplacée par un simple tubercule.

6. MACAQUE MAGOT, *Macacus Inuus*, Desm. Pelage d'un gris-verdâtre; museau très-proéminent et renflé; callosités des fesses très-larges; visage de couleur de chair livide. — De l'Afrique septentrionale. — MAGOT, Buff. Tom. 28, page 137, pl. 412, fig. 1 et 2; PITHÈQUE, page 142, pl. 413, fig. 1 (à tort numérotée 2); PETIT CYNOCÉPHALE, page 157, pl. 413, fig. 2 (à tort numérotée 1) (1).

(1) Par erreur, sur la planche 413, les numéros des figures sont trans-

7. **Macaque maure**, *Macacus Maurus*, F. Cuv. Très-voisin du magot par ses formes; une queue extrêmement petite; face noire; pelage d'un brun-foncé; mains et oreilles brunes.—De l'Inde.—Babouin des bois, Buff. Tom. 28, page 199, pl. 417, fig. 1.

SEPTIÈME GENRE.

CYNOCÉPHALE, *Cynocephalus*, Cuv.

Angle facial de 30 à 35 degrés; des crêtes surcilières et occipitales très-prononcées; museau allongé et tronqué au bout, où sont percées les narines; de fortes callosités; des abajoues; queue plus ou moins longue.

* Sous-genre Babouin. Une queue plus longue ou à-peu-près aussi longue que le corps.

Espèces. 1. **Cynocéphale Babouin**, *Cynocephalus Babouin*, Desm. Pelage d'un jaune-verdâtre; face de couleur de chair livide; cartilages du nez ne dépassant pas les os de la mâchoire supérieure; queue relevée à son origine, et descendant ensuite jusqu'aux jarrets; des favoris blanchâtres. — De l'Afrique septentrionale. — Petit Papion, Buff. Tom. 28, page 181, pl. 416, fig. 2.

---

posés. Le *pithèque* est le sujet de la figure inférieure, et est représenté marchant à quatre pates. Le *petit cynocéphale* est représenté assis sur une branche d'arbre, dans la figure supérieure.

2. Cynocéphale Papion, *Cynocephalus Papio*, Desm. Pelage d'un brun-jaunâtre; face entièrement noire; cartilage des narines dépassant la mâchoire; queue à-peu-près longue comme celle de l'espèce précédente; des favoris fauves. — De la côte de Guinée. — Papion, Buff. Tom. 28, page 176, pl. 416, fig. 1.

3. Cynocéphale Chacma, *Cynocephalus porcarius*, Desm. Pelage d'un noir-verdâtre en dessus; une crinière de grands poils sur le cou; face d'un noir violâtre; tour des yeux plus pâle; paupières supérieures blanches; queue très-longue. — D'Afrique? — Guenon a museau allongé, Buff. Tom. 28, page 201, pl. 417, fig. 2.

4. Cynocéphale Tartarin, *Cynocephalus Hamadryas*, Desm. Pelage gris-cendré avec une légère teinte verdâtre, provenant de l'alternative des anneaux gris et noirs des poils; barbe et crinière très-longues; face couleur de chair; mains noires. — Des contrées qui avoisinent le golfe Persique; d'Arabie? — Babouin a museau de chien, Buff. Tom. 28, page 233, pl. 420, fig. 1, et Singe de Moco (addition à l'article du *Lowando*), page 236, pl. 420, fig. 2.

** Sous-genre Mandrill. Une queue très-courte et grêle, perpendiculaire à l'épine dorsale.

5. Cynocéphale Mandrill, *Cynocephalus Mor-*

mon, Desm. Pelage d'un gris-brun olivâtre en dessus, blanc en dessous; une barbe jaune; face bleue dans les adultes, avec le nez d'un rouge de sang dans les mâles. — D'Afrique. — MANDRILL, Buff. Tom. 28, page 203, pl. 418, fig. 1 (le mâle), et 2 (la femelle); CHORAS, page 206.

Seconde tribu. SINGES DU NOUVEAU CONTINENT, (*Platyrhinins*, Geoffr.). Six molaires de chaque côté des deux mâchoires; ouvertures des narines écartées l'une de l'autre.

HUITIÈME GENRE.

ATÈLE, *Ateles*, Geoffr.

Angle facial de 60 degrés; tête ronde; membres très-grêles; mains antérieures dépourvues de pouce; queue extrêmement longue; dégarnie de poils en dessous et très-prenante, à l'extrémité.

Espèces. 1. ATÈLE CHAMECK, *Ateles subpentadactylus*, Geoffr. Pelage entièrement d'un noir très-foncé; face nue et brunâtre; un petit rudiment de pouce sans ongle aux mains antérieures. —De la Guyane et de la côte de Bancet, au Pérou.— CHAMECK, Buff. Tom. 29, page 36.

2. ATÈLE COAÏTA, *Ateles paniscus*, Geoffr. Pelage entièrement d'un noir très-foncé; face nue, de couleur de chair cuivrée; pas le moindre vestige de pouce aux mains antérieures. — De la Guyane, du Brésil. — COAÏTA, Buff. Tom. 29, page 31, pl. 443, fig. 1 et 2.

NEUVIÈME GENRE.

ALOUATE, *Mycetes*, Illig.

Angle facial de 30 degrés environ; tête pyramidale; visage oblique; os hyoïde très-renflé, faisant saillie au-dehors, placé entre les branches montantes de la mâchoire inférieure qui sont très-hautes; mains antérieures pourvues de pouce; queue fort longue, nue au bout en dessous, très-prenante.

Espèces. 1. ALOUATE ROUX; *Mycetes Seniculus*, Desm. Dessus du corps d'un beau roux; tête, extrémités et queue, d'un roux-foncé très-vif; face nue et noire. — Du Brésil. — ALOUATE, Buff. Tom. 29, page 5, pl. 441, fig. 1 et peut-être fig. 2.

2. ALOUATE GUARIBA, *Mycetes fuscus*, Desm. Pelage brun-marron; dos et tête passant à la couleur marron, la partie extrême des poils étant dorée. — Du Brésil. — OUARINE, Buff. Tom. 29, page 5.

DIXIÈME GENRE.

SAPAJOU, *Cebus*, Erxleb.

Angle facial de 60 degrés; tête ronde; museau court; os hyoïde non saillant; queue prenante, mais non dépourvue de poils en dessous, à son extrémité.

Espèces. 1. SAPAJOU SAJOU, *Cebus Apella*, Geoffr. Pelage d'un brun assez foncé en dessus, plus clair en dessous; sommet de la tête, queue et extrémités des pates d'un brun-noirâtre; face brune entourée de poils d'un brun-noirâtre; côté externe des bras, et dessous du cou, d'un brun-jaunâtre.—De la Guyane française.—SAJOU BRUN, Buff. Tom. 29, page 58, pl. 446, fig. 1.

2. SAPAJOU GRIS, *Cebus griseus*, Geoffr. Pelage d'un brun mêlé de grisâtre en dessus, d'un fauve-clair en dessous; une calotte noirâtre sur le sommet de la tête; point de barbe; bras de la couleur du dos; face entourée de poils d'un brun-noir; quelquefois du blanc sous le cou et sur la poitrine. SAJOU GRIS, Buff. Tom. 29, page 58, pl. 446, fig. 2.

3. SAPAJOU NÈGRE, *Cebus niger*, Geoffr. Pelage brun-foncé; mains et queue noires; front et partie postérieure des joues couverts de poils jaunâtres. Buff. Tom. 29, page 76, pl. 448, fig. 2.

4. SAPAJOU CORNU, *Cebus Fatuellus*, Geoffr. Pelage marron sur le dos, éclairci sur les flancs, roux-vif sous le ventre; extrémité des membres et queue d'un brun-noir; deux forts pinceaux de poils, séparés, s'élevant de la racine du front, et formant deux espèces d'aigrettes.—De la Guyane française.—SAJOU CORNU, Buff. Tom. 29, page 77, pl. 448, fig. 1.

5. SAPAJOU SAÏ, *Cebus Capucinus*, Geoffr. Pelage variant du gris-brun au gris-olivâtre; vertex et extrémités noirs; front, joues et épaules d'un gris-blanc. SAÏ, Buff. Tom. 29, page 79, pl. 449, fig. 2.

6. SAPAJOU A GORGE BLANCHE, *Cebus hypoleucus*, Geoffr. Pelage noir; région coronale, côtés de la tête, gorge et épaules blancs. SAÏ A GORGE BLANCHE, Buff. Tome 29, page 79, pl. 449, fig. 1.

ONZIÈME GENRE.

SAGOIN, *Callithrix*, Geoffr.

Angle facial de 60 degrés; tête ronde; museau court; os hyoïde non saillant; cloison des narines moins large que la rangée des dents incisives supérieures; queue non prenante et couverte de poils peu longs; oreilles très-grandes.

Espèce. 1. SAGOIN SAIMIRI, *Callithrix sciureus*, Geoff. Pelage gris-olivâtre en dessus, d'un blanc-grisâtre en dessous; face nue, blanchâtre, marquée d'une grande tache noirâtre, qui comprend le bout du nez, la lèvre supérieure et la lèvre inférieure; bras et jambes d'un roux-vif. — Du Brésil et de Cayenne. — SAÏMIRI, Buff. Tom. 29, page 95, pl. 450, fig. 2.

DOUZIÈME GENRE.

SAKI, *Pithecia*, Desm.

Angle facial de 60 degrés; tête ronde; museau court; cloison du nez plus large que la rangée des dents incisives supérieures; oreilles médiocres, de forme arrondie; queue très-longue, non prenante, et couverte en entier de longs poils.

Espèces. 1. SAKI A VENTRE ROUX, *Pithecia rufiventer*, Geoffr. Pelage brun, lavé de roussâtre; ventre roux; les poils bruns à l'origine, et annelés vers le bout de roux et de brun; chevelure rayonnant du vertex, et aboutissant au front; point de barbe; queue à-peu-près de la longueur du corps. —De la Guyane française.—SAKI, Buff. Tom. 29, pag. 116 et 122 (première description), et SINGE DE NUIT, page 120, pl. 451, fig. 1.

2. SAKI YARQUÉ, *Pithecia leucocephala*, Geoffr. Pelage noir-brun; tour de la tête d'un blanc sale; chaque poil d'une seule couleur; queue à-peu-près de la longueur du corps; point de barbe. — De la Guyane. — SAKI, Buff. Tom. 29, pag. 116 et 123, (seconde description), pl. 450, fig. 1; YARQUÉ, d'après de Laborde, page 118, mais non la figure pl. 451, n° 2, qui paraît appartenir à l'espèce suivante.

3. Saki Moine, *Pithecia Monachus*, Geoffr. Pelage varié par grandes taches de brun et de blanc sale jaunâtre; poils bruns en grande partie dès l'origine, et roux dorés vers l'extrémité; chevelure rayonnant de l'occiput et aboutissant au vertex; queue à-peu-près de la longueur du corps; point de barbe.—Yarqué (première partie de l'article), Buff. Tom. 29, page 118, pl. 451, fig. 2.

TREIZIÈME GENRE.

OUISTITI, *Jacchus*, Geoffr., Desm.

Angle facial de 50 degrés; tête ronde; museau court; occiput proéminent; queue très-longue, lâche et couverte de poils; pouce des mains antérieures non opposable aux autres doigts; ongles longs, comprimés, arqués et pointus comme des griffes.

* Sous-genre Ouistiti, *Jacchus*, Geoffr. Incisives supérieures intermédiaires plus larges que les latérales; celles-ci isolées de chaque côté; incisives inférieures allongées, étroites, verticales; les latérales plus longues; canines supérieures coniques et de moyenne grandeur; les deux inférieures très-petites.

Espèces. 1. Ouistiti vulgaire, *Jacchus vulgaris*, Geoffr. Pelage cendré; croupe et queue annelées de gris-brun et de cendré; une tache blanche au

front; de très-longs poils cendrés devant et derrière l'oreille, formant de chaque côté une grosse touffe; restant de la tête et camail d'un brun-roux. — De la Guyane et du Brésil. — OUISTITI, Buff. Tom. 29, page 130, pl. 455, fig. 1.

2. OUISTITI MICO, *Jacchus argentatus*, Geoffr., Desm. Pelage d'une belle couleur blanche, lustrée et comme argentée; queue couverte de poils noirs dans toute sa longueur (1), face, oreilles, et parties nues des mains et des pieds d'une couleur rouge de vermillon; point de touffes de longs poils autour des oreilles. — Du Para. — MICO, Buff. Tom. 29, page 155, pl. 456, fig. 2.

** Sous-genre TAMARIN, *Midas*, Geoffr. Incisives supérieures contiguës, les intermédiaires étant plus larges que les latérales; incisives inférieures proclives, contiguës et convergentes en bec de flûte; canines coniques, assez fortes et se dirigeant de dedans en dehors; oreilles très-grandes et plates; front rendu très-apparent par la saillie en avant du bord supérieur des orbites.

3. OUISTITI TAMARIN, *Jacchus rufimanus*, Geoffr., Desm. Pelage d'un noir très-foncé, avec la croupe variée de gris; point de crinière; queue très-longue grêle et noire; mains et pieds de couleur rousse. — De la Guyane et du Maragnon. — TA-

(1) M. Kuhl indique une variété à queue toute blanche.

MARIN, Buff. Tom. 29, page 124, pl. 454, fig. 2.

4. OUISTITI NÈGRE, *Jacchus Ursulus*, Desm. Taille et forme du corps absolument semblables à celles du précédent; pelage d'un noir foncé; dos ondulé de roux-vif; mains et pieds noirs. — Du Para. — TAMARIN NÈGRE, Buff. Tom. 29, page 126, pl. 454, fig. 1.

5. OUISTITI MARIKINA, *Jacchus Rosalia*, Desm. Pelage d'un beau jaune-clair, plus ou moins doré sur les parties supérieures du corps, et plus pâle sur le ventre, sur les cuisses et à la base de la queue; face nue et brune; une crinière de longs poils garnissant le dessus de la tête; queue terminée par un petit flocon de poils. — De la Guyane et du Brésil. — MARIKINA, Buff. Tom. 29, page 142, pl. 455, fig. 2.

6. OUISTITI PINCHE, *Jacchus OEdipus*, Geoffr., Desm. Pelage d'un brun-fauve en dessus, blanc en dessous; une longue chevelure soyeuse et blanche; queue rousse dans sa première partie, et noire dans l'autre. — De la Guyane, de Colombie. — PINCHE, Buff. Tom. 29, page 148, pl. 456, fig. 1.

SECONDE FAMILLE.

LES LÉMURIENS.

Animaux quadrumanes dont les formes se rapprochent plus ou moins de celles des mammifères

carnassiers; ayant des incisives variables par leur nombre, leurs formes, et leur situation aux deux mâchoires; narines situées à l'extrémité du museau : un ongle subulé au premier doigt des pieds de derrière.

QUATORZIÈME GENRE.

INDRI, *Indris*, Lacep.

Quatre incisives à chaque mâchoire; les inférieures proclives; cinq molaires de chaque côté, en haut et en bas; tête allongée et triangulaire; queue tantôt très-courte, tantôt très-longue; poil laineux.

Espèce. 1. INDRI A LONGUE QUEUE, *Indris longicaudatus*, Desm. Pelage épais et laineux, d'une couleur généralement fauve, plus foncée en dessus qu'en dessous; une tache noire couvrant le nez et une partie de la mâchoire supérieure; queue très-longue, touffue et ronde dans toute son étendue. — De Madagascar. — Autre espèce de MAKI, Buff. Tom. 29, page 175, pl. 466, fig. 2.

QUINZIÈME GENRE.

MAKI, *Lemur*, Linn., Cuv.

Quatre incisives supérieures; six inférieures couchées presque horizontalement, et dirigées en avant; les deux canines supérieures croisant les

inférieures en passant en avant de celles-ci; six molaires de chaque côté des mâchoires, museau long et effilé; queue fort longue; poils laineux.

Espèce. 1. MAKI VARI, *Lemur Macaco*, Linn., Cuv. Pelage varié par grandes plaques de blanc et de noir; poils des joues fort longs. — De Madagascar. — VARI, Buff. Tom. 29, pages 168 et 203, pl. 457, fig. 1.

2. MAKI MOCOCO, *Lemur Catta*, Linn., Cuv. Pelage d'un cendré-roussâtre sur le dos; d'un cendré-clair sur les flancs, et blanc sous le cou, la gorge, le ventre et la base de la face interne des membres; queue marquée d'une trentaine d'anneaux alternativement noirs et blancs. — De Madagascar. — MOCOCO, Buff. Tom. 29, pages 165 et 182, pl. 457, fig. 2.

3. MAKI MONGOUS; *Lemur Mongoz*, Linn. Pelage d'un gris-jaunâtre en dessus, blanc en dessous; tour des yeux et chanfrein noirs. — De Madagascar. — MONGOUS, Buff. Tom. 29, pages 166 et 197, pl. 458, fig. 2.

4. MAKI BRUN, *Lemur fulvus*, Geoffr. Pelage brun en dessus, gris en dessous; chanfrein élevé et busqué. — De Madagascar. — GRAND MONGOUS, Buff. Tom. 29, page 171, pl. 458, fig. 1.

5. MAKI GRIS, *Lemur cinereus*, Geoffr., Desm.

Dessus du dos, face externe des membres, tête et queue, d'un gris légèrement glacé de fauve; joues d'un gris plus clair que le front; parties inférieures de la tête et du corps d'un blanc sale. — De Madagascar. — PETIT MAKI GRIS, Buff. Tom. 29, page 173, pl. 466, fig. 1.

SEIZIÈME GENRE.

LORIS, *Loris*, Geoffr.

Quatre incisives supérieures; six inférieures couchées en avant; tête ronde; museau petit, pointu et relevé; yeux très-grands; membres très-grêles et longs; point de queue; quatre mamelles pectorales provenant de deux glandes mammaires seulement.

Espèce. 1. LORIS GRÊLE, *Loris gracilis*, Geoffr. Yeux très-gros et rapprochés l'un de l'autre; oreilles larges et arrondies; queue remplacée par un léger tubercule; pelage doux, d'un gris roussâtre, plus foncé sur le dos qu'ailleurs. — De l'île de Ceylan. — LORIS. Buff. Tom. 29, page 209 et 212, pl. 463, fig. 2.

DIX-SEPTIÈME GENRE.

NYCTICÈBE, *Nycticebus*, Geoffr.

Deux ou quatre incisives supérieures; six inférieures; tête ronde; museau court et obtus; yeux

très-grands; oreilles courtes et velues; une queue très-courte; extrémités assez courtes et fortes.

Espèce. NYCTICÈBE DU BENGALE, *Nycticebus bengalensis*, Geoffr. Pelage fin et laineux, mais peu doux au toucher, de couleur gris-roussâtre, avec le tour des yeux et des oreilles de couleur foncée; une ligne brune partant du haut du front, et suivant le milieu du dos jusqu'à la queue, dont la longueur est de trois lignes. — Du Bengale. — LORIS DE BENGALE, Buff. Tom. 29, page 225 et pl. 467, fig. 2. (*Nota.* Buffon a décrit comme appartenant à cette espèce une tête osseuse de DAMAN, dont nous donnons la figure dans la planche 326, fig. 4.)

DIX-HUITIÈME GENRE.

GALAGO, *Galago*, Geoffr.

Deux ou quatre incisives supérieures; six inférieures, dirigées en avant; tête ronde; museau court; yeux très-grands et rapprochés l'un de l'autre; oreilles très-grandes; pates postérieures longues; queue très-longue.

Espèce. 1. GALAGO DE MADAGASCAR, *Galago madagascariensis*, Geoffr. Pelage d'un gris-roux; oreilles de moitié moins longues que la tête; queue plus longue que le corps, couverte de poils courts. — De l'île de Madagascar. — RAT DE MADAGASCAR, Buff. Tome 29, page 246, pl. 467, fig. 1.

DIX-NEUVIÈME GENRE.

TARSIER, *Tarsius*, Storr., Geoffr.

Quatre incisives supérieures; deux incisives inférieures; tête ronde; museau court; yeux très-grands, rapprochés l'un de l'autre; membres postérieurs très-allongés, le tarse étant trois fois plus long que le métatarse; queue très-longue.

Espèce. 1. Tarsier aux mains rousses, *Tarsius Spectrum*, Geoffr. Pelage laineux, fort doux, d'un fauve-foncé sur le dos, la croupe et le ventre, plus clair sur les autres parties du corps; tête cendrée; mains rousses, oreilles de moitié moins longues que la tête, minces, nues et transparentes comme celles des rats. — De l'archipel des Indes orientales. — Tarsier, Buff. Tom. 29, page 241, pl. 463, fig. 1.

Ordre III. CARNASSIERS.

Quatre membres, dont les extrémités ne sont jamais terminées par des mains à pouce opposable aux autres doigts; doigts armés d'ongles comprimés et arqués ou de griffes; les trois sortes de dents; mamelles en nombre variable.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES CHÉÏROPTÈRES.

Animaux doués de la faculté de s'élever dans l'air, au moyen d'un vaste repli de la peau des flancs étendu, de chaque côté, entre le membre antérieur et le membre postérieur, et entre les doigts des pates de devant, dont les os sont excessivement allongés; un pouce séparé et pourvu d'ongle à ces pates ou ailes; les cinq doigts des pieds de derrière dans la même direction en arrière et onguiculés; deux mamelles pectorales.

Première tribu. Cheïroptères frugivores, dont les molaires sont à couronne presque plate, et propres à mâcher des fruits.

VINGTIÈME GENRE.

ROUSSETTE, *Pteropus*, Briss., Geoffr.

Quatre incisives à chaque mâchoire; un petit ongle au doïgt index de l'aile; tête conique; oreilles petites, arrondies, velues; point de crêtes ni de feuilles membraneuses sur le nez; queue rudimentaire ou nulle, membrane d'entre les membres postérieurs rudimentaire.

Espèces. 1. Roussette vulgaire, *Pteropus vulgaris*, Geoffr. Poil du corps épais et grossier; tout

le dessous d'un noir foncé, hors la région du pubis, qui est roussâtre ainsi que la face et les côtés du dos; parties supérieures moins foncées, et tirant sur le marron. — Des îles de France et de Mascareigne. — ROUSSETTE; Buff. Tom. 20, pag. 49 et 72, pl. 167, fig. 1.

2. ROUSSETTE A COU ROUGE, *Pteropus rubricollis*, Geoffr. Poil touffu, d'un gris-brun sur le corps, à l'exception du cou, où il est d'une couleur très-vive, mêlée d'orangé et de rouge. — De l'île Mascareigne.—ROUGETTE; Buff. Tom. 20, pag. 49 et 85, pl. 167, fig. 2.

VINGT-UNIÈME GENRE.

CÉPHALOTE, *Cephalotes*, Geoffr.

Deux incisives à chaque mâchoire; tête conique; oreilles courtes, velues; point de crêtes ni de feuilles nasales; membrane interfémorale très-échancrée; membrane des flancs naissant de la ligne moyenne du dos; queue très-courte.

Espèce. 1. CÉPHALOTE DE PALLAS, *Cephalotes Pallasii*, Geoffr. Un petit ongle au doigt indicateur de l'aile; poil assez rare, doux et ondulé sous le ventre, d'un gris-cendré en dessus, et d'un blanc sale en dessous; narines très-prolongées en tube, fort écartées et très-ouvertes. — Des Moluques. — CHAUVE-SOURIS, Céphalote de Pallas, Buff. Tom. 20, pag. 108, pl. 171, fig. 1.

Seconde tribu. CHEÏROPTÈRES ENTOMOPHAGES, dont les molaires, pourvues de nombreux tubercules fort aigus, sont propres au régime insectivore.

VINGT-DEUXIÈME GENRE.

MOLOSSE, *Molossus*, Geoffr.

Deux incisives à chaque mâchoire; tête courte; museau renflé, oreilles grandes et réunies, ou couchées sur la face; oreillon extérieur; point de crêtes ou de feuilles membraneuses sur le nez; membrane d'entre les cuisses étroite et terminée carrément; queue longue, enveloppée à sa base par cette membrane, et le plus souvent libre à l'extrémité.

Espèce. 1. MOLOSSE MULOT-VOLANT, *Molossus longicaudatus*, Geoffr. Pelage cendré-fauve, composé de poils très-fournis et feutrés; un étroit ruban de peau étendu du bout du museau jusqu'au front; queue presque aussi longue que le corps. AUTRE CHAUVE-SOURIS, Buff. Tom. 20, pag. 93, n° de la description 907, et pl. 167 *bis*, fig, 1 (à tort citée pl. 161) (1).

MOLOSSE A VENTRE BRUN, *Molossus fusciventer*, Geoffr. Pelage cendré-brun en dessus; cendré en

(1) C'est l'espèce suivante qui est le vrai Mulot volant de Daubenton.

dessous, excepté le ventre qui est brun dans son milieu. AUTRE CHAUVE-SOURIS, Buff. Tom. 20, page 90, n° de la description 906, pl. 167 *ter*, fig. 4 (à tort citée pl. 162). — *Nota.* Daubenton cite cette chauve-souris comme étant son mulot volant, et n'indique l'espèce précédente que comme une variété pouvant provenir de l'âge et du dessèchement.

3. MOLOSSE AMPLEXICAUDE, *Molossus amplexicaudatus*, Geoff. Pelage noirâtre, moins foncé en dessous qu'en dessus; queue entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale. — AUTRE CHAUVE-SOURIS DE LA GUYANE, Buff. Tom. 20, pag. 118, pl. 170, fig. 2.

VINGT-TROISIÈME GENRE.

PHYLLOSTOME, *Phyllostoma*, Geoffr.

Quatre incisives à chaque mâchoire; canines très-fortes; nez supportant deux crêtes nasales, l'une en feuille et l'autre en fer-à-cheval; oreilles assez grandes et nues, non réunies; oreillon interne, denté; langue hérissée de papilles cornées; queue variable dans sa longueur, et quelquefois nulle.

Espèces. 1. PHYLLOSTOME FER-DE-LANCE, *Phyllostoma hastatum*, Geoffr. Feuille nasale en forme de fer de lance, entière, pointue au bout, large au

milieu, et étroite à la base, avec le fer-à-cheval qui la supporte très-large; une queue courte, en entier engagée dans la membrane interfémorale; osselet du tarse plus long que le pied; pelage marron en dessus, brun-fauve sous le ventre. —De la Guyane. — CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE, Buff. Tom. 20, pag. 101 et 104, pl. 169, fig. 1.

2. PHYLLOSTOME LUNETTE, *Phyllostoma perspicillatum*, Geoffr. Feuille nasale en fer de lance raccourci, échancrée de chaque côté près de sa pointe; point de queue; pelage d'un brun-noirâtre sur le dos, et d'un brun-clair sous le ventre; une ligne blanche de chaque côté de la tête, se rendant de la narine à l'oreille. — De la Guyane. —GRANDE CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUYANE, Buff. Tom. 20, pag. 116, pl. 169, fig. 2.

3. PHYLLOSTOME VAMPIRE, *Phyllostoma Spectrum*, Geoffr. Feuille nasale moins large que haute, quoique large à sa base, se prolongeant sur le fer-à-cheval; mâchoires allongées; point de queue; pelage doux, marron en dessus, et d'un jaune roussâtre en dessous; taille beaucoup plus considérable que celle des deux espèces précédentes. — De la Nouvelle-Espagne. — VAMPIRE, Buff. Tom. 20, pag. 49 et 115.

VINGT-QUATRIÈME GENRE.

GLOSSOPHAGE, *Glossophaga*, Geoffr.

Quatre incisives à chaque mâchoire; canines

médiocrement fortes; langue très-longue, très-forte, extensible, terminée par une sorte de suçoir; nez supportant une petite crête en forme de fer de lance, avec un léger bourrelet en fer-à-cheval à la base; oreilles médiocres, nues, non réunies; queue plus ou moins longue ou nulle; membrane interfémorale très-petite ou presque nulle.

Espèce. 1. GLOSSOPHAGE DE PALLAS, *Glossophaga soricina*, Geoffr. Membrane interfémorale large et coupée en angle rentrant; point de queue; museau très-long, conique; pelage doux et laineux; d'un cendré-brun en dessus, et d'un brun très-clair en dessous. — De Cayenne. — CHAUVE-SOURIS MUSARAIGNE, Buff. Tom. 20, pag. 111, pl. 171, fig. 2.

VINGT-CINQUIÈME GENRE.

MÉGADERME, *Megaderma*, Geoffr.

Point d'incisives supérieures; quatre incisives inférieures; oreilles très-grandes et réunies sur le devant de la tête; oreillon intérieur très-développé; trois crêtes nasales, une verticale et supérieure, une horizontale ou moyenne, et une en fer-à-cheval ou inférieure; point de queue; membrane interfémorale terminée carrément.

Espèce. MÉGADERME FEUILLE, *Megaderma Frons*, Geoffr. Une membrane ovale sur le nez, posée verticalement, ressemblant à une feuille, et ayant

la moitié de la longueur des oreilles; pelage d'une belle couleur cendrée, avec quelques teintes de jaunâtre peu apparentes.—Du Sénégal.—Chauve-souris Feuille, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 106.

VINGT-SIXIÈME GENRE.

RHINOLOPHE, *Rhinolophus*, Geoffr.

Deux incisives supérieures très-petites et écartées; quatre incisives inférieures bilobées; nez au fond d'une cavité bordée d'une large crête en forme de fer-à-cheval, et surmonté par une feuille; oreilles assez grandes, anguleuses, latérales, sans oreillon; queue longue, entièrement comprise dans une membrane interfémorale très-étendue.

Espèces. 1. Rhinolophe unifer, *Rhinolophus unihastatus*, Geoffr. Feuille nasale double; la postérieure en forme de fer de lance; l'antérieure verticale, à-peu-près carrée, à bords et extrémités sinueux; pelage doux, mêlé de cendré clair et de roux en dessus, et d'un gris teint de jaunâtre en dessous; membranes noirâtres. Des trois huitièmes plus grand que le suivant.—D'Europe et des environs de Paris.—Grand Fer-a-cheval, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 23, pl. 163, fig. 1.

2. Rhinolophe bifer, *Rhinolophus bihastatus*, Geoffr. Feuille nasale double; l'une et l'autre en fer de lance; oreilles profondément échancrées;

pelage d'un cendré-roussâtre en dessus, et d'un gris-cendré en dessous, légèrement lavé de jaunâtre. Plus petit de trois huitièmes que le précédent. — De France. — PETIT FER-A-CHEVAL, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 22, pl. 163, fig. 2.

VINGT-SEPTIÈME GENRE.

NYCTÈRE, *Nycteris*, Geoffr.

Quatre incisives supérieures et six inférieures; un sillon longitudinal très-profond sur le chanfrein; narines recouvertes par un opercule cartilagineux, mobile; oreilles grandes, antérieures et réunies par leur base; oreillon extérieur; membrane interfémorale très-grande, et comprenant la queue, dont la dernière vertèbre est terminée par un cartilage bifurqué.

Espèces. 1. NYCTÈRE CAMPAGNOL-VOLANT, *Nycteris Daubentonii*, Geoffr. Oreilles assez grandes; opercules des narines très-petits; lèvre inférieure simple; pelage d'un brun-roussâtre en dessus, d'un blanc légèrement teint de fauve en dessous, et sur les parties antérieures, latérales et inférieures de la tête. — Du Sénégal. — CHAUVE-SOURIS CAMPAGNOL-VOLANT, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 94 (descript., n° 909), pl. 167 *ter*, fig. 2 et 3 (et non pl. 163, qui est à tort indiquée dans le texte).

2. NYCTÈRE DE GEOFFROY, *Nycteris Geoffroyi*,

Desm. (*Nyctère de la Thébaïde*, Geoff.). Oreilles très-grandes; opercules des narines assez développés et en spirale; lèvre inférieure ayant une forte verrue à son extrémité, située entre deux bourrelets allongés, non réunis, et formant ensemble un V; pelage d'un gris-brun en dessus, et d'un gris plus clair en dessous. Taille plus considérable que celle du précédent — De la haute Égypte et du haut Sénégal.—AUTRE CHAUVE-SOURIS, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 97 (description, n° 910 et 911).

VINGT-HUITIÈME GENRE.

TAPHIEN, *Taphozous*, Geoffr.

Point d'incisives supérieures, quatre inférieures; une fossette longitudinale sur le chanfrein; narines non operculées; lèvre supérieure très-épaisse; oreilles moyennes, écartées; oreillon intérieur; queue libre dans sa dernière partie, en dessus de la membrane interfémorale, dont elle sort; cette membrane grande, ayant son bord à angle rentrant.

Espèce. 1. TAPHIEN LÉROT-VOLANT, *Taphozous senegalensis*, Geoffr. Museau large; oreillon fort court et arrondi; pelage brun en dessus, brun-cendré en dessous. — Du Sénégal. — CHAUVE-SOURIS LÉROT-VOLANT, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 107.

VINGT-NEUVIÈME GENRE.

MYOPTÈRE, *Myopteris*, Geoffr.

Deux incisives à chaque mâchoire; chanfrein méplat sans feuille, membrane ou sillon; oreilles larges, isolées, latérales; oreillon intérieur; queue longue, à demi enveloppée par la membrane interfémorale, qui est moyenne.

Espèce. 1. MYOPTÈRE RAT-VOLANT, *Myopteris Daubentonii*, Geoffr. Dessus de la tête et du corps de couleur brune; dessous d'un blanc sale avec une légère teinte de fauve; membranes des ailes et de la queue présentant des teintes de brun et de gris.—CHAUVE-SOURIS RAT-VOLANT, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 107.

TRENTIÈME GENRE.

VESPERTILION, *Vespertilio*, Linn.

Quatre incisives supérieures, six inférieures; museau sans crêtes ni feuilles membraneuses, sans fossettes ni opercules aux narines; oreilles nues, plus ou moins grandes, tantôt séparées, tantôt réunies par leur base; oreillon interne; queue longue, entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale, qui est vaste et pointue.

* Sous-genre VESPERTILION, Geoffr. Oreilles médiocrement grandes, latérales et isolées; quatre, cinq

ou six molaires supérieures et trois ou six inférieures de chaque côté; de grandes abajoues.

Espèces. 1. VESPERTILION MURIN, *Vespertilio murinus*, Linn. Oreilles ovales, de la longueur de la tête; oreillons falciformes; pelage des adultes brun-roussâtre en dessus, gris-blanc en dessous; pelage des jeunes d'un gris-cendré. — De France. — CHAUVE-SOURIS, proprement dite, Buff. Tom. 20, pag. 1 et 15, pl. 159 (1), et pl. 160, fig. 1.

2. VESPERTILION NOCTULE, *Vespertilio Noctula*, Linn. Oreilles ovales triangulaires, plus courtes que la tête, avec les oreillons arqués et à tête large et arrondie; poils courts et lisses, d'une belle couleur fauve; membranes obscures. — De France. — NOCTULE, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 7 et 18, pl. 161, fig. 2 (2).

3. VESPERTILION SÉROTINE, *Vespertilio Serotinus*, Linn. Oreilles ovales triangulaires, plus courtes que la tête, avec les oreillons en demi-cœur; poils du dos longs, luisants, d'un marron foncé dans les mâles, et plus clair dans les femelles; membranes des ailes noires. — De France. — SÉROTINE, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 8 et 19, pl. 161, fig. 1 (3).

---

(1) La planche 159 n'est pas en accord avec sa description (tome XX, page 14), par l'omission que le dessinateur a faite des lettres de renvoi. Néanmoins cette description est assez claire pour qu'on puisse la suivre sur la figure sans le secours de ces lettres.

(2-3) Dans le tome XX, aux pages citées pour la noctule et la séro-

4. VESPERTILION PIPISTRELLE, *Vespertilio Pipistrellus*, Linn. Oreilles ovales, triangulaires, plus courtes que la tête; oreillons presque droits, et terminés par une tête arrondie; poils du dos longs, brun-noirâtres, ceux du ventre d'un brun-fauve. —De France.—PIPISTRELLE, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 8 et 19, pl. 162, fig. 1.

5. VESPERTILION KIRIVOULA, *Vespertilio pictus*, Linn. Oreilles ovales, plus courtes que la tête, plus larges que hautes; oreillons subulés; pelage d'un roux-jaune, très-vif sur le dos, et d'un jaune terne sur le ventre; des rayures de couleur jaune-clair le long des doigts des ailes, dont le fond des membranes est d'un brun-marron. — De l'île de Ceylan.—CHAUVE-SOURIS MUSCARDIN-VOLANT, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 98 (description, n° 912), pl. 167 *ter*, fig. 1.

6. VESPERTILION DE NIGRITIE, *Vespertilio nigrita*, Linn. Oreilles ovales, triangulaires, très-courtes, et du tiers de la longueur de la tête; oreillons longs et terminés en pointe; pelage d'un brun-fauve en dessus, et d'un cendré-fauve en dessous.—Du Sénégal.—CHAUVE-SOURIS MARMOTTE-VOLANTE, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 88 (description, n° 905), pl. 167 *bis*, fig. 2 (et non pl. 161, qui est citée dans le texte par erreur).

---

tine, on a transposé les numéros des figures. Il faut fig. 2 à la noctule et fig. 1 à la sérotine.

7. Vespertilion Grande Sérotine, *Vespertilio maximus*, Geoffr. Oreilles ovales, assez grandes, mais plus courtes que la tête; oreillons subulés; museau long et pointu; pelage d'un brun-marron en dessus, d'un jaune-clair sur les flancs et d'un blanc sale sur le ventre. Beaucoup plus grand que les autres vespertilions.— De la Guyane.—Grande Sérotine de la Guyane, Buff. Tom. 20, page 113, pl. 170, fig. 1.

** Sous-genre Oreillard, *Plecotus*, Geoffr. Oreilles plus grandes que la tête, souvent très-développées, réunies à leur base; quatre à cinq molaires supérieures et quatre à six inférieures de chaque côté.

8. Vespertilion Oreillard, *Vespertilio auritus*, Linn. Oreilles très-vastes, presque aussi longues que le corps; pelage gris, plus foncé en dessus qu'en dessous. — De France. — L'Oreillar, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 7 et 17, pl. 160, fig. 2.

9. Vespertilion Barbastelle, *Vespertilio Barbastellus*, Linn. Oreilles de la longueur de la tête, très-larges, réunies en avant sur le front, triangulaires, échancrées à leur bord extérieur; oreillons très-larges à la base, étroits à la pointe, en arc recourbé vers l'intérieur; pelage d'un brun foncé, la petite pointe des poils étant fauve; membranes d'un brun-noir. — De France. — Barbastelle, Daub., Buff. Tom. 20, pag. 8 et 20, pl. 162, fig. 2.

SECONDE FAMILLE.

LES INSECTIVORES.

Pieds courts non modifiés pour le vol; plante de ceux de derrière entièrement appuyée sur le sol; dents molaires à couronne garnie de pointes aiguës.

Première division. Deux longues incisives en avant, suivies d'autres incisives et de petites canines plus courtes que les molaires.

TRENTE-UNIÈME GENRE.

HÉRISSON, *Erinaceus*, Linn.

Incisives mitoyennes supérieures écartées et cylindriques; corps couvert de piquants au lieu de poil, pouvant se rouler parfaitement en boule; museau pointu; oreilles plus ou moins apparentes; queue très-courte; cinq doigts armés d'ongles robustes aux quatre pieds.

Espèce. Hérisson d'Europe, *Erinaceus europæus*, Linn. Oreilles rondes et courtes, piquants médiocrement longs, implantés par petits groupes divergents sur la peau des parties supérieures et latérales du corps, généralement gris-blanchâtres, avec un anneau brun dans leur milieu; poils du

dessous du corps longs, rudes et d'un blanc-jaunâtre sale. — D'Europe. — HÉRISSON, Buff. Tom. 19, pag. 407, pl. 146, fig. 2 et 3.

TRENTE-DEUXIÈME GENRE.

MUSARAIGNE, *Sorex*, Linn.

Incisives supérieures mitoyennes crochues et dentées à la base; corps couvert de poil; museau très-effilé; oreilles courtes, arrondies; cinq doigts avec des ongles médiocrement forts à chaque pied; queue velue, plus ou moins longue, souvent de forme anguleuse.

Espèces. 1. MUSARAIGNE VULGAIRE, *Sorex Araneus,* Linn. Oreilles grandes et nues, ayant en dedans deux replis ou lobes placés l'un au-dessus de l'autre; pelage gris de souris, plus pâle en dessous, tirant quelquefois sur le fauve ou le brun; queue carrée, un peu moins longue que le corps.—De France.—MUSARAIGNE, Buff. Tom. 19, pag. 442 et 445, pl. 153, fig. 1.

2. MUSARAIGNE DE DAUBENTON, *Sorex Daubentonii*, Geoffr. Oreilles pourvues de trois valvules qui répondent à l'helix, au tragus et à l'antitragus, et qui peuvent la boucher entièrement; doigts des pieds bordés de poils roides; queue carrée, un peu moins longue que le corps; pelage noirâtre en dessus, blanc en dessous. —

De France. — Musaraigne d'eau, Buff. Tom. 19, pages 449 et 450, pl. 153, fig. 2.

3. Musaraigne de l'Inde, *Sorex indicus*, Geoffr. Oreilles aussi grandes que celles de la Musaraigne vulgaire; queue ronde, de moitié aussi longue que le corps; pelage ras, gris-brun, teint en dessous de roussâtre. — Des environs de Pondichéry. — Musaraigne musquée de l'Inde, Buff. Tom. 19, pag. 465, pl. 153, fig. 3 (1).

TRENTE-TROISIÈME GENRE.

DESMAN, *Mygale*. Cuv.

Grandes incisives inférieures, ayant entre elles deux très-petites dents; museau terminé par une petite trompe très-mobile; oreilles très-courtes; cinq doigts à chaque pied, réunis par une membrane commune; queue longue, écailleuse, comprimée latéralement, en forme de rame.

Espèce. 1. Desman de Moscovie, *Mygale moscovitica*, Geoffr. Queue plus courte que le corps, écailleuse, presque nue, étranglée à sa base, cylindrique et renflée dans son milieu, très-comprimée verticalement à son extrémité; pelage brun en dessus, blanc en dessous. — De la Russie méridionale, aux environs de Woronech. — Des-

(1) La Musaraigne du Brésil, Buff. tome 29, page 248, nous est inconnue.

MAN, Buff. Tom. 20, pag. 359, pl. 190, fig. 2, et tome 29, page 260.

TRENTE-QUATRIÈME GENRE.

CHRYSOCHLORE, *Chrysochloris*, Cuv.

Grandes incisives inférieures, ayant entre elles deux très-petites dents; corps trapu, couvert de poils; museau court, large et relevé; point d'oreilles externes; pieds de devant très-courts, robustes, propres à fouir, n'ayant que trois doigts seulement, pourvus d'ongles forts et tranchants; pieds postérieurs grêles, à quatre ou cinq doigts munis de petits ongles; queue très-courte ou nulle.

Espèces. 1. CHRYSOCHLORE DU CAP, *Chrysochloris capensis*, Cuv. Poil brun, laissant voir sous certains aspects, surtout lorsqu'il est mouillé, des reflets verts métalliques et cuivreux, très-brillants; cinq doigts aux pieds de derrière; point de queue. — Du cap de Bonne-Espérance. — TAUPE DORÉE, Buff. Tom. 19, pag. 470.

2. CHRYSOCHLORE ROUGE, *Chrysochloris rufa*, Desm. Pelage d'un roux tirant sur le cendré-clair; pieds postérieurs à quatre doigts; une queue très-courte — De l'Amérique septentrionale. — TAUPE ROUGE D'AMÉRIQUE, et peut-être TAUPE DE PENSYLVANIE? Buff. Tom. 19, pag. 467 et 468.

Deuxième division. Deux grandes incisives su-

périeures en avant, suivies de deux autres de chaque côté, dont la postérieure a la forme d'une canine; canines proprement dites, petites, et non distinctes des premières molaires; quatre incisives inférieures, proclives et en forme de cuiller.

TRENTE-CINQUIÈME GENRE.

CONDYLURE, *Condylura*, Illig.

Corps trapu, couvert de poils; museau très-prolongé, garni de crêtes membraneuses, disposées en étoile autour des ouvertures des narines; point d'oreilles externes; yeux extrêmement petits; pieds antérieurs courts, larges, à cinq doigts munis d'ongles très-forts et propres à fouiller la terre; pieds postérieurs grêles, à cinq doigts; queue plus ou moins longue, velue.

Espèce. 1. CONDYLURE A MUSEAU ÉTOILÉ, *Condylura cristata*, Desm. Aspect général de la Taupe d'Europe; crête du museau formée d'une vingtaine de pointes rayonnantes, en étoile, nues et de couleur de chair; queue un peu moins longue que la moitié du corps; pelage doux et noir. — De l'Amérique septentrionale. — TAUPE DU CANADA, Buff. Tom. 19, pag. 506, pl. 155, fig. 2.

Troisième division. Quatre grandes canines normales, écartées, et entre lesquelles sont de petites incisives.

TRENTE-SIXIÈME GENRE.

TAUPE, *Talpa*, Linn.

Six incisives supérieures, huit inférieures, petites, égales entre elles et bien rangées; corps trapu, couvert de poils; tête allongée, pointue; museau cartilagineux, renforcé par un os du boutoir; yeux extrêmement petits et cachés dans les poils; oreilles externes nulles; pates antérieures très-courtes et larges, à doigts réunis au nombre de cinq, et armés d'ongles très-forts et tranchants, propres à fouiller la terre; pieds de derrière faibles et à cinq doigts; queue courte.

Espèce. 1. TAUPE D'EUROPE, *Talpa europæa*, Linn. Pelage doux, noir; queue ayant environ un cinquième de la longueur totale du corps, écailleuse et parsemée de poils plus longs et plus roides que les autres. — D'Europe. — TAUPE, Buff. Tom. 19, pag. 471 et 480, pl. 155, fig. 1.

TRENTE-SEPTIÈME GENRE.

TANREC, *Centenes*, Illig.

Quatre ou six incisives à chaque mâchoire; canines très-fortes; corps couvert de piquants au lieu de poils, et ne pouvant se rouler en boule comme celui des hérissons; pieds à cinq doigts

séparés et armés d'ongles crochus; point de queue.

Espèces. 1. TANREC SOYEUX, *Centenes setosus*, Cuv. Piquants du corps longs et flexibles, assez semblables à des soies; des piquants solides sur le derrière de la tête, le cou et les épaules, tous d'un gris-jaunâtre à la pointe et à la base, avec du noir dans leur milieu; dessous du corps couvert de poils fins et durs, de couleur jaunâtre; quatre incisives échancrées à chaque mâchoire, et deux petites surnuméraires à la supérieure. — De Madagascar. — TANREC, Buff. Tom. 23, pag. 117 et 122, pl. 278, fig. 2.

2. TANREC ÉPINEUX, *Centenes spinosus*, Cuv. Des piquants courts et roides sur toutes les parties supérieures du corps, blanchâtres à la pointe et à la racine, avec le reste de couleur roussâtre foncée; des poils fins, durs et blanchâtres en dessous. — De Madagascar. — TENDRAC, Buff. Tom. 23, pag. 117, fig. 1. — Et PETIT TENDRAC, pag. 120, pl. 279 (fig. 3 du texte et 2 de la planche) remarquable par la ligne d'un blanc-jaunâtre qui s'étend sur la tête, depuis le bout du museau jusqu'au cou.

3. TANREC RAYÉ, *Centenes semispinosus*, Cuv. Corps couvert de soies et de piquants entremêlés; dos d'un brun-noirâtre, marqué de trois lignes longitudinales d'un blanc-jaunâtre, dont celle du milieu s'étend jusqu'au bout du museau, qui est

très-pointu; six incisives en haut et en bas; canines grêles. — De Madagascar. — JEUNE TANREC, Buff. Tom. 23, pag. 119, pl. 279 (fig. 2 du texte et 3 de la planche) (1).

TROISIÈME FAMILLE.

LES CARNIVORES.

Pieds disposés pour la marche plus ou moins rapide, ou pour la natation; six incisives à chaque mâchoire; molaires le plus souvent tranchantes, quelquefois tuberculeuses, jamais hérissées de pointes aiguës; canines très-fortes.

Première tribu. CARNIVORES PLANTIGRADES. Animaux terrestres, appuyant en entier la plante des pieds de derrière sur le sol, pendant la marche.

TRENTE-HUITIÈME GENRE.

OURS, *Ursus*, Linn., Cuv.

Les six incisives de la mâchoire inférieure bien rangées sur une seule ligne; six ou sept molaires de chaque côté, dont les trois postérieures très-fortes, à couronne carrée et à tubercules mousses;

(1) Dans le texte, page 119, nous avons omis de signaler cet animal comme étant de l'espèce du Tanrec rayé, et nous avons à tort rapporté cette synonymie au jeune Tendrac, page 120.

pieds à cinq doigts armés de griffes très-fortes, non rétractiles; queue très-courte; point de poche ou de follicule sécrétant une humeur odorante près de l'anus.

Espèces. 1. OURS BRUN, *Ursus Arctos*, Linn. Front convexe au-dessus des yeux; museau diminuant très-brusquement; plante des pieds de derrière médiocrement longue; pelage d'un brun terne, plus ou moins foncé, laineux, grossier et dont les poils sont partagés en mèches.—D'Europe.—OURS, Buff. Tom. 20, pag. 251 et 273, pl. 180, fig. 1 et 2.

2. OURS NOIR, *Ursus americanus*, Pallas. Nez presque sur la même ligne que le front, qui est bombé, et décrivant une légère courbe avec lui; paume des pates de devant, et plante de celles de derrière très-courtes; poil d'un noir luisant, un peu dur, non crépé; de la couleur de feu de chaque côté de la lèvre supérieure. — De l'Amérique du Nord. — Buff. Tom. 20, pag. 253 et 254, pl. 184, fig. 2.

3. OURS BLANC, *Ursus maritimus*, Linn. Tête très-allongée; front peu saillant; crâne aplati; col long; plante des pates de derrière très-longue; poils longs, non crépus, et d'un blanc-jaunâtre; yeux à reflets roses.

TRENTE-NEUVIÈME GENRE.

RATON, *Procyon*, Storr.

Incisives inférieures bien rangées sur une seule ligne; six molaires de chaque côté, dont les trois dernières à couronne chargée de tubercules mousses, pieds pentadactyles pourvus d'ongles crochus, non rétractiles; queue très-longue, poilue, non prenante; point de poches ou de follicules anales.

Espèces. 1. RATON LAVEUR, *Procyon Lotor*, Cuv. Pelage gris-brun; museau blanc; un trait brun en travers des yeux; chanfrein d'un brun-noir; queue très-touffue, cylindrique, ayant cinq ou six anneaux noirs sur un fond blanc-jaunâtre. — Habitant l'Amérique depuis le 50e degré de latitude nord, et dans toute l'étendue de ce continent jusqu'au Paraguay. — RATON, Buff. Tom. 20, pag. 379 et 387, pl. 191, fig. 1.

2. RATON CRABIER, *Procyon cancrivorus*, Cuv. Pelage fauve, mêlé de gris et de noir, assez uniforme en dessus, d'un blanc-jaunâtre en dessous; queue marquée de six anneaux d'un brun-noirâtre; dont les intervalles sont d'un fauve mêlé de gris et de noir, ce qui les rend moins apparents que ceux de la queue du Raton laveur. — De l'Amérique méridionale, et spécialement de la Guyane. —

Raton-crabier, Buff. Tom. 20, pag. 405, pl. 191, fig. 2.

QUARANTIÈME GENRE.

COATI, *Nasua*, Storr., Cuv.

Incisives de la mâchoire inférieure bien rangées sur une seule ligne; six molaires de chaque côté, dont les trois postérieures sont à tubercules mousses sur la couronne; pieds pentadactyles, pourvus d'ongles crochus, non rétractiles; queue très-longue, poilue, non prenante; museau excessivement prolongé, très-mobile, avec les narines percées à l'extrémité et un peu de côté; point de poches ou de follicules anales.

Espèce. 1. Coati brun, *Nasua fusca*, Cuv. Pelage d'un brun plus ou moins noirâtre ou fauve en dessus, d'un gris-jaunâtre ou orangé en dessous; trois taches blanches autour de chaque œil; une ligne longitudinale de la même couleur, le long du nez. — Du Brésil. — Coati, Buff. Tom. 20, pag. 408 et 415, pl. 194, fig. 1, *Coati noirâtre*, fig. 2, *Coati brun.*

QUARANTE-UNIÈME GENRE.

KINKAJOU, *Potos*, Geoffr.

Incisives inférieures bien rangées; cinq molaires de chaque côté des deux mâchoires, dont les trois

postérieures à tubercules mousses sur la couronne; cinq doigts armés d'ongles crochus à chaque pied; queue longue et prenante, couverte partout de poils ras; museau court; tête arrondie; point de poches ou de follicules anales.

Espèce. 1. KINKAJOU POTOT, *Potos caudivolvulus*, Geoffr. Corps assez mince et allongé, médiocrement élevé sur les pates; pelage composé d'un poil court et laineux, d'un gris-fauve, tirant sur le brunâtre dans les parties supérieures; d'un fauve presque pur en dessus, et d'un roux assez vif sur les côtés du cou et sur les joues.—Du Brésil et de la Nouvelle-Grenade dans l'Amérique méridionale. — KINKAJOU, Buff. Tom. 19, pag. 71, pl. 109, fig. 1 (citée pag. 72), et fig. 2 (citée pag. 80).

QUARANTE-DEUXIÈME GENRE.

BLAIREAU, *Meles*, Briss., Cuv.

Seconde incisive de chaque côté de la mâchoire inférieure rentrée en arrière des autres, et non sur la même ligne; cinq molaires de chaque côté des mâchoires, l'avant-dernière tranchante et lobée, la dernière tuberculeuse; corps très-bas sur jambes; pieds à cinq doigts armés d'ongles très-robustes, propres à la défense de l'animal, et à fouiller la terre; queue très-courte, velue; une poche assez profonde remplie d'une humeur grasse et fétide, près de l'anus.

Espèce. 1. Blaireau ordinaire, *Meles vulgaris*, Cuv. Pelage des parties supérieures du corps composé de poils très-longs durs et grossiers; ceux de la tête courts; tête blanchâtre, excepté le dessous de la mâchoire inférieure, et deux taches noires longitudinales, qui naissent de chaque côté entre l'extrémité du museau et l'œil, et qui vont en s'élargissant de manière à envelopper l'œil et l'oreille; dos et flancs généralement d'un gris-brun résultant du mélange des poils qui sont blancs, noirs ou roux; ventre d'un brun-noir. — De l'Europe et de l'Amérique septentrionale. — Blaireau, Buff. Tom. 19, pag. 40, 46, et 49, pl. 108, fig. 1 *le Blaireau d'Europe;* fig. 2, *Blaireau d'Amérique* ou *Carcajou*.

QUARANTE-TROISIÈME GENRE.

GLOUTON, *Gulo*, Cuv.

Seconde incisive inférieure de chaque côté rentrée en arrière des autres; cinq molaires dont la dernière petite et tuberculeuse de chaque côté de la mâchoire supérieure; six molaires à droite et à gauche de l'inférieure, dont la dernière à couronne tuberculeuse; pieds pentadactyles; doigts munis d'ongles forts et crochus; deux replis de la peau, mais point de poche profonde près de l'anus; corps plus ou moins effilé, plus ou moins élevé sur jambes.

Espèces. 1. Glouton du Nord, *Gulo arcticus*,

Desm. Corps assez épais; pelage généralement d'un beau marron foncé, avec un disque presque noir sur le milieu du dos; museau noir jusqu'aux sourcils. — Des régions les plus froides de l'Europe et de l'Amérique septentrionale. — GLOUTON, Buff. Tom. 22, pag. 97, pl. 242, fig. 1.

2. GLOUTON GRISON, *Gulo vittatus*, Cuv. Corps de forme allongée et bas sur jambes; pelage noir-brun, piqueté de blanc; dessus de la tête et du cou gris; une bande blanche, allant de chaque côté du front et du cou jusqu'aux épaules; museau, mâchoire inférieure, dessous du cou, pates et ventre, noirs.—Du Brésil et de la Guyane.—GRISON, Buff. Tom. 22, pag. 42, pl. 243, fig. 1; FOUINE DE LA GUYANE, pag. 46, pl. 243, fig. 2; PETITE FOUINE DE LA GUYANE, pag. 49, pl. 244, fig. 1. (Ce dernier animal est factice. Sa description paraît faite sur une peau de coati déformée par l'empaillage.)

3. GLOUTON TAÏRA, *Gulo barbatus*, Cuv. Corps de forme allongée comme celui de la fouine; pelage généralement d'un brun-noir, à l'exception de la tête et du dessus du cou, jusqu'aux épaules, où il est grisâtre; une large tache d'un blanc jaunâtre couvrant le dessous du cou et la gorge; queue longue et brune. — Du Brésil et de la Guyane. — TAYRA OU GALERA, Buff. Tom. 22, pag. 50, pl. 242, fig. 2; GRANDE MARTE DE LA GUYANE, pag. 53, pl. 242, fig. 3.

Seconde tribu. CARNIVORES DIGITIGRADES. Animaux terrestres, marchant sur le bout des doigts, avec le talon des pieds de derrière relevé.

PREMIÈRE SECTION.

Une seule molaire tuberculeuse en arrière de la grosse dent carnassière tranchante et lobée de la mâchoire supérieure; corps très-allongé; pieds courts.

QUARANTE-QUATRIÈME GENRE.

MARTE, *Mustela*, Linn., Cuv.

Seconde incisive inférieure de chaque côté un peu en arrière des autres; corps très-mince, vermiforme; pates très-courtes, à cinq doigts, armés d'ongles recourbés et aigus; museau court; tête de forme ovalaire; oreilles courtes et arrondies; queue médiocrement longue, couverte de poils, mais non touffue.

* Sous-genre PUTOIS, Cuv. Point de tubercule intérieur à la molaire carnassière d'en bas; dernière molaire tuberculeuse d'en haut, plus longue que large; fausses molaires supérieures au nombre de deux, et les inférieures au nombre de trois de chaque côté; museau plus court et plus gros que ceux des martes, proprement dites, du second sous-genre.

Espèces. 1. MARTE PUTOIS, *Mustela Putorius*,

Linn., Cuv. Pelage brun; les poils intérieurs laineux, d'un blanc-jaunâtre; les extérieurs d'un brun foncé, grands, fermes et luisants, principalement sur le dos et les flancs; quelques taches blanches à la tête, notamment près du museau; la queue ayant le tiers de la longueur du corps. —De l'Europe tempérée.—PUTOIS, Buff. Tom. 19, pag. 155 et 159, pl. 126, fig. 1.

2. MARTE FURET, *Mustela Furo*, Linn., Cuv. Pelage généralement d'un jaune de buis, formé de poils intérieurs laineux plus foncés en couleur que les poils extérieurs qui sont grands et fermes, et dont beaucoup sont d'un blanc sale; yeux roses; queue ayant le tiers de la longueur du corps.—Originaire d'Afrique; naturalisé en Espagne.—FURET, Buff. Tom. 19, pag. 166 et 172, pl. 123, fig. 2, et var. FURET-PUTOIS, pag. 172, pl. 123, fig. 1.

3. MARTE PEROUASCA, *Mustela sarmatica*, Pallas, Linn. Pelage d'un brun-ferrugineux, taché de jaune en dessus; gorge et ventre noirs; queue déliée, et à-peu-près de la moitié de la longueur du corps.—De Pologne et surtout de Volhynie. — PÉROUASCA, Buff. Tom. 19, pag. 227.

4. MARTE BELETTE, *Mustela vulgaris*, Linn, Cuv. Pelage composé de poils courts, lisses et doux; partie supérieure du museau, de la tête et du cou, épaules, dos et flancs, face externe et antérieure des pates de devant, celles de derrière

en entier, d'un brun roussâtre ou fauve, légèrement teint de jaunâtre; parties inférieures du corps, face interne des pates de devant et des cuisses de couleur blanche; queue d'un brun-fauve, non terminée de noir, n'ayant guère plus du quart de la longueur totale de l'animal. — D'Europe. — BELETTE, Buff. Tom. 19, pag. 182 et 204, pl. 125, fig. 1.

5. MARTE HERMINE, *Mustela Erminea*, Linn., Cuv. Pelage d'*été* d'un brun-marron pâle en dessus, blanc en dessous, comme dans la belette; queue ayant à-peu-près le tiers de la longueur du corps, de la couleur du dos, et terminée par un flocon noir. Pelage d'*hiver* d'un blanc plus ou moins légèrement glacé de jaunâtre, avec le bout de la queue d'un noir foncé. — De l'Asie et de l'Europe tempérées et septentrionales. — HERMINE ou ROSELET, Buff. Tom. 19, pag. 215 et 218. L'*Hermine d'hiver*, pl. 125, fig. 2; l'*Hermine d'été* ou *Roselet*, pl. 126, fig. 2.

** Sous-genre ZORILLE, Cuv. Museau court; dernière molaire d'en haut tuberculeuse et assez large; deux fausses molaires supérieures, trois inférieures de chaque côté; ongles des pieds de devant obtus, épais, propres à fouiller la terre.

6. MARTE ZORILLE, *Mustela Zorilla*, Cuv. Pelage généralement de couleur noire ou noirâtre avec des raies et des taches blanches, disposées par

bandes longitudinales sur le dos; ventre noir; une tache blanche sur le front entre les yeux; queue touffue, variée de noir et de blanc. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — ZORILLE, Buff. Tom. 22, pag. 76 et 93, pl. 246, fig. 1.

*** Sous-genre MARTE, Cuv. Un petit tubercule à la grosse molaire carnassière de la mâchoire inférieure; une fausse molaire de plus en haut et en bas que dans les putois; museau un peu allongé, ongles crochus et acérés.

7. MARTE COMMUNE, *Mustela Martes*, Linn., Cuv. Pelage généralement brun, avec une tache jaune clair sur la gorge; poils intérieurs très-fins et très-serrés formant une sorte de duvet d'un gris-cendré, légèrement teint de fauve ou de blanchâtre; les extérieurs très-fins, longs, fermes et brillants, cendrés à leur base, puis fauve clair, et terminés de brun; queue ayant presque la moitié de la longueur du corps. — Du nord de l'Europe, et peut-être de l'Amérique: manquant en Angleterre, selon Buffon. — MARTE, Buff. Tom. 19, pag. 141 et 145, pl. 119, fig. 2.

8. MARTE FOUINE, *Mustela Foina*, Linn., Cuv. Pelage d'un brun-noirâtre peu foncé, avec tout le dessous du cou, et la gorge blancs ou blanchâtres; poil intérieur court, très-doux, très-fin, d'un cendré pâle ou blanchâtre; poils extérieurs longs, fermes, traversant et recouvrant les premiers, cen-

drés dans leur première moitié, et d'un brun-noirâtre dans le reste; queue ayant la moitié de la longueur du corps, noirâtre. — D'Europe et d'Asie. — FOUINE, Buff. Tom. 19, pag. 116 et 121, pl. 119, fig. 1.

8. MARTE ZIBELINE, *Mustela Zibellina*, Linn., Cuv. Pelage brun, avec du blanchâtre sur la tête, et du gris sous la gorge; pieds couverts de longs poils jusque sur les doigts. — De la Sibérie, de la Tartarie, et, assure-t-on, de l'Amérique septentrionale. — ZIBELINE, Buff. Tom. 22, pag. 54.

9. MARTE VISON, *Mustela Vison*, Linn., Cuv. Pelage d'un brun plus ou moins foncé, avec la pointe de la mâchoire inférieure blanche, et la queue d'un brun-noir; pieds à demi palmés. — Du Canada et du nord des États-Unis. — VISON, Buff. Tom. 22, pag. 63 et 68, pl. 247, fig. 2.

10. MARTE PEKAN, *Mustela canadensis*, Linn., Cuv. Tête, cou, épaules et dessus du dos mêlés de gris et de brun; nez, croupe, queue et membres d'un brun-noirâtre; souvent une tache blanche sous la gorge; queue ayant plus de la moitié de la longueur du corps. — Du Canada et du nord des États-Unis. — PEKAN, Buff. Tom. 22, pag. 63 et 66, pl. 247, fig. 1.

QUARANTE-CINQUIÈME GENRE.

MOUFFETTE, *Mephitis*.

Seconde incisive inférieure de chaque côté, un

peu en arrière des autres; corps allongé, arqué; doigts des pieds séparés et armés d'ongles très-forts; ceux des pates de devant propres à fouiller la terre; queue souvent longue et très-touffue.

Espèces. 1. MOUFFETTE D'AMÉRIQUE, *Mephitis americana*, Desm. Pelage doux, lustré, marqué de cinq bandes blanches longitudinales sur un fond brun noirâtre; queue couverte de poils très-longs et touffus.—Du Brésil, et des États-Unis?—CONÉPATE, Buff. Tom. 22, pag. 83, pl. 245, fig. 2 (1).

2. MOUFFETTE CHINCHE, *Mephitis Chincha*, Lesson. D'un brun plus ou moins foncé, avec deux petites taches blanches sur les épaules et sur le ventre; front marqué d'une bande longitudinale blanche; deux raies blanches très-larges sur le dos; queue fournie de très-longs poils blancs, mêlés d'un peu de noirs.—Du Chili. On en cite des variétés du Brésil, du Mexique et de la Louisiane.—CHINCHE, Buff. Tom. 22, pag. 84 et 91, pl. 245, fig. 1.

3. MOUFFETTE DU CHILI, *Mephitis chiliensis*, Geoffr., Lesson. Pelage d'un brun-marron, avec deux raies blanches sur le dos, se réunissant en avant sur la tête pour former un croissant, et se terminant en pointe en arrière, vers le haut des cuisses; queue touffue, mais moins que celle de l'espèce précédente, mélangée de blanc et de brun.—

(1) Le *Polécat* de Catesby, dont la figure, selon M. Cuvier, paraît avoir servi pour composer celle du Conépate de Buffon, a le dos marqué de neuf lignes blanches.

Du Chili. — Mouffette du Chili. Buff. Tome 22, page 95, pl. 246, fig. 2.

Nota. Le Coase de Buffon, tome 22, pag. 79 et 89, pl. 244, fig. 2, que cet auteur place avec les Mouffettes, est considéré par M. Cuvier comme une espèce fictive, qui aurait été établie sur une peau de Coati défigurée.

QUARANTE-SIXIÈME GENRE.

LOUTRE, *Lutra*, Cuv.

Corps long, assez gros, et très-bas sur jambes; pieds à cinq doigts palmés; queue longue, conique, très-robuste, un peu aplatie horizontalement, couverte de poils courts; tête déprimée; museau large; lèvre supérieure épaisse; yeux grands; oreilles très-courtes; moustaches très-fortes : dans quelques espèces, la seconde incisive de chaque côté, un peu en arrière des autres.

Espèces. 1. Loutre d'Europe, *Lutra vulgaris*, Cuv. Pelage généralement brun en dessus, et blanchâtre en dessous; poils intérieurs formant comme un duvet d'un gris-blanchâtre teinté de brun; poils extérieurs gris dans leur première partie, et terminés de brun-luisant dans le reste; poils des pieds courts, roides et bruns; membrane des pieds de derrière plus longue que celle des pieds de devant — D'Europe, d'Asie, et, dit-on, aussi de l'Amérique du nord ?— Loutre, Buff. Tom. 19, pag. 83 et 94, pl. 113, fig. 1 et 2.

2. LOUTRE D'AMÉRIQUE, *Lutra brasiliensis*, Cuv. Tête arrondie; cou un peu long; pelage composé de poils courts, d'un fauve-brun, et encore plus courts sur la queue, qui est d'un brun clair à la base, passant au brun foncé vers l'extrémité; dessous du cou et gorge d'un blanc teint de jaune. — Des fleuves de la Guyane et du Brésil. — SARICOVIENNE, Buff. Tom. 21, pag. 448, pl. 238, fig. 2.

3. LOUTRE DU CANADA, *Lutra hudsonica*, Lac. Corps très-long; pates fort courtes; les antérieures très-éloignées des postérieures; queue ayant la moitié de la longueur du corps; pelage de couleur fauve sur toutes les parties supérieures de la tête et du corps, la face externe des jambes et le dessus de la queue; côtés de la tête, mâchoire inférieure, dessous et côtés du cou, poitrine, ventre et face interne des membres blanchâtres. — Du Canada. — LOUTRE DU CANADA, Buff. Tom. 21, pag. 453 et 457, pl. 238 (et non 232, à tort citée dans le texte), fig. 1 (1).

4. LOUTRE MARINE, *Lutra marina*, Erxleb. Corps très-allongé; pates extrêmement courtes, et les antérieures très-écartées des postérieures; pelage très-fourni, souvent noir foncé ou noir-

---

(1) La brièveté des pates nous avait d'abord porté à rapprocher cet animal de la loutre marine; mais M. Cuvier a constaté depuis peu qu'il doit former une espèce distincte.

brun, et d'un vif éclat. — De la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, des îles Kouriles, et des rivages du Kamtschatka. — SARICOVIENNE ou LOUTRE-MARINE, Buff. Tom. 21, pag. 460.

SECONDE SECTION.

Deux dents tuberculeuses, plates, derrière la grosse molaire carnassière supérieure, qui a elle-même un talon intérieur assez fort.

QUARANTE-SEPTIÈME GENRE.

CHIEN, *Canis*, Linn., Cuv.

Pieds de devant à cinq doigts; pieds de derrière à quatre; ongles non rétractiles; langue douce; point de poche anale; deux dents tuberculeuses derrière chaque molaire carnassière.

* Sous-genre LOUPS ou CHIENS. Pupilles se contractant circulairement.

Espèces. 1. CHIEN DOMESTIQUE, *Canis familiaris*, Linn. (*Nota*. Cette espèce a été tellement modifiée par les soins de l'homme, qu'il n'est pas possible d'indiquer un seul trait caractéristique qui soit commun à toutes ses nombreuses variétés.)

Variétés. A. CHIEN MATIN, *c. f. laniarius*, Linn.

Grande taille; museau allongé et assez fort; poil ras et dur, souvent de couleur fauve, avec des rayures noires, obliques d'arrière en avant, et

de haut en bas sur les flancs et les cuisses; oreilles courtes et pendantes au bout, Buff. Tom. 17, pag. 440, pl. 41, fig. 2.

B. Chien Danois, *c. f. danicus*, Linn.

Taille élevée, plus svelte que celle du mâtin; museau un peu moins épais; poil ras, ordinairement de couleur blanche, avec des taches noires plus ou moins grandes, mais souvent petites et très-nombreuses, Buff. Tom. 17, pag. 441, pl. 42, fig. 1 (1).

C. Chien Lévrier, *c. f. grajus*, Linn.

Corps élevé sur des jambes grêles, de taille variable; museau très-allongé; ventre fort mince; dos arqué; poil ras, de couleur isabelle ou d'un noir souvent terne, Buff. Tom. 17, pag. 441, pl. 42, fig. 2.

D. Chien Lévrier de Russie, *c. f. rossicus*.

Grande taille; forme des lévriers; dos non arqué; queue très-longue, roulée en spirale au bout; poil longs, assez grossiers, divisés par mèches, Buff. Tom. 17, pag. 367, pag. 43, fig. 1 et 2.

E. Chien Épagneul, *c. f. extrarius*, Linn.

Taille moyenne ou petite; tête assez forte; mu-

---

(1) Le Chien de Calabre, résultant du mélange de l'Épagneul et du Danois, est de grande taille et participe aux caractères des races dont il descend, par les formes du corps et la nature du poil. Buff., tome 17, page 456.

seau médiocrement prolongé et assez gros; oreilles larges et pendantes; poil fin, soyeux et brillant, plus long aux oreilles, sous le ventre, à la face postérieure des cuisses et à la queue qu'ailleurs; couleur souvent blanche, avec de grandes taches irrégulières, blanches et noires (1).

Sous-variétés. α. ÉPAGNEUL DE CHASSE.

Le plus grand de tous; à museau fort, quelquefois ayant le nez fendu par un sillon dans son milieu, Buff. Tom. 17, pag. 448, pl. 48, fig. 1.

β. PETIT ÉPAGNEUL.

Même forme; museau moins développé; taille plus petite; poils plus longs et plus soyeux, Buff. Tom. 17, pag. 448, pl. 48, fig. 2.

γ. GREDIN, *c. f. brevipilis*, Linn.

Petite taille; poil soyeux assez court, complètement noir, Buff. Tom. 17, pag. 448, pl. 50, fig. 1.

δ. PYRAME.

Semblable au gredin; poil noir, marqué de jaune de rouille sur les yeux, le museau, la gorge et la face intérieure des jambes. Buff. Tome 17, page 449, pl. 50, fig. 2.

ε. BICHON, *c. f. melitæus*, Linn.

Petit épagneul à poil excessivement long; celui du dessus de la tête retombant sur la face et couvrant les yeux, Buff. Tom. 17, pag. 452, pl. 49, fig. 1.

(1) Voyez la note de la page précédente.

ζ. CHIEN-LION.

Petit épagneul à poils courts sur le corps, à l'exception de ceux du dessus de la tête, du cou et des épaules, qui au contraire sont longs, et figurent une crinière; ceux du bout de la queue formant un flocon, Buff. Tom. 17, pag. 453, pl. 49, fig. 2.

F. CHIEN BARBET, *c. f. aquaticus*, Linn.

Taille moyenne; tête grosse et ronde; museau assez allongé et épais; corps un peu gros, poil long, laineux et frisé sur tout le corps; souvent noir, ou taché de noir ou de brun sur un fond blanc; oreilles longues et pendantes, Buff. Tom. 17, pag. 447, pl. 47, fig. 1.

Sous-variété a. PETIT BARBET.

Métis du grand barbet et du petit épagneul, semblable au barbet par le port, la figure et le poil du corps, qui est long et frisé; museau moins gros à proportion; poil soyeux au sommet de la tête, sur les oreilles et à l'extrémité de la queue, Buff. Tom. 17, pag. 452, pl. 47, fig. 2.

G. CHIEN COURANT, *c. f. gallicus*.

Taille moyenne; tête grosse et ronde; oreilles très-longues, larges et pendantes; corps assez épais, médiocrement élevé sur des jambes musculeuses; queue longue et peu arquée; poil court, souvent blanc et marqué de taches irrégulières, noires, brunes ou fauves, Buff. Tom. 17, pag. 444, pl. 45,

fig. 1. — CHIEN COURANT MÉTIS, de la race épagneule, pag. 452, pl. 45, fig. 2.

H. CHIEN BRAQUE, *c. f. avicularius*, Linn.

Taille moyenne; différant du chien courant par le museau un peu moins gros; la tête plus forte, les oreilles plus courtes, moins larges; les jambes plus longues; la queue plus courte et plus charnue; pelage le plus souvent blanc, marqué de taches irrégulières, noires, brunes ou fauves, Buff. Tom. 17, pag. 446, pl. 44, fig. 1.

Sous-variété. a. BRAQUE DE BENGALE.

Semblable au braque, pelage moucheté d'un très-grand nombre de petites taches fauves et noires sur un fond blanc, Buff. Tom. 17, pag. 446, pl. 44, fig. 2.

I. CHIEN BASSET, *c. f. vertagus*, Linn.

Tête et corps ayant la forme et les dimensions propres aux chiens courants et aux braques; pates très-courtes, Buff. Tom. 17, pag. 447.

Sous-variété a. BASSET A JAMBES TORSES.

Ayant les pates de devant arquées en dehors, pl. 46, fig. 1 (et non fig. 2, indiquée dans le texte).

β. BASSET A JAMBES DROITES.

Ayant les pates seulement très-courtes, mais bien conformées, pl. 46, fig. 2 (et non 1, comme le marque le texte).

γ. CHIEN BURGOS.

Basset à jambes droites, provenant d'une alliance avec la race épagneule; pelage long et soyeux; taille souvent très-petite, Buff. Tom. 17, pag. 455.

K. CHIEN DE BERGER, *c. f. domesticus*, Linn.

Corps maigre; taille moyenne; semblable au mâtin par la forme de la tête et du museau, mais ce dernier étant plus mince; oreilles courtes et droites; queue horizontale ou pendante; poil long sur tout le corps, excepté la tête et les pates, grossier, long, par mèche, souvent noir; du jaune de rouille au museau, sur les yeux et aux jambes, Buff. Tom. 17, pag. 442, pl. 41, fig. 1.

L. CHIEN-LOUP, *c. f. pomeranus*, Linn.

Museau long et effilé; tête large; oreilles droites et pointues; queue haute et recoquillée en avant, garnie de longs poils; pelage très-épais et fourré sur le corps, excepté sur la tête et sur les pates, où les poils sont ras, Buff. Tom. 17, pag. 364 et 443, pl. 38, fig. 1 et 39, fig. 1.

M. CHIEN DE SIBÉRIE, *c. f. sibiricus*, Linn.

Formes générales du chien-loup; queue dressée, recoquillée en avant; de grands poils partout, même sur la tête et sur les pates, Buff. Tom. 17, pag. 443, pl. 39, fig. 2 (et non pl. 40, comme il est indiqué dans le texte). Individu dont le pelage était teint de couleur d'ardoise sur un fond

gris-cendré, et pag. 353, pl. 40, fig. 2. (Dans le texte la planche 40 est citée pour la planche 39.) Individu en entier d'un blanc-jaunâtre. *Voyez* aussi tom. 22, pag. 140.

N. CHIEN D'ISLANDE, *c. f. islandicus*, Linn.

Taille un peu au dessous de la moyenne; tête ronde; yeux gros; museau mince et assez long; oreilles en partie droites et en partie pendantes; poil lisse et long, surtout derrière les jambes de devant et sur la queue, Buff. Tom. 17, pag. 355 et 444, pl. 40, fig. 1.

O. CHIEN PETIT DANOIS, *c. f. variegatus*, Linn.

De taille au dessous de la moyenne; front bombé; museau assez mince et pointu; yeux saillants; oreilles à demi pendantes; jambes sèches; queue très-mince, garnie de poils très-courts; pelage ras, souvent noir ou varié de taches noires et blanches, Buff. Tom. 17, pag. 449, pl. 53, fig. 1.

P. CHIEN ROQUET, *c. f. hybridus*, Linn.

Provenant du mélange du petit danois et du doguin; taille petite; tête ronde; museau assez court, gros et un peu retroussé; yeux saillants, oreilles petites, à moitié pendantes; queue retroussée en dessus; jambes menues; pelage ras, le plus souvent varié de blanc et de noir, Buff. Tom. 17, pag. 454, pl. 52, fig. 2.

Q. CHIEN D'ARTOIS, *c. f. fricator*, Linn.

Race métive, provenant du petit danois et du

doguin ; formes du roquet; museau très-court et très-aplati, Buff. Tom. 17, pag. 455.

R. CHIEN D'ALICANTE, *c. f. andalusiæ*, Desm.

Provenant du doguin et de l'épagneul; museau court du premier; poil long et soyeux du second, Buff. Tom. 17, pag. 455.

S. CHIEN TURC, *c. f. ægyptius*, Desm.

Taille petite; tête très-grosse et arrondie; museau assez long et fin; oreilles larges, dressées à la base, et presque horizontales dans le reste; corps gras, à ventre rétréci; membres grêles; queue très-grêle; peau nue, comme huileuse, de couleur de chair obscure, ou variée de grandes taches brunes, Buff. Tom. 17, pag. 450, pl. 53, fig. 2. Race pure, — pl. 54, fig. 1. CHIEN TURC MÉTIS, — pl. 54, fig. 2. CHIEN MÉTIS, provenant du chien turc et du gredin.

T. CHIEN DOGUE, *c. f. Molossus*, Linn.

Taille moyenne; tête grosse et large; front plat; museau court, gros, aplati du bout; nez retroussé; lèvres épaisses et pendantes; oreilles petites et pendantes à leur extrémité; col court et gros; corps épais et long; pates musculeuses et peu élevées; queue longue et mince; poil ras, de couleur fauve-pâle partout, à l'exception du museau et des lèvres qui sont noirs, Buff. Tom. 17, pag. 451, pl. 51, fig. 2.

U. CHIEN DOGUE DE FORTE RACE. *c. f. anglicus*, Desm.

Provenant du mélange du dogue et du mâtin;

de la plus forte taille; tête très-grosse; museau raccourci et comme aplati, mais moins que dans le dogue; oreilles assez grandes, entièrement pendantes; lèvres pendantes; corps très-épais; membres robustes; pelage ordinairement ras, tantôt fauve par parties, tantôt à fond blanc et varié de taches noires ou brunes, Buff. Tom. 17, pag. 454, pl. 51, fig. 1.

V. CHIEN DOGUIN (Carlin).

De petite taille; museau très-court et aplati; tête ronde; yeux saillants; lèvres minces et non pendantes; oreilles pendantes dans leur dernière moitié; queue tortillée en spirale sur le dos; pelage ras, d'un fauve-pâle uniforme, si ce n'est sur les lèvres et le museau qui sont noirs. Buff. Tome 17, page 454, pl. 52, fig. 1.

X. CHIEN ALCO, *c. f. americanus*, Linn.

Race trouvée au Mexique, et actuellement détruite. Taille très-petite (celle du bichon); tête petite; corps très-épais; dos arqué; queue courte, pendante, couverte de grands poils blanchâtres, ceux du corps longs et jaunes-pâles, Buff. Tom. 19, pag. 35.

2. CHIEN LOUP (le Loup), *Canis Lupus*, Linn. Taille du mâtin; tête grosse, oblongue; museau assez long et effilé; oreilles droites et pointues, yeux obliques; pelage touffu, d'un gris-fauve, entremêlé de poils noirs; une raie oblique noirâtre sur le devant des pates antérieures; queue touf-

fue, droite et pendante. — D'Europe et d'Asie. — LOUP, Buff. Tom. 18, pag. 425 et 442, pl. 103, fig. 1 (1).

3. CHIEN LYCAON, *Canis Lycaon*, Linn. Formes générales du loup; taille un peu moins considérable que celle de cet animal; pelage entièrement noir, sans mélange de blanc. — D'Europe. — LOUP NOIR, Buff. Tom. 18, pag. 465, pl. 103, fig. 2.

4. CHIEN DU MEXIQUE, *Canis mexicanus*, Linn. Taille du loup; pelage cendré, varié de taches fauves; plusieurs bandes noirâtres, s'étendant, de chaque côté du corps, depuis l'épine du dos jusqu'aux flancs; queue grise, ayant, vers le milieu, une tache jaune, qui va en s'effaçant peu à peu jusqu'au bout. — De la Nouvelle-Espagne. — LOUP DU MEXIQUE. Tom. 18, pag. 463 (2).

5. CHIEN CRABIER, *Canis cancrivorus*, Desm. Pelage cendré et varié de noir en dessus, pates inférieures d'un blanc jaunâtre; oreilles brunes; côtés du cou, derrière les oreilles, fauves; tarses et bout de la queue noirâtres. — De la Guyane française. — CHIEN DES BOIS DE CAYENNE, Buff. Tom. 17, pag. 427, pl. 38, fig. 1.

6. CHIEN ANTARCTIQUE, *Canis antarcticus*,

---

(1) L'espèce du Loup peut s'allier à celle du Chien, ainsi que le prouvent les observations rapportées par Buffon, tome 17, pages 370 à 426, auxquelles sont relatives les planches 55, 56 et 57.

(2) M. Lamouroux a rapporté à tort à cette espèce le Loup rouge de M. Cuvier.

Shaw., Geoffr. Pelage roussâtre en dessus; gorge d'un blanc sale; poitrine brunâtre; ventre et face intérieure des membres d'un jaunâtre sale; queue rousse à sa base, noire vers son milieu, et terminée de blanc. — Des îles Malouines. — Variété du RENARD, Buff. Tom. 19, pag. 14.

7. CHIEN CORSAC, *Canis Corsac*, Linn., Gmel. Taille de la fouine; formes générales du loup; pelage d'un gris-fauve uniforme en dessus, d'un blanc-jaunâtre en dessous; pates fauves; queue très-longue touchant à terre, noire au bout. — Des déserts de Tatarie. — ISATIS, Suppl. Buff. Tom. 22, pag. 138, pl. 249, fig. 2.

8. CHIEN CHACAL, *Canis aureus*, Linn. Taille du renard; pelage d'un gris-jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous; queue ne descendant que jusqu'aux talons, noire à l'extrémité. — Des parties chaudes de l'ancien continent; Afrique, Syrie, Perse et Asie méridionale. — CHACAL et ADIVE ou PETIT-CHACAL, (selon M. Cuvier, étant le même animal), Buff. Tom. 22, pl. 248, fig. 2 (bonne), et pl. 249, fig. 1 (douteuse).

Nota. M. Frédéric Cuvier rapporte l'adive de Buffon au Corsac, et non à l'espèce du Chacal, comme le fait M. Georges Cuvier. Notre figure, pl. 248, fig. 1, sous le nom de CHACAL-ADIVE, se rapporte à une espèce particulière, non décrite par Buffon.

** Sous-genre Renard. Pupilles prenant en se contractant, une figure lenticulaire.

9. Chien Renard, *Canis Vulpes*, Linn. Tête assez grosse; museau très-effilé; front aplati; pelage fauve en dessus et blanc en dessous; derrière des oreilles noir; queue très-touffue, touchant la terre, de couleur plus foncée vers le bout qu'à la base, avec l'extrême pointe garnie de poils blancs. — *Variété*, Renard Charbonnier; couleur fauve du corps plus vive; pates noires, ainsi que la partie de la queue qui précède le bout blanc.—D'Europe. — Buff. Tom. 19, pag. 1 et 17, pl. 105, fig. 1.

10. Chien Isatis, *Canis Lagopus*, Linn. Poils très-longs, épais et doux; fourrure d'un gris cendré d'ardoise, ou d'un brun très-clair, uniforme en été; blanche en hiver; pates et plantes des pieds couvertes de longs poils.—Du Groënland et du Spitzberg.— Isatis, Buff. Tom. 22, pag. 133, pelage d'*été*, et Tom. 19, pag. 12 et pag. 15, pelage d'*hiver*, pl. 105, fig. 2.

QUARANTE-HUITIÈME GENRE.

CIVETTE, *Viverra*, Linn., Cuv.

Les quatre pates à cinq doigts munis d'ongles acérés, à demi rétractiles; langue hérissée de papilles aiguës et rudes; une poche plus ou moins profonde, située entre l'anus et les organes de la génération, et renfermant une humeur graisseuse,

très-odorante, en plus ou moins grande quantité; seconde incisive inférieure de chaque côté, un peu rentrée.

* Sous-genre Civette, Cuv. Une poche profonde divisée en deux sacs.

Espèces. 1. Civette vulgaire, *Viverra Civetta*, Linn. Museau pointu; oreilles courtes et arrondies; corps long et bas sur jambes; pelage gris, marqué de taches et de bandes d'un noir-brun symétriquement disposées; une crinière de poils noirs dressés tout le long du dos, et se prolongeant sur la queue, qui est de moitié moins longue que le corps, et toute brune; pates, dessous du menton, joues et un large collier sous la gorge, d'un brun-noir; tempes et côtés du cou d'un gris-blanchâtre; ventre blanc. —D'Afrique.—Civette, Buff. Tom. 21, pag. 365 et 401, pl. 223, fig. 2.

2. Civette Zibet, *Viverra Zibetha*, Linn. Corps allongé; pelage gris, et marqué sur les flancs d'une multitude de petites bandes noirâtres dirigées verticalement; des bandes transversales de même couleur sur les cuisses, les épaules et les pates; gorge blanche avec deux bandes brunes obliques de chaque côté, et quelques petites taches sur le milieu; ligne dorsale noire, sans crinière; queue ayant la moitié de la longueur du corps, et annelée de gris et de noir. — De l'Inde et peut-être d'Afrique. — Zibet, Buff. Tom. 21, pag. 365 et 383, pl. 229, fig. 1.

** Sous-genre GENETTE, Cuv. Poches réduites à un simple enfoncement peu profond.

3. CIVETTE GENETTE, *Viverra Genetta*, Linn., Cuv. Corps plus allongé que celui des deux espèces précédentes; pelage gris, marqué de petites taches noires, les unes rondes, les autres de forme allongée, disposées en lignes longitudinales; queue annelée de gris et de noir. — D'Afrique, en Barbarie; d'Espagne et de France, dans le Poitou et le Rouergue. — GENETTE, Buff. Tom. 21, pag. 412 et 418, pl. 229, fig. 2, à laquelle il faut joindre, comme n'en différant pas spécifiquement, selon M. Cuvier, la GENETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, Buff. Tom. 21, pag. 416; pl. 235, fig. 1; le BIZAAM, Buff. Tom. 21, pag. 435, pl. 235, fig. 2.

4. CIVETTE NOIRE, *Viverra nigra*, Desm. Pelage noirâtre, avec quelques indices vagues de taches longitudinales sur les flancs; une tache blanche au-dessus de l'œil, et une autre au-dessous; queue longue, noire, susceptible de s'enrouler en dessous, et prenante comme celle d'un sapajou. — De l'Inde.—CIVETTE DE FRANCE, de Buffon, pl. 236, fig. 1. *Nota.* Nous donnons, même planche, fig. 2, une figure nouvelle et exacte de cet animal, qui est de l'Inde, où il porte le nom de *Pougounié* ou *Marte des palmiers.* M. F. Cuvier le nomme *Paradoxurus Typus.* Buffon le décrit comme variété de la Genette, tom. 21, pag. 436.

5. CIVETTE FOSSANE, *Viverra Fossa*, Linn., Cuv.

Pelage gris-roux, marqué de taches brunes disposées sur le dos en quatre lignes longitudinales, et éparses sur les flancs; queue roussâtre, faiblement marquée d'anneaux d'un brun-roux. — De Madagascar, et, dit-on, d'Afrique et d'Asie. — FOSSANE, Buff. Tom. 21, pag. 440, pl. 237, fig. 1.

6. CIVETTE RAYÉE, *Viverra striata*, Desm. *V. fasciata*, Linn., Gmel. De la taille de la Marte Putois; pelage marqué de dix bandes brunes longitudinales, sur le fond blanchâtre du dos et des flancs; tête et queue d'un brun fauve. — De la Côte de Coromandel. — PUTOIS RAYÉ DE L'INDE, Buff. Tom. 21, pag. 445, pl. 237, fig. 2.

QUARANTE-NEUVIÈME GENRE.

MANGOUSTE, *Herpestes*, Illig.

Pieds courts, à cinq doigts à demi palmés, et munis d'ongles à demi rétractiles; langue garnie de papilles cornées; oreilles très-petites et rondes; une poche volumineuse simple, ne renfermant pas de matière odorante, et au fond de laquelle l'anus est percé; corps très-allongé; queue longue et forte à sa base; seconde incisive inférieure de chaque côté un peu rentrée.

Espèces. 1. MANGOUSTE D'ÉGYPTE, *Herpestes Pharaonis*, Desm. Pelage très-également mélangé de brun-marron et de fauve, provenant des anneaux de ces deux couleurs, que présentent les

poils; pates d'un brun-marron, ainsi que le museau; queue très-épaisse et très-velue à sa base, pointue au bout et terminée par une touffe de grands poils divergeant en éventail. — D'Égypte, où on la nomme *Ichneumon* et *Rat de Pharaon.* — MANGOUSTE, Buff. Tom. 22, pag. 19 et 29, pl. 239, fig. 1.

2. GRANDE MANGOUSTE, *Herpestes major*, Geoffr. Pelage marron, composé de poils de cette couleur, et très-finement annelés de fauve; queue brune à son extrémité, qui est terminée en pointe. — GRANDE MANGOUSTE, Buff. Tom. 22, pag. 28. (*Nota.* Elle n'a pas été figurée; ainsi la citation de la pl. 239, dans le texte, est inexacte.)

3. MANGOUSTE NEMS, *Herpestes griseus*, Geoffr. Pelage brun-grisâtre uniforme en dessus, et piqueté très-également de petits traits bruns-roussâtres, qui proviennent des anneaux des poils; pates de la couleur du dos; queue pointue. — De l'Inde, selon M. Geoffroy; de l'Afrique orientale, suivant Buffon. — NEIPSE ou NEMS, Buff. Tom. 22, pag. 35, pl. 240, fig. 1.

4. MANGOUSTE A BANDES, *Herpestes Mungo*, Geoffr. Pelage marqué sur le dos de douze ou treize bandes brunes transversales, alternant avec un pareil nombre de bandes rousses.—De l'Inde.—MANGOUSTE, Buff. Tom. 22, pag. 31, pl. 239, fig. 2.

5. MANGOUSTE VANSIRE, *Herpestes Galera*,

Geoff. Pelage composé de poils soyeux d'un brun foncé, pointillé de jaunâtre; queue à-peu-près égale en grosseur dans toute son étendue. — De Madagascar, acclimatée à l'île de France. —Vansire, Buff. Tom. 22, pag. 33, pl. 240, fig. 2, et Petite Fouine de Madagascar, Buff. Tom. 22, pag. 41, pl. 241, fig. 1.

CINQUANTIÈME GENRE.

SURIKATE, *Suricata*, Desm.; *Ryzœna*, Illig.

Pieds assez longs, tous à quatre doigts armés d'ongles robustes, non rétractiles, et propres à fouiller la terre; langue garnie de papilles cornées; oreilles petites; une poche anale, non remplie de matière odorante; queue longue et grêle; seconde incisive inférieure de chaque côté un peu rentrée.

Espèce. 1. Surikate du Cap, *Suricata capensis*, Desm. Formes très-rapprochées de celles des Mangoustes; pelage mêlé ou piqueté de brun, de blanc, de jaunâtre et de noir, ce qui est dû aux anneaux de ces diverses couleurs que présentent les poils. — Du cap de Bonne-Espérance. — Surikate, Buff. Tom. 22, pag. 1, pl. 241, fig. 2.

CINQUANTE-UNIÈME GENRE.

HYÈNE, *Hyœna*, Cuv.

Jambes élevées, les antérieures surtout en apparence; tous les pieds à quatre doigts, armés

d'ongles forts et obtus, non rétractiles; langue rude; yeux très-saillants; oreilles grandes et dressées; molaires supérieures et inférieures très-grosses et à pointes coniques; toutes les incisives inférieures sur une même ligne; une poche profonde et glanduleuse placée entre l'anus et la queue.

Espèce. 1. HYÈNE RAYÉE, *Hyæna vulgaris*, Cuv. Tête assez courte et grosse; museau un peu prolongé et épais; muffle noir; oreilles grandes, en cornet, et dirigées en avant; une crinière de grands poils gris tout le long du dos; pelage d'un gris-jaunâtre sale, marqué de quelques bandes transversales, et de taches brunes sur les flancs; de petites bandes de la même couleur en travers des membres; queue descendant jusqu'au talon, garnie de longs poils gris.—De Barbarie, d'Égypte, de Perse, etc. — HYÈNE, Buff. Tom. 21, pag. 328, pl. 223, fig. 1.

CINQUANTE-DEUXIÈME GENRE.

FELIS (ou CHAT), *Felis*, Linn.

Cinq doigts aux pieds de devant, dont les ongles sont très-aigus, très-arqués, et complètement rétractiles; quatre doigts pourvus d'ongles plus obtus et non rétractiles, aux pieds de derrière; tête courte et large; mâchoires courtes; quatre ou trois molaires supérieures et trois inférieures

de chaque côté; la quatrième d'en haut très-petite et tuberculeuse; langue hérissée de papilles cornées; oreilles pointues et en cornet dressé; point de follicules anales; pupilles, dans certaines espèces, se contractant en prenant la forme lenticulaire, et dans d'autres, en conservant celle d'un cercle.

* *Grands chats fauves et sans taches.*

Espèces. 1. FELIS LION, *Felis Leo*, Linn. Pelage fauve; queue longue, floconneuse au bout; dessus de la tête, cou et épaules du mâle garnis de grands poils grossiers, formant une vaste crinière; une ligne de grands poils sous le milieu du ventre; pupilles circulaires. — D'Afrique, d'Arabie et de Perse. — LION, Buff. Tom. 21, pag. 79 et 106, et pl. 200.

2. FELIS COUGUAR, *Felis concolor*, Linn. Corps allongé, proportionnellement moins élevé sur jambes que celui du lion; pelage fauve et ras, à l'exception d'une ligne de longs poils qui se prolonge dans toute la longueur du milieu du ventre; dessous du menton et du cou blanc; point de crinière dans le mâle; queue non floconneuse au bout. — De l'Amérique méridionale, et, dit-on, de quelques provinces de la septentrionale. — COUGUAR, Buff. Tom. 21, pag. 236, pl. 214, fig. 1 et 2; COUGUAR DE PENSILVANIE? Buff. Tom. 21, pag. 239, pl. 215, fig. 1. *Nota.* On ne saurait rapporter avec certitude à cette espèce le

COUGUAR NOIR, Buff. Tom. 21, pag. 241, pl. 215, fig. 2, dont l'existence est au moins très-douteuse.

** *Grands chats à bandes transversales de couleur foncée.*

3. FELIS TIGRE, *Felis Tigris*, Linn. Corps très-allongé; jambes peu hautes; face fauve, élargie par de grands poils blancs sur les joues; point de crinière ni de flocon au bout de la queue; pelage du corps d'un beau fauve clair, brillant, rayé en travers, sur les flancs, de bandes irrégulières d'un noir foncé; queue annelée de noir; ventre, lèvres et menton blancs. — De l'Inde, du royaume de Siam, et des provinces méridionales de la Chine. — TIGRE, Buff. Tom. 21, pag. 136 et 153, pl. 207, fig. 1 et 2.

*** *Grands chats fauves, à taches rondes, brunes ou noires.*

4. FELIS JAGUAR, *Felis Onca*, Gmel. Pelage fauve en dessus, blanc en dessous, marqué de taches circulaires en forme d'œil, la plupart avec un point noir au milieu, rangées sur cinq ou six lignes de chaque côté du corps. — De l'Amérique méridionale. — JAGUAR, Buff. Tom. 21, pag. 217 *et suiv.*; PANTHÈRE FEMELLE (description), pag. 187, pl. 208, fig. 2 (Panthère femelle); JAGUAR DE LA GUYANE, Buff. Tom. 21, pag. 221.

5. FELIS PANTHÈRE, *Felis Pardus*, Linn., Cuv.

Pelage d'un fauve pâle en dessus, avec six ou sept lignes de taches noires en roses, formées elles-mêmes de cinq ou six petites taches simples, sur chaque flanc. — De l'Afrique, de l'Asie méridionale et des îles de l'Archipel des Indes. — PANTHÈRE, Buff. Tom. 21, pag. 164 et 186 (le mâle), pl. 208, fig. 1; ONCE, Buff. Tom. 21, pag. 165 et 212, pl. 209, fig. 1 (1).

6. FELIS LÉOPARD, *Felis Leopardus*, Cuv. Pelage fauve en dessus, blanc en dessous; flancs marqués de dix rangées au moins de petites taches noires en rose. — Du Sénégal, de Guinée et de quelques autres parties de l'Afrique méridionale. — LÉOPARD, Buff. Tom. 21, pag. 166, pl. 209, fig. 2.

7. FELIS GUÉPARD, *Felis jubata*, Linn. Pates élevées; queue très-longue; ongles des pieds de devant peu rétractiles; pelage fauve, couvert de petites taches noires, rondes et pleines, également placées, et non réunies en rose; une ligne noire se rendant de l'oreille à la commissure des lèvres; poils du dessus du cou un peu longs, et

(1) Buffon rapporte le nom d'*Once* à un grand chat de la taille de la panthère, et dont la différence principale consiste dans le fond du pelage qui est plus blanchâtre (pl. 209, fig. 1). M. Cuvier réunit provisoirement cet animal à la panthère. Néanmoins il remarque que ses peaux étant fréquemment apportées des parties de l'Asie qui avoisinent la Chine, il se pourrait qu'il appartînt à une espèce particulière.

formant une petite crinière. — Des parties méridionales de l'Asie. — GUÉPARD, Buff. Tom. 21, pag. 269 et 275, pl. 218, fig. 2 et le JAGUAR ou LÉOPARD, pl. 217, fig. 1.

**** *Chats moyens d'Amérique, à taches fauves bordées de noir.*

8. FELIS CHATI, *Felis mitis*, Fréd. Cuv. Pelage à fond fauve clair, marqué de quatre rangées dorsales de taches noires et pleines; taches fauves des flancs bordées de noir, médiocrement grandes, peu allongées, triangulaires, plus larges en avant qu'en arrière, disposées à-peu-près sur cinq rangées; oreilles noires, avec une grande tache blanche sur le milieu de chacune. — Du Paraguay. — JAGUAR, Buff. Tom. 21, pag. 215, et description, pag. 227, pl. 213, fig. 1; le JAGUAR DE LA NOUVELLE-ESPAGNE, pag. 225, pl. 213, fig. 2 (et non fig. 1, indiquée dans le texte).

9. FELIS OCELOT, *Felis Pardalis*, Linn. Pelage à fond gris-fauve, marqué de grandes taches longitudinales fauves, bordées de noir, formant des bandes sur les flancs; deux lignes noires bordant le front latéralement. — De toutes les contrées chaudes de l'Amérique méridionale, mais plus particulièrement du Mexique.—OCELOT, Buff. Tom. 21, pag. 258 et 264, pl. 216, fig. 1 et 2.

***** *Chats de moyenne taille, hauts sur jambes, à grandes oreilles, souvent terminées par un pinceau de poils; queue très-courte ou moyenne; point de molaire tuberculeuse supérieure* (Lynx).

10. FELIS LYNX, *Felis Lynx*, Linn. Queue fort courte, noire à l'extrémité; oreilles terminées par un pinceau de longs poils; pelage d'un fauve-roussâtre, plus ou moins tirant sur le gris, le plus souvent moucheté de brun ou de noir. — Des forêts des hautes montagnes de l'Europe et de la Sibérie. — LYNX ou LOUP-CERVIER, Buff. Tom. 21, pag. 284 et 297, pl. 219, fig. 1.

11. FELIS DU CANADA, *Felis canadensis*, Geoffr. Queue très-courte, noire dans sa dernière moitié; oreilles terminées par un petit pinceau de poils; pelage épais, très-touffu, composé de grands poils grisâtres, avec des taches fauves ou brun pâle en dessus, et blanchâtre sans taches en dessous; quelques lignes noires sur la tête. — Du Canada et de la terre de Labrador. — LYNX DU CANADA, Buff. Tom. 21, pag. 320, pl. 221, fig. 2.

12. FELIS MONTAGNARD, *Felis montana*, Rafinesque. Queue très-courte, grisâtre; oreilles dépourvues de poils, noires en dehors, avec des taches blanchâtres et fauves en dedans; pelage grisâtre et sans taches en dessus, blanchâtre avec des taches brunes en dessous, et sur la partie externe des membres. — Des monts Alleghanys

et des parties élevées de l'état de New-York. — Lynx du Mississipi, Buff. Tom. 21, pag. 325, pl. 221, fig. 1.

13. Felis Caracal, *Felis Caracal*, Linn. Queue descendant au moins jusqu'aux talons; oreilles très-grandes, et terminées par un pinceau de longs poils; pelage d'un roux vineux, uniforme en dessus, ou plus brun sur la ligne dorsale, blanc en dessous; poitrine fauve, avec quelques taches brunes; oreilles noires en dehors et blanches en dedans. — De Barbarie et d'Arabie. — Caracal, Buff. Tom. 21, pag. 315 et 318, pl. 222, fig. 1. — *Variétés*. Caracal d'Alger. Point de pinceaux aux oreilles; pelage fauve, marqué en dessus de raies longitudinales et de points noirs, pag. 323. — Caracal de Nubie, pelage fauve en dessus, blanc en dessous, avec des taches fauves sur le ventre et les parties internes des membres, pag. 324. — Caracal de Bengale, semblable au Caracal ordinaire, mais ayant les pates et la queue beaucoup plus longues, pag. 325, pl. 222, fig. 2. (*Nota*. Ces trois variétés devront sans doute former des espèces distinctes lorsqu'elles seront mieux connues.)

14. Felis Chaus, *Felis Chaus*, Guldenst. Queue descendant jusqu'aux talons, annelée de noir au bout; oreilles brunes en dehors, blanches en dedans, et terminées par un petit pinceau de poils noirs; pelage d'un gris-jaunâtre, uniforme; derrière des quatre jambes noir. — Du Caucase,

d'Égypte, d'Abyssinie et de Nubie. — CARACAL DE LYBIE, Buff. Tom. 21, pag. 324.

****** *Chats de moyenne ou de petite taille, à oreilles sans pinceaux de poils et à jambes peu élevées.*

15. FELIS SERVAL, *Felis Serval*, Linn. Queue descendant au moins jusqu'aux talons, annelée de noir; oreilles sans pinceaux; pelage fauve en dessus, blanc en dessous, parsemé de nombreuses petites taches noires, rondes, et à-peu-près disposées sur huit rangs environ de chaque côté; tour des yeux blancs. — De l'Inde? — SERVAL, Buff. Tom. 21, pag. 277 et 280, pl. 218, fig. 1.

16. FELIS DE LA NOUVELLE-ESPAGNE, *Felis mexicana*, Desm. Forme du chat ordinaire, mais beaucoup plus grand de taille; pelage d'un gris-cendré, bleuâtre, moucheté de noirâtre. — De la Nouvelle-Espagne. — CHAT SAUVAGE DE LA NOUVELLE-ESPAGNE, Buff. Tom. 18, pag. 24, pl. 67, fig. 2. (*Nota.* L'existence de cette espèce est très-douteuse.)

17. FELIS MARGAY, *Felis tigrina*, Linn. Taille du chat domestique; fond du pelage fauve en dessus, blanchâtre en dessous, avec des taches d'un brun-noir, allongées et disposées à-peu-près en cinq lignes longitudinales sur le dos, et en bandes obliques sur les flancs; taches des épaules d'un fauve obscur et bordées de brun-noir; queue longue, marquée d'anneaux noirs irréguliers sur un fond

fauve. — Du Brésil et de la Guyane. — MARGAY, Buff. Tom. 21, pag. 267 et 273, pl. 217, fig. 2 (et non fig. 1 citée dans le texte).

18. FELIS CHAT, *Felis Catus*, Linn. Fond du pelage d'un gris plus ou moins obscur, marqué symétriquement de bandes noires longitudinales sur le dos, et de raies transversales sur les flancs; lèvres et parties nues de la plante des pieds noires; queue annelée dans toute sa longueur, avec le bout noir; pupilles des yeux prenant, en se contractant, la forme lenticulaire plus ou moins étroite. (Chat sauvage.) — Des grandes forêts de l'Europe. — CHAT SAUVAGE, Buff. Tom. 18, pag. 25.

Variétés domestiques. A. CHAT TIGRÉ.

Pelage symétriquement rayé de noir sur un fond grisâtre, comme celui du chat sauvage, mais à rayures variées dans leur nombre, selon les individus; poil moins long; taille moins forte; queue moins grosse; lèvres et plantes des pieds noires.

B. CHAT ORDINAIRE.

Pelage blanc, noir, ou varié de taches de diverses couleurs; lèvres et plante des pieds de couleur de chair, Buff. Tom. 18, pag. 29.

C. CHAT D'ESPAGNE, *f. c. hispanicus.*

Formes sveltes et maigres; pelage très-lustré, composé de poils assez fermes, de couleur variée par taches, dont souvent il y en a d'un beau

roux, surtout dans les femelles, Buff. Tom. 18, pag. 30, pl. 66, fig. 2.

D. Chat des chartreux, *f. c. cæruleus.*

Pelage d'un gris-cendré, plus ou moins lavé de brun; lèvres et plante des pieds noirâtres, Buff. Tom. 18, pag. 30, pl. 67, fig. 1.

E. Chat d'Angora, *f. c. angorensis.*

Poil très-long, très-épais, doux et soyeux; couleur souvent blanche, isabelle ou rousse, Buff. Tom. 18, pag. 31, pl. 66, fig. 1.

CINQUANTE-TROISIÈME GENRE.

FENNEC, *Fennecus*, Desm.

Système dentaire analogue à celui des chiens; quatre doigts armés d'ongles assez aigus, non rétractiles, à chaque pied; museau pointu; oreilles extrêmement grandes; langue lisse; point de poches anales; queue médiocrement longue.

Espèce. 1. Fennec de Bruce, *Fennecus Brucii*, Desm. Port et formes générales d'un très-petit renard; oreilles très-larges et plus longues que la tête; pelage d'un blanchâtre mêlé d'un peu de gris et de fauve-clair. — De la Barbarie et des contrées intérieures de l'Afrique. — Anonyme, Buff. Tom. 22, pag. 141, pl. 250, fig. 1 et 2 (et non pl. 249 *bis*, citée dans le texte).

Troisième tribu. Carnivores amphibies. Animaux

conformés pour la vie aquatique. Corps très-allongé; tête ronde; col court; pieds très-courts, dont les doigts sont enveloppés par la peau; ceux de derrière en rames et dans la direction générale du corps; queue très-courte.

CINQUANTE-QUATRIÈME GENRE.

PHOQUE, *Phoca*, Linn.

Quatre ou six incisives en haut, deux ou quatre en bas; canines fortes; cinq ou six molaires de chaque côté aux deux mâchoires, tranchantes, lobées ou à pointes coniques, sans parties tuberculeuses; cinq doigts à tous les pieds; des ongles plus ou moins robustes à ceux de devant; pouce et doigt externe des pieds de derrière plus grands que les intermédiaires; yeux très-grands, à cornée plane; langue lisse, échancrée au bout; moustaches très-fortes et nombreuses; poils ordinairement très-courts, roides et couchés sur la peau.

* Sous-genre Phoque. Point de conque externe de l'oreille; incisives à tranchant simple; molaires tranchantes et à plusieurs pointes; doigts des pieds de derrière terminés par des ongles pointus, placés sur le bord de la membrane qui les unit.

Espèces. 1. Phoque a trompe, *Phoca proboscidea*, Peron. Nez du mâle prolongé en une sorte de trompe molle et susceptible de se gonfler; quatre incisives supérieures, dont les deux intermédiaires très-grosses, deux inférieures seulement; poil ex-

cessivement ras et gris; ongles des mains très-petits. —Des Terres de l'hémisphère austral, entre le 35e et le 55e degré de latitude. — GRAND PHOQUE A MUSEAU RIDÉ, Buff. Tom. 27, pag. 227.

2. PHOQUE A CAPUCHON, *Phoca cristata*, Linn. Quatre incisives à chaque mâchoire, les deux latérales d'en haut plus grandes que les intermédiaires; une sorte de capuchon mobile, adhérant sur la tête (du mâle), susceptible d'érection et pouvant couvrir les yeux et le museau; poils doux et assez longs; pelage des adultes brun obsur, avec la tête et les pieds noirâtres; les jeunes, blancs ou gris. — Des côtes du Groënland. — PHOQUE A CAPUCHON, Buff. Tom. 27, pag. 247.

3. PHOQUE MOINE, *Phoca Monachus*, Herm. Quatre dents incisives à chaque mâchoire; point de trompe ni de capuchon sur la tête du mâle, poils ras, couchés et comme collés contre la peau; couleur d'un brun noirâtre, uniforme en dessus et sur les membres; ventre blanc; poils des moustaches lisses. — De l'Adriatique. — PHOQUE A VENTRE BLANC, Buff. Tom. 27, pag. 232, pl. 399, fig. 1.

4. PHOQUE COMMUN, *Phoca vitulina*, Linn. Point de crêtes ni de trompe; six incisives supérieures, quatre inférieures; pelage d'un gris jaunâtre, plus ou moins ondé, ou taché de brun, selon l'âge; poils abondants, assez épais et raides;

ongles assez forts; soies des moustaches ondulées à leur base. — Des rivages de l'Océan atlantique boréal.—PHOQUE COMMUN, Buff. Tom. 27, pag. 254 et 334, pl. 394, fig. 1 et 2.

5. PHOQUE A CROISSANT, *Phoca groenlandica*, O. F. Muller. Point de crête ni de trompe; six incisives supérieures, quatre inférieures; poils très-courts, couchés et brillants; pelage des mâles adultes blanchâtre, avec le front et une grande tache en croissant sur chaque flanc, de couleur noire; ongles assez forts. —Des côtes du Groënland. — PHOQUE A CROISSANT, Buff. Tom. 27, pag. 249.

6. PHOQUE BARBU, *Phoca barbata*, O. F. Muller. Point de crête, ni de trompe; six incisives supérieures, quatre inférieures; pouce des mains plus court que les autres doigts; pelage noirâtre ou noir dans les individus adultes ou très-âgés. — Des côtes du Groënland.—PHOQUE DE M. PARSON, Buff. Tom. 27, pag. 244, pl. 399, fig. 2 (1).

7. PHOQUE PUANT, *Phoca fœtida*, O. F. Muller. Point de crête, ni de trompe; six incisives supérieures, quatre inférieures; pelage d'un brun pâle, varié de blanchâtre en dessus, d'un blanc sale en dessous, poils hérissés; ongles assez forts. — Des

(1) Les PHOQUES LAKTAK de Kamtschatka, Buff., tome 27, page 253, et GASSIGIAK, ibid., ne sont point admis par les naturalistes nomenclateurs.

côtes du Groënland. — PHOQUE NEIT-SOAK, Buff. Tom. 27, pag. 252.

** Sous-genre OTARIE, Pérou. De très-petites oreilles externes minces et détachées; six incisives supérieures dont les quatre mitoyennes à double tranchant, et les externes simples et plus petites; quatre incisives inférieures fourchues; toutes les molaires simplement coniques, douze en haut, dix en bas; membranes des pieds de derrière se prolongeant en une lanière ou un lobe au-delà de chaque doigt; ongles plats et menus; poils moins ras que dans les phoques ordinaires.

8. PHOQUE A CRINIÈRE, *Phoca jubata*, Linn. Pelage de couleur fauve; la tête, le cou et les parties antérieures du corps du mâle garnis de poils longs formant une crinière, le restant couvert de poils courts et lisses; doigts des pieds de derrière terminés par des lanières étroites de peau. — Des îles Malouines dans l'océan Atlantique, et des îles Kouriles dans l'extrême nord de la mer Pacifique. — LION MARIN, Buff. Tom. 27, pag. 284, pl. 401, fig. 1-5.

9. PHOQUE OURS-MARIN, *Phoca ursina*, Linn. Point de crinière dans le mâle; pelage d'un brun plus ou moins foncé, composé de poils assez longs et hérissés sur tout le corps; doigts des pieds de derrière terminés par de grandes lanières de peau, fort étroites. — Des rivages de la Terre-des-États et des diverses îles de l'océan Antarctique; des îles

Kouriles et des côtes de Kamtschatka (1). — OURS MARIN. Buff. Tom. 27, pag. 261, pl. 400, fig. 1.

10. PHOQUE DE PÉRON, *Phoca Peronii*, Desm. P. *pusilla*, Linn. Pelage doux et généralement noirâtre; pieds de derrière n'ayant d'ongles apparents qu'aux trois doigts du milieu, et terminés par une membrane dont le bord offre cinq lobes et non de grandes lanières étroites; soies des moustaches rondes et lisses à leur base. — De l'Inde et du cap de Bonne-Espérance. — PETIT PHOQUE, Buff. Tom. 27, pag. 163 et 355, p. 400, fig. 2.

CINQUANTE-CINQUIÈME GENRE.

MORSE, *Trichecus*, Linn.

Point d'incisives ni de canines inférieures; deux énormes canines ou défenses recourbées en en bas et implantées dans la mâchoire supérieure; molaires cylindriques et à couronne tronquée obliquement; point de conque externe de l'oreille; cinq doigts à tous les pieds qui sont conformés comme ceux des phoques; queue fort courte; poils courts et couchés sur la peau.

Espèce. 1. MORSE VACHE-MARINE, *Trichecus Rosmarus*, Linn. Tête petite et ronde, lèvres très-

(1) Il est très-probable que les lions marins et les ours marins des terres rapprochées du pôle arctique diffèrent spécifiquement de ceux qui sont cités comme propres aux terres qui avoisinent plus ou moins le pôle austral; mais jusqu'à présent on n'a pas apprécié les caractères qui les distinguent.

renflées, avec de fortes moustaches, poil du corps très-rare et de couleur rousse ou brune. — De l'océan Atlantique septentrional et des régions polaires arctiques de l'océan Pacifique. — Morse ou Vache-marine, Buff. Tom. 27, pag, 181, pl. 402, fig. 1.

Ordre IV. MARSUPIAUX.

Quatre membres dont les postérieurs sont souvent pourvus d'un pouce fort distinct, sans ongle, mobile et opposable aux autres doigts; système dentaire très-variable, tantôt trois sortes de dents, tantôt deux seulement (incisives et molaires); animaux dont la naissance des petits est prématurée, ayant souvent une poche formée par un repli de la peau du ventre, dans les femelles; des os surnuméraires (appelés *os marsupiaux*) au bassin, en avant du pubis, dans les deux sexes; verge des mâles à gland bifurqué.

Première division. De longues canines et de petites incisives aux deux mâchoires; poche abdominale des femelles manquant quelquefois.

CINQUANTE-SIXIÈME GENRE.

DIDELPHE, *Didelphis*, Linn.

Dix incisives en haut, huit en bas; tête très-longue; museau pointu; gueule très-fendue; oreilles assez grandes et nues; un pouce séparé et op-

posable aux pieds (ou plutôt aux mains) de derrière; doigts non palmés; queue nue, écailleuse et prenante; une poche abdominale, ou un simple repli de la peau, peu profond sous le ventre des femelles; moustaches longues et nombreuses.

* ***Espèces dont les femelles ont une poche ventrale.***

Espèces. 1. Didelphe a oreilles bicolores, *Didelphis virginiana*, Linn. Pelage laineux, mêlé de blanc et de noirâtre, traversé par de longues soies blanches; oreilles mi-parties de brun-noirâtre à la base, et de blanc à l'extrémité; tête presque toute blanche; queue velue dans son premier quart et blanche. — Des États-Unis et de quelques parties de l'Amérique méridionale. — Sarigue des Illinois, Buff. Tom. 22, pag. 261, pl. 259, fig. 2; — et Sarigue a longs poils, Buff. Tom. 22, pag. 263, pl. 259, fig. 1.

2. Sarigue Crabier, *Didelphis cancrivora*, D. *Marsupialis*, Linn. Pelage laineux, d'un jaunâtre-terne, mêlé de brun, et traversé par des soies brunes et longues, abondantes surtout sur la croupe et les membres; chanfrein brun; oreilles d'un brun-jaunâtre uniforme; queue velue et brune dans le premier tiers de sa longueur, nue dans le reste.—De la Guyane.—Crabier, Buff. Tom. 22, pag. 257, pl. 257, fig. 1.

3. Didelphe Quatre-œil, *Didelphis Opossum*,

Linn. Pelage châtain ou fauve sur le corps et sur la tête, blanchâtre en dessous; une tache jaune-pâle au-dessus de chaque œil; queue revêtue de poils, de la couleur de ceux du dos, dans un sixième ou un cinquième de sa longueur, nue dans le reste. — De la Guyane. — SARIGUE, ou OPOSSUM, Buff. Tom. 22, pag. 153 et 186, pl. 251, fig. 1 et 2.

** *Espèces dont les femelles n'ont point de poche, mais seulement un repli longitudinal de la peau de chaque côté du ventre.*

4. DIDELPHE CAYOPOLLIN, *Didelphis Cayopollin*, Linn. Pelage d'un gris-fauve en dessus, et d'un blanc-jaunâtre en dessous; tour des yeux et une bande sur le nez, bruns; queue beaucoup plus longue que le corps, velue dans un sixième seulement, nue dans le reste, qui est jaunâtre et marqué de taches irrégulières, d'un brun-noir. — De la Guyane. — CAYOPOLLIN, Buff, Tom. 22, pag. 233 et 236, pl. 257, fig. 2. — PHILANDRE DE SURINAM, Buff. Tom. 25, pag. 249.

5. DIDELPHE MARMOSE, *Didelphis murina*, Linn. Pelage fauve, ou d'un gris-fauve en dessus, et d'un jaunâtre-pâle presque blanc en dessous; yeux placés dans le milieu d'un trait brun; queue de la longueur du corps, presque entièrement nue et de couleur uniforme. — De la Guyane. — MARMOSE, Buff. Tom. 22, pag. 213 et 219, pl. 255, fig. 1 et 2.

6. DIDELPHE TOUAN, *Didelphis tricolor*, Geoff. Pelage d'un brun-noirâtre sur le dos ; d'un roux vif tranché sur les flancs, et blanc sous le ventre; queue courte, ayant environ la moitié de la longueur du corps, velue à sa base. — De la Guyane. — TOUAN, Buff. Tom. 22, pag. 260, fig. 2.

CINQUANTE-SEPTIÈME GENRE.

CHIRONECTE, *Chironectes*, Illig.

Dix incives supérieures, huit inférieures; tête pointue; oreilles nues, arrondies; queue écailleuse, nue et prenante; une poche abdominale dans les femelles; un pouce aux pieds de derrière, qui sont palmés et plantigrades.

Espèce. 1. CHIRONECTE YAPOCK, *Chironectes Yapock*, Desm. Pelage brun en dessus, avec trois bandes transversales, grises-claires, interrompues dans leur milieu, sur le dos; dessous de la tête, du cou, de la poitrine et du ventre, blanc; queue presque aussi longue que le corps.—Des bords de l'Yapock, grande rivière de la Guyane. — PETITE LOUTRE DE LA GUYANE, Buff. Tom. 22, pag. 267, pl. 260, fig. 1.

Deuxième division. Deux longues incisives inférieures, couchées en avant, tranchantes par leur bord externe; six incisives supérieures; canines supérieures longues et fortes, les inférieures très-

courtes; extrémités postérieures non disproportionnées relativement aux antérieures.

CINQUANTE-HUITIÈME GENRE.

PHALANGER, *Phalangista*, Geoff., Cuv.

Tête assez courte; chanfrein et nez sur une même ligne courbée; oreilles très-courtes et velues; pouce des pieds de derrière très-séparé, sans ongle, et opposable aux autres doigts; les deux premiers de ceux-ci plus courts que les autres, et réunis par la peau jusqu'aux ongles; une vaste poche ventrale dans les femelles; queue longue, plus ou moins prenante, souvent dépourvue de poils, et écailleuse à son extrémité; point de membrane étendue entre les extrémités antérieures et les postérieures; pelage laineux et court.

Espèces. 1. Phalanger tacheté, *Phalangista maculata*, Geoff. Queue nue, écailleuse et prenante dans les trois derniers quarts de sa longueur; pelage d'un blanc-sale jaunâtre en dessus, blanc en dessous, et marqué partout de taches nombreuses de couleur brune ou noirâtre. — Des îles Moluques dans l'archipel des Indes orientales. — Phalanger male, Buff. Tom. 22, pag. 269 et 283, pl. 261, fig. 2.

2. Phalanger roux, *Phalangista rufa*, Geoff. Semblable au précédent par ses formes et ses dimensions; pelage roussâtre ou blanchâtre, avec

une ligne de couleur brunâtre, étroite, qui s'étend tout le long du milieu du dos jusqu'à la base de la queue. — Des îles Moluques, et, dit-on, de Java. — PHALANGER FEMELLE, Buff. Tom. 22, pag. 269 et 273, pl. 261, fig. 1.

Troisième Division. Deux longues incisives inférieures, couchées en avant, et tranchantes par leur bord externe, qui est horizontal; six incisives supérieures répondant à celles-ci; point de canines; membres postérieurs disproportionnément longs, par rapport aux antérieurs.

CINQUANTE-NEUVIÈME GENRE.

KANGUROO, *Kangurus*, Geoff.

Tête allongée; oreilles très-longues, étroites et mobiles; lèvre supérieure fendue; corps allongé, beaucoup plus épais en arrière qu'en avant; pates antérieures très-courtes, à cinq doigts armés d'ongles longs et arqués; les postérieures très-grandes, à cuisses fort grosses, et pieds très-longs et très-grêles, plantigrades; quatre doigts seulement à ces pieds, dont les deux internes très-petits et réunis par la peau jusqu'aux ongles, et le troisième extrêmement fort et armé d'un grand ongle aplati et triangulaire; une queue très-longue et très-musculeuse, surtout à la base; une vaste poche ventrale dans les femelles

Espèce. 1. KANGUROO A MOUSTACHES, *Kangurus*

labiatus, Geoff. (*Didelphis gigantea*, Linn.) Pelage d'un gris-cendré en dessus et blanchâtre en dessous; une ligne d'un gris-cendré et transversale sous le menton; les quatre pates et la queue en dessus, noirâtres. — De la Nouvelle-Hollande, — Buff. Tom. 23, pag. 65 et 73, pl. 274, fig. 2.

ORDRE V. RONGEURS.

Quatre membres, dont les extrémités ne sont point conformées en mains (1); doigts pourvus d'ongles, plus ou moins obtus; deux sortes de dents seulement, des incisives (deux à chaque mâchoire), et des molaires; mamelles en nombre variable.

Première division. RONGEURS CLAVICULÉS. Des clavicules complètes, souvent très-fortes.

SOIXANTIÈME GENRE.

CASTOR, *Castor*, Linn.

Incisives très-fortes; les deux supérieures à face

(1) Il faut en excepter l'*Aye-aye* (voyez page 398) qui a un pouce opposable aux autres doigts dans les pieds de derrière; mais cet animal, par beaucoup de ses caractères anatomiques, s'éloigne de l'ordre des Rongeurs pour se rapprocher de celui des Quadrumanes, dans lequel même M. de Blainville l'a placé.

antérieure unie et plate, et tranchant en biseau (1); quatre molaires composées (2), à couronne plane, avec des replis d'émail, sinueux et compliqués, à chaque côté de mâchoire; cinq doigts à chaque pied, les antérieurs séparés, les postérieurs palmés en pate d'oie; queue très-large, aplatie horizontalement, de forme ovale, épaisse et charnue, couverte d'écailles et dépourvue de poils; deux poches remplies d'une matière très-odorante (*le castoreum*), près des organes de la génération du mâle.

Espèce. 1. CASTOR ORDINAIRE, *Castor Fiber*, Linn. Pelage composé de deux sortes de poils, l'extérieur assez grossier, ordinairement brun-roussâtre; l'intérieur très-fin, très-doux, et plus ou moins gris. — De l'Amérique du Nord, depuis le 30° lat. septent.; de Sibérie et de l'Europe tempérée, seulement sur les bords de quelques grands fleuves, tels que le Rhône, le Rhin et le Danube. CASTOR, Buff. Tom. 20, pag. 302 et 330, pl. 185, fig. 1.

SOIXANTE-UNIÈME GENRE.

ONDATRA, *Fiber*, Cuv., Geoffr.

Incisives très-fortes, les supérieures plates en

---

(1) Ces dents ont presque toujours les mêmes formes dans les rongeurs: quelquefois seulement elles sont arrondies au lieu d'être aplaties en avant.

(2) On appelle *molaires composées* celles qui sont prismatiques, qui n'ont pas de racines divisées et qui poussent toujours par la base à mesure que la couronne s'use. Ces dents offrent, sur leur sommet, des replis d'émail sinueux ou anguleux dont les formes varient selon les genres.

avant; molaires composées, à couronne plane, avec des replis d'émail anguleux; cinq doigts à chaque pied, ceux des antérieurs simples, ceux des postérieurs ayant leurs bords latéraux garnis d'une rangée de poils raides et très-serrés, qui remplissent les fonctions d'une membrane natatoire; queue longue, ronde à la base, et ensuite comprimée latéralement, linéaire, écailleuse, et n'ayant que quelques poils raides; des glandes pubiennes sécrétant une matière très-odorante.

Espèce. 1. ONDATRA DU CANADA, *Fiber zibethicus*, Geoffr. Pelage composé de poils de deux sortes, comme celui du castor, d'un brun teint de roux en dessus, et cendré en dessous. — Du Canada et des autres parties les plus septentrionales de l'Amérique. — ONDATRA, Buff. Tom. 20, pag. 359 et 372, pl. 190 fig, 1.

SOIXANTE-DEUXIÈME GENRE.

CAMPAGNOL, *Arvicola*, Lac.

Incisives médiocrement fortes; molaires composées, à couronne plane, avec des replis d'émail anguleux; oreilles moyennes, de forme arrondie; doigts généralement pourvus d'ongles médiocrement forts; queue ronde, velue, plus ou moins longue.

Espèces. 1. CAMPAGNOL RAT D'EAU, *Arvicola amphibius*, Lac. D'un gris-noirâtre, légèrement

mêlé de jaunâtre, et plus clair en dessous qu'en dessus; queue plus longue que la moitié du corps, noire; oreilles assez courtes et velues. — D'Europe et de Sibérie. — RAT D'EAU, Buff. Tom. 19, pag. 343 et 349, pl. 141, fig. 1.

2. CAMPAGNOL SCHERMAUS, *Arvicola argentoratensis*, Lac. D'un brun-noirâtre, mêlé de gris et de fauve en dessus, et d'un gris-cendré en dessous; queue brune, presque nue, un peu plus courte que la moitié du corps; oreilles courtes, velues. — D'Alsace, aux environs de Strasbourg. — SCHERMAN, Buff. Tom. 19, pag. 346, pl. 140, fig. 1.

3. CAMPAGNOL VULGAIRE, *Arvicola vulgaris*, Lac. D'un gris-brun roussâtre en dessus, et d'un gris-pâle en dessous; queue velue, ayant le tiers de la longueur du corps, d'un gris-roussâtre en dessus, et d'un gris-clair en dessous; oreilles moyennes, arrondies. — D'Europe et de Sibérie. — CAMPAGNOL, Buff. Tom. 19, pag. 368 et 371, pl. 141, fig. 2.

SOIXANTE-TROISIÈME GENRE.

LEMMING, *Lemmus*, Cuv., Geoffr.

Incisives médiocrement fortes; molaires composées, à couronne plane, présentant des replis anguleux d'émail; oreilles presque rudimentaires, arrondies; ongles des pates antérieures robustes et propres à fouiller la terre; queue très-courte et velue.

Espèce. 1. LEMMING DE NORWÈGE, *Lemmus norvegicus*, Geoffr. Pelage d'un roux-fauve vif, varié de noir et de brun; cinq doigts aux pates de devant. — De la Norwège et de la Laponie. — LEMING, Buff. Tom. 23, pag. 33, pl. 271, fig. 2.

SOIXANTE-QUATRIÈME GENRE.

ÉCHIMYS, *Echimys*, Geoffr.

Incisives supérieures à face antérieure plane et lisse; molaires simples (1) à couronne, présentant des lignes transverses saillantes, réunies deux à deux par un bout, ou isolées; quatre doigts onguiculés, et un vestige de pouce aux pates de devant; queue très-longue, cylindrique, écailleuse, peu couverte de soies; poils, surtout ceux des parties supérieures, en forme de piquants plats, comme des lames d'épées.

Espèce 1. ÉCHIMYS HUPPÉ, *Echimys cristatus*, Geoffr. Pelage marron en dessus; tête d'un brun foncé, avec une ligne étroite, blanche dans son milieu; queue plus longue que le corps, noire, avec sa dernière moitié blanche ou jaunâtre; piquants du corps entremêlés avec beaucoup de poils ordinaires, mais fermes et élastiques. — De

(1) Par *molaires simples* nous désignons celles dont la substance n'est pas traversée par des replis d'émail plus ou moins compliqués, qui ont des racines divisées et qui ne poussent pas par la base à mesure qu'elles s'usent à la couronne. Ordinairement cette couronne présente des tubercules mousses.

l'Amérique méridionale.—Lérot a queue dorée, Buff. Tom. 23, page 38, fig. 28.

SOIXANTE-CINQUIÈME GENRE.

LOIR, *Myoxus*, Linn.

Incisives assez minces; molaires simples, offrant, à leur couronne, des lignes transverses saillantes; quatre doigts bien séparés, et un vestige de pouce aux pates de devant; poils très-doux et très-fins; queue très-longue, tantôt fort touffue et ronde, tantôt aplatie et à poils distiques, ou bien floconneuse à l'extrémité seulement.

Espèces. 1. Loir vulgaire, *Myoxus Glis*, Linn. Pelage d'un gris-brun cendré en dessus, blanchâtre en dessous, avec du brun autour de l'œil; queue très-touffue, ronde et grosse, garnie de longs poils dans toute sa longueur.—De l'Europe méridionale, et particulièrement de l'Italie et de la Grèce.—Loir, Tom. 20, pag. 121 et 129, p. 172, fig. 1.

2. Loir Lérot, *Myoxus Nitela*, Linn. Pelage d'un gris-fauve en dessus, blanc en dessous; une tache noire entourant l'œil, et s'étendant, en s'élargissant, jusque derrière l'oreille, qui est grande et nue; queue longue, touffue seulement au bout, noire en dessus avec l'extrémité blanche. — De toute l'Europe tempérée.—Buff. Tom. 20, pag. 143 et 145, pl. 172, fig. 2.

3. Loir Muscardin, *Myoxus avellanarius*. Linn.

Pelage d'un fauve-clair en dessus, presque blanchâtre en dessous; queue de la longueur du corps, aplatie horizontalement, et formée de poils disposés de chaque côté comme les barbes d'une plume. — De l'Europe méridionale et tempérée. — MUSCARDIN, Buff. Tom. 20, pag. 155 et 158, pl. 174, fig. 1.

SOIXANTE-SIXIÈME GENRE.

RAT, *Mus*, Linn.

Incisives minces, les inférieures très-aiguës; trois molaires simples de chaque côté des mâchoires, à couronne garnie de tubercules mousses; quatre doigts et un rudiment de pouce aux pates antérieures; cinq doigts non palmés aux postérieures; queue longue, presque nue, et couverte de rangées annulaires très-nombreuses, de petites écailles; point d'abajoues; oreilles grandes et nues; pelage quelquefois entremêlé de piquants aplatis.

** Rats non épineux.*

Espèces. 1. RAT NOIR, *Mus Rattus*, Linn. Pelage noirâtre en dessus, cendré-foncé en dessous; queue un peu plus longue que le corps. — De toutes les parties du monde. — RAT, Buff. Tom. 19, pag. 267 et 276, pl. 133, fig. 1.

2. RAT SURMULOT, *Mus decumanus*, Linn. Pelage d'un gris-brun en dessus, blanc en dessous;

queue presque de la longueur du corps. — De toutes les parties du monde. — SURMULOT, Buff. Tom. 20, pag. 167 et 172, pl. 174; fig. 2; — et POUC, Buff. Tom. 20, pag. 171?

3. RAT SOURIS, *Mus Musculus*, Linn. Pelage d'un gris uniforme en dessus, cendré en dessous; queue à-peu-près aussi longue que le corps. — D'Europe. — SOURIS, Buff. Tom. 19, pag. 300 et 304, pl. 133, fig. 2.

4. RAT MULOT, *Mus sylvaticus*, Linn. Pelage d'un gris-roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous; queue un peu plus courte que le corps. — D'Europe. — MULOT, Buff. Tom. 19, pag. 317 et 324, pl. 138, fig. 1.

** *Rats épineux.*

5. RAT DE MALACA, *Mus fasciculatus*, Desm. Parties supérieures du corps couvertes de longs piquants un peu aplatis et marqués d'un sillon dans toute leur étendue; queue ayant le tiers de la longueur du corps, écailleuse depuis sa base, et terminée par une touffe de poils longs et plats, en forme de lanières. — De l'Inde (au-delà du Gange), et de la presqu'île de Malaca. — PORC-ÉPIC DE MALACA, Buff. Tom. 19, pag. 341, pl. 140, fig. 2.

6. RAT PERCHAL, *Mus Perchal*, Linn. Pelage, d'un brun-roussâtre en dessus, parsemé de poils

très-roides, mais flexibles, grisâtre en dessous; queue un peu moins longue que le corps. — Des environs de Pondichéri, dans l'Inde. — RAT PERCHAL, Buff. Tom. 19, pag. 339, pl. 138, fig. 2.

SOIXANTE-SEPTIÈME GENRE.

HAMSTER, *Cricetus*, Cuv., Geoffr.

Incisives médiocres; trois molaires simples, à couronne garnie de tubercules mousses, de chaque côté des mâchoires; quatre doigts et un rudiment de pouce aux pates antérieures; ongles robustes; queue très-courte et velue; de grandes abajoues sur les côtés de la tête et du cou; oreilles nues et assez grandes.

Espèce. 1. HAMSTER ORDINAIRE, *Cricetus vulgaris*, Cuv., Geoffr. D'un gris-roussâtre en dessus, noir en dessous et sur la partie inférieure des flancs, avec trois grandes tâches jaunâtres sur chaque côté de la partie antérieure du corps; pieds blancs; une tache blanche sous la gorge et la poitrine. — De l'Europe centrale, Allemagne, Pologne et Russie, et de Sibérie. — HAMSTER, Buff. Tom. 23, pag. 1 et 22, pl. 271, fig. 1.

SOIXANTE-HUITIÈME GENRE.

GERBOISE, *Dipus*, Linn.

Incisives moyennes; trois molaires simples, à

couronne garnie de tubercules mousses, de chaque côté des mâchoires; museau un peu obtus; yeux gros; pomettes très-saillantes; oreilles fort longues et velues; pates antérieures courtes, pourvues de quatre doigts et d'un rudiment de pouce; pates postérieures démesurément longues, très-grêles, ayant trois ou cinq doigts, selon les espèces; queue très-longue, ronde, grêle, couverte de poils courts dans toute sa longueur, et terminée par un flocon de grands poils.

Espèces. 1. GERBOISE GERBO, *Dipus Gerboa*, Linn. Pelage très-doux et soyeux, d'un fauve-clair en dessus, avec la pointe de beaucoup de poils noire; dessous du corps blanc, ainsi qu'un croissant sur chaque fesse; trois doigts aux pieds de derrière, dont celui du milieu est le plus long, tous armés d'ongles épais, courts et triangulaires. — D'Égypte, de Barbarie, d'Arabie et de Syrie. — GERBO, Buff. Tom. 23, pag. 47, 54 et 59, pl. 273, fig. 1.

2. GERBOISE ALAGTAGA, *Dipus Jaculus*. Linn. Pelage très-doux et soyeux, d'un fauve très-pâle en dessus, et blanc en dessous; museau blanc; un trait transversal blanc, en forme de croissant, sur chaque fesse; cinq doigts aux pieds de derrière, dont les deux latéraux sont très-petits et celui du milieu le plus long. — De la Tartarie, sur les rives du Tanaïs, du Volga, de l'Irtisch, etc. — ALAGTAGA, Buff. Tom. 23, pag. 48.

SOIXANTE-NEUVIÈME GENRE.

BATHYERGUE, *Bathyergus*, Illig.

Incisives supérieures et inférieures très-longues, très-larges, planes sur leur face antérieure, et tronquées carrément en biseau à l'extrémité; quatre molaires à couronne pourvue de tubercules mousses, de chaque côté des mâchoires; corps épais; tête grosse; cou court; membres très-courts, tous terminés par cinq doigts, dont les ongles sont assez robustes et propres à fouiller la terre; yeux extrêmement petits, mais visibles; point d'oreilles externes; queue fort courte.

Espèces. 1. BATHYERGUE DES DUNES, *Bathyergus maritimus*, Illig. Pelage d'un gris-blanchâtre; queue plate, couverte de longs poils raides, de couleur grise. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — GRANDE TAUPE D'AFRIQUE et GRANDE TAUPE DU CAP, Buff. Tom. 20, pag. 190, pl. 175, fig. 2.

2. BATHYERGUE CRICET, *Bathyergus capensis*, Illig. Pelage brun, plus foncé sur la tête qu'ailleurs; une tache blanchâtre autour de chaque trou auditif, une autre auprès de chaque œil et une sur le vertex; bout du museau blanc. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — TAUPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, Buff. Tom. 20, pag. 185, pl. 175, fig. 1 (1).

(1) *Nota.* Près du genre Bathyergue ou au voisinage de celui des Lemmings, il conviendrait peut-être de placer l'animal décrit d'après Rzack-

SOIXANTE-DIXIÈME GENRE.

PEDÈTE, *Pedetes*, Illig.

Incisives fortes, ayant leur face antérieure plane, celles d'en bas terminées en biseau oblique; quatre molaires composées, à couronne plane, entourée d'un cercle d'émail, interrompu par un sillon qui le partage en deux parties; museau obtus; oreilles longues, étroites, velues; yeux grands; pieds antérieurs très-courts, à cinq doigts terminés par des ongles longs et propres à fouir; pieds postérieurs très-longs, à quatre doigts, dont l'externe fort petit et le second le plus grand, tous armés d'ongles forts et obtus; queue fort longue et musculeuse, couverte de longs poils dans toute son étendue; une poche ventrale, dans les femelles, ne renfermant pas les mamelles, qui sont pectorales et au nombre de quatre.

Espèce. 1. PEDÈTE DU CAP, *Pedetes capensis*, Illig. Pelage d'un fauve jaunâtre-clair, varié de noirâtre en dessus, blanc en dessous, avec une

---

zinsky, par Buffon, sous le nom de *Zemni*, tome 20, page 183. Nous ne pouvons reconnaître en lui le véritable Zemni qui est l'*Aspalax* des anciens et dont on a formé le genre RAT-TAUPE. Selon sa description il aurait des oreilles, quoique courtes; des yeux, quoique petits, et une queue, quoique fort courte: or, le vrai zemni n'a aucune de ces parties apparentes. Par ces caractères, il se rapprocherait du Lemming Zokor, mais sa taille, beaucoup plus considérable que celle de ce rongeur, ne permet guère de le considérer comme appartenant à la même espèce.

ligne de la même couleur dans le pli des aines; jambes brunes; queue assez mince, roussâtre en dessus à l'origine, grise en dessous, et noire au bout. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — GERBOISE DU CAP, Tom. 23, pag. 55 et 67, pl. 274, fig. 1.

SOIXANTE-ONZIÈME GENRE.

MARMOTTE, *Arctomys*, Linn.

Incisives supérieures très-fortes, à face antérieure arrondie, les inférieures un peu comprimées; cinq molaires simples, à couronne tuberculeuse de chaque côté, en haut, et quatre en bas; corps plus ou moins épais et trapu; jambes courtes; quatre doigts et un pouce très-court aux pates de devant, cinq à celles de derrière; ongles très-robustes et propres à fouiller la terre; queue fort courte et couverte de poils; des abajoues dans quelques espèces; oreilles courtes.

Espèces. 1. MARMOTTE DES ALPES, *Arctomys Marmotta*, Linn. Corps très-épais; tête plate sur le chanfrein; museau gros; yeux grands; point d'abajoues; pelage composé de grands poils assez grossiers, d'un gris-noirâtre mêlé de gris-jaunâtre sur le corps et sur les flancs; dessus de la tête noirâtre; queue garnie de longs poils très-touffus, de la couleur du dos, avec le bout noir. — Des

hautes montagnes alpines de l'Europe et d'une partie de l'Asie. — MARMOTTE, Buff. Tom. 20, pag. 196 et 205, pl. 176, fig. 1.

2. MARMOTTE BOBAK, *Arctomys Bobac*, Linn. Formes, taille et proportions de la marmotte ordinaire; pelage d'un gris-jaunâtre entremêlé de poils bruns, qui donnent lieu à des ondes de cette couleur en dessus; quelques teintes rousses vers la tête; dessous du corps roussâtre. — De la Pologne et de l'Asie septentrionale. — BOBAK, Buff. Tom. 20, pag. 245 et 247, pl. 179, fig. 1.

3. MARMOTTE SOUSLIK, *Arctomys Citillus*, Linn. Corps plus mince que celui de la marmotte; pelage composé de poils courts et lustrés, en dessus d'un gris-brun ondé ou tacheté de blanc par gouttelettes, blanc en dessous; des abajoues; queue courte et assez mince. — D'Autriche, de Bohême, de Russie et de Sibérie. — SOUSLIK, Buff. Tom. 20, pag. 225, pl. 179 (variété tachetée). — ZIZEL, Buff. Tom. 20, pag. 240 (variété à pelage ondulé.) — JÉVRASCHKA OU MARMOTTE DE SIBÉRIE, Buff. Tom. 20, pag. 243 (variété sans ondes ni taches blanches).

4. MARMOTTE MONAX, *Arctomys Monax*, Linn., Gmel. Pelage brun en dessus, plus pâle sur les côtés et sous le ventre; museau d'un gris bleuâtre et noirâtre; queue de moitié aussi longue que le corps, couverte de poils noirâtres. — Des parties

méridionales des États-Unis. — Monax, Buff. Tom. 20, pag. 249, pl. 176, fig. 2 (1).

SOIXANTE-DOUZIÈME GENRE.

ÉCUREUIL, *Sciurus*, Linn.

Incisives médiocres, les supérieures plates en avant; cinq molaires simples en haut et quatre en bas, de chaque côté, à couronne tuberculeuse; doigts très-longs et bien divisés, armés d'ongles aigus et comprimés, quatre avec un pouce court et obtus aux pates de devant, cinq à celles de derrière; queue longue et touffue, à poils souvent distiques; quelquefois des abajoues.

* Sous-genre Écureuil. Point d'abajoues.

§ 1. *Queue à poils distiques sur sa face inférieure.*

Espèces. 1. Écureuil d'Europe, *Sciurus vulgaris*, Linn. Pelage d'un roux plus ou moins vif en dessus, et passant quelquefois au gris-cendré ou au gris-brun, blanc en dessous; oreilles garnies de longs poils, formant un pinceau au bout de chacune. — D'Europe et de Sibérie. — Écureuil, Buff. Tom. 19. pag. 228 et 239, pl. 128, fig. 1. — Petit-Gris de Sibérie, Buff. Tom. 19, pag. 236, pl. 128, fig. 2.

---

(1) *Nota.* La Marmotte de Kamtschatka de Buffon, tome 20, page 250, n'est rapportée à aucune espèce du genre Marmotte par les naturalistes nomenclateurs, et sa description est trop incomplète pour qu'on puisse la considérer comme en formant une distincte.

2. ÉCUREUIL PETIT-GRIS, *Sciurus cinereus*, Linn., Gmel. (S. *carolinensis*, Linn.). Pelage d'un gris lavé de fauve, blanc en dessous; bordure des flancs d'un fauve plus ou moins pur; oreilles sans pinceaux de poils. — De la Caroline et de la Pensylvanie, dans les États-Unis. — PETIT-GRIS, Buff. Tom. 22, pag. 327 et 334, pl. 266 (par erreur numérotée 265), fig. 1.

3. ÉCUREUIL COQUALLIN, *Sciurus variegatus*, Linn. Pelage varié de roux-orangé, de roussâtre et de noir en dessus; d'un roux-orangé uniforme en dessous; partie supérieure de la tête noire; bout du museau et oreilles blancs. — De la Nouvelle-Espagne. — COQUALLIN, Buff. Tom. 22, pag. 356 et 358, pl. 266 (par erreur numérotée 265), fig. 2.

4. ÉCUREUIL DU MALABAR, *Sciurus maximus*, Linn. Dessus de la tête, flancs et jambes de couleur marron-pourpre; une grande tache transversale sur les épaules, s'étendant sur le haut des bras; région des lombes, cuisses et queue d'un beau noir; dessous du corps, face interne et extrémités des quatre pates d'un jaune-pâle. — De la côte du Malabar, dans l'Inde. — GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE DE MALABAR, Buff. Tom. 19, pag. 259, pl. 130, fig. 1.

5. ÉCUREUIL DE MADAGASCAR, *Sciurus madagascariensis*, Shaw. Dessus du corps d'un noir-foncé, dessous d'un blanc-jaunâtre; ventre d'un brun

teint de jaune; queue toute noire, plus longue que le corps. — De l'île de Madagascar. — Écureuil de Madagascar, Buff. Tom. 19, pag. 261, pl. 130, fig. 2.

6. Écureuil Barbaresque, *Sciurus Getulus*, Linn. Dessus du corps brun, avec quatre lignes blanches longitudinales et parallèles entre elles; face externe des quatre membres d'un gris-brunâtre; parties inférieures du corps blanches, avec des teintes de jaune; queue brune, marquée de quatre bandes blanches longitudinales, dues aux anneaux alternativement bruns et blancs dont les poils de cette partie sont marqués. — De l'Afrique septentrionale et particulièrement de la Barbarie. — Barbaresque, Buff. Tom. 22, pag. 342, 345 et 353, pl. 267, fig. 2.

7. Écureuil Palmiste, *Sciurus palmarum*, Linn. Dessus du corps d'un gris-brun, marqué de trois bandes longitudinales et parallèles entre elles, d'un blanc sale, les deux latérales se prolongeant jusqu'aux yeux; dessous du corps blanc; queue roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous. — De l'Inde et peut-être d'Afrique? — Palmiste, Buff. Tom. 22, pag. 342, 347 et 348, pl. 267, fig. 1.

§ 2. *Queue entièrement ronde, ou distique à l'extrémité seulement.*

8. Écureuil de la Guyane, *Sciurus æstuans*, Linn. Pelage d'un gris-foncé olivâtre, lavé de rous-

sâtre en dessus, d'un roux pâle en dessous; queue ronde, plus longue que le corps, nuancée de brun, de noir et de fauve; pates de la couleur du dos. — De la Guyane, du Brésil. — GRAND GUERLINGUET, Buff. Tom. 19, pag. 263 et 264, pl. 129, fig. 1.

9. ÉCUREUIL NAIN, *Sciurus pusillus*, Linn. Dessus du corps d'un gris-brun olivâtre; parties inférieures de la même couleur, mais plus claire; museau fauve; queue ronde, plus courte que le corps, couverte de poils mélangés de brun et de fauve. — De la Guyane. PETIT GUERLINGUET, Buff. Tom. 19, pag. 263 et 265, pl. 129, fig. 2.

** Sous-genre TAMIA. Bouche pourvue d'abajoues qui s'étendent sur les côtés du cou; queue formée de poils distiques.

10. ÉCUREUIL SUISSE, *Sciurus striatus*, Linn. Dessus du corps d'un brun-fauve, avec cinq raies longitudinales brunes-foncées, et deux blanches; croupe rousse; parties inférieures blanches; queue noirâtre en dessus, rousse et bordée de noir en dessous. — De l'Asie et de l'Amérique septentrionales. — SUISSE, Buff. Tom. 22, pag. 342, 344 et 354, pl. 268, fig. 2.

SOIXANTE-TREIZIÈME GENRE.

POLATOUCHE, *Pteromys*, Cuv., Geoffr.

Incisives médiocres; molaires simples, à couronne tuberculeuse, cinq en haut et quatre en

bas, de chaque côté; quatre doigts séparés, et un pouce très-court et obtus aux pates de devant, cinq doigts à celles de derrière; peau des flancs étendue entre les membres antérieurs et les postérieurs, et formant comme un vaste manteau, velu sur ses deux faces; queue longue et velue, avec des poils quelquefois distiques; point d'abajoues.

Espèces. 1. POLATOUCHE TAGUAN, *Pteromys petaurista*, Cuv. Pelage brun, pointillé de blanc en dessus, d'un gris-blanchâtre en dessous, avec du brun sous le cou; cuisses rousses; pieds bruns; queue ronde, à poils non distiques, noirâtre dans presque toute son étendue; membrane des flancs, formant un angle saillant près du poignet, de la couleur du dos en dessus, et bordée de roussâtre. — De l'archipel des Indes orientales. — TAGUAN OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT, Buff. Tom. 22, pag. 315, pl. 265, fig. 1 et 2.

2. POLATOUCHE D'AMÉRIQUE, *Pteromys Volucella*, Linn., Cuv. Pelage d'un gris-roussâtre en dessus, blanc en dessous; queue presque aussi longue que le corps, aplatie, à poils distiques, présentant en dessus la couleur du dos, et en dessous celle du ventre. — Des États-Unis, depuis le Canada jusqu'en Virginie. — POLATOUCHE (individu d'Amérique), Buff. Tom. 22, pag. 290 et 297, pl. 263, fig. 1 et 2, et pl. 264, fig. 1.

3. POLATOUCHE DE SIBÉRIE, *Pteromys sibiricus*, Desm. (*Sciurus volans*, Linn.). Pelage d'un gris-cendré en dessus, blanc en dessous; queue n'ayant que la moitié de la longueur du corps, aplatie, à poils distiques. — De Lithuanie, de Finlande et de Sibérie. — POLATOUCHE (individu de l'ancien continent), Buff. Tom. 22, pag. 290.

SOIXANTE-QUATORZIÈME GENRE.

AYE-AYE, *Cheiromys*, Cuv.

Incisives très-fortes, les inférieures surtout, beaucoup plus comprimées, et surtout plus étendues d'avant en arrière que dans les autres rongeurs, ressemblant à des socs de charrue; cinq doigts très-séparés à chaque extrémité; le doigt du milieu des pates antérieures très-allongé, très-grêle; les pates postérieures formées en main, avec un pouce opposable aux autres doigts; queue très-longue; oreilles fort grandes, membraneuses et nues; deux mamelles inguinales.

Espèce. 1. AYE-AYE MADÉGASSE, *Cheiromys madagascariensis*, Cuv. Pelage assez grossier, d'un brun mêlé de jaune; queue longue et épaisse, garnie de gros crins noirs. — De l'île de Madagascar. — AYE-AYE, Buff. Tom. 22, pag. 362, pl. 268, fig. 1.

Seconde division. RONGEURS NON CLAVICULÉS. Clavicules nulles ou incomplètes.

SOIXANTE-QUINZIÈME GENRE.

PORC-ÉPIC, *Hystrix*, Linn.

Incisives très-fortes; quatre molaires composées, de chaque côté des mâchoires, à couronne plate, marquée d'une ligne d'émail, qui se replie dans l'intérieur de ces dents, et semble les diviser en deux parties; quatre doigts et un pouce court et obtus aux pates de devant, cinq doigts à celles de derrière; ongles robustes et propres à fouiller la terre; corps couvert de gros piquants raides et aigus, plus ou moins longs, quelquefois entremêlés de poils; queue plus ou moins longue, nue et prenante en dessous, dans quelques espèces; langue hérissée d'écailles épineuses.

* Sous-genre Porc-épic. Queue non prenante.

Espèces. 1. Porc-Épic commun, *Hystrix cristata*, Linn. Des piquants très-longs sur le dos, annelés de brun-noir et de blanc; une crinière de longues soies raides sur la tête et la nuque; queue courte, conique, portant des tuyaux tronqués et vides, suspendus à des pédicules minces. — D'Afrique et de quelques parties méridionales de l'Italie, de l'Espagne et de la Grèce. — Porc-Épic, Buff. Tom. 23, pag. 77 et 85, pl. 275, fig. 1; — et Porc-Épic des Indes, *ibid.* fig. 2.

2. Porc-Épic Urson, *Hystrix dorsata*, Linn. Piquants courts, en partie cachés dans les poils

du dos, des flancs et du dessus de la tête, qui sont bruns; queue un peu allongée, et aussi garnie de piquants mêlés aux poils; point de crinière; de longues soies sur la tête et la nuque. — Des États-Unis. — URSON, Tom. 23, pag. 112 et 115, pl. 278, fig. 1.

** Sous-genre COENDOU. Queue prénante.

3. PORC-ÉPIC COUIY, *Hystrix Couiy*, Desm. Corps couvert de piquants nombreux, assez courts et raides, jaunâtres à leur base et à leur pointe, et bruns au milieu, entremêlés de longues soies brunes, noirâtres ou jaunâtres; queue épaisse, plus longue que celle de l'urson, nue en dessous, dans sa dernière moitié. — Du Mexique et du Paraguay : sans doute aussi du Brésil. — COENDOU, de la description de Buffon, Tom. 23, pag. 105, pl. 277, fig. 1 (1).

4. PORC-ÉPIC COENDOU, *Hystrix Cuandu*, Desm. Museau gros et court; tête bombée au front; corps couvert de piquants courts, annelés de blanc et de noir, sans mélange de poils ou de soies en dessus; queue très-longue, assez mince, nue au bout et prenante. — Du Brésil, de la Guyane et de l'île de la Trinité. — COENDOU A

(1) Cet animal que M. Frédéric Cuvier a considéré comme une espèce voisine de l'urson, et auquel il a donné le nom d'*Érethizon Buffonii*, n'est regardé, par M. Georges Cuvier, que comme un véritable urson défiguré et privé de son poil.

LONGUE QUEUE, Buff. Tom. 23, pag. 108, pl. 277, fig. 2 ; et en partie l'article COENDOU de la pag. 98 (mais non la description de la pag. 105, qui est celle de l'espèce précédente).

SOIXANTE-SEIZIEME GENRE.

LIÈVRE, *Lepus*, Linn.

Incisives fortes; les supérieures aplaties, et marquées sur leur face antérieure, d'un sillon longitudinal, avec deux autres très-petites dents appliquées derrière elles; deux inférieures tranchantes et terminées en biseau; six molaires supérieures et cinq inférieures de chaque côté, composées, à couronne plate et marquée de replis d'émail transversaux; cinq doigts aux pates de devant, quatre à celles de derrière, ayant la plante et la paume des pieds velues, et des ongles médiocres et obtus; oreilles très-longues, en cornet, mobiles; queue très-courte, velue et retroussée sur le dos.

Espèces. 1. LIÈVRE ORDINAIRE, *Lepus timidus*, Linn. Pelage d'un gris-fauve, nuancé de brun; oreilles plus longues que la tête d'un dixième, et plus courtes que les pieds de derrière, cendrées en arrière et noires à la pointe; queue de la longueur de la cuisse, blanche, avec une ligne noire en dessus. — De l'Europe, la Russie, l'Asie mineure, etc. — LIÈVRE, Buff. Tom. 18, pag. 282 et 303, pl. 91, fig. 1.

2. LIÈVRE LAPIN, *Lepus Cuniculus*, Linn. Pelage d'un gris mêlé de fauve, avec du roux à la nuque; gorge et ventre blanchâtres; oreilles à-peu-près de la longueur de la tête; queue moins longue que la cuisse, brune en dessus. — D'Afrique, d'Espagne et de toutes les contrées méridionales et tempérées de l'Europe. — LAPIN, Buff. Tom. 18, pag. 343 et 355, pl. 91, fig. 2.

Variétés domestiques. A. LAPIN COMMUN OU DE CLAPIER.

Oreilles plus grandes que celles du lapin sauvage, ou de garenne; tête plus petite; plante des pieds couverte de poils roux; couleur du pelage, grise, blanche, noire, rousse ou variée.

B. LAPIN RICHE.

Pelage d'une couleur générale grise d'ardoise, plus ou moins foncée, piquetée de blanc dans certaines parties, et notamment sur les régions postérieures du corps, le ventre et la poitrine; tête et oreilles entièrement noirâtres; plante des pieds rousse.

C. LAPIN D'ANGORA.

Poils très-longs, très-soyeux et fins, ondoyants et comme frisés, blancs, gris, cendrés, roux ou noirs, ou variés par taches de ces différentes couleurs.

3. LIÈVRE TOLAÏ, *Lepus Tolai*, Pall. Pelage mêlé de brun et de fauve; ventre blanc; cou d'un blanc jaunâtre en dessus, et jaunâtre en dessous, ainsi que les pates; oreilles un peu plus longues que

la tête dans les mâles, et plus courtes dans les femelles, bordées de noir au bout. — De Mongolie, de Daourie et du grand désert de Gobe, au Thibet. — Tolaï, Buff. Tom. 18, pag. 352.

4. Lièvre Tapéti, *Lepus brasiliensis*, Linn. Pelage varié de brun et de jaunâtre en dessus; un demi-collier blanc sous le cou; oreilles beaucoup plus courtes que la tête; queue très-courte. — Du Brésil et du Paraguay. — Tapéti, Buff. Tom. 18, pag. 353.

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME GENRE.

CABIAI, *Hydrochœrus*, Erxleb.

Incisives très-fortes, celles d'en haut marquées d'un sillon longitudinal sur leur face antérieure; quatre molaires composées de chaque côté, les postérieures étant les plus grandes, et formées de lames d'émail nombreuses, simples et parallèles, les antérieures offrant des lames fourchues; quatre doigts aux pieds de devant, et trois aux pieds de derrière, tous palmés et armés d'ongles forts et épais, ressemblant un peu à des sabots; point de queue; mamelles nombreuses.

Espèce. 1. Cabiai Capybare, *Hydrochœrus Capybara*, Erxleb. Tête grosse; museau gros et obtus; chanfrein arqué; yeux grands; oreilles courtes, arrondies, droites, nues; cou court; corps épais, et assez bas sur jambes; pelage composé

de poils rares et semblables à des soies de cochon, mais plus fins, généralement de couleur brun-roussâtre foncé en dessus, fauve en dessous. — Du Brésil, de la Guyane et du Paraguay. — CABIAI, Buff. Tom. 22, pag. 367, pl. 269, fig. 3.

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME GENRE.

COBAYE, *Cavia*, Linn., Cuv.

Incisives médiocres, les supérieures marquées d'un sillon longitudinal sur leur face antérieure; quatre molaires composées, de chaque côté des mâchoires, n'ayant chacune qu'une lame simple et une lame fourchue d'émail, saillantes sur leur couronne; quatre doigts séparés aux pieds de devant, trois à ceux de derrière; ongles obtus, presque en forme de petits sabots; point de queue; deux mamelles ventrales.

Espèce. 1. COBAYE COCHON-D'INDE, *Cavia Cobaya*, Linn. Corps gros, cylindrique et trapu; cou très-court; tête oblongue; museau gros et épais; yeux gros; oreilles nues, assez grandes, plus larges que hautes; pelage d'un gris-roussâtre, uniforme dans l'état de nature (*Aperea*) et varié de blanc, de noir-foncé, et de roux dans la domesticité (Cochon-d'Inde). — Du Brésil. — APÉREA, Buff. Tom. 19, pag. 381. — COCHON-D'INDE, *ejusd.*, pag. 377 et 383, pl. 146, fig. 1.

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME GENRE.

AGOUTI, *Dasyprocta*, Illig.

Incisives assez fortes, les supérieures aplaties sur leur face antérieure; quatre molaires composées, presque égales entre elles, à chaque côté des mâchoires, à couronne plate, irrégulièrement sillonnée et à contour arrondi; quatre doigts aux pieds de devant, trois à ceux de derrière, tous libres; jambes fines et assez longues; une petite queue, ou un tubercule en place; mamelles en nombre variable, selon les espèces.

Espèces. 1. Agouti Acuti, *Dasyprocta Acuti*, Desm. Tête assez semblable à celle du lapin, mais plus étroite; chanfrein très-arqué; oreilles nues et arrondies; cou assez long; corps mince antérieurement; croupe arrondie; pelage composé de poils peu longs, fermes et luisants, de couleur généralement brune, piquetée de jaune ou de roussâtre; fesses rousses; queue très-courte; douze mamelles. — De la Guyane et du Brésil. — Agouti, Buff. Tom. 20, pag. 428 et 435, pl. 196, fig. 1.

2. Agouti Akouchi, *Dasyprocta Acuschy*, Desm. Formes générales de l'agouti proprement dit, mais ayant le corps un peu moins gros; pelage brun, piqueté de fauve; croupe noirâtre; queue mince et un peu allongée; six mamelles. — De la Guyane. — Akouchi, Buff. Tom. 20, pag. 458, pl. 196, fig. 2.

QUATRE-VINGTIÈME GENRE.

PACA, *Cœlogenus*, Fréd. Cuv.

Incisives très-fortes, les supérieures aplaties en devant, et tronquées obliquement en biseau à leur extrémité, les inférieures un peu comprimées latéralement et arrondies sur leur face antérieure; quatre molaires composées de chaque côté des mâchoires, à couronne plate, irrégulièrement sillonnée; cinq doigts à chaque pied, l'interne à ceux de devant, et les deux latéraux à ceux de derrière, très-petits; queue extrêmement courte; une sorte de poche ou cavité sur les joues, dont l'ouverture est extérieure; mamelles au nombre de quatre.

Espèces. 1. Paca fauve, *Cœlogenus fulvus*, Fréd. Cuv. Corps épais et allongé, bas sur jambes; tête forte et longue; yeux gros; oreilles courtes, nues et arrondies; pelage, composé de poils courts et luisants, de couleur fauve, avec quatre ou cinq lignes de taches blanches sur chaque flanc; tête osseuse très-rugueuse, ayant les arcades zygomatiques fort larges et très-écartées. — Du Brésil et de la Guyane. — Paca, Buff. Tom. 22, pag. 389 et 402, pl. 269, fig. 1.

2. Paca brun, *Cœlogenus subniger*, Fréd. Cuv. Formes, taille et proportions du précédent; pelage d'un brun-noirâtre, marqué, sur chaque flanc,

de quatre ou cinq lignes longitudinales de taches blanches; tête osseuse avec les arcades zygomatiques médiocrement écartées. — De la Guyane, du Brésil et du Paraguay. — PACA, Buff. Tom. 22, pag. 392, pl. 269, fig. 2.

ORDRE VI. ÉDENTÉS.

Quatre membres, dont les extrémités ne sont jamais conformées en mains; doigts pourvus de grands ongles; dents incisives manquant constamment, et quelqefois les canines et même les molaires; mamelles en nombre variable.

Première tribu. LES TARDIGRADES. Édentés à face courte, et membres antérieurs fort longs; n'ayant que des canines et des molaires.

QUATRE-VINGT-UNIÈME GENRE.

BRADYPE, *Bradypus*, Linn.

Des molaires cylindriques, précédées, de chaque côté des mâchoires, par une canine un peu plus élevée qu'elles, et en forme de pyramide trièdre; bras et avant-bras très-grêles et beaucoup plus longs que les cuisses et les jambes, qui sont comme crochues et tournées l'une vers l'autre; tête petite et arrondie, avec la face aplatie; doigts

au nombre de trois au plus, tous réunis ou soudés ensemble, et terminés par de très-fortes griffes en forme de crochet; point de queue ni d'oreilles externes.

Espèces. 1. BRADYPE UNAU, *Bradypus didactylus*, Linn. Deux ongles aux pates de devant, qui sont d'un sixième plus longues que celles de derrière; trois grands ongles à celles-ci; face oblique; crâne peu saillant en avant; mâchoire inférieure avancée en pointe; pelage composé de poils très-grossiers, secs et non élastiques, comme du foin, très-longs, surtout vers la nuque, et d'un gris-brunâtre. — Du Brésil et de la Guyane. — UNAU, Buff. Tom. 23, pag. 282 et 303, pl. 290, fig. 1; — et KOURI OU PETIT UNAU, Buff. Tom. 23, pag. 299, pl. 290, fig. 2.

2. BRADYPE AÏ, *Bradypus tridactylus*, Linn. Trois grands ongles à tous les pieds; membres antérieurs presque du double plus longs que les postérieurs; front saillant; mâchoire inférieure comme tronquée en avant; pelage grossier et sec, d'un gris plus ou moins brun et entremêlé de blanchâtre; dos souvent marqué d'une tache orangée ou jaunâtre, traversée par une ligne noirâtre longitudinale. — De l'Amérique méridionale, depuis le Brésil jusqu'au Mexique. — AÏ, Buff. Tom. 23, pag 282 et 314, pl. 291, fig. 1 et 2.

Seconde tribu. LES ÉDENTÉS; PROPREMENT DITS, Museau plus ou moins allongé; membres pro-

portionnés au volume du corps; des molaires seulement, ou point de dents.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME GENRE.

TATOU, *Dasypus*, Linn.

Des dents molaires seulement; un test écailleux et dur, composé de nombreux compartiments symétriques, semblables à de petits pavés, qui recouvre la tête, le corps et la queue; carapace du corps formée de trois parties, un bouclier arrondi sur les épaules, un semblable sur la croupe, et des bandes mobiles transversales, plus ou moins nombreuses entre eux; cinq doigts partout, ou seulement quatre antérieurs; ongles robustes; langue peu extensible; oreilles longues et étroites; queue plus ou moins longue, conique et entourée d'anneaux écailleux.

* *Tatous ayant quatre doigts aux pieds de devant; deux ou quatre mamelles.*

Espèces. 1. Tatou Apar, *Dasypus Apar*, Desm. (D. *tricinctus*, Linn.) Queue fort courte, aplatie; oreilles médiocres; trois bandes mobiles à la carapace; compartiments de celle-ci régulièrement tuberculeux; pieds assez faibles; deux mamelles pectorales.—Du Tucuman et des environs de Buénos-Ayres, au Paraguay. — Apar, Buff. Tom. 23, pag. 209.

2. Tatou Péba, *Dasypus Peba*, Desm. (D. *septem-*

cinctus, *octocinctus* et *novemcinctus*, Linn. Queue ronde, annelée dans toute son étendue, à-peu-près de la longueur du corps; sept, huit et plus souvent neuf bandes mobiles à la carapace; compartiments des boucliers des épaules et de la croupe petits et arrondis, ceux des bandes mobiles rectangulaires; museau très-prolongé; oreilles fort longues; quatre mamelles. — De la Guyane, du Brésil et du Paraguay. — TATUÈTE, ou TATOU A HUIT BANDES, Buff. Tom. 23, pag. 217 et 262. — CACHICAME, ou TATOU A NEUF BANDES, Buff. Tome 23, pag. 219 et 243, pl. 287, fig. 1. — TATOU A LONGUE QUEUE, Buff. Tom. 23, pag 241, pl. 287, fig. 2.

** *Tatous ayant cinq doigts aux pieds de devant et deux mamelles pectorales.*

3. TATOU GÉANT, *Dasypus giganteus*, Desm. (D. *Gigas*, Cuv.) Queue ronde, ayant au moins la moitié de la longueur du corps, couverte d'écailles tuilées; douze ou treize bandes mobiles à la cuirasse, composées de compartiments plus longs que larges; oreilles assez petites; tête un peu bombée; museau long; ongles très-robustes. —Des parties septentrionales du Paraguay. — Second KABASSOU, Buff. Tom. 23, pag. 269, pl. 289, fig. 2.

4. TATOU TATOUAY, *Dasypus Tatouay*, Desm. (D. *unicinctus*, et D. *duodecimcinctus*, Linn.)

Queue ronde, ayant moins de la moitié de la longueur du corps, portant des tubercules assez rares et distants entre eux; douze ou treize bandes mobiles à la carapace, composées de compartiments rectangulaires, plus larges que longs; oreilles grandes; tête un peu bombée; museau long; ongles très-robustes. — De la Guyane, du Brésil; rare au Paraguay. — KABASSOU, ou TATOU A DOUZE BANDES, Buff. Tom. 23, pag. 223 et 265, pl. 289, fig. 1.

5. TATOU ENCOUBERT, *Dasypus Encoubert*, Desm. (D. *sexcinctus* et *octodecimcinctus*.) Queue ronde, ayant à-peu-près la moitié de la longueur du corps, annelée seulement à sa base; six ou sept bandes mobiles à la cuirasse, formées de compartiments grands, rectangulaires, lisses, plus longs que larges; oreilles assez longues; tête plate sur le front; museau peu prolongé; des écailles au-dessus des yeux; ongles médiocrement développés.—Du Paraguay. — ENCOUBERT, ou TATOU A SIX BANDES, Buff. Tom. 23, pag. 213, 237 et 272, pl. 286, fig. 1 et 2. — CIRQUINÇON OU TATOU A DIX-HUIT BANDES, Buff. Tom. 23, pag. 225.

QUATRE-VINGT-TROISIÈME GENRE.

ORYCTÉROPE, *Orycteropus*, Cuv.

Des molaires seulement, composées d'une multitude de petits cylindres creux, de substance émailleuse; tête très-allongée; corps long, épais et

bas sur jambes, revêtu d'une peau épaisse et de poils ras; quatre doigts aux pieds de devant, cinq à ceux de derrière, munis d'ongles gros, plats, propres à fouiller la terre, et non tranchants; langue extensible hors de la bouche; oreilles et queue fort longues.

Espèce. 1. ORYCTÉROPE DU CAP, *Orycteropus capensis*, Cuv. Soies dont le corps est couvert, d'un gris-sale, à-peu-près roussâtres sur les flancs et sous le ventre, et d'un brun obscur, vers les extrémités des membres. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — COCHON DE TERRE, Buff. Tom. 23, pag. 195, pl. 281, fig. 2.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME GENRE.

FOURMILIER, *Myrmecophaga*, Linn.

Point de dents du tout; mâchoire inférieure presque réduite à l'état rudimentaire, non articulée d'une manière solide avec le crâne; museau plus ou moins prolongé; oreilles courtes ou presque nulles, langue très-extensible hors de la bouche; tantôt quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière; tantôt deux seulement aux premiers et quatre aux derniers; ongles très-robustes, surtout ceux des pates antérieures; queue longue, couverte de poils grands et lâches, ou bien de poils ras, à bout préhensible ou non, selon les espèces.

Espèces. 1. FOURMILIER TAMANOIR, *Myrmecophaga jubata*, Linn. Museau extrêmement prolongé, terminé par un nez à narines très-rapprochées et une bouche fort petite; oreilles très-courtes et arrondies; pieds de devant à quatre doigts, les postérieurs à cinq; queue non prenante, garnie de très-grands poils bruns formant panache; pelage brun, avec une ligne oblique noire, bordée de blanchâtre, commençant sur chaque épaule et se portant vers la région des lombes, en se rétrécissant. — De la Guyane, du Brésil et du Pérou. —TAMANOIR, Buff. Tom. 23, pag. 125, 142 et 151, pl. 280, fig. 1.

2. FOURMILIER TAMANDUA, *Myrmecophaga Tamandua*, Desm. Museau très-prolongé, mais beaucoup moins que celui du tamanoir; oreilles courtes; pieds de devant à quatre doigts, les postérieurs à cinq; queue presque ronde, velue à sa base, nue à sa pointe; pelage variant du gris-sale au fauve, au brun et au noir-foncé, ayant souvent une bande oblique d'une autre couleur, prenant sur les épaules, et se dirigeant en arrière vers le bas du dos. — De la Guyane, du Brésil et du Paraguay. — TAMANDUA, Buff. Tom. 23, pag. 125 et 146, pl. 280, fig. 2.

3. FOURMILIER DIDACTYLE, *Myrmecophaga didactyla*, Linn. Tête ronde; museau un peu prolongé et pointu; conque externe de l'oreille extrêmement petite, deux ongles seulement aux pieds de

devant, dont un beaucoup plus grand que l'autre, quatre à ceux de derrière; queue très-longue, fort grosse à sa base, terminée en pointe, nue et prenante en dessous, à son extrémité; poil laineux, court, fauve, avec une ligne dorsale plus rousse. — De la Guyane, et du Brésil. — Fourmilier, Buff. Tom. 23, pag. 125 et 156, pl. 281, fig. 1.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME GENRE.

PANGOLIN, *Manis*, Linn.

Point de dents du tout; mâchoire inférieure très-petite; museau prolongé; langue très-extensible; oreilles très-courtes et arrondies; corps et queue, qui est extrêmement longue et grosse, entièrement recouverts en dessus de grandes écailles triangulaires, tranchantes, disposées en quinconce et à recouvrement, comme des tuiles; cinq doigts armés d'ongles très-robustes, aux quatre pieds; corps très-allongé, bas sur pates, ayant l'apparence générale de celui d'un lézard, et pouvant se rouler en boule.

Espèces. 1. Pangolin a grosse queue, *Manis macroura*, Desm. Queue plus courte que le corps, extrêmement large à sa base; écailles du corps formant onze rangées longitudinales; dessous de la tête et du ventre, et extrémités des pates nus. — Des Indes orientales, et peut-être des îles de l'archipel Indien. — Pangolin, Buff. Tom. 23, pag. 174, pl. 284, fig. 1.

2. PANGOLIN D'AFRIQUE, *Manis africana*, Desm. Queue beaucoup plus longue que le corps, déprimée; écailles formant sur le dos onze rangées longitudinales; dessous de la tête, poitrine, ventre et extrémités des membres antérieurs couverts de soies brunes. — Du Sénégal et de la côte de Guinée. — PHATAGIN, Buff. Tom. 23, pag. 174 et 189, pl. 284, fig. 2.

ORDRE VII. PACHYDERMES.

Quatre membres, servant seulement pour la marche, terminés par des doigts courts, en nombre variable, dont la dernière phalange est entièrement enveloppée par un étui de corne ou sabot; organes de la digestion non disposés pour la rumination.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES PROBOSCIDIENS.

Pachydermes pourvus d'une grande trompe et de défenses; ayant cinq doigts à chaque pied.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME GENRE.

ÉLÉPHANT, *Elephas*, Linn.

Deux molaires de chaque côté des mâchoires, composées d'un certain nombre de lames verticales, formées chacune de substance osseuse

enveloppée d'émail, et liées ensemble par une substance cémenteuse; deux grosses défenses (incisives), arquées en dessous, à la mâchoire supérieure; tête grosse; nez prolongé en une énorme trompe, dont l'extrémité est terminée en dessus par un appendice ou doigt mobile; oreilles très-grandes et aplaties sur les côtés de la tête; cou très court; corps gros; jambes très-fortes et très-élevées; cinq doigts à chaque pied; peau très-épaisse, nue et rugueuse; queue médiocre, terminée par une touffe de gros crins; deux mamelles pectorales.

Espèces. 1. ÉLÉPHANT DES INDES, *Elephas indicus*, Cuv. Tête oblongue; front plat ou même un peu concave; occiput élevé et présentant deux bosses séparées par une dépression; oreilles médiocrement développées; défenses peu remarquables par leur grosseur; molaires formées de nombreuses lames minces, et dont la coupe, sur la couronne, présente autant de rubans émailleux, étroits et parallèles entre eux; quatre sabots seulement aux pieds de derrière. — De l'Asie méridionale. — ÉLÉPHANT, Buff. Tom. 24, pag. 39, 131, 136, pl. 306, 307 et 308.

2. ÉLÉPHANT D'AFRIQUE, *Elephas africanus*, Cuv. Tête ronde, front convexe, occiput très-saillant et formant une seule bosse dans son milieu; oreilles extrêmement grandes et aplaties sur les côtés du cou; défenses très-grosses et très-fortes; molaires formées d'un assez petit nom-

bre de lames épaisses dans leur milieu, de façon que leur coupe, sur la couronne, présente des figures de losanges; trois sabots seulement aux pieds de derrière. — De l'Afrique équatoriale et méridionale. — ÉLÉPHANT, Buff. Tom. 24, pag. 39 et 158, pl. 309 (jeune individu) (1).

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME GENRE.

MASTODONTE, *Mastodon*, Cuv. (Animaux fossiles).

Squelette ayant la plus grande analogie avec celui des élephants; molaires simples très-grosses, à racines plus ou moins nombreuses, et ayant la couronne garnie de grosses pointes coniques mousses, pour l'ordinaire disposées sur deux rangs longitudinaux.

Espèce. 1. MASTODONTE GÉANT, *Mastodon giganteum*, Cuv. Molaires assez larges, relativement à leur longueur, leur couronne présentant, lorsque ses pointes sont à demi usées, des losanges d'é-

---

(1) Quelques os d'éléphant trouvés en Sibérie, en France et dans d'autres contrées, sont indiqués dans la description du Cabinet, sous les n°s 988, 989, 992 à 996, 999 à 1001, 1004, 1006, 1022 à 1024, 1032 à 1037, tome 24, page 204 et suiv.

M. Cuvier qui a distingué cette espèce d'éléphant fossile des deux vivantes, la caractérise ainsi :

ÉLÉPHANT FOSSILE ou MAMMOUTH, *Elephas primogenius*. Tête oblongue, front concave, alvéoles des défenses très-grandes; molaires très-larges marquées, sur leur couronne, de rubans émailleux parallèles entre eux et très-serrés; mâchoire inférieure obtuse en avant.

mail. — *Voyez*, tome 4, pag. 143 et suivantes, l'Histoire de la découverte des restes de cette espèce dans l'Amérique septentrionale, et les planches 1 à 5 de la Théorie de la Terre. (*Nota.* La pl. 6 représente une molaire d'hippopotame aussi fossile.)

SECONDE FAMILLE.

LES PACHYDERMES PROPREMENT DITS.

Pachydermes ayant trois ou quatre doigts aux pieds.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME GENRE.

HIPPOPOTAME, *Hippopotamus*, Linn.

Quatre doigts à tous les pieds, terminés par de petits sabots appuyant sur le sol; quatre incisives à chaque mâchoire, les supérieures grosses, courtes, coniques et dirigées en en bas, les inférieures cylindriques, dirigées obliquement en avant, et dont les deux du milieu sont les plus fortes; de très-grosses canines arquées et s'entrecroisant; six molaires partout, ayant leur couronne usée, entourées d'une ligne d'émail figurant un double trèfle; deux mamelles ventrales.

Espèce. 1. HIPPOPOTAME AMPHIBIE, *Hippopotamus amphibius*, Linn. Corps très-massif; ventre traînant presque à terre; tête longue et plate sur le front et le crâne; gueule très-fendue, laissant voir les canines et les incisives supérieures lors-

qu'elle est fermée; oreilles p... en cornet, placées bas; yeux très-petits; peau épaisse, ... et brune; queue courte et presque nue.—Des bords des grands fleuves de l'Afrique méridionale.—HIPPOPOTAME, Buff. Tom. 24, pag. 302, 328, 331, 335, 337, 352 et 365, pl. 323, fig. 1 et 2.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME GENRE.

COCHON, *Sus*, Linn.

Quatre doigts à chaque pied, deux mitoyens, égaux entre eux, armés de forts sabots, appuyant sur le sol, et deux postérieurs beaucoup plus courts et plus petits; ordinairement quatre incisives supérieures perpendiculaires, et six inférieures, dirigées obliquement en avant; des canines recourbées vers le haut et en dehors; sept molaires de chaque côté des mâchoires, les postérieures à couronne tuberculeuse; tête conique; museau comme tronqué au bout, et soutenu par un os du boutoir; douze mamelles; peau épaisse, revêtue de poils raides et longs.

Espèces. 1. COCHON ORDINAIRE, *Sus Scrofa*, Linn. Défenses robustes, triangulaires, dirigées latéralement, médiocrement allongées; tête forte; cou court; corps épais, jambes assez courtes et fortes; oreilles courtes, triangulaires et droites; fourrure épaisse et grossière, composée de longues soies, les unes noires, les autres grises ou fauves,

d'où il résul... ...e teinte générale de gris-noirâtre.

...urope et d'Asie.—SANGLIER, Buff. Tom. 17, pag. 214, 246 et suiv., pl. 31, fig. 1. — Jeune individu ou MARCASSIN, ayant le pelage rayé de bandes longitudinales, alternativement d'un fauve-clair et d'un fauve-brun, pl. 30, fig. 2.

Variétés domestiques. A. COCHON ORDINAIRE.

Oreilles grandes et tombantes; canines petites, ne sortant pas de la bouche; soies du corps plus ou moins rares, d'un blanc-jaunâtre ou noires. — COCHON, Buff. Tom. 17, pag. 214, 245 et suiv., pl. 31, fig. 2.

B. COCHON DE SIAM.

Oreilles courtes, droites et mobiles; museau et cou courts; corps épais et rond, bas sur jambes; celles-ci fortes; couleur ordinairement noirâtre. — COCHON DE SIAM, Buff. Tom. 17, pag. 214, 245 et suiv., pl. 30, fig. 1.

C. COCHON DE GUINÉE.

Tête petite; oreilles longues, minces et très-pointues; queue longue, sans poil, touchant presque à terre; poil court, roux, brillant; celui du cou et de la croupe un peu long. — COCHON DE GUINÉE, Buff. Tom. 23, pag. 396.

2. COCHON BABIROUSSA, *Sus Babyrussa*, Linn. Corps svelte, élevé sur jambes; défenses très-longues, grêles, relevées verticalement au dessus de la tête, les supérieures se recourbant en arrière, un peu

en spirale, les inférieures simplement arquées; queue longue; pelage doux, composé de poils courts, un peu frisés, d'un roussâtre plus ou moins mêlé de noir. — De Célèbes, Bornéo et autres îles de l'archipel Indien. — BABIROUSSA, Buff. Tom. 23, pag. 361 et 368, pl. 304, fig. 1.

3. COCHON A MASQUE, *Sus personatus*, Fréd., Cuv. Formes générales du sanglier ordinaire; défenses médiocres, anguleuses et dirigées latéralement; une protubérance assez volumineuse sur chaque joue, ayant l'apparence d'une mamelle de femme. — De l'île de Madagascar. — SANGLIER DE MADAGASCAR, Buff. Tom. 23, pag. 399, n° 1385 de la description du Cabinet.

QUATRE-VINGT-DIXIÈME GENRE.

PHACOCHOERE, *Phacochœrus*, Fréd. Cuv.

Corps et pieds conformés comme ceux des cochons; canines, ou défenses énormes, latérales et dirigées en haut; molaires composées de cylindres émailleux, disposés sur trois rangs, renfermant la substance osseuse, et joints ensemble par un cortical, ces cylindres formant des cercles d'émail sur la couronne, qui est plate.

Espèce. 1. PHACOCHOERE AFRICAIN, *Phacochœrus africanus*, Fréd. Cuv. Deux incisives supérieures, grosses, triangulaires et verticales; six inférieures, dont les deux du milieu plus petites que les au-

tres et écartées (1); défenses très-grosses, arrondies comme une corne de bœuf; un gros lobe charnu, pendant sur chaque joue au-dessous de l'œil; pelage composé de soies brunes, rousses et grises; une énorme crinière de très-longues soies sur le garrot; queue courte. — Des environs du cap Vert et du cap de Bonne-Espérance. — SANGLIER DU CAP VERT, Buff. Tom. 23, pag. 373, 374. — SANGLIER D'AFRIQUE, *Ibid.*, pag. 387, pl. 304, fig. 2.

QUATRE-VINGT-ONZIÈME GENRE.

PÉCARI, *Dicotyles*, Fréd. Cuv.

Pieds antérieurs conformés comme ceux des cochons; trois doigts seulement aux pieds de derrière, dont deux grands, égaux entre eux, appuyant sur le sol, et un petit du côté interne, relevé comme le sont les doigts postérieurs des cochons; canines de forme ordinaire, ne sortant pas de la bouche; incisives et molaires semblables à celles des cochons; une ouverture fistuleuse sur les lombes, d'où suinte une humeur fétide, sécrétée par une grosse glande sous-cutanée; point

(1) Les individus apportés du Cap vert ont les incisives conformées comme nous venons de les décrire; ceux qui viennent du Cap de Bonne-Espérance ne les montrent presque jamais et n'en ont que des vestiges sous la gencive. M. F. Cuvier a distingué spécifiquement ces derniers sous le nom de PHACOCHOERES D'ÉTHIOPIE; mais M. G. Cuvier pense que cette différence pourrait tenir à l'âge qui aurait usé ces dents dans les individus du Cap de Bonne-Espérance.

de queue; oreilles médiocres; les deux grands os du métacarpe et ceux du métatarse soudés entre eux.

Espèces. 1. PÉCARI A COLLIER, *Dicotyles torquatus*, Cuv. Poils annelés de blanc-sale et de noir; une large bande blanchâtre oblique, descendant de chaque épaule sur le côté du cou. — De la Guyane, du Brésil et du Paraguay. — PÉCARI ou TAJAÇU, Buff. Tom. 23, pag. 324 et 336, pl. 295, fig. 1 et 2.

2. PÉCARI TAJASSU, *Dicotyles labiatus*, Cuv. Semblable au précédent par les formes, mais plus grand; pelage d'un brun-noirâtre uniforme; lèvres d'un blanc assez pur. — De la Guyane, du Brésil et du Paraguay.—PÉCARI, Buff. Tom. 23, pag. 330 et 334.

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME GENRE.

RHINOCÉROS, *Rhinoceros*, Linn.

Trois doigts à chaque pied; incisives nulles, ou au nombre de deux ou de quatre à chaque mâchoire; sept molaires, à droite et à gauche de chacune, les supérieures à couronne marquée d'une colline longitudinale externe, et de deux autres collines transversales à celle-ci, les inférieures étroites, présentant des croissants d'émail à convexité externe, au nombre de deux ou de trois à la suite l'un de l'autre; une ou deux cor-

nes de nature fibreuse, placées dans la ligne médiane, sur la voûte formée par les os propres du nez; corps massif, revêtu d'une peau nue, très-épaisse; oreilles longues, étroites, en cornet; yeux petits; deux mamelles inguinales; queue courte.

Espèces. 1. Rhinocéros des Indes, *Rhinoceros indicus*, Cuv. Deux fortes incisives à chaque mâchoire, avec une petite dent, de chaque côté, à la supérieure, et deux petites mitoyennes à l'inférieure; une seule corne, plus ou moins longue, sur le nez, peau très-épaisse, présentant sur la croupe, les épaules et les cuisses, de grands plis fort profonds. — Du continent des Indes orientales, au-delà du Gange. — Rhinoceros, Buff. Tom. 24, pag. 230 et 272, pl. 316.

2. Rhinocéros d'Afrique, *Rhinoceros africanus*, Cuv. Point d'incisives aux deux mâchoires; deux cornes placées, l'une devant l'autre, sur le nez, la plus grande étant en avant; peau très-épaisse, sans replis profonds sur les épaules, la croupe et les cuisses. — Des terres du cap de Bonne-Espérance. — Rhinocéros, Buff. Tom. 24, pag. 230 et suiv., pl. 317.

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME GENRE.

DAMAN, *Hyrax*, Linn., Cuv.

Quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière; deux incisives supérieures, grandes,

arquées, pointues, quatre inférieures couchées en avant, contiguës, cylindriques et à couronne coupée obliquement; six molaires de chaque côté des mâchoires, conformées comme celles des rhinocéros; corps épais, bas sur jambes, couvert de poils abondants; un simple tubercule au lieu de queue; yeux grands; oreilles moyennes, de forme arrondie.

Espèce. 1. DAMAN DU CAP, *Hyrax capensis*, Cuv. Pelage, en dessus, d'un gris-brun, résultant des anneaux bruns-jaunâtres et noirâtres dont les poils sont marqués; parties inférieures du corps et face interne des membres d'un brun très-pâle; ligne dorsale quelquefois plus obscure que le fond du dos. — Des environs du cap de Bonne-Espérance, d'Abyssinie et de Syrie. — MARMOTTE DU CAP et DAMAN, Buff. Tom. 24, pag. 278 et 293. —DAMAN-ISRAEL, pag. 285, pl. 321, fig. 1 et 2; et pl. 322, fig. 1 et 2.

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME GENRE.

TAPIR, *Tapirus*, Cuv.

Quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; six incisives de forme ordinaire, et deux canines moyennes et coniques en haut et en bas; sept molaires de chaque côté des deux mâchoires, à couronne carrée, et marquée de deux collines transversales; nez terminé en une petite trompe mobile dans tous les sens, mais non munie d'une

sorte de doigt, comme celle des éléphants; tête moyenne, à occiput relevé et chanfrein oblique; yeux petits; oreilles assez longues, en cornet, mobiles; col assez long; corps épais, assez élevé sur les jambes; queue très-courte; deux mamelles inguinales.

Espèce. 1. TAPIR D'AMÉRIQUE, *Tapirus americanus*, Cuv. Pelage ras, de couleur brune, ou brune-fauve dans les adultes; une très-petite crinière sur le cou du mâle; jeunes, ayant une livrée à fond fauve, et marquée de lignes blanches longitudinales, entre lesquelles sont de petites taches de la même couleur. — Des contrées orientales de l'Amérique méridionale, depuis l'isthme de Panama jusqu'au détroit de Magellan. — TAPIR, ANTA ou MAÏPOURI, Buff. Tom. 23, pag. 405, 411 et 428, pl. 305, fig. 1, adulte; et fig. 2, jeune individu.

TROISIÈME FAMILLE.

LES SOLIPÈDES.

Pachydermes n'ayant qu'un seul doigt et un seul sabot à chaque pied.

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME GENRE.

CHEVAL, *Equus*, Linn.

Six incisives à chaque mâchoire, marquées d'un sillon transversal sur leur tranchant; de

petites canines coniques dans les mâles; six molaires partout, à couronne carrée et plane, marquée de nombreux replis tortueux d'émail; point de mufle, ou de partie nue et muqueuse entourant les narines; pieds formés d'un grand doigt, terminé par un sabot demi-elliptique, et de deux vestiges de doigts surnuméraires sous la peau, un de chaque côté; tête longue; yeux grands; oreilles longues, en cornet et mobiles; deux mamelles inguinales dans les femelles, et prépuciales dans les mâles.

Espèces. 1. Cheval ordinaire, *Equus Caballus*, Linn. Queue couverte de longs crins dans toute son étendue; oreilles moyennes; point de bandes symétriques, de couleur foncée ou claire, sur le fond du pelage; une petite plaque cornée (châtaigne) sur la face interne de chacun des quatre membres. — Originaire du plateau de Tartarie, dans l'Asie centrale. — Cheval, Buff. Tom. 16, pag. 179 et 285, pl. 1, fig. 1.

2. Cheval Ane, *Equus Asinus*, Linn. Pelage gris, plus ou moins roussâtre ou noirâtre, avec la ligne dorsale et une bande transversale sur les épaules, noires; oreilles très-grandes; queue terminée par une houppe de poils plus longs que ceux qui la recouvrent dans toute son étendue; une plaque cornée (ou châtaigne) à la face interne des membres antérieurs seulement. — Originaire du plateau de Tartarie. — Ane, Buff.

Tom. 16, pag. 410 et 439, pl. 1, fig. 2; — L'ONAGRE, Tom. 25, pag. 128 (1).

3. CHEVAL DZIGGTAI, *Equus Hemionus*, Pallas. Pelage isabelle uniforme, avec la crinière et la ligne dorsale noires; queue terminée par une houppe de crins noirs; oreilles grandes. — Des déserts de la Mongolie, et surtout de celui de Gobée. — CZIGITHAI, Buff. Tom. 25, pag. 126 et 128.

4. CHEVAL ZÈBRE, *Equus Zebra*, Linn. Pelage rayé partout, très-symétriquement, d'un brun plus ou moins foncé sur un fond blanc; ces bandes figurant des losanges concentriques sur le devant de la tête, verticales et très-nombreuses sur le cou et sur les flancs, transversales sur les membres et sur les cuisses, où elles sont plus larges qu'ailleurs; une plaque cornée à la face interne de chaque membre antérieur; oreilles grandes; queue blanche, terminée par un flocon de crins assez longs. — De l'Afrique méridionale, dans les terres du cap de Bonne-Espérance. — ZÈBRE, Buff. Tom. 25, pag. 115, 123, 132 et 136, pl. 329, fig. 1, 2 et 3 (2).

---

(1) Buffon a décrit, dans un article particulier, les produits de l'accouplement des espèces de l'âne et du cheval. Tome 25, page 69 et suiv. Le MULET, pl. 328, fig. 1, provient de l'union de l'âne mâle avec la jument, et le BARDEAU, pl. 328, fig. 2, de celle du cheval et de l'ânesse.

(2) *Nota*. Le ZÈBRE FEMELLE, représenté pl. 130, fig. 1, qui a les

5. CHEVAL COUAGGA, *Equus Quagga*, Linn. Taille et formes générales du zèbre; tête, cou et épaules bruns-clairs, rayés de brun-foncé; croupe d'un gris-roussâtre; jambes blanchâtres, sans bandes brunes; queue blanche, terminée par un flocon de grands poils; les membres antérieurs ayant une plaque cornée à la face interne. — KWAGGA ou COUAGGA, Buff. Tom. 25, pag. 148, pl. 330, fig. 2.

ORDRE VIII. RUMINANTS.

Quatre membres, servant seulement pour la marche, terminés par deux doigts courts, dont la dernière phalange est entièrement enveloppée par un étui de corne ou sabot; organes de la digestion disposés pour la rumination; deux ou quatre mamelles, toujours inguinales; le plus ordinairement point d'incisives supérieures; très-rarement des canines; molaires toujours avec un double ou un quadruple croissant d'émail à la couronne.

Première division. Ruminants sans cornes ni bois, dans les deux sexes.

---

cuisses et les quatre jambes blanches et sans raies brunes, nous paraît pouvoir appartenir à une espèce particulière, décrite depuis peu d'années, et qu'on nomme ZÈBRE DE BURCHELL.

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME GENRE.

CHAMEAU, *Camelus*, Linn.

Une canine assez forte de chaque côté des mâchoires; deux dents pointues, implantées dans les os intermaxillaires supérieurs; cinq molaires de chaque côté, en haut et en bas; doigts réunis en dessous, jusque près de la pointe, par une semelle, qui leur est commune; sabots très-petits; tête longue; point de mufle; lèvre supérieure fendue; oreilles assez petites, en cornet; cou long et arqué en dessous; corps très-élevé sur les jambes; dos chargé d'une ou deux loupes graisseuses, fort volumineuses; des callosités sur la poitrine, les coudes, les poignets et les genoux; queue courte; quatre mamelles.

Espèces. 1. CHAMEAU A DEUX BOSSES, *Camelus bactrianus*, Linn. Deux loupes graisseuses, l'une sur le garrot, l'autre sur la partie postérieure du dos; poils laineux, très-touffus, généralement de couleur brune. — De la Perse, du Thibet, de la Mongolie. — CHAMEAU, Buff. Tom. 25, pag. 154, 184 et 223, pl. 331, fig. 1.

2. CHAMEAU A UNE BOSSE, *Camelus Dromedarius*, Linn. Une seule loupe graisseuse, située sur le milieu du dos; poil assez doux, laineux, médiocrement abondant, ordinairement d'un gris presque blanc, ou d'un gris tirant sur le roussâtre.—D'Arabie, d'Égypte, de Barbarie et de Sé-

négambie.—DROMADAIRE, Buff. Tom. 25, pag. 154 et 187, pl. 331, fig. 2.

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME GENRE.

LAMA, *Auchenia*, Illig.

Dents conformées à-peu-près comme celles des chameaux; une fausse molaire de plus, en avant des molaires, de chaque côté de la mâchoire supérieure; tête petite; yeux grands; oreilles longues et en cornet; point de mufle; cou long; corps élevé sur jambes; pieds aplatis, avec une semelle de peau épaisse posant sur le sol, et deux petits sabots en avant; point de loupes graisseuses sur le dos; callosités petites ou nulles; queue courte; deux mamelles.

Espèces. 1. LAMA DOMESTIQUE, *Auchenia Glama*, Desm. Tête longue; chanfrein légèrement bombé, et se joignant au front, sans dépression sensible; pelage composé de poils grossiers très-épais, médiocrement longs, généralement bruns et variés de taches blanches; de petites callosités sur la poitrine, les poignets et les genoux. — Des montagnes de la chaîne des Andes, au Pérou et au Chili. — LAMA, Buff. Tom. 25, pag. 242 et 260, pl. 341, fig. 1.

2. LAMA ALPACA, *Auchenia Paco*, Desm. Tête assez longue; front élevé au-dessus du chanfrein, et formant un angle rentrant avec lui; pelage

composé de poils laineux, très-longs et très-fins, de couleur châtain-clair; point de callosités à la poitrine. — PACO, Buff. Tom. 25, pag. 242 et 269.

3. LAMA VIGOGNE, *Auchenia Vicunia*, Desm. Tête médiocrement longue, à front très-bombé; poils laineux, très-fins, peu longs, d'un brun-fauve clair en dessus et blancs sur les parties inférieures du corps et la face interne des membres. — Des montagnes des Cordilières, au Pérou. — VIGOGNE, Buff. Tom. 25, pag. 264, pl. 341, fig. 1.

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME GENRE.

CHEVROTAIN, *Moschus*, Linn.

Point d'incisives supérieures; une longue canine de chaque côté de la mâchoire d'en haut, sortant beaucoup de la bouche dans les mâles; corps svelte; jambes fines, terminées par deux sabots, comme dans la généralité des ruminants; queue nulle ou très-courte; deux mamelles inguinales; oreilles longues, en cornet et mobiles; une poche située en avant du prépuce, et renfermant une humeur très-odorante, dans une seule espèce.

Espèces. 1. CHEVROTAIN PORTE-MUSC, *Moschus moschiferus*, Linn. Pelage d'un gris-brun, composé de poils très-gros et cassants; canines des mâles très-longues; une poche prépuciale remplie

d'une substance onctueuse, excessivement odorante (le musc); point de queue. — De la Chine, du Thibet, du Pégu, de la Tatarie chinoise et de quelques parties de la Tatarie moscovite. — Musc, Buff. Tom. 26, pag. 204, pl. 357, fig. 2.

2. CHEVROTAIN MEMINNA, *Moschus Meminna*, Linn. Pelage d'un cendré olivâtre, marqueté de taches blanches en dessus, blanc en dessous; point de poche prépuciale dans le mâle; une petite queue très-courte et grêle. — De l'île de Ceylan. — CHEVROTAIN DE CEYLAN, Buff. Tom. 26, pag. 201, pl. 355, fig. 3.

3. CHEVROTAIN DE JAVA, *Moschus javanicus*, Lin. Corps d'un brun-ferrugineux en dessus; flancs sans taches; trois bandes longitudinales blanches sous la gorge; point de poche prépuciale dans le mâle; une queue très-courte et grêle. — De l'île de Java. — CHEVROTAIN, appelé à Java PETITE GAZELLE, Buff. Tom. 26, pag. 202, pl. 357, fig. 1.

4. CHEVROTAIN PYGMÉE, *Moschus pygmæus*, Linn. Pelage d'un brun-roux en dessus, fauve sur les côtés, blanc en dessous; point de poche prépuciale dans le mâle; une queue fort courte et grêle. (*Nota.* C'est le plus petit des ruminants; sa hauteur au garrot est de six ou sept pouces.) — De l'Inde. — CHEVROTAIN, Buff. Tom. 26, pag. 192 et 195, pl. 355, fig. 2.

Seconde division. RUMINANTS pourvus de bois

plus ou moins branchus ou compliqués, de nature osseuse, se reproduisant, chaque année, sur la tête des mâles.

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME GENRE.

CERF, *Cervus*, Linn.

Corps svelte; jambes minces; tête fine; oreilles longues, en cornet et mobiles; souvent des larmiers, ou cavités tapissées par un repli de la peau sous les yeux; quatre mamelles inguinales; queue courte.

* *Cerfs sans mufle au museau.*

Espèces. 1. Cerf Élan, *Cervus Alces,* Linn. Bois consistant en une simple et très-large empaumure, garnie d'andouillers (ou de pointes) nombreux sur son bord externe; souvent un grand andouiller isolé, dirigé en avant et partant de la base de chaque bois; museau et narines à-peu-près conformés comme dans le cheval; point de canines dans les mâles; queue extrêmement courte; pelage composé de poils assez longs, d'un brun-fauve, avec l'extrémité plus obscure. — Du nord de l'Europe (Élan), et des parties les plus septentrionales des État-Unis (Orignal). — Élan, Buff. Tom. 26, pag. 47, 89, 119 et 124, pl. 348, fig. 2.

2. Cerf Renne, *Cervus Tarandus*, Linn. Des bois dans les deux sexes (1), souvent très-déve-

(1) Cette espèce est la seule dont la femelle porte des bois.

loppés, à tige principale (ou merrain) très-longue, mince, comprimée, et andouillers palmés et dentelés; point de canines; queue courte; pelage variant de couleur selon les saisons, brun en hiver et au printemps, et passant au gris et au gris-blanchâtre en été. — De Laponie et des contrées les plus septentrionales de l'Asie (Renne); des parties les plus au nord des États-Unis (Caribou). — Buff. Tom. 26, pag. 47, 83, 89, 104, 106, 115 et 127, pl. 348, fig. 1.

** *Cerfs dont le museau est terminé par un mufle.*

3. Cerf commun, *Cervus Élaphus*, Linn. Bois ronds, branchus, rugueux, s'écartant d'abord l'un de l'autre, puis se rapprochant un peu vers l'extrémité; trois andouillers tournés en avant ou un peu en dehors, et une empaume terminale ou couronne, formée de deux à cinq pointes ou dagues; des canines dans le mâle; queue courte; pelage d'un brun-fauve en été, d'un gris-brun en hiver; fesses et queue comprises dans une grande tache d'un fauve-pâle en tout temps. Jeune (Faon), une livrée de taches blanches sur un fond fauve. — Des grandes forêts de l'Europe et d'une partie de l'Asie tempérée. — Cerf, Buff. Tom. 18, pag. 70, 108, 115, et 119, pl. 71, fig. 1 et 2; et pl. 72, fig. 1 (Cerf de Corse); et 73, fig. 1 (Faon).

4. Cerf Axis, *Cervus Axis*, Linn. Bois ronds,

peu rugueux, branchus, avec deux andouillers dirigés l'un en avant, l'autre en dedans, et une seule pointe terminale, sans couronne; point de canines dans les mâles; pelage en tout temps fauve-roux, avec un grand nombre de petites taches blanches, et deux lignes, aussi blanches, l'une sur le bas de chaque flanc, l'autre sur le bord postérieur de la cuisse; dessous du cou, poitrine et ventre blancs; queue médiocre, fauve; mâle ayant le bout du museau et une ligne en forme de fer-à-cheval sur le front, de couleur noire, avec le milieu du chanfrein blanc. — De l'Indostan et spécialement du Bengale. — AXIS OU CERF DU GANGE, Buff. Tom. 26, pag. 150 et 159; et tom. 29, pag. 250, pl. 354, fig. 1 et 2.

5. CERF COCHON, *Cervus porcinus*, Linn. Bois ronds, grêles, peu longs, ayant deux petits andouillers, dont le supérieur est placé tout près de l'extrémité du merrain et forme la fourche avec elle, et l'inférieur près de la base; dessus du corps d'un fauve-brunâtre et marqué de beaucoup de petites taches blanches; dessous du corps d'un gris-fauve. — De l'Inde. — CERF-COCHON, Buff. Tom. 18, pag. 114, pl. 72, fig. 2.

6. CERF DAIM, *Cervus Dama*, Linn. Bois divergents, ayant leur partie supérieure aplatie d'avant en arrière, et dentelée profondément sur les deux bords, mais davantage sur l'externe, avec deux andouillers à la face antérieure de la base du mer-

rain; pelage d'été d'un brun-fauve en dessus, et marqué de nombreuses taches blanches; pelage d'hiver d'un brun uniforme; queue assez longue, noire en dessus et blanche en dessous. — D'Europe. — DAIM, Buff. Tom. 18, pag. 184 et 192, pl. 84, fig. 1 et 2.

7. CERF CHEVREUIL, *Cervus Capreolus*, Linn. Bois petits, cylindriques, très-rugueux, ayant un andouiller dirigé en avant, assez long, sur le milieu du merrain, et un second plus haut, petit, et dirigé en arrière; point de canines; point de larmiers; queue excessivement courte ou presque nulle; pelage d'un gris-fauve, plus roux en été, plus brun en hiver; bout du museau noirâtre; une tache de chaque côté de la lèvre supérieure, menton et fesses de couleur blanche. (*Nota*. Il y a des individus d'un roux très-vif, et d'autres noirâtres.) — D'Europe et d'une partie de l'Asie tempérée. — CHEVREUIL, Buff. Tome 18, pag. 214, 232 et 242, pl. 87, fig. 1 et 3.

8. CERF MUNTJAC, *Cervus Muntjac*, Linn. Bois extrêmement courts, simples, recourbés l'un vers l'autre, ayant un petit andouiller rudimentaire à leur base, et portés sur deux longs pédoncules, qui se prolongent beaucoup sur les côtés du chanfrein; de longues canines supérieures dans les mâles; queue très-courte; pelage d'un roux-marron brillant. — De l'Inde; de Sumatra. —

CHEVREUIL DES INDES, Buff. Tom. 26, pag. 169, pl. 355, fig. 1.

9. CERF DE VIRGINIE, *Cervus virginianus*, Linn. Bois médiocrement grand, rond, lisse et blanchâtre, s'écartant en dehors, pour revenir en arc de cercle en dedans et en avant, ayant un andouiller assez haut placé, à la face interne de chaque merrain, se dirigeant en dedans, et deux ou trois autres à la face postérieure, se portant en arrière; point de canines dans les mâles; pelage d'un fauve-cannelle en été, avec le bout du museau brun, et d'un beau gris en hiver. — Des États-Unis, depuis le Canada jusqu'à la Louisiane. Peut-être du Mexique. — CARIACOU femelle, Buff. Tom. 18, pag. 272.

10. CERF GOUAZOUPOUCOU, *Cervus paludosus*, Desm. Bois assez grands, cylindriques, terminés par une fourche, et ayant, à quelque distance de leur base, un andouiller antérieur avancé, d'abord horizontal, puis vertical, simple, ou bifurqué; un mufle large; queue courte; pelage d'un rouge-bai en dessus, blanchâtre sur la poitrine, avec une raie noire sur le chanfrein, et des anneaux noirs au bout des pieds. — Du Paraguay et de Cayenne. — BICHE DE BARALLOU? — Buff. Tom. 18, pag. 230 (1).

(1) Nous faisons remarquer que c'est avec beaucoup de doute que nous avons rapporté à nos espèces n[os] 10, 12 et 13, la *biche de Barallou*, la *biche rousse* et la *biche des Savanes*, indiquées plutôt que décrites par Buffon d'après Laborde.

11. Cerf du Mexique, *Cervus mexicanus*, Linn. Bois médiocrement longs, gros, très-rugueux; écartés l'un de l'autre, ayant chaque merrain posé obliquement de dedans en dehors à sa base, et recourbé, à son extrémité en avant et en dedans; andouillers au nombre de deux, trois ou quatre, verticaux, l'antérieur fort, conique et non arqué. — Du Mexique, de la Guyane et peut-être de la Louisiane. — Buff. Tom. 18, pag. 270 et 271. — Bois de Chevreuil d'Amérique, description, n°s 640 et 642, pl. 89, fig. 5 et 6.

12. Cerf Gouazoupita, *Cervus rufus*, Fréd. Cuv. Des bois courts, très-simples, consistant en une seule petite dague; des canines aux deux mâchoires dans les mâles; queue assez longue; pelage d'un roux-vif en dessus; dessous de la tête et de la queue, et bas-ventre blancs.—De la Guyane, du Paraguay et sans doute du Brésil. — Biche rousse ou des bois fourrés? Buff. Tom. 18, pag. 230 (1).

13. Cerf Gouazoubira, *Cervus nemorivagus*, Fréd. Cuv. Des bois très-courts, en forme de dagues simples et droites; point de dents canines dans les mâles; pelage d'un brun-grisâtre en dessus et blanchâtre en dessous. — Du Paraguay et de la Guyane. — Biche des Savanes? Buff. Tom. 18, pag. 231 (2).

(1-2) Voyez la note de la page précédente.

Troisième division. RUMINANTS ayant des cornes ou proéminences des os frontaux, enveloppées d'une peau velue qui se continue avec celle de la tête dans les deux sexes.

CENTIÈME GENRE.

GIRAFFE, *Camelopardalis*, Linn.

Cou très-long; jambes très-hautes; corps court, ayant la ligne dorsale oblique par la grande élévation du garrot; point de mufle; yeux grands; oreilles en cornet mobile; cornes courtes et droites, parallèles entre elles, terminées par un flocon de poils; langue mince, conique, très-extensible; queue descendant jusqu'aux talons; quatre mamelles inguinales.

Espèce. 1. GIRAFFE AFRICAINE, *Camelopardalis Giraffa*, Linn. Pelage ras, varié de taches brunes et ferrugineuses, anguleuses, très-nombreuses; queue terminée par une touffe de longs poils noirs. —De l'Afrique orientale, principalement en Abyssinie. — GIRAFFE, Buff. Tom. 26, pag. 1, 16, 29 et 43, pl. 346, fig. 1.

Quatrième division. RUMINANTS ayant dans le sexe mâle, et très-souvent dans le sexe femelle, des proémiences des os frontaux revêtues d'un étui de corne, diversement conformé selon les espèces (*cornes* proprement dites).

CENT-UNIÈME GENRE.

ANTILOPE, *Antilope*, Linn.

Proéminences osseuses, ou noyaux des cornes solides et non creusées d'une cavité ou sinus, communiquant avec les sinus du crâne; ces cornes n'existant pas dans les femelles de toutes les espèces; taille généralement svelte et légère; museau tantôt terminé par un mufle, tantôt entièrement couvert de poils; des larmiers le plus souvent; point de barbe; oreilles assez grandes, en forme de cornet; yeux souvent très-grands; quelquefois des brosses de poils sur les poignets, et des pores inguinaux; mamelles au nombre de deux ou de quatre.

** Sous-genre Antilope. Des cornes dans le sexe mâle seulement, à double ou triple courbure, subspirales, annelées, sans arête longitudinale; des larmiers; point de mufle; des brosses le plus souvent sur les poignets; des pores inguinaux; deux mamelles.

Espèces. 1. Antilope des Indes, *Antilope Cervicapra*, Pallas. Cornes noires, assez longues, à triple courbure, avec beaucoup d'anneaux saillants ou bourrelets circulaires, dans une grande partie de leur longueur; des brosses aux poignets; pelage fauve sur le dos, blanc sous le ventre, sans ligne brune sur les flancs. — De l'Inde. — Gazelle

ANTILOPE, Buff. Tom. 26, pag. 251 et 361, pl. 369, fig. 1 et 2.

2. ANTILOPE SAÏGA, *Antilope Saiga*, Pallas. Cornes du mâle jaunes, transparentes, assez grosses, marquées de seize à dix-huit anneaux ou bourrelets complets, lisses au bout, arquées en branches de lyre; museau cartilagineux, très-gros, bombé, à narines très-ouvertes; pelage fauve en dessus, blanc en dessous; des brosses aux poignets. — De la Hongrie, de la Pologne méridionale, de la Tatarie et de la Sibérie australe. — SAÏGA, Buff. Tom. 26, pag. 228 et 230, pl. 362, fig. 4.

** Sous-genre GAZELLE. Des cornes à double courbure (en lyre) constamment annelées, sans arête longitudinale; souvent des larmiers; point de mufle; ordinairement des brosses aux poignets; des pores inguinaux; deux mamelles; couleur plus ou moins foncée du dos et des flancs, souvent séparée de celle du ventre par une bande plus obscure.

3. ANTILOPE GAZELLE, *Antilope Dorcas*, Linn. Cornes des deux sexes noires, en lyre, plus ou moins grosses, annelées dans une grande partie de leur longueur; point de repli de la peau sur le dos; pelage fauve en dessus, blanc en dessous, avec une bande d'un brun-noir sur chaque flanc; queue noire au bout et dans presque toute sa longueur; point de renflement au larynx. — Du nord de l'Afrique et de l'Arabie.

Var. A. Cornes grosses et rondes. — GAZELLE, Buff. Tom. 26, pag. 236 et 288, pl. 359, fig. 1, et pl. 361, fig. 1.

B. Cornes grosses et comprimées à leur base, à anneaux plus nombreux que celles de la gazelle. — KEVEL, — Buff. Tom. 26, pag. 239, 287 et 299, pl. 360, fig. 1.

C. Cornes minces et presque lisses. — CORINE, Buff. Tom. 26, pag. 240 et 302, pl. 360, fig. 2.

D. Cornes semblables à celles du kevel; une légère saillie sous la gorge du mâle. — GEIRAN, JAIRAIN ou TZEIRAN (de la Tatarie méridionale, de la Perse et de la Turquie), *Antilope subgutturosa*, Linn., Buff. Tom. 26, pag. 245 (1).

4. ANTILOPE DSEREN, *Antilope gutturosa*, Pallas. Cornes du mâle en lyre, marquées dans presque toute leur étendue d'anneaux ou de bourrelets transversaux; point de cornes dans les femelles; larynx du mâle formant une saillie très-remarquable en avant du cou; une poche au prépuce, renfermant une matière cérumineuse; pelage d'été gris-fauve en dessus et blanc en dessous; pelage d'hiver d'un grisâtre presque blanc; point de brosses aux poignets; quatre mamelles dans le mâle, deux dans la femelle. — Des déserts de la Mon-

(1) Buffon confond cette variété de la Gazelle avec le DSEREN qui appartient à l'espèce suivante.

golie. — Dsherren, Buff. Tom. 26, pag. 243, note 3.

5. Antilope a bourse, *Antilope Euchore*, Forster. Cornes des deux sexes en lyre, assez longues, annelées dans presque toute leur étendue; un repli longitudinal de la peau sur la croupe, garni de grands poils blancs; pelage fauve en dessus, blanc en dessous, avec une ligne brune sur chaque flanc; queue assez longne. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — Gazelle ou Chèvre sautante du cap de Bonne-Espérance, Buff. Tom, 26, pag. 313 et 319, pl. 366, fig. 1.

6. Antilope Koba, *Antilope senegalensis*, Cuv. Cornes des deux sexes assez minces, un peu aplaties latéralement, en lyre, très-longues, marquées de douze à dix-sept anneaux, et ayant leur dernier quart lisse; tête et queue longues. — Du Sénégal. — Koba ou Grande Vache brune, Buff. Tom. 26, pag. 245, 287 et 308, pl. 365, fig. 2.

7. Antilope Kob, *Antilope Kob*, Linn. Cornes grosses, marquées seulement, dans les deux premiers tiers, de sept ou huit anneaux, n'ayant qu'une seule courbure concave en avant, et se rapprochant l'une de l'autre par leurs pointes; tête très-longue, sans enfoncements aux os maxillaires, pour les larmiers; pelage d'un rouge-brun, avec une tache blanche triangulaire au bas des cornes. — Du Sénégal. — Kob ou Petite Vache

BRUNE, Buff. Tom. 26, pag. 245, 288 et 308, pl. 365, fig. 1.

8. ANTILOPE NANGUER, *Antilope Dama*, Linn. Cornes petites et grêles, en lyre (1), lisses à l'extrémité, annelées largement à la base; pelage blanc, avec le cou, le dos et une bande sur chaque œil de couleur fauve. — De Nubie, du Sénégal. — NANGUER, Buff. Tom. 26, pag. 249 et 404, pl. 374, fig. 1.

*** Sous-genre CERVICHÈVRE, Blainv. Cornes simples, tantôt à courbure antérieure ou postérieure, tantôt droites, peu ou point annelées, sans arête longitudinale, dans le mâle seulement ou dans les deux sexes; souvent des larmiers; mufle manquant ordinairement; point de brosse aux poignets; des pores inguinaux; quatre mamelles; queue courte.

A. *Cornes courbées en avant.*

9. ANTILOPE NAGOR, *Antilope redunca*, Linn. Cornes courtes, rondes, droites dans la plus grande partie de leur longueur, un peu recourbées en avant à la pointe; pelage d'un brun-fauve ou roussâtre partout, même sur le ventre. — De la côte occidentale d'Afrique, à la hauteur de l'île de Gorée. — NAGOR, Buff. Tom. 26, pag. 404, pl. 374, fig. 2.

---

(1) Selon M. Cuvier, Buffon n'avait connu qu'un jeune individu (pl. 374, fig. 1) de cette espèce, à cornes simplement courbées en avant; ce qui lui avait fait croire que c'était le Dama de Pline.

10. ANTILOPE STEENBOK, *Antilope Tragulus*, Lichstenstein. Cornes rondes, dressées, minces, subulées, un peu courbées en avant, avec la base annelée; corps roux en dessus, blanc en dessous; oreilles brunes; région des aines et parties génitales noires. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — STEENBOK, Buff. Tom. 26, pag. 405. — BEEKBOK ou CHÈVRE PALE, pag. 407.

11. ANTILOPE GRISBOK, *Antilope melanotis*, Afzelius. Cornes rondes, dressées, légèrement et uniformément courbées en avant, annelées à la base; pelage fauve-roussâtre, ou d'un gris-fauve entremêlé de grands poils blancs, blanchâtre en dessous; face externe des oreilles noires. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — GRYSBOK ou CHÈVRE GRISE, Buff. Tom. 26, pag. 406.

12. ANTILOPE RITBOK, *Antilope eleotragus*, Schreb. Des cornes dans le mâle seulement, assez petites, rondes, légèrement et uniformément courbées en avant, avec des anneaux obliques sur leur première moitié; pelage laineux, cendré en dessus, blanc en dessous; queue assez longue; quatre mamelles. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — RITBOK, Buff. Tom. 26, pag. 409, pl. 375, fig. 1 et 2.

B. *Cornes droites.*

13. ANTILOPE KLIPPSPRINGER, *Antilope oreotragus*, Linn. Cornes du mâle assez courtes, très-

minces, coniques, presque droites, mais très-légèrement arquées l'une vers l'autre; pelage formé de poils durs, gros, secs, non couchés sur le corps, généralement d'un gris-brun verdâtre à la pointe; les larmiers; sabots courts, larges et arrondis. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — KLIPPSPRINGER OU SAUTEUR DE ROCHERS, Buff. Tom. 26, pag. 322, pl. 366, fig. 2.

14. ANTILOPE GRIMME, *Antilope Grimmia*, Linn. Cornes du mâle très-courtes, coniques, comprimées, très-droites; côtés de la tête et des flancs fauve-jaunâtres; chanfrein et ligne dorsale de couleur grise; membres gris; queue noire en dessus et au bout, fauve en dessous; point de brosses aux poignets. — De la côte de Guinée, en Afrique. — GRIMME, Buff. Tom. 16, pag. 390, 393, 399 et 400.

15. ANTILOPE GUÉVEI, *Antilope pygmæa*, Linn. Cornes du mâle très-petites, coniques, légèrement dirigées en arrière, presque parallèles entre elles, mais cependant un peu arquées l'une vers l'autre; pelage d'un brun-clair uniforme en dessus, blanchâtre en dessous; face supérieure de la queue brune et l'inférieure blanche; point de brosses, des sillons sous-orbitaires remplaçant les larmiers. — De la côte de Guinée et du cap de Bonne-Espérance. — CHEVROTAIN GUÉVEI, Buff. Tom. 26, pag. 192 et 226, pl. 356, fig. 2.

****** Sous-genre Alcelaphe, Blainv. Cornes à double courbure, annelées, sans arête longitudinale, dans les deux sexes; des larmiers; point de pores inguinaux; queue médiocre terminée par un flocon de longs poils; deux mamelles; un petit mufle.**

16. Antilope Bubale, *Antilope Bubalis*, Linn. Tête très-allongée; cornes médiocrement longues, fortement annelées en spirale, se touchant presque à sa base, s'écartant plus haut latéralement, pour se rapprocher un peu ensuite, leur courbure inférieure concave en avant, la supérieure concave en arrière, leurs pointes dirigées aussi postérieurement; pelage fauve, ras; queue noire au bout. — De l'Afrique septentrionale, et notamment de la Barbarie et du Désert. — Bubale, Buff. Tom. 26, pag. 415, 421 et 430, pl. 376, fig. 1, et pl. 377, fig. 1 et 2.

17. Antilope Caama, *Antilope Caama*, Schreb., Cuv. Tête très-longue; cornes grosses, assez grandes, fortement annelées obliquement dans leurs deux premiers tiers jusqu'à la seconde courbure, assez peu écartées l'une de l'autre, ayant leurs courbures anguleuses, l'inférieure très-concave en avant, la supérieure très-concave postérieurement, et la pointe fort prolongée en arrière; pelage fauve-bai en dessus, plus foncé sur le dos, avec le tour de la base des cornes, une bande sur le chanfrein, une ligne sur le cou, une bande longitudinale sur le haut de chaque jambe et le

bout de la queue noirs. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — CAMAA, Buff. Tom. 26, pag. 424 et 435. (Description, n° 1186), pl. 376, fig. 2, et 377, fig. 3.

***** Sous-genre TRAGELAPHE, Blainv. Cornes plus ou moins comprimées, spirales avec une arête longitudinale, existant tantôt dans les deux sexes, tantôt dans le mâle seulement; quelquefois des larmiers; des pores inguinaux; queue médiocre; quatre mamelles; un petit mufle.

18. ANTILOPE COUDOUS, *Antilope Strepsiceros*, Linn. Cornes du mâle très-grandes, divergentes, décrivant trois tours de spire fort allongés, très-lisses, un peu comprimées, avec deux arêtes qui en suivent le mouvement; une crinière sur le cou, une autre en dessous; pelage gris-brunâtre, avec une ligne dorsale et plusieurs bandes transversales, étroites sur les flancs, de couleur blanche. —Des environs du cap de Bonne-Espérance. — CONDOMA, Buff. Tom. 26, pag. 339, 342, 347 et 356, pl. 367, fig. 2.

19. ANTILOPE BOSBOK, *Antilope sylvatica*, Linn. Cornes (dans le mâle seulement) de la longueur de la tête, presque droites, dans la direction du front, comme tordues sur elles-mêmes dans la plus grande partie de leur longueur, lisses au bout; pelage généralement d'un brun-foncé en dessus, avec deux places blanches sur le cou et

quelques petites taches de la même couleur sur la croupe et sur la face externe des cuisses. — De l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance. — Bosbok, Buff. Tom. 26, pag. 388, pl. 372, fig. 1.

20. Antilope Guib, *Antilope scripta*, Linn. Cornes (dans le mâle seulement) assez courtes, à-peu-près droites, pointues, un peu fortes à la base, avec deux arêtes saillantes, qui décrivent au plus un tour et demi de spirale; pelage d'un fauve-marron, marqué de bandes transverses entrecoupées par des bandes longitudinales sur les flancs et de taches rondes sur les cuisses, de couleur blanche.—Du Sénégal.— Guib, Buff. Tom. 26, pag. 382 et 384, pl. 371, fig. 2.

****** Sous-genre Oreas, Blainv. Cornes droites, avec une très-forte arête en spirale, dans les deux sexes; point de larmiers; un mufle assez développé; quatre mamelles; point de brosses aux poignets; queue longue et touffue au bout.

21. Antilope Canna, *Antilope Oreas*, Linn. Cornes (dans les deux sexes) très-grosses, droites, dans la direction du front, divergentes, ayant une forte arête qui décrit deux tours de spirale vers leur base, lisses au bout; garrot saillant; une petite crinière sur le cou et le dos; un fanon garni de grands poils sous le cou, et une saillie du larynx fort apparente; pelage généralement fauve,

mêlé de gris et de roux; flocon de grands poils du bout de la queue noir. — Des terres du cap de Bonne-Espérance. — COUDOUS ou CANNA, Buff. Tom, 26, pag. 453 et 456, pl. 378, fig. 2; et 379, fig. 1-4.

******* Sous-genre BOSÉLAPHE, Blainv. Cornes simples non rugueuses, ni annelées, diversement contournées, sans arête spirale, quelquefois nulles dans les femelles; point de brosses aux poignets; queue assez longue, terminée par un flocon de grands poils; quatre mamelles; un mufle.

22. ANTILOPPE NYL-GAUT, *Antilope picta*, Linn. Cornes (dans le mâle seulement) assez courtes, coniques, lisses, ayant un prolongement triangulaire à leur base, très-écartées l'une de l'autre, légèrement courbées en avant; de grands larmiers; une touffe de longs poils sous le milieu du cou; pelage gris-cendré dans le mâle, et d'un gris-fauve dans la femelle, passant au brun vers les extrémités des membres; de doubles anneaux noirs et blancs, fort tranchés, aux quatre pieds, immédiatement au-dessus des sabots. — Des Indes, au pays de Cachemire et sur les bords de l'Indus. — NIL-GAUT, Buff. Tom. 26, pag. 468, pl. 380, fig. 1 et 2.

23. ANTILOPE GNOU, *Antilope Gnu*, Linn. Cornes (dans les deux sexes) fortes, larges, aplaties à la base, sans anneaux transverses, naissant de

l'occiput, couchées en avant sur les côtés du front, et brusquement recourbées en dessus et en arrière; un large mufle; point de larmiers; une crinière assez forte sur la ligne moyenne du cou; une barbe; un fanon; croupe arrondie et charnue comme celle du cheval; queue longue et couverte de grands poils; pelage ras, luisant et de couleur brune. — Des terres à deux cents lieues au nord du cap de Bonne-Espérance. — GNOU ou NIOU, Buff. Tom. 26, pag. 437 et 442, pl. 378, fig. 1.

******** Sous-genre ORYX, Blainv. Cornes dans les deux sexes, très-grandes, cylindriques, pointues, droites ou à très-légère courbure postérieure, annelées, sans arête longitudinale; des larmiers; point de brosses aux poignets; point de mufle; queue assez longue terminée par un flocon de grands poils ou en étant couverte dans toute son étendue.

24. ANTILOPE ORYX, *Antilope Oryx,* Linn. Cornes minces, rondes, fort longues, presque tout-à-fait droites; pelage blanc en dessous, gris en dessus, avec une ligne dorsale noire, formée de poils dont la pointe est tournée vers la tête de l'animal; tête blanche, avec une ligne passant sur chaque œil, le haut du front et une large bande en travers du chanfrein, d'un brun-noir; une tache marron sur le haut de chaque membre, et une bande mal terminée de cette couleur sur les flancs; queue brune. — De l'intérieur des terres

du cap de Bonne-Espérance. — GAZELLE PASAN, Buff. Tom. 26, pag. 324, 326 et 335, pl. 367, fig. 1; et pl. 362, fig. 3.

25. ANTILOPE ALGAZELLE, *Antilope Gazella*, Pallas. Cornes rondes, minces, très-longues, sensiblement arquées en arrière, annelées dans leur moitié inférieure; une ligne dorsale composée de poils récurrents, de la couleur de ceux du corps; pelage fauve en dessus, blanc en dessous; tête blanche avec une tache sur le chanfrein, une autre à la base des cornes et une ligne sur l'œil, grises; queue blanche, terminée par un flocon de grands poils bruns-noirâtres. — Du centre de l'Afrique et peut-être de la haute Égypte. —ALGAZEL OU ALGAZELLE, Buff. Tom. 26, pag. 247 et 311. (Description, nos 1150 et 1151) pl. 362, fig. 1 et 2.

********* Sous-genre ÉGOCÈRE, Blainv. Cornes très-grandes et fortes, pointues, à simple courbure en arrière, annelées; un petit mufle; point de larmiers ni de brosses aux poignets; queue assez longue.

26. ANTILOPE BLEUE, *Antilope leucophœa*, Linn. Cornes très-grandes, uniformément courbées en arrière, grosses à la base et annelées dans les quatre cinquièmes de leur longueur; une ligne dorsale, composée de poils récurrents; pelage gris-cendré en dessus, blanc en dessous; une mèche de poils assez longs et blancs, devant cha-

que œil. — De l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance. — GAZELLE TZEÏRAN, Buff. Tom. 26, pag. 242, 372 et 381, pl. 371, fig. 1; — CHÈVRE BLEUE, pag. 380.

********** Sous-genre CHAMOIS, Blainv. Cornes petites, simples, lisses, à courbure en arrière, dans les deux sexes; point de larmiers, de mufle, ni de brosses; des pores inguinaux; deux mamelles; queue très-courte.

27. ANTILOPE CHAMOIS, *Antilope Rupicapra*, Linn. Cornes courtes, rondes, luisantes, perpendiculaires au front, et brusquement recourbées en arrière et en dessous vers le bout, à-peu-près parallèles entre elles; une cavité de la peau peu profonde, située à la base et du côté interne de chaque corne; pelage composé de poils longs, grossiers, d'un gris-cendré, mêlé de brun au printemps, fauves-clairs en été, et bruns en hiver; une bande obscure oblique, passant sur chaque œil.—Des montagnes alpines de l'Europe. — CHAMOIS, Buff. Tom. 27, pag. 56, 110 et 129, pl. 388, fig. 2.

CENT DEUXIÈME GENRE.

CHÈVRE, *Capra*, Linn.

Noyaux osseux des cornes creux et renfermant des cellules qui communiquent avec les sinus frontaux; cornes dirigées en haut et en arrière; men-

ton barbu; chanfrein droit ou même un peu concave; point de mufle; point de sinus ou cavité à la base et à la commissure des doigts des pieds; deux mamelles inguinales; queue courte.

Espèces. 1. CHÈVRE BOUQUETIN, *Capra Ibex*, Linn. Cornes très-grosses et épaisses, ayant leur face antérieure aplatie, et de grosses côtes saillantes, transversales, de distance en distance; pelage grossier, d'un gris-fauve en dessus et blanchâtre en dessous, avec une ligne dorsale d'un brun-noirâtre; cornes des femelles plus petites que celles des mâles, ou nulles. — Des grandes chaînes de montagnes de l'Europe entière et de l'Asie septentrionale.—BOUQUETIN, Buff. Tom. 27, pag. 56 et 99, pl. 388, fig. 1.

2. CHÈVRE ORDINAIRE, *Capra Ægagrus*, Linn. Cornes assez minces, présentant antérieurement un angle aigu et non une face plate, avec des nœuds ou côtes transverses, légèrement marquées et peu distantes les unes des autres; cornes de la femelle manquant souvent. — *Race sauvage* ou PASENG. Cornes du mâle très-grandes et fort tranchantes en avant; poil lisse, assez long sans être pendant, gris, nuancé de roussâtre dans certains endroits et de blanchâtre dans d'autres; chanfrein, ligne dorsale, une bande le long de l'épaule et une autre en avant de la cuisse, les quatre pieds, la barbe et le dessous du corps d'un brun-noirâtre; queue noire; tour de l'anus blanc. — Des

Alpes européennes et asiatiques.—PASENG ou CHÈVRE DU BEZOARD DE KOEMPFER. — *Voy.* Buff. Tom. 27, pag. 133, et Tom. 26, pag. 265 (1), et Tom. 27, pag. 88.

Variétés domestiques. A. CHÈVRE COMMUNE.

Poils secs, luisants, assez longs, tantôt blancs, tantôt noirs, tantôt bruns ou variés de ces diverses couleurs par taches irrégulières. — CHÈVRE, Buff. Tom. 17, pag. 173 et 187, pl. 27, fig. 1, LE BOUC; fig. 2, LA CHÈVRE.

B. CHÈVRE DE JUDA.

Oreilles courtes, à demi dressées; cornes du mâle grandes, très-aplaties, s'écartant de la tête en divergeant et se tordant sur elles-mêmes; poils soyeux, assez longs, souvent blancs; une légère crinière s'étendant le long du dos. — Du royaume de Juda ou Juida, en Afrique. — BOUC DE JUDA, Buff. Tom. 27, pag. 75 et 86, pl. 393, fig. 1, 2 et 3.

C. CHÈVRE D'ANGORA.

Chanfrein très-légèrement bombé; oreilles pendantes; cornes variables dans leur forme; celles des boucs plus ou moins comprimées; poils très-longs, soyeux, frisés et contournés par mèches en forme de tire-bourre.—Originaire d'Angora, en Asie-Mineure. — CHÈVRE D'ANGORA, Buff. Tom. 17, pag. 186, pl. 12, fig. 2.

---

(1) Il y a lieu de croire que le CAPRICORNE de Buffon, tome 27, page 129, pl. 391, fig. 1, est un bouc sauvage ou PASENG.

D. Chèvre naine.

Basse sur jambes; oreilles droites et pointues; poil du corps ras, un peu plus long dans le bouc sur le cou et le dos qu'aux autres parties; cornes très-courtes, appliquées sur le crâne et dirigées en arrière; couleur du pelage présentant un mélange de noir et de fauve, avec des taches blanches irrégulièrement placées. — Bouc d'Afrique et Chèvre naine, Buff. Tom. 27, pag. 75, pl. 292, fig. 1 et 2.

CENT TROISIÈME GENRE.

MOUTON, *Ovis*, Linn.

Noyaux osseux des cornes, creux comme ceux des chèvres, et leur cavité communiquant avec les sinus frontaux; cornes dirigées d'abord en arrière et revenant ensuite plus ou moins en devant en spirale; chanfrein généralement convexe; point de barbe; point de mufle; une petite cavité ou sinus à la base interne et à la commissure des doigts; deux mamelles inguinales; queue plus ou moins longue dans les races domestiques, et toujours courte dans les races sauvages.

Espèce. 1. Mouton ordinaire, *Ovis Aries*, Linn. (*Race sauvage.*) Cornes très-fortes, présentant une large face plane en avant, ridées transversalement, sans nodosités comme celles du bouquetin, recourbées d'abord en arrière, puis en dessous, vers la pointe qui revient en avant et un peu en

dehors; pelage ras, d'un fauve plus ou moins brun en dessus, et blanc sous le ventre ; femelle pourvue de petites cornes, ou n'en ayant pas. — Des montagnes de la Corse, de la Sardaige, de la Calabre, et de la Grèce. — MOUFLON, Buff. Tom. 27, pag. 1 et 33, pl. 381, fig. 1 et 2.

Variétés domestiques. A. MOUTON COMMUN.

Cornes contournées en spirale sur les côtés de la tête, médiocrement grosses, nulles dans les femelles, et quelquefois dans les mâles; corps couvert d'une laine plus ou moins épaisse, plus ou moins fine et longue, souvent blanche, quelquefois noire, ou variée de ces deux couleurs; queue longue, sans loupe graisseuse à sa base. — BREBIS, Buff. Tom. 17, pag. 116 et 137, pl. 22, fig. 1, *Belier;* fig. 2, *Brebis.*

B. MOUTON A LONGUES JAMBES.

Chanfrein très-arqué; oreilles pendantes; jambes très-hautes; corps généralement couvert de poils et non de laine, ceux du dessus du cou formant une assez longue crinière; souvent aussi de longs poils sous le cou; queue très-longue, sans loupe graisseuse. — D'Afrique et principalement de Guinée et du Fezzan. — BELIER DES INDES, DE GUINÉE, DU SÉNÉGAL, Buff. Tom. 27, pag. 8, pl. 384, fig. 1 et 2; et 385, fig. 1. — MORVANT DE LA CHINE, pag. 27, pl. 385, fig. 2.

C. MOUTON A GROSSE QUEUE.

Chanfrein très-arqué; oreilles pendantes, mais

mobiles; corps couvert d'une laine grossière et longue; cornes grosses ou bien nulles; queue longue, portant à sa base ou dans une partie de son étendue, et en dessous, une masse graisseuse, quelquefois très-volumineuse et garnie de laine seulement en dessus. — D'Afrique et d'Asie. — MOUTON DE BARBARIE, MOUTON D'ARABIE, Buff. Tom. 27, pag. 4, pl. 383, fig. 1. — BELIER DE TUNIS, pag. 25, pl. 383, fig. 2.

D. MOUTON DE VALACHIE.

Cornes très-longues, avec une arête fort marquée; celles du mâle s'élevant presque perpendiculairement en une spirale formée au moins de trois tours; celles des femelles plus divergentes entre elles à l'extrémité et comme tordues sur leur axe; laine très-abondante, ondulée et grossière; queue longue et très-touffue. — De Valachie et de Hongrie. — MOUTON DE VALACHIE, Buff. Tom. 27, pag. 24, pl. 386, fig. 1 et 2.

E. MOUTON D'ISLANDE.

Cornes très-irrégulières dans leur forme et leur direction, variant en nombre depuis deux jusqu'à six au plus; poil extérieur, recouvrant la laine, très-grossier et long, souvent de couleur brune; laine également grossière et ayant à sa base un duvet plus fin; queue courte, couverte, ainsi que la tête, de poils courts; oreilles horizontales. — D'Islande et des îles Ferroë. — MOUTON D'ISLANDE, Buff. Tom. 27, pag. 3, pl. 382, fig. 1 et 2.

CENT QUATRIÈME GENRE.

BOEUF, *Bos*, Linn.

Noyau osseux des cornes creux, comme celui des moutons et des chèvres, et ses cavités communiquant avec les tissus frontaux; cornes plus ou moins arrondies, sans bourrelets, ni stries transversales, dirigées latéralement, et se relevant par la pointe ou se dirigeant un peu en avant; souvent un très-large mufle; chanfrein droit; point de larmiers; corps épais; membres forts; queue assez longue; quatre mamelles inguinales.

* Sous-genre Boeuf. Un mufle terminant le museau.

Espèces. 1. Boeuf du Cap, *Bos cafer*, Linn. Cornes très-grandes, dirigées de côté en en bas et relevées à la pointe, très-élargies et recouvrant le haut du front à leur base, fort rapprochées à leur naissance, et ne laissant entre elles qu'un petit espace triangulaire; pelage composé de poils durs, d'un brun-foncé, et assez serrés; oreilles infléchies. — De l'Afrique méridionale, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'en Guinée. — Buffle du cap de Bonne-Espérance, Buff. Tom. 25, pag. 400. (Description, nos 1075 et 1076), pl. 343, fig. 2-6.

2. Boeuf Buffle, *Bos Bubalus*, Linn. Cornes moyennes ou très-grandes, dirigées de côté, un

peu en bas et relevées à la pointe, marquées en avant d'une arête longitudinale saillante, naissant à une grande distance l'une de l'autre sur les côtés de la tête, et séparées par un vaste front bombé; mamelles du mâle placées sur une seule ligne transversale; poil noir, très-grossier et rare; queue assez longue. — De la Chine, de l'Inde, du Cap, d'Égypte; acclimaté en Grèce et dans les marais Pontins en Italie. — BUFFLE, Buff. Tom. 25, pag. 281, 352 et 378, pl. 342, fig. 1.

3. BOEUF BISON, *Bos americanus*, Linn. Cornes assez petites, rondes, sans arête antérieure, placées sur les côtés de la tête et séparées par un front très-bombé; tête courte; garrot très-saillant; tête, épaules, parties supérieures des extrémités antérieures couvertes d'un grand poil laineux, très-abondant et brun; une forte barbe sous le menton; restant du corps revêtu d'un poil court et brun; queue courte et grêle.—De l'Amérique du Nord, et principalement de la grande vallée du Missisipi. — BISON (D'AMÉRIQUE), Buff. Tom. 25, pag. 304 et 335, pl. 342, fig. 2.

4. BOEUF YAK, *Bos grunniens*, Linn. Cornes petites, rondes, unies, naissant sur les côtés de la tête, formant le demi-cercle en avant, avec la pointe un peu recourbée en arrière; une loupe saillante sur le garrot; corps généralement couvert en dessus de poils touffus et laineux, noirs; poils des flancs longs et pendants, queue garnie,

depuis sa base, de très-longs crins, plus fins que ceux de la queue des chevaux; mamelles du mâle placées sur une seule ligne transversale. — De la Mongolie, du pays des Calmoucks, des monts Altaïs, des montagnes du Thibet. — VACHE GROGNANTE, Buff. Tom. 25, pag. 337 et 349.

5. BOEUF AUROCHS, *Bos Urus*, Cuv. Cornes assez grosses, rondes, placées sur les côtés de la tête; front bombé, plus large que haut; crête transverse occipitale saillante en arrière de la base des cornes; côtes au nombre de quatorze paires; jambes élevées; tête et parties antérieures du corps couvertes de poils épais, laineux et crépus, de couleur brune, ceux des parties postérieures beaucoup plus courts; une barbe courte sous la gorge. — Des forêts marécageuses de la Lithuanie, des Krapacs et du Caucase. — AUROCHS, BISON des anciens; BONASUS OU BOEUF DE PŒONIE d'Aristote, Buff. Tom. 25, pag. 281 et suiv.

6. BOEUF ORDINAIRE, *Bos Taurus*, Linn. Cornes médiocres, rondes, placées sur les côtés de la tête, arquées avec la pointe rejetée en dehors; front plat, même un peu concave, à-peu-près aussi haut que large; crête transverse occipitale sur la même ligne que la base des cornes et les réunissant; côtes au nombre de treize paires; jambes médiocrement élevées; mamelles disposées en carré; poil de la tête et des parties antérieures du corps n'étant pas sensiblement plus grand que celui des

postérieures. — Originaire des grandes forêts de l'ancienne Europe. (Le type sauvage étant désigné par les anciens sous le nom d'*Urus.*) — Bœuf, Buff. Tom. 17, pag. 1, 39 et 42 (*Voyez* aussi quelques parties de l'art. du 25e vol., pag. 281 et suiv.), pl. 12, fig. 1.

* *Var.* A. Boeuf a bosse ou Zébu.

Une loupe graisseuse sur le garrot et souvent une seconde sur la partie antérieure du dos. — De l'Inde, de Perse, d'Arabie, du cap de Bonne-Espérance, de Barbarie, etc. — Zébu, Buff. Tom. 25, pag. 312 et suiv., 393 et 394, pl. 345, fig. 2.

** Sous-genre Ovibos, Blainv. Point de mufle.

7. Bœuf musqué, *Bos moschatus*, Linn. Cornes naissant sur le sommet de la tête (comme dans le Buffle du Cap), très-près l'une de l'autre, fort larges à la base, se recourbant d'abord en en-bas, en s'appliquant sur la tête, et se relevant latéralement à la pointe; nez couvert de poils fins jusqu'au bords des narines; pelage composé de grands poils laineux de couleur brune foncée. — Des parties nord des États-Unis, vers la baie d'Hudson.—Bœuf musqué, Buff. Tom. 25, pag. 327 et 346, pl. 345, fig. 1.

ORDRE IX. CÉTACÉS.

Deux membres seulement (les antérieurs) fort courts, en forme de nageoires et à doigts enveloppés par une peau commune; corps plus ou moins pisciforme; dents en nombre variable, quelquefois remplacées par des lames de corne; deux mamelles.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES CÉTACÉS HERBIVORES.

Dents à couronne plate; deux mamelles pectorales; narines semblables à celles des autres mammifères, placées au bout du museau et ne faisant pas l'office d'évents; des moustaches souvent très-longues; peau nue et fort épaisse.

CENT CINQUIÈME GENRE.

LAMANTIN, *Manatus*, Linn.

Corps oblong, terminé postérieurement par une nageoire ovale, allongée, horizontale, fort épaisse; huit ou neuf dents molaires de chaque côté des mâchoires, à couronne marquée de deux collines transverses; deux petites incisives supérieures seulement dans le fœtus; point de canines; des vestiges d'ongles plats sur l'extrémité de la face supérieure des nageoires.

Espèces. 1. LAMANTIN D'AMÉRIQUE, *Manatus*

americanus, Cuv. Tête osseuse, assez allongée relativement à sa largeur dans la partie du museau et des narines; fosses nasales trois fois plus longues que larges; apophyse zygomatique du temporal très-haute; bord inférieur de la mâchoire d'en bas droit. — De l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale, sur la côte occidentale et le golfe du Mexique. — GRAND LAMANTIN DES ANTILLES, Buff. Tom. 27, pag. 324; — PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE, Buff. *Ibid.* pag. 329 et 367, pl. 402, fig. 2, 3 et 4.

2. LAMANTIN DU SÉNÉGAL, *Manatus senegalensis*, Cuv. Tête osseuse, assez courte, relativement à sa largeur, surtout dans la partie du museau et des narines; largeur des fosses nasales égale aux trois quarts de leur longueur; apophyse zygomatique du temporal médiocrement élevée; bord inférieur de la mâchoire d'en bas courbé. — Du fleuve Sénégal. — PETIT LAMANTIN DU SÉNÉGAL, Buff. Tom. 27, pag. 332.

CENT SIXIÈME GENRE.

DUGONG, *Halicore*, Illig.

Corps allongé, terminé postérieurement par une nageoire en forme de croissant; deux grandes incisives supérieures coniques, et, dans les jeunes, deux très-petites dents situées en arrière des premières; trois molaires à chaque côté des mâ-

choires, composées de deux cônes réunis par le côté.

Espèce. 1. DUGONG DES INDES, *Halicore indicus*, Illig., Cuv. Corps pisciforme; incisives supérieures en forme de défenses, courtes, droites et dirigées obliquement en en-bas; lèvres très-grosses, épineuses; museau tronqué; couleur généralement d'un gris-blanchâtre. — Des mers de l'Inde. — GRAND LAMANTIN DE LA MER DES INDES, Buff. Tom. 27, pag. 221, note seconde, citation de Leguat, 328, et 380, pl. 403, fig. 3 et 4.

CENT SEPTIÈME GENRE.

STELLÈRE, *Stellerus*, Cuv.

Formes générales du corps très-analogues à celles des lamantins; une seule grande dent mâchelière composée, de chaque côté des deux mâchoires, à couronne plate et hérissée de lames d'émail; nageoires sans doigts apparents ni vestiges d'ongles; peau extraordinairement épaisse et dure, à peine flexible.

Espèce. 1. STELLÈRE BORÉALE, *Stellerus borealis*, Cuv. Tête ronde; point de défenses; queue en croissant; peau de nature fibreuse, comme celle de la corne. — Des côtes du Kamtschatka et du pays des Tchutschits. — GRAND LAMANTIN DE KAMTSCHATKA, Buff. Tom. 27, pag. 312.

SECONDE FAMILLE.

LES CÉTACÉS PROPREMENT DITS.

Animaux à corps tout-à-fait pisciforme, terminé par une nageoire horizontale; narines percées sur la tête, servant d'évents; deux mamelles près de l'anus; des dents coniques lorsqu'elles existent, ou bien remplacées par des lames de cornes ou fanons.

Nota. Buffon n'a décrit aucun des animaux de cette famille. M. de Lacépède s'était chargé de ce travail, et il l'a publié sous le titre d'Histoire naturelle des Cétacés. (*Voyez* le Tome II des Œuvres de ce naturaliste, édition de Ladrange et Verdière.)

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE DES MAMMIFÈRES,

PAR M. DESMAREST.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE QUATORZIÈME VOLUME DES MAMMIFÈRES.

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

TABLE RAISONNÉE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE QUATORZIÈME VOLUME DES MAMMIFÈRES.

HISTOIRE NATURELLE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA

POUR LE TEXTE DE L'HISTOIRE NATURELLE DES QUADRUPÈDES.

Tom. XVII, p. 353 : *pl.* 40, lisez *pl.* 39.
—— p. 444 : *pl.* 40, lisez *pl.* 39.
Tom. XVIII, p. 231, lig. dernière : Cerf gouazoubiru, *Cervus nemoriagus*, lisez Cerf gouazoubira, *Cervus nemorivagus*.
Tom. XIX, p. 341, note : *Hystria*, lisez *Hystrix*.
—— p. 377, lig. 2 : CABAYE COCHON D'INDE, lisez COBAYE COCHON-D'INDE.
Tom. XX, p. 186, lig. 10 : *pl.* 195, lisez *pl.* 175, *fig.* 1.
—— p. 9, note : Rhinolphe et *Rhinolphus*, lisez Rhinolophe et *Rhinolophus*.
—— p. 18, lig. 12 : noctule, *fig.* 1, lisez *fig.* 2.
—— p. 19, lig. 12 : Serotine, *fig.* 2, lisez *fig.* 1,
—— p. 20, lig. 23 : *Barbastella*, lisez *Barbastellus*.
—— p. 23, note : *unihartatus*, pour *unihastatus*.
—— p. 22, lig. 2 : Rhinolphe et *Rhinolphus birastratus*, lisez Rhinolophe et *Rhinolophus bihastatus*.
—— p. 88, lig. 16 : *pl.* 161, lisez *pl.* 167 *bis*, *fig.* 2.
—— p. 94, lig. 16 : *pl.* 163, lisez *pl.* 167, *fig.* 2 et 3.
—— p. 457, lig. 11 : n° 1619. *Une peau d'agouti*, lisez n° 1419.
Tom. XXI, p. 225, lig. 3 : *pl.* 213, *fig.* 1, lisez *pl.* 213, *fig.* 2.
—— p. 227, lig. 2 : *pl.* 208 (2), et 209 (3), lisez *pl.* 208, *fig.* 1 (2), et 208, *fig.* 2 (3).
—— p. 273, lig. 3 : (*pl.* 217, *fig.* 1), lisez (*pl.* 217, *fig.* 2).
Tom. XXII, p. 28, lig. 4 : supprimer l'indication (*pl.* 239, *édit. in*-4°).
—— p. 141, lig. 3 : (*pl.* 249 *bis*, *fig.* 1), lisez (*pl.* 250, *fig.* 1).
—— p. 142, note, 2ᵉ lig. : (*pl.* 249, *fig.* 2), lisez (*pl.* 250, *fig.* 2).
Tom. XXIV, p. 328, lig. 11 : (*pl.* 323, *fig.* 1), lisez (*pl.* 323, *fig.* 2).
Tom. XXV, p. 148, lig. 2 : *Equus Couagga*, lisez *Equus Quagga*.
—— p. 264, lig. 17 : *Auchenia vicugnia*, lisez *Auchenia Vicunia*.
Tom. XXVI, p. 405, lig. 14 : (*pl.* 374, *fig.* 1), lisez (*pl.* 374, *fig.* 2).

Tom. XXVII, p. 156, note, lig. 7 : (*pl.* 53), lisez (*pl.* 400, *fig.* 1).
—— *ibid.*, note, lig. 12 : (*pl.* 45), lisez (*pl.* 394, fig. 1).
—— p. 301, lig. 24 : (*pl.* 401, *fig.* 2), lisez (*pl.* 401, *fig.* 3).
—— *ibid.*, lig. 27 : (*fig.* 3), lisez (*fig.* 4).
—— p. 302, lig. 11 : (*fig.* 4), lisez (*fig.* 5).
—— p. 329, lig. 3 : *Trichecus americanus*, Cuv.; lisez *Manatus americanus*, Cuv.

ERRATA

POUR LES PLANCHES.

Pl. 159 : Chauve-souris les ailes étendues : on a oublié de porter sur cette figure les lettres qui sont citées dans la description du tome XX, page 14.

Pl. 265 représentant le Petit-gris et le Coquallin, doit être numérotée pl. 266 : c'est ainsi qu'elle est citée dans le texte.

Pl. 279, fig. 2 : Tendrac, doit être numérotée fig. 3. — Et fig. 3, Jeune Tanrec, doit être numérotée fig. 2.

Pl. 413, fig. 2 : Pithèque, doit être numérotée fig. 1. — Et fig. 1, Petit Cynocéphale, doit être numérotée fig. 2, pour être d'accord avec le texte.